



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

LA

PRISE DE CORDRES ET DE SEBILLE

---

*Cet exemplaire a été tiré pour la bibliothèque*  
*de*  
*M. le Marquis J. DE LABORDE*



LA  
PRISE DE CORDRES  
ET DE SEBILLE

CHANSON DE GESTE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

PUBLIÉE

D'APRÈS LE MANUSCRIT UNIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR

OVIDE DENSUSIANU



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>

RUE JACOB, 56

M DCCC XCVI



APR 17 1936

8705

Publication proposée à la Société le 25 mars 1896.

Approuvée par le Conseil le 17 juin 1896 sur le rapport d'une commission composée de MM. Longnon, Meyer et Paris.

*Commissaire responsable :*

M. G. PARIS.

---

*Tiré à vingt-cinq exemplaires sur ce papier*

---

A

MONSIEUR GASTON PARIS

HOMMAGE D'AFFECTION ET DE RECONNAISSANCE





## INTRODUCTION

---

### CHAPITRE PREMIER

*Les luttes des Français contre les Sarrasins en Espagne et leur influence sur la formation du cycle de Guillaume d'Orange. — Élément historique de notre poème.*

**A**VEC la prise du Fraxinet en 975, les Sarrasins perdaient la dernière place qui leur était restée au midi de la France. On pouvait voir dans cette victoire l'épilogue du terrible drame qui, pendant plus de deux siècles, s'était déroulé entre la Loire et les Pyrénées et où les Français et les Sarrasins avaient tour à tour été vainqueurs et vaincus. Si après cette date nous voyons encore des bandes de pirates ou d'aventuriers ravager les côtes ou les environs de Narbonne, l'époque des véritables invasions était cependant finie. Plus d'une localité gardait les traces du vandalisme du passé, et le souvenir des incursions, qui restait toujours vivant dans les mémoires,

a

PQ  
1501  
.P8

devait être soutenu et alimenté bien longtemps par la poésie épique. Cette poésie cependant ne pouvait que perdre de sa vigueur et de son originalité, en se rapprochant d'autant plus de la fiction qu'elle s'éloignait du lieu et du temps où s'étaient passés les faits qu'elle avait pris pour sujets.

De tous ces événements, qui, pendant plusieurs générations, agitèrent le midi de la France, les chansons de geste qui composent le cycle de Guillaume d'Orange ne nous ont conservé que quelques traits extrêmement vagues et flottants, des réminiscences à peine reconnaissables au milieu du fatras des lieux communs épiques et des inventions fabuleuses et romanesques des trouvères. Quelques traditions sur les combats livrés autour de Narbonne et sur la défaite de l'Orbieu — s'il est vrai que le poème d'*Aliscans* repose sur ce dernier fait, ce qui reste toujours soumis à la critique — voilà tout ce que nous ont légué, comme héritage poétique, les grands événements qui remplissent une si longue période de l'histoire du moyen âge français. C'est vraiment peu de chose, et il faut convenir qu'avec des données si pauvres et des éléments si restreints on ne serait jamais arrivé à composer un cycle épique indépendant, comme celui de Guillaume d'Orange. Les poèmes qui racontaient les nombreux sièges de Narbonne et la bataille d'Aliscans (auxquels on pourrait ajouter aussi le *Charroi de Nîmes* et la *Prise d'Orange* qui ne reposent sur aucun fait historique, mais qui, de même que le *Couonnement de Louis*, comptent

parmi les branches les plus anciennes de notre cycle) auraient pu très bien être rattachés au cycle de Charlemagne. Si la geste de Guillaume s'est constituée et si elle est arrivée à l'état où nous la connaissons aujourd'hui, il faut chercher l'origine de ce fait dans d'autres circonstances que celles qui se rapportent directement aux invasions des Sarrasins dans le midi de la France.

A partir de la fin du <sup>viii</sup>e siècle, les Français passèrent plus d'une fois les Pyrénées pour combattre les Sarrasins d'Espagne, soit de leur propre initiative, soit parce que les chefs des petits États chrétiens, enserrés de tous côtés par les populations musulmanes, les appelaient à leur secours. Ces nombreuses expéditions, qui devaient avoir un grand retentissement en France, offraient aux poètes plus d'une occasion d'exercer leur talent. Une bonne partie des chansons qui entrent dans la composition de la geste de Guillaume reposent sur ces faits, et c'est là que les remanieurs des <sup>xii</sup>e et <sup>xiii</sup>e siècles ont puisé plusieurs des traits qu'ils ont employés au cours de leur travail cyclique. Nous tâcherons d'examiner, dans ce qui suit, jusqu'à quel point ces expéditions en Espagne ont contribué à la formation du cycle de Guillaume et quelles sont les traces, plus ou moins visibles, qu'elles ont laissées dans la poésie épique.

## I

Un des événements les plus importants des der-

nières années du règne de Charlemagne est la prise de Barcelone <sup>1</sup>. Après le désastre de Roncevaux et la défaite de l'Orbieu, cette victoire contre les infidèles devait produire une impression des plus profondes sur l'esprit des Français, et on a le droit de s'étonner quand on constate que nous n'avons conservé aucun poème français célébrant cette victoire, à laquelle avait pourtant contribué le héros même de notre cycle <sup>2</sup>. C'était cependant le moment où l'imagination populaire ne se refusait pas à mettre en œuvre les événements qu'elle voyait se passer autour d'elle et même les faits les plus insignifiants aux yeux d'un historien. C'était, comme on l'a dit, la

1. Pour les sources historiques, assez bien connues d'ailleurs, nous renvoyons aux *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, v. S. Abel, fortgesetzt v. B. Simson, Leipzig, 1883, t. II, p. 257. Simson place la prise de Barcelone en 801, pp. 257-258, n. 6. Il considère cette date comme un fait assuré. Nous la croyons assez vraisemblable, mais pas d'une certitude absolue. Pour la chronique de Moissac, Pertz, *SS.*, I, p. 307, qui place les faits deux ans plus tard, nous admettons l'explication de Simson, *l. c.*; mais le passage des Annales d'Einhard reste toujours obscur, et l'explication proposée par P. Marca, *Marca hisp.*, pp. 284-285, et acceptée par D. Vaissete, *Hist. du Languedoc*, t. II, p. 331, Lembke, *Geschichte von Spanien*, Hamb. 1831, t. I, p. 377, n. 3, Henkel, *Ueber den hist. Werth der Gedichte des Erm. Nigellus*, Progr. Eilenbourg, 1876, p. 7, et Simson, *l. c.*, p. 258, n. 4, et pp. 263-264, n. 2, n'est pas bien satisfaisante.

2. En dehors d'Ermoldus Nigellus, dont nous nous occuperons plus loin, la *Vita Hludowici* est la seule source qui fasse mention de Guillaume. Pertz imprime *SS.*, II, p. 612 : « Erat enim ibi Willelmus primus, signifer Hadhemarus. » Nous lisons plutôt avec Simson : « Willelmus, primus signifer, Hadhemarus. » Simson *Jhbb. Ludw. d. Fr.*, 1874, I, p. 331, n. 1, et *Jhbb. K. d. G.*, II, pp. 261, n. 4, 263, n. 1.



période de fermentation épique, période un peu vague et confuse, mais pleine de vie et de force, où les faits prenaient les proportions de légendes.

S'il nous est impossible de prouver directement l'existence d'un poème français ayant pour sujet la prise de Barcelone, n'y a-t-il pas du moins certains faits qui nous permettent d'admettre l'existence d'une telle chanson, où notre Guillaume eût été le héros principal ?

Plusieurs passages de *Foucon de Candie* font allusion à la prise de Barcelone et attribuent ce fait d'armes à Guillaume et à ses frères. Lorsque Thibaud propose à Anfelise de prendre en mariage Mauduis de Rames, celle-ci lui dit :

Quant en avra Guillaume fait fuir  
Et Barjelone et Orenge guerpier,  
Lor porons faire les noces par loisir <sup>1</sup>.

Le poète dit des fils d'Aymeri :

Pristrent par force Orenge et Portpaillart  
Et Barcelone et la tour de Baudart <sup>2</sup>.

Plus loin Thibaud dit en s'adressant à Louis :

.XL. ans a, jou l'ai fait embriever,  
Que ceste guerre commencha a lever,

1. Ms. de Boulogne 192, fol. 233 v<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> col. Le ms. B. N. fr. 778 a *Bartelouse* pour *Barjelone*, fol. 193 v<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> col. Cette forme, qui reparait encore aux fol. 172 r<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> col., 182 r<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> col. et 194 r<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> col. et dans d'autres chansons, s'explique par une influence vague de *Tortolouse* (Tortose), qui, à son tour, s'explique par l'influence de *Toulouse*. Voy. ci-dessous.

2. Ms. B. N. 778, fol. 202 1<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> col.

K'il me tolirent le port a Balesgués  
Et Bargelune et Porpaillart sor mer <sup>1</sup>.

Dans les *Enfances Vivien*, la prise de cette ville est attribuée à Vivien. Le poète dit :

Ce fu li enfes qui tant ot de bonté,  
Qui puis conquist l'Archant dessuz la mer  
Et Bargelone, la tour de Balesguez <sup>2</sup>.

On serait tenté de n'attribuer aucune importance à ces passages, dont on pourra grossir le nombre quand d'autres textes, aujourd'hui inédits, auront été publiés, et de les considérer comme des inventions de poètes, dénuées de toute valeur historique et de toute importance documentaire. Mais d'autres faits nous obligent de voir dans les vers cités plus haut des réminiscences d'un poème aujourd'hui perdu sur la prise de Barcelone.

Dans les *Storie Nerbonesi*, il y a tout un chapitre qui raconte la prise de Barcelone par les Français.

Un jour que Guillaume se trouve à Perpignan, dont il vient de s'emparer, avec ses neveux et autres barons de France <sup>3</sup>, il adresse la parole à ses compagnons d'armes et les exhorte à continuer

1. Ms. Boul., fol. 274 r<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> col.

2. VV. 891-893. Éd. Wahlund et Feilitzen, ms. *D*<sup>1</sup>. Le passage se retrouve aussi dans les mss. *C*<sup>1</sup> *C*<sup>2</sup> *C*<sup>3</sup> *D*<sup>2</sup>. Il manque dans *B*. Le ms. *A* donne *Bradeluques* au lieu de *Bargelone*. Cette version des *Enfances* se rapproche de celle des *Storie Nerbonesi*. Voy. ci-dessous.

3. « Beltramo, e Viviano, Guiscardo, Guiciardo, Guidone, Namerighetto, e con Aleasso di Guascogna, e Vitale di Provenza, Anselmo d'Oringa, Trasmondo da Parigi, Ottonello da Madona. » Isola, *Storie Nerb.*, Florence, 1887. t. II, p. 39.

les conquêtes qu'ils ont si heureusement commencées par la prise de Tortose, de Valence, d'Angrara et de Perpignan, et à marcher contre Barcelone <sup>1</sup>. Des cris d'approbation s'élèvent de tous côtés, et un messager, appelé Galeotto, est envoyé à Bernard et aux autres frères de Guillaume, à Hugues de Florinville et à « Buoso d'Avernia », pour demander leur secours. Guillaume et les autres Narbonnais, dont l'armée ne comptait pas moins de 40,000 hommes, décident de partir de Perpignan avant l'arrivée du secours. De tous côtés on se prépare pour le départ, et l'armée des Français ne tarde pas à se mettre en route pour se diriger vers Barcelone. A leur arrivée devant les murs de la cité, les Sarrasins sont saisis de frayeur. Le gouverneur de la ville, nommé Lamireche, appelle son général et lui ordonne de faire armer ses hommes. Le lendemain matin, l'armée des Sarrasins, divisée en deux « échelles », l'une de 10,000 hommes, l'autre de 15,000, sort de la ville, et la bataille s'ouvre par un combat entre Gui et Tauron, le général des Sarrasins. « Aleasso » de Gascogne vient à la rencontre de ce dernier ; un combat s'engage entre eux deux, et le Sarrasin tue d'un coup d'épée le chevalier français. Guichard, qui a vu la mort de son compagnon, veut le venger, court après Tauron et l'assomme d'un seul coup.

1. Ce trait ressemble beaucoup au récit d'Ermoldus Nigellus où Guillaume joue le même rôle qu'ici, avec la seule différence que le poète latin nous montre Guillaume adressant la parole à Louis au milieu de l'assemblée de Toulouse. Voy. plus loin.

Lamireche qui, jusqu'alors, était resté dans la ville, sort de Barcelone avec de nouvelles troupes, et le combat s'engage avec plus d'ardeur de part et d'autre. Les Sarrasins commencent cependant à fléchir, et beaucoup de leurs hommes tombent sous les coups des Français. Lamireche se voit obligé de quitter le champ de bataille et de se retirer vers la ville; il s'abstient d'attaquer les chrétiens durant plusieurs jours. Pendant que ces événements se passaient devant Barcelone, les parents de Guillaume, auprès desquels Galeotto avait accompli son message, rassemblaient de tous côtés des troupes pour passer les Pyrénées et venir au secours des Narbonnais. Bernard de Brubant et Hernaut de Gironde avaient réussi à rassembler un corps d'armée de 12,000 chevaliers, sous la conduite de Guielin et de Vivien « della Ciera Grifagnia <sup>1</sup> ». A

1. Ce nom, qu'Andrea da Barberino donne à Vivien, montre bien que le compilateur italien puisait à une source française ou, du moins, à un poème français italianisé. Dans le premier cas, c'est Andrea qui a mal compris les mots du poème français « a la chiere grifaigne », en les prenant pour un nom propre; dans le second, c'est le remanieur italien du poème français qui avait commis la méprise avant lui, et notre compilateur n'a fait que le suivre. Il est à remarquer, en outre, qu'Andrea mentionne, parmi les guerriers qui prennent part au combat avant l'arrivée du secours, le nom de Vivien « de l'Argiento » (c'est-à-dire *de l'Archant*). Comment expliquer la présence de ces deux Vivien? Nous ne voyons d'autre explication que de supposer qu'Andrea, qui dans cette partie de son travail donne une place des plus importantes à Vivien, puisqu'il veut le faire roi d'Aragon, a introduit ce nom au début de son récit de sa propre initiative. Lorsque plus loin il trouva dans le texte sur lequel il travaillait le nom de Vivien, il s'épargna la peine de l'omettre, ce qui prouve que notre

cette armée devaient s'ajouter les 5,000 hommes conduits par « Buoso d'Avernia » et les 4,000 chevaliers de Hugues de Florinville. Toutes ces troupes se réunirent à Florinville, où d'autres guerriers vinrent renforcer les rangs de l'armée. Partis de Florinville, les Français passèrent par Avignon et arrivèrent à Orange, où ils restèrent une journée avant de se diriger vers Barcelone. Passés en Espagne, ils s'arrêtèrent à Angrara et à Perpignan, que les Français avaient nouvellement conquis. Après quelques jours, ils arrivèrent enfin devant Barcelone, où les Narbonnais les attendaient avec impatience. Lorsque Lamireche vit que de nouveaux renforts étaient venus au secours des chrétiens, il fut grandement effrayé <sup>1</sup>. Le troisième jour après l'arrivée des Français, Guillaume, qui ne voyait plus aucun mouvement parmi les Sarrasins, envoya à Lamireche un messenger pour lui pro-

compilateur suivait très souvent et assez fidèlement la lettre de son modèle. S'il avait devant les yeux un poème français, ce qui nous semble assez vraisemblable, ne serait-on pas tenté de croire même qu'il a fait des mots « a la chiere grifaigne » un nom propre, dans l'intention de dissimuler l'inconséquence dont il s'était rendu coupable ?

1. Il dit à ses hommes : « Io òne mandato per soccorso, e nessuno viene; per tanto io dubito forte di non perdere. » On peut rapprocher les vers suivants d'Ermoldus, où Zado, voyant que le secours de Cordoue tarde à venir,

Cordoba voce vocat, inlacrimatque diu :

« O Mauri celeres, quo nunc fiducia cessit ? »

vv. 436-437.

Mais il faut considérer cette ressemblance entre le récit d'Andrea et celui d'Ermoldus comme purement fortuite.

poser l'alternative ou de rendre la cité ou de faire une sortie et de combattre. Le Sarrasin choisit ce dernier parti. Il divisa son armée en trois « échelles », dont l'une était commandée par l'amiral de Numidie, l'autre par « Sirione di Persia » et la troisième par lui-même. Les Sarrasins sortirent de la ville le lendemain matin et le combat s'engagea entre les deux armées. Au milieu de la mêlée on vit Guichard combattre contre l'amiral; plus loin, Gui tuait de son épée le païen Malasetta, tandis que Vivien faisait des prodiges de valeur. Les chrétiens y perdent leur vaillant guerrier « Vitale di Provenza, » et sous les coups de l'amiral on voit tomber « Anselmo d'Oringa ». Guichard ne tarde pas à venger leur mort, et, venant vers l'amiral, il l'abat d'un terrible coup d'épée. « Ansirione di Persia » s'approche de « Trasmondo di Parigi, » et, lorsque celui-ci est frappé à mort par le Sarrasin, « Guiscardo <sup>1</sup> » court après l'infidèle et le tue de son épée. Après de grandes pertes, Lamireche se retire vers la cité, où il entre avec ses guerriers. Pendant trois jours aucun combat ne se livre. Le troisième jour, Guillaume commence à attaquer les murs de la ville, mais, malgré les efforts de ses hommes qui, montés

1. Andrea da Barberino fait figurer dans son récit deux personnages, dont l'un s'appelle « Guicciardo » et l'autre « Guiscardo ». En français on n'a que la forme Guichard pour rendre les deux noms, dont le premier se présente en italien sous une forme francisée. Nous avons été obligé de conserver la forme italienne Guiscardo, en ne traduisant que Guicciardo par le français Guichard.

sur des échelles, jetaient une pluie de dards contre les Sarrasins, la ville résistait aux attaques et les ennemis se défendaient vigoureusement. Guillaume recourut alors à un « engin » qui consistait en une espèce de tour mobile construite en bois et dont la hauteur surpassait celle des murs de la cité. On l'approcha de la muraille et on y fit monter près de 300 hommes qui commencèrent à attaquer les Sarrasins. D'un autre côté, on s'efforçait de faire céder les murailles à l'aide d'instruments d'assaut. Lorsque, un pan de mur s'étant écroulé, une première brèche apparut, les Sarrasins, saisis d'effroi, s'enfuirent et laissèrent les Français entrer dans la ville. Vivien et Bertram y entrèrent les premiers. Les Sarrasins qui ne voulurent pas se baptiser furent passés au fil de l'épée. Lamireche réussit à s'échapper, déguisé en habits de chrétien, et s'en alla annoncer à Thibaud le grand désastre <sup>1</sup>.

Tel est le récit des *Storie Nerbonesi*. On se demande quelle valeur il convient de lui attribuer. Nous avons vu plus haut qu'Andrea da Barberino puisait à un poème français ou franco-italien. Il

1. Éd. Isola, t. II, pp. 39-58. Nous avons suivi le ms. Magliab. Palch. I, 16, que M. Isola a pris comme base de son texte. Le ms. Magliab. Palch. IV, 35, donne un récit bien différent de celui-ci et moins développé. Cf. Isola, pp. 107-110. On y trouve, en outre, un trait qui se rapproche beaucoup du récit de la *Vita Hludowici* (voy. ci-dessous). Au secours des assiégés on voit venir Agustan avec 12,000 Sarrasins, contre lesquels Guillaume envoie Vivien, Guielin et Guichard avec 3,000 chevaliers pour leur couper le chemin vers Barcelone. Les Sarrasins sont repoussés et mis dans l'impossibilité de s'approcher de la ville.

n'y a pas de raison pour douter de ce fait. Si on compare le récit du compilateur italien avec les allusions des chansons que nous avons citées plus haut, on peut, sans courir trop de risque, arriver à cette conclusion que la prise de Barcelone en 801 ou 803 avait été célébrée dans une chanson de geste qui n'est pas parvenue jusqu'à nous sous sa forme française. La chanson primitive devait faire de Guillaume le héros principal de cet exploit <sup>1</sup>; plus tard, lorsque le personnage de Vivien fut introduit dans l'épopée de Guillaume, on donna au neveu de ce dernier une place presque aussi importante, dans le récit, qu'au héros primitif du poème. C'est la version qui nous a été conservée dans les *Storie Nerbonesi*. Le dernier changement que l'ancienne chanson dut subir pour satisfaire les goûts capricieux des remanieurs fut caractérisé par le fait que le rôle de Vivien fut considérablement exagéré et finit par supplanter celui de Guillaume. Telle est la version qui nous est donnée dans les *Enfances Vivien*.

Sur ce que devait être la chanson originale, les *Carmina in honorem Hludowici* d'Ermoldus Nigellus <sup>2</sup> pourraient nous fournir peut-être certaines indications précieuses, quelque vagues qu'elles soient. On a souvent et longuement disserté sur cette composition du poète aquitain; le dernier mot cependant n'a pas été dit, et la question mérite

1. Voy. ci-dessous.

2. Éd. Dümmler, *Poetae lat. aevi Karolini* II. MGH.



d'être reprise et soumise à un nouvel examen. Il va sans dire que nous ne nous occuperons que du premier livre, le seul qui touche à notre étude, où nous est racontée, sous une forme un peu redondante mais qui ne manque pas d'entrain et de vivacité, la prise de Barcelone.

Le poète nous dit lui-même que ce qu'il écrit repose sur des faits qu'il a entendu raconter autour de lui <sup>1</sup>. Il en résulterait donc qu'en 826, époque

1. Caesaris armigeri conor describere gesta,  
Quae recitat merito mundus amore pio.

vv. 5-6.

Le passage suivant nous découvre mieux encore ce que le poète a voulu dire dans les vers précédents :

Culmina terrarum, vel quot castella peragrans  
Subdidit imperiis, arma ferente Deo,  
Sunt mihi nota minus; vel si modo nota fuissent,  
Non poterat stolidus cuncta notare stilus.  
Sed quae fama recens stupidas pervenit ad aures,  
Incipiam canere; caetera linquo catis.

vv. 61-66.

Ermoldus nous dit donc clairement que s'il raconte la prise de Barcelone, c'est parce que la tradition lui fournissait les données nécessaires pour son récit poétique. Ce fait est très significatif et il nous permet peut-être d'entrevoir le motif pour lequel notre poète ne nous a pas raconté la prise de Tortose en 811. C'étaient sans doute les traditions qui lui manquaient. S'il avait connu cette expédition de Louis en 809 par quelque tradition, comme c'était le cas pour la conquête de Barcelone, notre poète ne se serait pas refusé à l'insérer dans son œuvre et, comme le remarque avec raison Henkel, *Ueber d. hist. Werth*, etc., p. 4, il aurait pu en tirer un bon parti pour célébrer les exploits de Louis.

Dans le mot *recitat* du v. 5 cité plus haut, il ne faut pas chercher une preuve de l'existence, à cette époque, d'une chanson

à laquelle Ermoldus composait son poème, l'événement qui s'était passé un quart de siècle avant formait le sujet de quelque tradition. On se demande de quelle manière il faut interpréter cette assertion de notre poète et jusqu'à quel point elle est digne de notre confiance. Une comparaison attentive du poème avec le texte des chroniques nous permettra de résoudre cette question, assez délicate d'ailleurs et plus subtile qu'on ne serait tenté de le croire à première vue.

Cette comparaison faite, on voit immédiatement que le récit d'Ermoldus s'écarte sensiblement de celui des chroniqueurs. Dans plusieurs cas la raison des différences qu'on y constate est facile à saisir; dans d'autres il est difficile d'en trouver l'explication et nous sommes obligés de nous contenter de simples conjectures.

Une première différence caractéristique du récit d'Ermoldus Nigellus, c'est le rôle extrêmement exagéré qu'y joue le roi Louis. Notre poète lui attribue une part des plus actives dans le siège de Barcelone, en le faisant intervenir dès le commencement même de l'action <sup>1</sup>, tandis que

sur la prise de Barcelone. *Recitare* signifie ici simplement *raconter*. On lit cependant aux vv. 193-194 du livre II :

Qualia per mundum confregit gesta celidri !  
 Christicolis cessit munera quanta quidem !  
 Haec canit orbis ovans late, vulgoque resultant ;  
 Plus populo resonant, quam canat arte melos.

Nous verrons plus loin quelle valeur il faut assigner à ce passage.

1. VV. 287, 385, 469, 498, 502, 515, 532, 536.

les chroniques nous représentent les choses d'une tout autre manière <sup>1</sup>. Si Ermoldus a puisé à des traditions, comme il le dit, rien ne nous empêche de supposer que celles-ci présentaient déjà ce changement, qui s'imposait de lui-même. L'armée partie de France étant sous la conduite de Louis, il est bien difficile de s'imaginer que la tradition populaire ait laissé au roi un rôle aussi effacé que celui qu'il a dans les chroniques, d'un simple comparse n'apparaissant sur la scène qu'à la fin du drame <sup>2</sup>. Ermoldus a très probablement exagéré ce trait, en donnant à Louis un rôle encore plus actif que dans la tradition ; mais si on considère le but en vue duquel notre poète composait ses vers élégiaques,

1. D'après la *Vita Hludowici SS.*, II, p. 612, et la chronique de Moissac *SS.*, I, p. 307, Louis était resté avec un corps d'armée à Roussillon, après avoir envoyé avant les deux autres corps qui étaient conduits par Rotstagnus et par Guillaume et qui devaient assiéger Barcelone et empêcher l'approche des troupes venues au secours des Sarrasins. Ce n'est que lorsque la ville fut près de se rendre que les Français envoyèrent au roi pour lui annoncer cette nouvelle et le faire venir à Barcelone, « ut nomini ejus adscribe-retur victoria », *Chron. moiss.*, l. c. La *Vita Hludowici* nous dit, p. 603, que le siège continua encore six semaines après l'arrivée de Louis ; mais, comme le dit M. Simson : « Dies ist.... vielleicht nur zu seinem Ruhme erfunden. » *Jahrbb. d. fr. R. u. Karl d. G.*, II, p. 263, n. 2.

2. La *Vita Hludowici* semble nous offrir une version intermédiaire entre l'histoire et le poème d'Ermoldus. Comme nous l'avons dit dans la note précédente, elle fait continuer le siège par Louis encore six semaines après son arrivée. Si on admet l'existence d'une tradition, on pourrait croire que les faits y étaient présentés d'une manière semblable ; mais il serait trop hardi de voir dans le récit de l'Astronome un écho de cette tradition.

on se convainc immédiatement que les choses devaient être présentées ainsi <sup>1</sup>. En admettant même que la tradition fût conforme à l'histoire, ce qui nous semble bien peu vraisemblable, Ermoldus a pu très bien se permettre de modifier les faits et de les plier à ses intentions de poète disgracié qui implorait la pitié du roi.

Un autre trait, le plus frappant et non le moins intéressant, qui distingue le poème d'Ermoldus, c'est la place importante qu'occupe Guillaume de Toulouse, le personnage autour duquel se sont groupés tous les autres Guillaume qui ont donné

1. Dans le poème français sur la prise de Barcelone que nous supposons avoir existé, les faits devaient se passer sans doute de la même manière que chez le poète latin. Il n'était pas dans l'esprit de l'épopée primitive de laisser dans l'ombre le roi des Français. Si, dans le récit d'Andrea da Barberino, Louis n'est pas mentionné et ne prend aucune part au siège, il faut y voir une version altérée de la chanson originale. Une preuve indirecte à l'appui de l'hypothèse que Louis devait figurer dans l'ancien poème de la *Prise de Barcelone* semble nous être fournie par les chansons du cycle de Guillaume où Louis accompagne les Français dans leurs nombreuses guerres contre les Sarrasins. Les fréquentes expéditions de Louis en Espagne pour secourir la famille d'Aymeri de Narbonne, engagée dans des conquêtes au-delà des Pyrénées, sont sans doute un trait que les trouvères ont puisé dans le poème qui ne nous est pas parvenu. Ce trait devint à la fin un véritable lieu commun, et les poètes l'introduisirent même dans des chansons qui avaient pour thème une lutte contre les Sarrasins au midi de la France (*Aliscans*, *La mort Aymeri de Narbonne*). A côté de ce changement, le trait en question devait encore subir une autre modification. Dans la *Prise de Barcelone*, sous sa forme primitive, Louis, qui, de concert avec Guillaume, se décidait à marcher contre Barcelone, partait sans doute pour l'Espagne en même temps que l'armée des Français. Plus tard, lorsque

naissance au héros du cycle narbonnais. Lorsque Louis demande à ses hommes de quel côté le moment est venu de diriger ses armes, c'est Guillaume qui conseille au roi de marcher contre les Sarrasins, *gens*, dit-il

Quae mihi nota nimis, et sibi notus ego <sup>1</sup>,

et c'est à lui que Louis s'adresse en le remerciant pour cette heureuse idée :

Gratia nostra tibi, Caroli sit gratia patris;  
Dux bone, pro meritis semper habebis honos <sup>2</sup>.

Après l'arrivée à Barcelone, le premier qui plante sa tente devant les murs de la ville est le « princeps Vilhelm », v. 273 ; parmi les Sarrasins qui tombent sur le champ de bataille, le poète mentionne en premier lieu Habirudar qui est tué par Guillaume,

l'autorité royale avait perdu de son éclat et qu'une famille féodale signifiait, aux yeux du poète, plus que le roi lui-même, les conquêtes contre les Sarrasins furent représentées comme entreprises par la famille de Guillaume, et Louis n'apparut que pour secourir ses vassaux. Primitivement, Louis venait au secours des Narbonnais de sa propre initiative ; c'est ainsi que nous le voyons dans la *Mort Aymeri* (éd. Couraye du Parc, vv. 2169 et suiv.). Plus tard encore, ce n'est qu'à la suite des menaces de ses vassaux qu'il consent à rassembler ses troupes et à porter secours à Guillaume et aux autres. Dans *Aliscans*, *Foucon de Candie* et les *Enfances Vivien*, c'est Guillaume qui intimide le roi par les injures qu'il lui adresse ; dans le *Siège de Barbastre*, c'est Guibert qui joue le rôle de Guillaume.

1. V. 148.

2. VV. 159-160. Il y a lieu de croire que le même rôle était attribué à Guillaume dans l'ancien poème français. Cf. le récit des *Nerbonesi* ci-dessus.

v. 372; lorsqu'un Sarrasin prononce des paroles injurieuses à l'adresse des Français, c'est Guillaume qui lui réplique, v. 402; après que Zado est pris, c'est à Guillaume que Louis s'adresse pour forcer le Sarrasin à ouvrir les portes de la cité, v. 475, et c'est Guillaume qui frappe le malheureux captif lorsqu'il essaie de tromper les Français, v. 489.

On s'est demandé de quelle manière il fallait expliquer ce rôle attribué à Guillaume. Jusqu'à un certain point, il est justifié par l'histoire. La *Vita Hludowici*, qui, comme nous l'avons dit, est la seule source historique qui atteste la participation de Guillaume de Toulouse au siège de Barcelone, en lui donnant le titre de *primus signifer*, nous dit que Guillaume resta tout d'abord loin de Barcelone avec un corps d'armée, et qu'après avoir repoussé dans les Asturies les Sarrasins qui étaient venus au secours des assiégés, il vint à Barcelone pour se joindre au corps d'armée commandé par Rotstagnus et qui avait commencé le siège<sup>1</sup>. Il n'y a donc pas à douter que Guillaume n'ait pris une part des plus actives à la conquête de Barcelone. Mais entre ce que nous dit l'Astronome et ce que nous lisons chez Ermoldus, il y a une grande différence. Si l'histoire nous représente Guillaume comme un des personnages les plus importants de cet exploit, il ne fut pas le seul à se distinguer,

1. SS., II, p. 612. Toutes ces circonstances manquent chez Ermoldus.

car à côté de lui nous voyons figurer Adhémar et Rotstagnus, qui, sans doute, avaient aussi donné des preuves de courage et de talent. Guillaume, d'après l'histoire, n'est donc pas le héros principal de cet événement. Tout autrement nous sont présentées les choses dans le poème latin, où nous voyons notre personnage transformé en héros épique<sup>1</sup>. Ici, Guillaume nous est représenté tel que nous le connaissons par les chansons françaises<sup>2</sup>. Comment expliquer ce fait? Ermoldus avait exagéré le rôle de Louis parce que son intérêt lui demandait de le flatter. Envers Guillaume la flatterie aurait été un non-sens, puisqu'il était mort depuis déjà bien longtemps<sup>3</sup>. La raison doit donc en être cherchée ailleurs.

1. M. Gautier dit, en parlant du poème d'Ermoldus, que Guillaume y tient « légitimement la première place ». *Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 80. Au point de vue historique le mot « légitimement » n'est pas justifié.

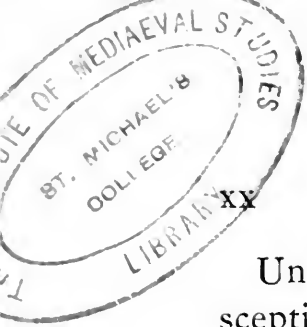
2. Les paroles que Guillaume prononce aux vv. 145-146 annoncent déjà le Guillaume épique.

Le passage le plus remarquable à ce point de vue est celui où Guillaume s'emporte contre Zado, qui faisait semblant de rendre la ville aux chrétiens :

Hoc vero agnoscens Villhelmus concitus illum  
 Percussit pugno, non simulanter agens ;  
 Dentibus infrendens versat sub pectore curas,  
 Miratur Maurum, sed magis ingenium :  
 « Credito, ni quoque regis amorque timorque vetaret,  
 Haec tibi, Zado, dies ultima sorte foret. »

Qu'on se rappelle les nombreux endroits des poèmes français où nous est décrite la colère de Guillaume.

3. Il est à remarquer qu'Ermoldus ne parle nulle part de Guillaume comme s'il était mort. Le fait est assez caractéristique. La



## INTRODUCTION

Un fait qu'on ne peut pas contester, quelque sceptique qu'on puisse être dans des études de ce genre, c'est que Guillaume avait vivement frappé l'imagination populaire. Depuis la bataille de l'Orbieu il apparaissait sous les traits d'un véritable héros. Ses exploits avaient fait de lui un des hommes les plus grands du temps. Après sa mort, le souvenir de ses actions était encore bien vivant dans les mémoires, et toutes les fois qu'on se rappelait les luttes auxquelles il avait participé, on voyait en lui le personnage principal, le protagoniste de l'action. Si l'histoire en avait donné le motif, la tradition était allée plus loin, en transformant, comme toujours, les données que la réalité lui avait fournies. Pendant le temps qui s'était écoulé depuis sa mort jusqu'au moment où Ermoldus composait son poème, le Guillaume historique s'était peu à peu transformé, et la manière dont on se le représentait alors annonçait déjà le Guillaume épique. Chez le poète aquitain nous assistons à cette métamorphose même, métamorphose moins lente peut-être qu'on ne le croit d'ordinaire. Si Ermoldus avait eu devant lui des documents historiques lorsqu'il décrivait la prise de Barcelone, il n'y aurait trouvé nulle part notre

mort de Bigo cependant et celle de Bera sont mentionnées aux vv. 483 du liv. II et 553-556 du liv. III. On peut expliquer ce fait si on admet que le poète a puisé à des traditions. C'est l'habitude des traditions populaires, comme celle de l'épopée, de ne pas faire allusion à la mort du héros lorsqu'on raconte ses exploits : on veut se le représenter toujours vivant.



Guillaume traité en héros principal. A côté de lui il aurait trouvé d'autres personnages, soit cet Adhémar et ce Rotstagnus de la *Vita Hludowici*, soit quelques autres guerriers sur lesquels les documents sont restés muets, et rien ne l'aurait empêché de choisir l'un ou l'autre pour satisfaire aux exigences de la poésie épique et pour mettre en scène un héros digne de figurer à côté de Louis. Mais, heureusement pour nous, Ermoldus Nigellus a prêté l'oreille aux traditions qui couraient de son temps, et son premier livre est un témoignage précieux pour l'étude de cette époque, époque trop enthousiaste et trop poétique pour laisser dans l'ombre la figure d'un homme comme Guillaume de Toulouse, dont la valeur extraordinaire avait rendu de si grands services à la France chrétienne <sup>1</sup>.

1. Ces lignes étaient écrites avant l'apparition de l'article de M. Jeanroy, *Études sur le cycle de Guillaume au court nez* (Romania, XXV, pp. 353 et ss.), où l'auteur, sans traiter la question d'une manière aussi développée que nous, exprime les mêmes idées sur la présence de Guillaume dans le poème d'Ermoldus. — D'après M. Ph. Aug. Bekker, qui ne croit pas que Guillaume ait pris une part très active au siège de Barcelone, Ermoldus aurait procédé d'une manière tout à fait arbitraire en donnant à Guillaume un rôle aussi important (*Die altfranzösische Wilhelmsage*, Halle, 1896, pp. 13-14). Il dit : « Von seiner wirklichen Thätigkeit bei der Belagerung finden wir keine Spur » ; et plus loin : « Ueberall hätte Ermoldus, wenn es ihm beliebt hätte, z. B. den Grafen Rotstagnus von Gerunda statt des Grafen Wilhelmus von Tolosa einsetzen können, ohne dass die Darstellung an innerer Wahrscheinlichkeit Einbusse erlitten hätte. Die zufällig getroffene Wahl lässt sich einigermassen erklären. Wilhelm hatte am Zuge einen bedeutenden Anteil genommen, und sein Ruhm war nicht vergessen ;... der Dichter konnte unbefangen mit ihm

Un autre point sur lequel Ermoldus s'éloigne des chroniques, c'est au sujet des personnages qui prirent part au siège de Barcelone. Ni Adhémar ni Rotstagnus, qui nous sont donnés par la *Vita Hludowici*, ne se retrouvent chez Ermoldus <sup>1</sup>. Il introduit en revanche d'autres personnages qui ne sont pas mentionnés par les documents historiques. C'est une nouvelle preuve à l'appui de l'hypothèse que notre poète ne consultait pas les documents lorsqu'il écrivait son premier livre.

Voici les noms de ces personnages, qui, dans la réalité, selon nous <sup>2</sup>, ne prirent point part à l'expédition d'Espagne :

Heripreth, Lihuthard, Bigoque sive Bero,  
Santio, Libulfus, Hilthibreth, atque Hisimbard <sup>3</sup>.

Il faut cependant faire une exception pour Bera, qui, d'après le témoignage de l'Astronome <sup>4</sup>, fut laissé par Louis à Barcelone après son retour en France : il est bien probable qu'il avait assisté au siège <sup>5</sup>.

schalten, etc. » J'avoue que j'ai peine à saisir la suite logique de ce raisonnement. Si Guillaume avait pris une part active « am Zuge », pourquoi se serait-il montré moins actif « bei der Belagerung » ? si « sein Ruhm war nicht vergessen », pourquoi parler d'une « zufällig getroffene Wahl » ?

1. Voy. plus haut.

2. Cf. Simson, *Jahrb. d. fr. R. u. K. d. G.*, II, p. 261, n. 4.

3. VV. 274-275. Liutthardus apparaît encore au v. 372 ; Bigo aux vv. 179, 543, 605 ; Bero au v. 321 ; Santio aux vv. 127-129 ; Hiltibreth au v. 362.

4. SS., II, p. 613.

5. Peut-être faut-il supposer que Bera se trouvait dans le corps d'armée avec lequel Louis était resté à Roussillon et que, par

Il est difficile d'expliquer le silence qu'Ermoldus garde sur Adhémar et sur Rotstagnus. Toutefois une conjecture peut se présenter à l'esprit <sup>1</sup>. Guillaume étant devenu dans la tradition le héros principal de cet événement, il avait éclipsé ceux qui étaient allés avec lui au-delà des Pyrénées, et l'éclat de son nom avait fini par plonger dans l'oubli le souvenir de ses anciens compagnons d'armes. En suivant la tradition, Ermoldus ne pouvait qu'accepter ce que celle-ci lui offrait <sup>2</sup>.

conséquent, il n'avait pu prendre une part active au siège. Les preuves nous manquent pour appuyer l'une ou l'autre de ces hypothèses. Ermoldus ne nous dit pas que Louis laissa Bera dans la nouvelle ville conquise, avec la dignité de comte. Il devait cependant le supposer, puisqu'il savait sans doute que Bera avait été comte de Barcelone jusqu'en 820, lorsqu'il fut accusé de trahison et exilé à Rouen. Cf. Simson, *Jahrbb. Ludw. d. Fr.*, t. I, pp. 154-156.

1. M. Bekker, *l. c.*, p. 13, se contente de constater le fait sans en donner une explication.

2. Il est très probable qu'Adhémar et Rotstagnus étaient morts à l'époque où Ermoldus écrivait. Autrement il n'aurait pas manqué de mentionner leurs noms, pour s'assurer leur bienveillance et pour les engager ainsi indirectement à intervenir auprès du roi en faveur de sa cause. Les documents ne nous disent pas si ces deux personnages vivaient encore en 826. Dans les expéditions contre Tortose en 809 et 810, nous voyons figurer un Adhémar, *Vita Hlud.*, cc. 14 et 15, *SS.*, II, pp. 613-614. C'est sans doute le même personnage que le nôtre. Dans un document du 2 avril 812, on voit mentionné encore un Adhémar, Th. Sickel, *Acta regum et imp. Karol.*, Vienne, 1867, II, K. 241. Est-ce le même? Simson semble en douter, *Jahrbb. K. d. G.*, II, p. 261, n. 4. Sur l'identification de notre Adhémar avec le moine auquel l'Astronome devait plusieurs informations relatives au règne de Louis en Aquitaine, *SS.*, II, p. 607, identification faite par Dorr, *De bellis Francorum cum Arabibus gestis*, progr. de Königsberg, pp. 51-52, et

La question est aussi délicate et non moins embarrassante lorsqu'il s'agit d'expliquer la présence des autres personnages. Ici, comme plus haut, nous sommes obligés de recourir à des hypothèses et de produire celles qui nous paraissent être les plus vraisemblables. Parmi les personnages cités, la *Vita Hludowici* nous dit que Heripreth, Liuthard et Isembard avaient suivi Louis à la prise de Tortose en 811<sup>1</sup>. Nous avons vu plus haut que ce fait d'armes n'a pas été chanté par Ermoldus, probablement parce qu'il n'avait pas laissé de traces dans la tradition. La présence de ces trois personnages chez Ermoldus d'un côté et chez l'Astronome de l'autre doit avoir sa raison d'être.

Une explication, que nous présentons d'ailleurs avec toutes les réserves, pourrait être la suivante. Dans la tradition sur la prise de Barcelone à laquelle le poète aquitain avait puisé, on avait introduit des personnages qui avaient pris part à la conquête de Tortose. Ce fait ne doit pas nous étonner, car toute tradition nous offre, en dernière analyse, plus d'un exemple de pareilles

avant lui par Giesebrecht, voyez W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, Berlin, 1877, 4<sup>e</sup> éd., t. I, p. 170, n. 2, et Simson, *Jahrbb. Ludw. d. Fr.*, II, p. 287, n. 2 et *Jahrbb. Karls*, II, pp. 211, n. 2 et 261, n. 4. Quant à Rotstagnus, tout renseignement nous manque.

1. « Hludowicus rex... habens secum Heribertum, Liutardum, Isembardum. » *SS.*, II, p. 615. Isembard prit part aussi aux expéditions infructueuses contre Tortose en 809 et 810, à côté d'Adhémar, Bera et Borel, pp. 613-614.

confusions <sup>1</sup>. La place que Bigo occupe dans le poème s'explique, à coup sûr, par le rôle important que celui-ci avait joué, jusqu'en 816, date de sa mort, à la cour de Louis, dont il était le beau-frère et un des meilleurs amis <sup>2</sup>. En rappelant au roi le nom de son parent, Ermoldus voulait s'assurer sa bienveillance et gagner sa faveur. Pour Sancio, appelé aussi Lupus, nous avons peine à reconnaître le personnage historique auquel fait allusion Ermoldus. Il est bien difficile de l'iden-

1. Si les documents étaient plus riches en indications pour cette époque, on pourrait admettre, comme précédemment, une hypothèse beaucoup plus vraisemblable. S'il nous était possible de prouver que Héribert, Liuthard et Isembard vivaient encore en 826 et jouissaient d'une certaine influence à la cour de Louis, leur présence dans le poème d'Ermoldus s'expliquerait par l'intention de celui-ci de s'assurer leur intervention auprès du roi. Malheureusement, les documents faisant défaut, rien ne nous permet de confirmer cette hypothèse. Heribert n'est plus mentionné après l'an 812, *Vita Hlud.*, c. xvii, SS., II, p. 615, et il est même douteux, comme le remarque Simson, *Jahrbb. Karls*, II, pp. 261-262, n. 4, qu'il s'agisse du même personnage. Il est aussi douteux que cet Heribert soit le frère de Bernard, comte de Barcelone, et fils de Guillaume de Toulouse, comme le croient Dom Bouquet, *Historiens*, VI, pp. 18, 94, Henkel, *l. c.* p. 12 et Foss, *Ludwig der Fromme vor seiner Thronbesteigung*, Diss. de Berlin, 1858, p. 20, n. 98. Cf. Simson, *l. c.* et *Jahrbb. Ludw.*, II, p. 305. Sur Liuthard nous ne savons rien autre chose sinon qu'il avait été nommé comte de Fezensac en 801, *V. Hludowici*, c. xiii, SS., II, p. 612. Le nom d'Isembard, peut-être un autre (cf. Simson, *Jahrbb. Karls*, II, p. 262 n.), est attesté dans un document sans date que Sickel place entre 814-825, *Acta*, II, L. 227. Cf. aussi I<sup>o</sup>, 332.

2. Simson, *Jahrbb. Ludw.*, I, pp. 11, n. 8; 23, 76. Cf. Bekker, *l. c.*, p. 13.

tifier avec le Lupus qui apparaît en 769 comme duc des Gascons, ou avec le Lupus Centullus attesté en 819 <sup>1</sup>. Leibulfus, qui vivait encore du temps de notre poète, eut l'honneur d'être mentionné peut-être parce qu'il avait une certaine influence sur le roi <sup>2</sup>. Quant à Hilthibreth, on ne trouve aucune trace d'un personnage de ce nom dans les documents de l'époque.

Telles sont les différences les plus remarquables qui distinguent le récit d'Ermoldus Nigellus <sup>3</sup>.

1. Simson, *Jahrbb. Karls*, II, p. 262 note.

2. D'après Simson, *ibid.*, le nom de Leibulfus n'apparaîtrait que dans le document de Charlemagne du 2 avril 812 (Sickel, *l. c.*, K. 241). Il nous est attesté cependant, avec le titre de *comes*, dans plusieurs autres documents : 23 avril 814 (Sickel, *l. c.*, L. 8) 20 mars 822 (L. 177); 3 janvier 825 (L. 212). Dans un document du 21 octobre 837 (L. 355), on nous dit qu'il était déjà mort : « Quondam Leibulfus comes. » (Dom Bouquet, *Historiens*, VI, p. 616.) Or, il n'est pas douteux qu'il s'agisse toujours du même Leibulfus.

3. On pourrait relever encore quelques autres faits, de moindre importance, mais qui ne font que venir à l'appui de la thèse qu'Ermoldus travaillait sans consulter les chroniques. La description du conseil où Louis décide d'attaquer Barcelone, selon la proposition de Guillaume, vv. 68-104, ne semble reposer sur rien d'historique. La relation de la chronique de Moissac, d'après laquelle « misit Karolus... Ludovicum... ad obsidendam... Barchinonam » *SS.*, I, p. 307, s'accorde mieux avec les faits historiques. Cf. Simson, *Jahrbb. Karls*, II, p. 260, n. 3, et Henkel, *l. c.*, p. 6. Si l'auteur de la *Vita Hludowici* se rencontre ici avec Ermoldus, il faut y voir un simple hasard : « Visum est regi et consiliariis eius ut ad Barchinonam oppugnandam ire deberent. » *SS.*, II, p. 612. L'un et l'autre, d'ailleurs, s'efforçaient d'exagérer le rôle de Louis. Les circonstances dans lesquelles Zado fut pris semblent aussi être imaginées par le poète, vv. 444-460. Le Sarrasin, voyant que le secours de Cordoue tardait à venir (voy. cependant ce que dit

Il résulte de cette enquête qu'Ermoldus Nigellus ne se piquait pas de consulter les documents lorsqu'il composait son poème. Le premier livre des *Carmina in honorem Hludowici* est donc moins une source historique sur la prise de Barcelone qu'un témoignage des plus précieux pour l'histoire littéraire de cette époque <sup>1</sup>. Le fonds essentiel du récit repose sur une tradition qui courait du temps du poète, dont l'imagination était assez bien douée pour être capable de compléter et d'amplifier les données d'un récit populaire. D'après cette tradition, on savait que Louis était allé en Espagne pour conquérir Barcelone, que Guillaume de Tou-

la *Vita Hludowici* ci-dessus), se hasarde à sortir de la ville, pour aller lui-même à Cordoue, mais le hennissement de son cheval le trahit, et les Français s'emparent de lui. C'est sans doute une invention de poète. Le récit ne s'accorde que vaguement avec la chronique de Moissac, qui nous dit aussi que Zado tomba entre les mains des Français pendant le siège, mais ne nous donne pas les circonstances qui se trouvent chez Ermoldus. Les Annales d'Einhard, en outre, placent ce fait après la prise de la ville. La *Vita Hludowici* raconte les choses d'une tout autre manière, cf. Simson, *Jahrbb. Karls*, II, p. 264, n. 2. Sur la durée du siège, Ermoldus s'éloigne de toutes les chroniques, cf. Simson, *l. c.*, pp. 263-264, n. 2. Si, à la fin de son livre, il nous dit que les portes de Barcelone s'ouvrirent devant les Français un samedi, v. 529, c'est un détail purement fantaisiste. Il y a lieu de croire que les noms des Sarrasins, vv. 353, 372-374, ont été aussi inventés par notre poète; les chroniques n'en font pas la moindre mention. Cf. Bekker, *l. c.*

1. M. L. Gautier dit fort bien que « les développements poétiques d'Ermoldus sont une sorte de transition classique et peu populaire, mais réelle et digne d'attention, entre l'histoire proprement dite et la poésie épique. Ce double intérêt ne nous paraît point contestable ». *Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 81.

louse avait pris une part des plus actives à cette expédition, et qu'après un long siège la ville, dont le gouverneur Zado était tombé entre les mains des Français, s'était rendue au fils de Charlemagne. Avec ces quelques traits, que le poète pouvait développer et exagérer à son plaisir, il était bien facile de composer un poème de plus de six cents vers. Par conséquent, lorsque notre poète nous dit expressément qu'il n'a fait que mettre en œuvre ce qu'il avait trouvé dans la tradition, il mérite toute notre confiance <sup>1</sup>. Nous sommes loin cependant de croire qu'à l'époque d'Ermoldus il y avait déjà un poème populaire en langue vulgaire sur la prise de Barcelone, poème où Guillaume aurait joué le rôle de héros principal <sup>2</sup>. Il nous est aussi difficile d'admettre l'existence à ce moment d'autres poèmes sur Guillaume <sup>3</sup>. En supposant

1. Nous ne saurions nous ranger à l'avis de Henkel, lorsqu'il dit : « Es ist wohl nichts als Schmeichelei, indem er sagen will, dass Ludwigs Thaten noch lebendig in aller Munde seien », *l. c.*, p. 5.

2. Les vers 193-194 du livre II, cités plus haut, où Ermoldus dit que les exploits de Louis formaient le sujet de chansons, ne doivent pas être pris à la lettre.

3. M. Bekker, *l. c.*, p. 14, révoque en doute l'existence de toute épopée française à cette époque. Nous faisons cette restriction simplement pour le cycle de Guillaume d'Orange. Les endroits du poème qu'indique M. Bekker et où l'on trouve quelques traits qui rappellent les chansons de geste semblent prouver qu'il y avait déjà une épopée française. Il est bien difficile d'expliquer cette ressemblance simplement « durch die Aehnlichkeit der Zeiten, Sitten, Gebräuche, durch die Verwandtschaft der Auffassung und des Darstellungsvermögens, » *l. c.*, p. 15.



même qu'*Aliscans* ait pour fondement historique la bataille de l'Orbieu, ce qui nous semble assez problématique <sup>1</sup>, nous avons de la peine à nous imaginer qu'au commencement du ix<sup>e</sup> siècle une chanson française existât déjà sur ce sujet. A l'époque d'Ermoldus Nigellus on peut admettre, sans trop forcer les faits, que, en ce qui concerne la vie et les exploits de Guillaume, l'histoire s'était transformée en tradition et que l'épopée ne devait pas tarder à suivre cette dernière. D'une tradition sur la prise de Barcelone, où Guillaume occupait la place d'honneur à côté de Louis, il n'y avait qu'un pas à faire pour arriver à un poème, dont la perte ne doit point étonner lorsqu'on songe que tant de chansons de geste ont eu le même sort <sup>2</sup>.

1. Récemment M. Rolin s'est efforcé, comme ses prédécesseurs, de rattacher ce poème à la défaite de 793 (*Aliscans*, Leipzig, 1894, pp. xxxii et suiv.); mais les conclusions auxquelles l'auteur arrive sont loin d'être décisives. Cf. Ph. Bekker, *Zeitschrift für rom. Phil.*, XIX, p. 114, et *Die altfranzösische Wilhelmsage*, pp. 47 et suiv.

2. D'après M. L. Gautier, la seule trace que la prise de Barcelone aurait laissée dans le cycle de Guillaume serait la présence de Guillaume dans les chansons qui racontent les nombreuses expéditions des Français en Espagne. Il dit à ce propos : « La prise de Barcelone en 801 (ou 803), qui fut due en grande partie à la prudence et au courage de Guillaume, n'a pas laissé de trace *directe* dans notre épopée. Mais il faut indirectement rapporter à ce mémorable événement tous les sièges et toutes les prises des villes espagnoles par Guillaume ou par les siens, qui abondent dans sa geste. De là, ce petit poème, la *Prise de Cordres*, qu'on a pu aussi intituler la *Conquête de l'Espagne*. De là, certaines parties du *Siège de Barbastre*, de ce poème qui a d'ailleurs, en son ensemble, une origine plus moderne et normande.

## II

Plus de deux cent cinquante ans après la prise de Barcelone, une nouvelle conquête, qu'un poète s'est amusé à attribuer aux héros du cycle de Guillaume, fut entreprise par les Français en Espagne. En 1064 ou 1065 (la date est bien incertaine), une armée, composée en grande partie de Normands, passa en Espagne, très probablement à la suite d'une invitation de Sancho Ramirez, et, après un siège de quarante jours, la riche cité de Barbastre, une des places les plus importantes de l'Aragon, tomba entre ses mains <sup>1</sup>. Cette expédition forme

De là, le début et surtout la fin des *Enfances Vivien*, où l'on raconte la prise de Luiserne. » *Ép. fr.*, 2<sup>e</sup> éd., t. IV, p. 85. M. Gautier aurait pu y ajouter aussi les poèmes de *Guibert d'Andrenas* et de *Foucon de Candie* (première partie). Dans ce que dit M. L. Gautier il y a une part de vérité, mais il faut remarquer que si, par exemple, dans les *Enfances Vivien* ou *Foucon de Candie*, on voit Guillaume figurer, c'est parce qu'il était devenu depuis déjà bien longtemps le héros du cycle et que, toutes les fois qu'il s'agissait d'une guerre contre les Sarrasins, il ne pouvait plus manquer.

1. La relation la plus développée se trouve chez l'historien cordouan du XI<sup>e</sup> siècle, Ibn-Haiyân. Une traduction du passage qui nous intéresse a été donnée par P. de Gayangos, *The History of the mohammedan dynasties in Spain*, Londres, 1840-1843, t. II, pp. 265 et suiv., d'après les mss. d'Al-Makkari, et par R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, 2<sup>e</sup> éd., Leyde, 1860, t. II, pp. 357 et ss., d'après les manuscrits de Gotha et de P. de Gayangos. Moins développés et très souvent en contradiction avec Ibn-Haiyân sont : la chronique normande d'Aimé du Mont-Cassin, publiée dernièrement par l'abbé O. Delarc,

le sujet de la chanson de geste du *Siège de Bar-*

*Ystoire de li Normant*, Rouen, 1892, pp. 11-13; *Historiae franc. fragm.*, *Chron. S. Maxentii et Gesta com. Barcimon.* (*Rec. des historiens des Gaules*, t. XI, pp. 162, 220, 290-291); *Hugonis Floriac. mod. reg. Franc. actus* (Pertz, *SS.*, IX, p. 389); *Chron. Rivipullense*, chez J. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de España*, Madrid, 1806, t. V, p. 245; *Necrol. ex brev. eccl. Rotensis* (*Esp. sagrada*, XLVI, p. 341). Nous ne croyons pas que le passage du *Chron. Turon.* (*Rec. des hist.*, XII, pp. 461-462) se rapporte à la prise de Barbastre. Dozy, qui ne connaissait pas toutes ces sources, disait, *l. c.*, t. II, pp. 355-356, que les chroniques latines ne font aucune mention de cet événement, ce qui est inexact. De même F. Hirsch, *Amatus v. Monte-Cassino u. seine Gesch. der Normannen* (*Forsch. 7. deutschen Gesch.*, Göttingen, VIII, p. 232), et d'autres à leur suite. — D'après Ibn-Haiyân, l'armée chrétienne n'aurait été composée que de Normands, qu'il appelle *Alordomani* (Dozy, *l. c.*, t. II, p. 356). Il ne nous dit pas quel était le nom de celui qui les conduisait, il l'appelle simplement « le commandant de la cavalerie de Rome » ou « le roi des Roum » (Dozy, *l. c.*, pp. 360, 369). La chronique d'Aimé mentionne, en dehors des « fortissime Normant », aussi une « grant chevalerie de François et de Borguegnons et d'autre gent ». Ils étaient commandés par l'aventurier Robert Crespin (chap. v). L'auteur du fragment de l'histoire des Français dit : « Dux Aquitaniae Guillelmus, et quidam alii optimates Galliarum, quisque de suo exciti loco, copiosum in Hispaniam conduxerunt exercitum », *l. c.* La chronique de Saint-Maixent s'exprime ainsi : « Gosfredus Dux (sc. Aquitaniae).... abiens in Hispaniam cum multis Normannis », *l. c.* Hugues de Fleury dit simplement : « Quidam proceres Francia », *l. c.* Les deux chroniques écrites en Espagne ne nous disent pas, avec leur sécheresse habituelle, qu'à la prise de Barbastre participèrent aussi des Français. Il résulte de toutes ces sources que l'armée entrée en Espagne ne se composait pas seulement de Normands, comme le croyait Dozy, mais aussi de guerriers venus d'autres pays de la France. Les premiers cependant étaient sans doute en plus grand nombre. Les Normands étaient conduits par R. Crespin et les Aquitains par Guillaume VIII (appelé aussi Geoffroi et

*bastre*, chanson qui nous a été conservée dans cinq

Gui, *Historiens*, XI, 118, 286 ; XII, 402), duc d'Aquitaine et comte de Poitiers. Faut-il supposer qu'ils allèrent en Espagne de leur propre initiative ou à la suite d'une invitation de Sancho Ramirez, alors roi d'Aragon ? La dernière hypothèse nous semble la plus vraisemblable, quoique aucune des sources citées ne dise rien là-dessus. Les raisons qui nous font admettre que les choses ont dû se passer ainsi sont les suivantes. On lit dans les *Gesta com. Barcinon.* : « Ermengaudus qui dictus fuit de Barbastre, eo quia in obsidione Barbastrensis castrum... plurimum laboravit », *l. c.* Dans un acte de donation de Sancha, la femme d'Ermengaud III, comte d'Urgel, acte daté du 12 avril 1065, on lit : « Ermengaudus comes Urgellensis transacto tempore quadragesimae fuit in Spania interfectus a Sarracenis. Postea inde a suis fuit levatus, et ad civitatem Barbastri, quam ipse tenebat, portatus. » (Villanueva, *Viage*, IX, pp. 127, 269.) Il résulte donc de ces deux textes qu'Ermengaud III avait pris une part très active au siège de Barbastre et qu'après la conquête cette ville entra en sa possession. On sait, d'autre part, qu'Ermengaud et Raymond Bérenger avaient conclu en 1058 une alliance défensive contre les Sarrasins, alliance qu'ils renouvelèrent en 1064. Cf. P. Marca, *Marca hisp.*, 1111, 1125. De tous ces faits on peut arriver à la supposition que Sancho Ramirez, ayant décidé de prendre Barbastre, après qu'il se fût assuré le concours d'Ermengaud et de Raymond Bérenger, fit un appel aux guerriers de France, qui ne tardèrent pas à passer les Pyrénées et à offrir leur service. A la même époque, en 1066, nous voyons Alphonse VI de Castille appeler des Français contre quelques bandes de Sarrasins venus d'Afrique et qui dévastaient son royaume (*Hugonis Floriac. mod. franc. reg. actus*, SS., IX, p. 390). Il ne faut donc pas considérer la prise de Barbastre comme une conquête purement française. — Dans la *Historia de los condes de Urgel*, écrite dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle par Diego Monfar y Sors et publiée dans le t. IX de la *Coleccion de documentos ineditos de l'archivio... de Aragon*, Barcelone, 1853, on lit que le comte d'Urgel aurait décidé de marcher contre Barbastre à la suite d'un conseil de Sancho Ramirez (p. 378). L'auteur donne, en outre, les noms de plusieurs guerriers qui prirent part à cette conquête, qui, d'après lui, aurait eu lieu en 1065

manuscrits et où le rôle principal est attribué à

(p. 329). Nous ne savons pas où l'auteur a pris ces indications. Çurita, qui place aussi cet événement en 1065, attribue la prise de Barbastre au roi d'Aragon, *Annales de la corona de Aragon*, Saragosse, 1669, t. I, p. 24; *Indices rerum ab Aragoniae regibus gestarum*, Saragosse, 1578, p. 30. — En ce qui concerne la date, Ibn-Haiyân place la prise de Barbastre en 1064, au mois d'août (Dozy, *l. c.*, II, p. 358). La chronique d'Aimé du Mont-Cassin ne donne aucune date précise. Hugues de Fleury admet l'an 1065, et la chronique de Saint-Maixent l'an 1062. Les deux chroniques latines écrites en Espagne donnent l'an 1065. Le fragment de l'histoire des Français dit, après avoir raconté des événements qui se passèrent entre 1060-1070, que la prise de Barbastre eut lieu « his temporibus ». Il nous est donc impossible d'établir avec une certitude absolue la date de la prise de cette ville. Il faut reconnaître qu'Ibn-Haiyân mérite beaucoup de confiance, puisqu'il était contemporain de cet événement, et, d'après son récit, on peut voir qu'il était très bien informé. Mais ce n'est pas une raison pour admettre sans quelques réserves la date donnée par lui, comme l'a fait Dozy, *l. c.*, II, pp. 356, 359, et, après lui, L. Gautier, *Ép. fr.*, IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 91, Cr. Nyrop, *Storia dell' epopea fr.* (trad. Gorra), p. 158, et Langlois, *Le Couronnement Louis*, p. LXVIII. Schäfer admet la date 1065, *Gesch. v. Spanien*, II, pp. 336, 339; de même M. l'abbé Delarc, *l. c.* *Introd.*, p. 13, n. 2. Nous inclinons aussi à préférer cette date. Dans le traité d'alliance d'Ermengaud et de Raymond, daté du mois d'août 1064, on ne dit nulle part qu'Ermengaud eût déjà participé à une guerre contre les Sarrasins. D'après ce texte on voit plutôt qu'il prévoyait une semblable guerre. D'autre part, dans l'acte de donation de Sancha, on voit que Barbastre était déjà entre les mains d'Ermengaud après le carême de 1065. Faut-il supposer que le siège avait été commencé vers la fin de l'année 1064 et que la ville se rendit vers le commencement de l'année suivante? C'est assez possible. Villanueva apporte encore une preuve à l'appui de la date 1065, acceptée aussi par lui, *Viage*, t. VI, p. 209. Dans le testament d'un certain Pierre Bernard, daté du 7 octobre 1064, on lit : « Ego Petrus Bernardi volo pergere cum domno Guillelmo pontifice, cum ceteris fidelium turmis, in Ispania pro amore Dei : et ideo facio hunc

Bovon de Commarchis et à ses deux fils, Girard et Guielin <sup>1</sup>. Elle nous représente un remaniement du XIII<sup>e</sup> siècle d'une chanson plus ancienne <sup>2</sup>.

Le *Siège de Barbastre*, de même que la *Prise de Cordres et de Seville*, dont nous nous occuperons plus loin, est une des chansons les plus instructives du cycle. Elle repose sur les événements historiques que nous avons mentionnés plus haut. La *Prise de Cordres* ne contient rien d'historique.

testamentum », *l. c.*, p. 199. Villanueva croit qu'il s'agit ici de l'expédition contre Barbastre. C'est assez douteux.

1. Voy. L. Gautier, *Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 25. Une classification des manuscrits a été donnée par M. A. Gundlach, *Das Handschriften Verhältniss des Siège de Barbastre*, Diss. Marbourg, 1882. Cette classification est à refaire. Nous ne pouvons admettre que le ms. Bibl. Nat. 1448 soit une « Mischhandschrift » des deux familles  $\gamma$  (Mss. Londres, Br. Mus. Roy., 20, D XI ; B. Nat. 24369) et  $\zeta$  (Mss. Londres, Br. Mus. Harl. 1321, Roy. 20, B XIX). — Une analyse du poème a été donnée par P. Paris dans son article sur Adenet le Roi, *Hist. litt.*, XX, pp. 706-707. On sait que ce dernier nous a laissé de cette chanson un remaniement resté inachevé, et que M. Scheler a publié, d'après le seul manuscrit qui nous soit parvenu (Ars. 175), *Beuves de Commarchis*, Bruxelles, 1874.

2. M. G. Paris fait remonter cette chanson, écrite sans doute en assonances, au XI<sup>e</sup> siècle, *La littérature française au moyen âge*, 2<sup>e</sup> éd., p. 71. Sous sa forme primitive nous croyons plutôt qu'elle fut composée dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle, quelque temps après la prise de Barbastre, et que depuis lors elle a dû subir plus d'un remaniement. Quant au remaniement d'Adenet le Roi, M. Paris croit qu'il repose sur un texte en assonances ; nous sommes plutôt porté à admettre que le ms. qu'Adenet avait devant lui était déjà rimé, mais que plusieurs assonances y subsistaient encore. C'est ce qui nous semble résulter d'un vers, où il dit de la chanson qu'il avait pour modèle :

Pour ce qu'est mal rimee, la rime amenderai.

Éd. Scheler, v. 21.

L'une et l'autre cependant se ressemblent par la manière dont les faits nous sont racontés. L'action est une pure fiction. Cela nous permet de voir comment les poètes travaillaient à leurs compositions épiques et de suivre de près leurs procédés.

Nous pouvons nous représenter de la manière suivante l'origine et la composition de notre poème.

Lorsque les guerriers qui étaient partis en Espagne revinrent en France, après la prise de Barbastre, un poète, auquel on avait raconté la nouvelle conquête, se mit à composer une chanson sur ce thème, où il ne s'agissait sans doute ni de Bovon de Commarchis ni de ses deux fils, Girard et Guielin <sup>1</sup>. Cette chanson eut peut-être une certaine popularité dans le milieu où elle fut com-

1. Dans *Aymeri de Narbonne*, la conquête de Barbastre est attribuée à Charlemagne :

Prise ot Barbastre et Nobles ot sessie  
Et ot conquise la cité de Lerie.

Éd. Demaison, vv. 105-106.

On peut en rapprocher aussi un passage de la chronique de Turpin (chap. III, éd. Ciampi, p. 7). Nous n'attribuons pas beaucoup d'importance à ces vers, qui nous semblent un pur remplissage. Nous avons peine à croire que la première rédaction du *Siège de Barbastre* plaçât les faits sous le règne de Charlemagne. Il nous est également difficile de penser que Bertrand de Bar-sur-Aube ait connu une telle rédaction de notre poème. Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs dans le cycle une allusion à ce fait, et il nous semble que M. Demaison est allé trop loin lorsqu'il croit que ces vers « indiquent toute une série d'événements qui constituaient sans doute la matière d'anciens récits épiques ». *L. c. Introd.*, p. cclii. Il faut, en outre, remarquer que le nom de *Lerie* peut avoir été amené par la rime.

posée, et lorsque plus tard, au XII<sup>e</sup> siècle, les tendances cycliques commencèrent à s'accroître de plus en plus, un poète remanieur la rattacha à la geste de Guillaume, en mettant la conquête de la ville espagnole au compte de Bovon et des autres Narbonnais<sup>1</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle enfin, lorsque les assonances cédèrent la place aux rimes, d'autres changements furent introduits dans l'ancien poème, auquel on ajouta quelques menues scènes romanesques et quelques descriptions de combats entre les Français et les Sarrasins<sup>2</sup>. Arrivée à cet état, et

1. Le fragment de *La Haie et le Pèlerinage de Charlemagne* ne font aucune mention de Bovon de Commarchis. Il faut admettre que ce personnage ne fut introduit dans le cycle qu'au XII<sup>e</sup> siècle. Voy. notre article, *Aymeri de Narbonne dans la chanson du Pèlerinage de Charlemagne* (*Romania*, t. XXV, p. 495).

2. Nous sommes loin de voir dans notre poème un produit de la poésie populaire, comme on l'a fait, avec plus ou moins de raison, pour d'autres chansons du cycle de Guillaume. On pourrait apporter cependant à l'appui d'une telle hypothèse un fait qu'on a souvent invoqué pour rendre plus vraisemblables des conclusions assez séduisantes, à première vue, mais peu fondées dans la plupart des cas. Nous avons vu plus haut que le fragment de l'histoire des Français et la chronique de Saint-Maixent attribuent à Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, un rôle assez important dans la prise de Barbastre. Rien de plus simple alors que d'admettre une chanson du XI<sup>e</sup> siècle, qui aurait fait de ce Guillaume le héros de cet exploit, et qui aurait été rattachée plus tard à notre cycle par un trouvère qui augmenta de cette manière le nombre des Guillaume dont la fusion avait donné naissance au Guillaume épique. Cette hypothèse nous semble peu probable, quoiqu'elle ne s'écarte pas de la méthode qu'on a suivie d'ordinaire pour expliquer la formation de notre cycle, méthode justifiée jusqu'à un certain point, mais dont on a trop souvent abusé (voy. Gautier, *Ép. fr.*, 2<sup>e</sup> éd., t. IV, pp. 91 et



telle que nous la connaissons, la chanson du *Siège de Barbastre* est devenue une fiction pâle et froide, où la réalité historique n'est plus guère reconnaissable. Le seul trait qui ait subsisté est le nom de la ville conquise. Tout le reste repose sur un enchaînement de faits imaginés par le poète, qui, sans se donner beaucoup de peine, n'avait qu'à mettre en œuvre les nombreux lieux communs que ses prédécesseurs lui avaient légués. On y trouve les mêmes incidents et les mêmes formules que dans les autres chansons du cycle. Au milieu du récit des combats livrés devant la ville par les Narbonnais au secours desquels étaient venus Aymeri, ses fils et le roi Louis, le poète s'arrête assez souvent pour nous divertir par quelques descriptions, qui ne manquent pas, en général, de charme, ou par quelques autres détails qui coupent le récit et ralentissent la marche de l'action <sup>1</sup>. La géographie

suiv.). Si les choses s'étaient passées ainsi, il faudrait que le héros principal de notre chanson fût Guillaume et non Bovon de Commarichis. Nous sommes en outre peu disposé à admettre une origine méridionale pour ce poème. Cette origine nous semblerait aussi contestable que l'origine normande soutenue par Dozy dans sa fameuse théorie qu'on a vivement réfutée (voy. les discussions là-dessus dans Cr. Nyrop, *l. c.*, pp. 157-159) et que M. Cloëtta, à notre étonnement, a essayé de renouveler sous un autre aspect dans son article, *Die der Synagon-Episode des Mon. Guil. II zu Grunde liegenden hist. Ereignisse* (*Abhh. Herrn Prof. Dr. A. Tobler dargebracht*, Halle, 1895, pp. 264 et suiv.). Cf. G. Paris, *Romania*, t. XXIV, p. 457.

1. Ainsi la description de la « mahomerie », ms. B. N. fr. 1448, fol. 116 r° 2° col.; de la « nef » qui conduit Malatrie de Cordres à Barbastre, fol. 120 r° 2° col.; de son « tref », fol. 121 r°

est aussi fantastique que l'histoire. D'après le poète, Barbastre serait traversée par la rivière de Sore <sup>1</sup> et non par le Vero, comme dans la réalité. Si le poète nous donne la description de la ville, les détails y sont purement imaginaires. Clarion la décrit ainsi à Louis :

« Veez lai, » dist Clarions, « outre cel bos ramé :  
 « Il n'a si bone tor en la crestiënté :  
 « A cheviles de fer sont li quarrel fermé,  
 « .X. estaches de halt et tot a plom soldé.  
 « N'en avri[i]ez .j. sol dec'a .j. mois pasé,  
 « Par nul engin que sachent tuit cil de vo rené.  
 « Si cort d'une part Sore dont parfont sont li gué,  
 « D'autre part cort la mer au mur et au fossé <sup>2</sup>. »

Dans plusieurs autres endroits le poète donne des renseignements sur la situation géographique

2° col. ; de ses beautés, de ses riches habits et du harnachement de son mulet, fol. 121 v° 1<sup>re</sup> col. ; du cheval de Gerart, fol. 122 r° 1<sup>re</sup> col. ; du « tref » d'Ayméri de Narbonne, fol. 136 v° 2° col. ; du lit de Clarune, la fille de Broadas, fol. 141 r° 2° col. ; du « tref » de Louis, fol. 144 v° 1<sup>re</sup> col. ; — les aventures de Girart et de ses quatre compagnons, fol. 122 r° 2° col., 126 v° 1<sup>re</sup> col. ; le rendez-vous de Guibert, Guielin et Girart avec Blanchandine, Aufanie et Almarinde, fol. 150 r° 1<sup>re</sup> col. ; les songes de Clarune, fol. 141 r° 2° col., de Girart, fol. 142 v° 2° col. et d'Almarinde, fol. 149 r° 2° col.

1. Fol. 121 v° 1<sup>re</sup> col., 125 v° 1<sup>re</sup> col., 126 r° 2° col., 128 r° 1<sup>re</sup> col., v° 2° col., 129 r° 1<sup>re</sup> col., 144 v° 1<sup>re</sup> col., 147 v° 2° col., 148 r° 2° col., v° 1<sup>re</sup> col., 150 r° 1<sup>re</sup> col., 151 v° 2° col., 155 r° 2° col., 162 v° 1<sup>re</sup> col., Au fol. 152 r° 2° col., elle s'appelle *Sorence*. Au fol. 157 v° 2° col., le poète nous dit qu'il y aurait encore la rivière « d'Arente ».

2. Ms. B. Nat. fr. 1448, fol. 141 v°, 142 r°.

de Barbastre, qui ne sont pas moins fantastiques que les précédents <sup>1</sup>.

On ne demande pas à l'épopée d'être aussi exacte et précise que l'histoire, mais on s'attendrait peut-être à ce qu'elle reproduisît avec plus de fidélité les faits historiques auxquels elle se rapporte. Au lieu du souvenir de ces faits, l'épopée française ne nous en a gardé, très souvent, que l'ombre. La main d'un seul ou de plusieurs hommes a effacé tout ce qu'un poète primitif ou l'imagination populaire n'avait changé qu'à moitié.

Les mss. 1448 et 24369, les seuls que nous ayons pu consulter, présentent une particularité qui se rattache intimement au poème que nous publions et qui mérite de nous arrêter un instant. Après la prise de Barbastre le poète nous raconte que les Français sont allés prendre Cordres et Lérède. Les deux villes sont conquises sans beaucoup de peine, et Louis retourne avec les héros narbonnais à Barbastre, où l'on baptise l'amustant, Fabur, Libanor et les trois « pucelles » Blanchandine, Aufanie et Almarinde. Barbastre est donnée à Clarion, et Libanor reçoit Morinde et Lérède. Louis retourne alors à Cordres où il fait couronner Girard. Après cette cérémonie, le roi se dirige

1. Près de la ville se trouveraient, d'après lui, « lou breul » et « lou pui » de Pinel, fol. 127 r° 1<sup>re</sup> col., v° 1<sup>re</sup> col., 148 r° 1<sup>re</sup> col., et v° ; la forêt de « Nimaie », fol. 162 v° 1<sup>re</sup> col., et le bois de « Sinaie », fol. 153 v° 2<sup>e</sup> col., 154 r° 1<sup>re</sup> col.

vers les Pyrénées pour rentrer en France et, chemin faisant, il s'arrête devant Saragosse et Pampelune, qui, ne pouvant résister à la nombreuse armée des Français, tombent entre leurs mains <sup>1</sup>. L'amiral qui s'était enfui de Barbastre vient à Sebille, où il annonce au roi Judas que les Français ont pris Barbastre, Cordres et plusieurs autres villes. Judas rassemble ses troupes et part avec l'amiral contre Girard. Ils arrivent à « demeie jornee » de Cordres, où ils s'arrêtent quelque temps. L'amiral demande à Judas une troupe de Sarrasins avec lesquels il vient à Cordres, où il rencontre Girard qui était sorti de la ville avec cent chevaliers pour aller à Narbonne. Le combat s'engage entre les Français et les infidèles. L'amiral est tué par Girard, et un Sarrasin, le seul qui s'échappe, vient annoncer à Judas la triste nouvelle. Le roi païen vient avec son armée à Cordres, qui tombe aux mains des Sarrasins. De Cordres, ils se dirigent vers Barbastre, dont ils se rendent maîtres.

Le récit s'arrête là et la continuation manque dans le manuscrit <sup>2</sup>. Comme nous le verrons plus

1. Le ms. 24369 s'arrête ici (voy. l'*Appendice I*, v. 357). Il ajoute encore quelques vers pour raconter le retour des Narbonnais en France et rattacher le *Siège de Barbastre* au poème suivant de *Guibert d'Andrenas*.

2. Nous publions dans l'*Appendice I* le passage du ms. 1448 qui contient ce récit. Comme nous l'avons remarqué plus haut, et comme l'avaient remarqué avant nous MM. P. Paris, *Hist. litt.*, XXII, p. 548, et Gundlach, *l. c.*, p. 3, le ms. 24369 ne donne pas le récit de la reprise de Cordres et de Barbastre (vv. 357-793 de l'*App. I*). D'après la classification des manuscrits de M. Gund-

loin, le poète devait raconter dans la suite la reprise de Barbastre par Girard et les fils d'Aymeri, venus à son secours.

Ces additions peuvent, croyons-nous, être expliquées de la manière suivante.

Un remanieur du *Siège de Barbastre*, poème qui, à l'origine, ne racontait sans doute que la prise de cette ville, ajouta dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle quelques vers à la fin, où il racontait la prise de Cordres, Lérède, Morinde <sup>1</sup>, Saragosse et Pampelune, et il jugea bon de mettre la conquête de ces villes à l'actif des Narbonnais <sup>2</sup>. Sous cette forme le poème devait finir avec le retour de Louis en France (v. 357 de l'*Appendice I*). D'autre part, un

lach et d'après les extraits donnés par M. Ward, *Catalogue of Romances in the Brit. Mus.*, 1883, t. I, pp. 650, 658, 662, les trois manuscrits de Londres, que nous n'avons pu avoir sous les yeux, ressemblent beaucoup au ms. 24369, et il faut supposer que le passage en question ne s'y retrouve pas. Le remaniement en prose des mss. B. N. fr. 796 et 1497 ne nous raconte que la prise de Barbastre. De même la chronique contenue dans le ms. B. N. fr. 5003 fol. 126 v<sup>o</sup>, chronique qui a fait de nombreux emprunts aux chansons de geste par l'intermédiaire de la rédaction en prose. Bertrand de Bar-sur-Aube ne semble pas avoir connu une version de notre poème où la prise de Cordres et des autres villes fût mentionnée. Il ne fait, en outre, aucune allusion à la reprise de Barbastre par les Sarrasins, (*Aymeri de Narbonne*, vv. 4587-4588).

1. En ce qui concerne Morinde, il nous a été impossible d'identifier ce nom avec quelque ville de l'Espagne.

2. Il n'y a rien d'historique dans tout le récit de ces conquêtes. Le poète ne savait pas sans doute que Saragosse et Lérède avaient été prises en 1118, 1149. La prise de Cordres (1236) et de Pampelune (1284) remonte à une époque où le poète avait déjà donné le récit épique de la conquête de ces villes. Voy. ci-dessous.

poète qui vivait vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle s'amusa à composer le poème que nous publions, en le faisant entrer dans le cycle de Guillaume d'Orange. Le rédacteur du manuscrit cyclique 1448 se trouva fort embarrassé pour concilier ce dernier poème avec ce que le remanieur précédent avait ajouté. On imagina alors de raconter que les Sarrasins avaient repris Cordres et Barbastre. Dans la suite du poème, qui manque, on racontait, comme nous l'avons remarqué plus haut, la reprise par les Français de la ville de Barbastre, en laissant au poème que nous publions le soin de nous raconter la reprise de Cordres <sup>1</sup>.

1. Ces additions, faites par les deux remanieurs, ressemblent singulièrement, en ce qui concerne Barbastre, aux faits historiques. Prise par les chrétiens en 1064 ou 1065, l'historien arabe Ibn-Haiyân, *l. c.*, raconte qu'elle tomba de nouveau entre les mains des Sarrasins l'année suivante, lorsque Al-Muktadir reçut du secours de son allié Al-Mutadhed et vint assiéger la garnison qu'on y avait laissée et qui était trop peu nombreuse pour qu'elle pût se défendre contre l'armée musulmane. La reprise de Barbastre par les Sarrasins nous est racontée aussi par Aimé du Mont-Cassin (chapitre VII), mais l'historien italien ne donne pas la date de cet événement. Il faut supposer que la plupart des Français qui avaient participé au siège de l'année précédente étaient déjà rentrés en France. Ibn-Haiyân nous dit que « le roi des Roum » y avait laissé, après la conquête, quinze cents cavaliers et deux mille piétons (Dozy, *l. c.*, II, p. 364). Nous ne croyons pas que cette garnison fût composée exclusivement de Français. Nous avons établi plus haut que Barbastre avait été prise par des troupes espagnoles renforcées par des Français. La garnison devait se composer aussi d'Espagnols et de Français, ceux-ci en très petit nombre. Dozy admettait aussi la participation des Espagnols, mais le raisonnement d'où il tirait cette conclusion reposait sur

Un autre exemple d'un tel procédé, qui s'imposait toutes les fois que les remanieurs voulaient concilier les données souvent contradictoires ou incohérentes des chansons, nous est fourni par le

une méprise. L'historien arabe dirait, d'après lui, que, lorsque les Sarrasins reprirent la ville, ils massacrèrent près de mille cavaliers et « cinq mille » piétons. Or, plus haut, il déclarait que cette garnison se composait seulement de deux mille piétons. « D'où l'on peut conclure », dit Dozy, « que la garnison normande de Barbastre avait été renforcée par des Espagnols. » *L. c.*, II, p. 368. Ibn-Haiyân nous dit, en réalité, que les Sarrasins tuèrent « cinq cents » piétons et non « cinq mille », comme traduisait Dozy. C'est du moins le chiffre que donne la traduction de P. de Gayangos, *l. c.*, II, p. 270. — La ville de Barbastre resta aux mains des Sarrasins jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, où elle fut reconquise par Pierre d'Aragon. C'est par erreur que dans *Hermannii Laudun. mon. mirac.* la reprise de cette ville est attribuée à Alphonse I<sup>er</sup>, fils de Sancho Ramirez (*Rec. des hist.*, XII, p. 267). On place généralement cet événement en 1100 (Schäfer, *Gesch. von Spanien*, t. II, p. 342). Cette date est fautive. Dans un document des Archives de Roda publié par Villanueva, *Viage*, t. XV, pp. 362-363, et daté de 1099, document où Pierre d'Aragon délimite les confins de l'évêché de Barbastre, on lit : « Praefatus episcopus (sc. Poncius) perrexit Romam et impetravit a Domno papa Urbano ut Barbastrum esset sedes episcopatus sui. » Le pape Urbain II doit avoir ratifié cette demande, puisque dans un document de 1100 l'évêque Ponce prend le titre d'évêque de Barbastre (« in sede Barbastro »), *ibid.*, p. 197. Il résulte donc que cette ville était rentrée au pouvoir des chrétiens déjà en 1099, quand Pierre d'Aragon s'occupait de fixer les limites de l'évêché de Barbastre, où l'on voulait transporter le siège qui jusqu'alors se trouvait à Roda. Ce n'est qu'en 1101 que ce changement fut réalisé, et en même temps que le siège épiscopal fut transporté à Barbastre on y consacra l'église de Sainte-Marie. C'est ce qui résulte du document, daté du deuxième dimanche après Pâques de 1101, où le roi Pierre dit : « Anno igitur ab Incarnatione Domini .MCI. quia Deus tradidit in manus nostras Barbastrum, secundum...

manuscrit de Boulogne-sur-Mer (n° 192). Dans ce manuscrit, le poème de *Foucon de Candie* se trouve après celui d'*Aliscans*. Or, comme on le sait, le premier, comme le dernier, n'est qu'une continuation d'un poème antérieur, et commence par nous raconter le retour de Guillaume à Orange, après le désastre d'Aliscans. Ce n'est que dans la seconde partie, où nous est racontée la revanche des Français, que les deux récits s'éloignent l'un de l'autre. Lorsque les deux poèmes durent prendre place dans un même manuscrit, un remanieur, soucieux de l'exactitude et voulant introduire un certain ordre et une suite logique dans le récit des deux chansons, imagina de faire disparaître ce désaccord de la manière suivante : il résuma au début de *Foucon de Candie* ce qui s'était passé dans *Aliscans* et continua en imaginant que Desramé, vaincu en Aliscans, était arrivé, après de nombreuses aventures qui durèrent près de trente-deux ans, dans la terre de Thibaud, auquel il raconta la grande défaite qu'il avait essuyée. Thibaud ramassa alors une puissante armée, et partit avec Desramé

decretum et privilegium pontificum Romanorum, Domni videlicet papae Urbani II, nec non Domini Paschalis papae II, sedem episcopalem apud ipsum Barbastrum constituimus et regalibus apicibus nostris confirmamus. » Villanueva, *l. c.*, p. 364. Nous croyons donc que Barbastre fut reprise en 1098 ou 1099. Villanueva, quoiqu'il donne ces documents, place le fait en 1101, *l. c.*, p. 141. La même date nous est donnée par Çurita, *Annales*, I, p. 33. — Si l'épopée se rencontre ici avec l'histoire, c'est un pur hasard. Les poètes ne se piquaient pas de lire les chroniques lorsqu'ils composaient ou remaniaient.



pour exercer sa vengeance dans la terre de Guillaume :

Li rois Tiebaut ne s'i est aresté :  
 Par son regne a tos ses homes mandez,  
 Tant [que il furent] .cc<sup>m</sup>. home armé.  
 En mer se misent, barges i ot asez ;  
 Nagent et siglent, li vens les a mené,  
 En Alis[c]ans est li rois arrivé <sup>1</sup>.

Un messenger vient annoncer à Guillaume que les Sarrasins sont entrés en France. Guillaume part avec dix mille « fervestis » et, accompagné de Guichard, Gui et Girard, se dirige vers Aliscans. Ils y arrivent, et les Sarrasins, qui étaient vingt fois plus nombreux, les attaquent de tous côtés et leur tuent tous les hommes. Le frère de Vivien et les deux neveux de Guillaume sont faits prisonniers et mis dans un navire pour être menés en Espagne. Guillaume s'enfuit vers Orange « dolans et abosmés », et

En Aliscans laist tant de sez privez  
 Que li damages n'ert jamais restorez  
 De la perte c'a faite <sup>2</sup>.

Tous ces faits sont racontés avec une rapidité peu habituelle aux anciens poètes épiques, ce qui nous prouve une fois de plus qu'ici, comme dans le

1. Fol. 207 r° 1<sup>re</sup> col.

2. Fol. 207 v° 1<sup>re</sup> col.

*Siège de Barbastre*, ces additions ne sont qu'un simple raccord.

### III

L'an 1133 vit de nouvelles troupes de Français passer en Espagne et lutter à côté des Espagnols contre les Sarrasins. Mais cette fois, au lieu d'un succès, une défaite, aussi terrible que celle de Roncevaux ou celle de l'Orbieu, leur était réservée.

C'était le moment où les croisades avaient enflammé l'esprit des chrétiens et excité plus que jamais la haine contre les Sarrasins. Beaucoup de guerriers français se disaient que, au lieu d'aller en Asie, ils n'avaient qu'à passer les Pyrénées pour trouver des ennemis à combattre. En 1133, Alphonse VI, surnommé le Batailleur, après avoir pris Mequinenza, vint avec son armée, composée d'Espagnols et de nombreux guerriers français, assiéger Fraga. La ville opposa une résistance opiniâtre pendant plusieurs mois. Le 16 août 1134, le combat décisif se livra dans la plaine qui s'étend entre l'Èbre et la rivière de Sègre, et la victoire se décida pour les Sarrasins. Les chrétiens y perdirent la plupart de leurs hommes, parmi lesquels Aymeri II de Narbonne <sup>1</sup>.

1. Les deux sources les plus importantes qui racontent ce fait sont Orderic Vital, *Hist eccl.* (éd. Le Prevost, *Soc. de l'Hist. de*

On a souvent discuté la question de savoir si cet événement a laissé des traces dans le cycle de Guillaume. Nous examinerons de nouveau cette question, qui touche à l'origine épique d'Aymeri de

*Fr.*), t. V, pp. 20-23, et la *Chron. Adefonsi Imperatoris* (*Esp. sagrada*, XXI, p. 342). Sur d'autres chroniques, qui contredisent très souvent les données de celles-ci, cf. Schäfer, *Gesch. v. Spanien*, III, p. 19 note. Dans la relation d'Orderic Vital, il y a à la fin un passage qui nous semble assez intéressant pour nos études, et auquel on n'a pas accordé assez d'attention jusqu'à présent. Quoiqu'il soit un peu long, nous nous permettons de le citer en entier. Après avoir raconté la mort d'Aymeri et les grandes pertes des chrétiens, Orderic décrit de la manière suivante les prouesses du roi Alphonse : « .....innumeris milibus paganorum ambitus, difficilem exitum undique circumspexit. Attamen ense feroci cum .LX. militibus, qui residui cum illo laborabant, per tenuiorem hostium craten sibi callem aperuit, et cum summa difficultate cum .x. commilitonibus evasit, praesulemque praedictum cum quinquaginta pugnatoribus peremptum reliquit. Tali eventu gentiles elati sunt, et christiani vehementer contristati sunt. Rex, cum magno moerore ad amicos ut remeavit, Caesaraugustanis et Francis occurrit aliisque fidelibus, qui ad bellum properabant, sed, infortunio tristi audito, vehementer fracti lugebant. Videntes vero regem, confortare se conati sunt, seseque ad imperium ejus sponte obtulerunt. Ille autem, ira fervens et dolore pallens, unam saltem a Domino, antequam moreretur, de paganis ultionem cum ingenti desiderio praestolabatur. Obvias itaque christianorum phalanges per devios anfractus ad maritima perduxit, ibique multitudinem Sarracenorum opimam captivis et spoliis christianorum onerantem naves invenit, subitoque super eos, qui nil hujusmodi tunc suspicabantur, irruit, et, de illis nimia caede peracta, irae furenti aliquantulum satisfecit. Ibi navis capitibus christianorum onusta erat, quae rex Buchar patri suo regi Africae pro testimonio victoriae suae mittebat. Captivos quoque circiter septingentos et insignes manubias vanae laudis amator destinabat. » Éd. Le Prevost, t. V, pp. 22-23. A la lecture de ces lignes on est singulièrement frappé de la ressemblance qu'elles

Narbonne, question des plus importantes pour l'histoire de l'épopée française, et où il reste encore plus d'un point obscur à éclaircir.

offrent avec le récit d'*Aliscans*. La manière dont Alphonse, accompagné de dix guerriers, part du champ de bataille, après avoir perdu ses hommes, nous rappelle le beau début du poème français. Il n'y a pas de doute que les choses se soient passées ainsi, puisque la chronique d'Alphonse nous dit aussi : « Fugit rex et cum eo decem milites. » Mais la suite que donne Orderic Vital ne se retrouve pas dans cette dernière chronique. La vengeance du roi d'Aragon trouve son pendant dans la deuxième partie d'*Aliscans*. En changeant les noms et le lieu de l'action, on pourrait voir dans le récit de notre historien un résumé de la dernière partie du poème français. Alphonse, comme Guillaume, reçoit un secours de ses amis, avec lequel il retourne pour attaquer de nouveau les Sarrasins. Il délivre, comme Rainouart, des chrétiens qui avaient été faits prisonniers et mis dans des navires pour être envoyés à un roi sarrasin. Tout ce récit porte un cachet épique, et nous sommes disposé à y voir une addition d'Orderic Vital. La chronique d'Alphonse nous dit clairement que le roi mourut quelques jours après son retour, et ne laisse pas entendre qu'il eût pris une revanche sur les Sarrasins. Il reste à expliquer la ressemblance du récit d'Orderic avec le poème d'*Aliscans*. Nous proposons, à titre de simple hypothèse, l'explication suivante. On sait qu'Orderic Vital nous dit lui-même qu'il avait entendu une « cantilena » relative à Guillaume. Si cette chanson était *Aliscans*, comme nous inclinons à le croire, il est très possible que l'historien normand ait emprunté à ce poème quelques traits qu'il a introduits dans le récit de la bataille de Fraga. Comme il était sur le point de raconter le sort malheureux d'Alphonse, le début d'*Aliscans* lui vint à l'esprit. Il voulut donner une suite à la terrible défaite que le roi avait essuyée, et il imagina d'appliquer à ce dernier ce que le poème français racontait sur Guillaume. Si Orderic Vital a connu *Aliscans*, il ne l'a sûrement pas connu dans la rédaction qui nous est parvenue. Le personnage de Rainouart, qui, à notre avis, fut introduit dans le cycle dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, n'y figurait pas encore : c'était Guillaume qui délivrait les chrétiens captifs.

On connaît la théorie de Fauriel qui, avec plus d'esprit que de critique, s'était efforcé de démontrer que sous le nom de l'Aymeri des chansons épiques se cachaient les deux personnages historiques du même nom qui furent vicomtes de Narbonne au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècles, et dont le dernier mourut à la bataille de Fraga <sup>1</sup>. Cette opinion fut partagée par plusieurs autres savants <sup>2</sup>, mais elle fut vivement contestée par M. G. Paris dans un remarquable article, publié dans le tome IX de la *Romania* <sup>3</sup>. Au système de M. G. Paris se sont rattachés plus tard MM. Gautier <sup>4</sup>, Nyrop <sup>5</sup> et Demaison <sup>6</sup>. Nous examinerons, l'un après l'autre, les arguments que M. G. Paris a invoqués pour prouver que le personnage d'Aymeri de Narbonne avait été introduit dans l'épopée avant le XII<sup>e</sup> siècle.

Le premier et le plus fort argument de M. G. Paris, c'est le témoignage du *Pèlerinage de Charlemagne*, où le nom d'Aymeri est mentionné deux fois (vv. 739, 765). Or, ce poème fut sans doute composé, comme l'a montré M. Paris, vers 1050-1075. Il faut donc qu'Aymeri ait été déjà connu dans l'épopée pour que son nom y figure.

1. *Histoire de la poésie provençale*, Paris, 1846, t. II, pp. 410-411.

2. Voy. là-dessus L. Demaison, *Aymeri de Narbonne*, t. I, pp. cx-cxii.

3. *La chanson du Pèlerinage de Charlemagne*, pp. 40-43.

4. *Ép. fr.*, 2<sup>e</sup> éd., t. IV, pp. 91, 234, 237-238.

5. *L. c.*, p. 132.

6. *L. c.*, pp. cxii et ss. M. Demaison avait d'ailleurs exprimé ses doutes sur la théorie de Fauriel dans sa thèse présentée à l'École des chartes en 1876.

Cette conclusion de M. Paris n'aurait rien de contestable si les faits sur lesquels elle s'appuie ne nous semblaient pas douteux. Nous avons essayé de montrer ailleurs que les deux vers du *Pèlerinage* sont des interpolations postérieures à la date de la composition du poème <sup>1</sup>. D'après nous, le nom d'Aymeri y a été ajouté par un remanieur du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, après que la parenté épique d'Aymeri et de ses nombreux fils eut été établie par un poète. L'argument le plus décisif pour prouver l'existence d'Aymeri dans l'épopée française au XI<sup>e</sup> siècle nous semble donc écarté <sup>2</sup>. M. Paris apporte encore les arguments suivants :

1. *Romania*, t. XXV, pp. 481 et ss. Dans une note additionnelle à notre article, M. Paris exprime ses doutes sur les conclusions auxquelles nous sommes arrivé après l'examen des différentes versions du *Pèlerinage*. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur une question que des recherches ultérieures arriveront peut-être à résoudre définitivement. Nous sommes convaincu, quant à nous, que l'auteur du *Pèlerinage* ne connaissait pas encore le personnage épique d'Aymeri.

2. M. Gautier invoque encore, en dehors du *Pèlerinage*, le témoignage de la chronique de Waulsort, qui fait mention d'Aymeri de Narbonne et de son mariage avec Ermengard, *Ép. fr.* t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 238. M. Gautier dit que cette chronique fut écrite de 1129 à 1148. Ce n'est pas tout à fait exact. La chronique comprend deux parties, dont la première a été, en effet, écrite de 1129 à 1148, mais dont la seconde est l'œuvre d'un continuateur du XIII<sup>e</sup> siècle, qui s'est permis en même temps de modifier le texte de son prédécesseur. Or, c'est à cet auteur du XIII<sup>e</sup> siècle qu'il faut attribuer le passage concernant Aymeri de Narbonne (voy. Demaison, *l. c.*, t. I, p. ccxxx). Le témoignage de cette chronique est donc aussi peu concluant que celui du *Pèlerinage* pour prouver l'ancienneté de l'Aymeri épique.

« *Le Couronnement de Louis...* mentionne expressément Aimeri de Narbonne, v. 211 (lisez 212), comme père de Guillaume, et il est difficile d'admettre que cette belle chanson soit assez récente pour avoir transformé en personnage épique un vicomte de Narbonne mort en 1134 (p. 41). » Aymeri est mentionné non seulement au v. 212<sup>1</sup>, mais aussi aux vv. 570, 819, 1472, 1542, 2525 et 2594. Mais partout, comme dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, son nom est rappelé simplement pour nous dire qu'il était le père de Guillaume et du nombreux « lignage » des Narbonnais. Rien de plus facile, pour un remanieur du XIII<sup>e</sup> siècle, que d'ajouter ces vers, afin de mieux montrer que le Guillaume du *Couronnement* est le même que le Guillaume des autres chansons<sup>2</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on fit tous les efforts possibles pour rattacher entre elles les différentes branches de la geste, ces vers s'imposaient d'eux-mêmes, et nous voyons alors partout des chevilles de ce genre, que les remanieurs répétaient avec insistance. Si le *Couronnement* nous avait été conservé dans sa première rédaction, tel qu'il fut composé vers 1130, on ne trouverait nulle part des vers comme ceux que nous avons signalés plus haut. Si Aymeri de Narbonne avait été connu comme « personnage épique », ainsi que le dit M. Paris, à l'époque de

1. De l'éd. Jonckbloet et v. 210 de l'éd. Langlois. M. Paris écrivait ces lignes avant l'apparition de l'édition critique de M. Langlois, que nous suivons.

2. Cf. Bekker, *Altfr. Wilhelmsage*, pp. 60-61.

la composition du *Pèlerinage* ou du *Couronnement*, on aurait sans doute mentionné, en dehors du nom du héros, aussi l'exploit qu'il avait à son actif et qui l'avait rendu célèbre <sup>1</sup>. Or ce n'est pas le cas. Après une enquête minutieuse que nous avons faite sur les chansons les plus anciennes du cycle, où nous croyions rencontrer quelque chose de plus significatif que les vers des deux poèmes cités, nous n'avons pas trouvé un seul endroit où Aymeri soit mentionné en même temps que les faits auxquels il aurait dû sa célébrité. Toutes les fois qu'on parle de lui, c'est exclusivement pour rappeler sa parenté avec Guillaume et les autres Narbonnais. Dans la première partie d'*Aliscans*, Aymeri est mentionné aux vv. 1914, 1926 <sup>2</sup>, toujours en qualité de père de Guillaume. Le v. 2142 est, à ce point de vue, très instructif. Le manuscrit de l'Arsenal dit, en parlant d'Ernaud :

Frere ert Guillaume a la ciere hardie;

mais le manuscrit de Berne ne se contente pas de cette indication; il ajoute :

Que Aimeris engenra en sa vie <sup>3</sup>.

1. Lorsque les chansons de geste parlent de Roland, elles ne rappellent pas seulement son nom, mais aussi le fait qui l'avait immortalisé, le désastre de Roncevaux. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour Aymeri ? On ne peut pas comprendre comment le nom d'un héros aurait pu survivre sans le souvenir de ses actions.

2. Éd. Guessard.

3. Éd. de M. Rolin, *Var.*, p. 39.



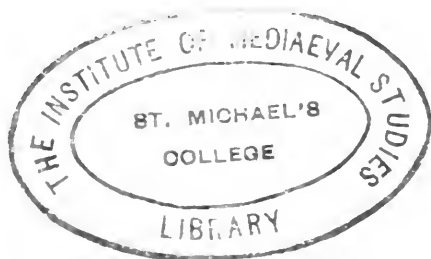
On a ici un exemple concret de ce qui s'est passé toutes les fois que ce nom a été introduit dans les chansons <sup>1</sup>.

Dans la deuxième partie d'*Aliscans*, Aymeri prend part à l'action, mais le rôle qu'on lui attribue est trop artificiel pour qu'on y voie autre chose que l'œuvre d'un remanieur de la fin du XII<sup>e</sup> ou du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, qui a sensiblement altéré la rédaction primitive. Dans le *Moniage I de Guillaume*, la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainouart* <sup>2</sup>, Aymeri n'est pas mentionné même comme père de Guillaume, ce qui est assez remarquable. Le *Charroi de Nîmes* fait mention de notre personnage aux vv. 1196, 1206, 1324 et 1332 <sup>3</sup>, toujours dans les mêmes conditions que plus haut. De même, dans la *Prise d'Orange*, vv. 1074, 1281,

1. D'autres exemples d'interpolations pareilles se trouvent dans la *Mort Aymeri de Narbonne*, v. 3660, éd. Couraye du Parc (les mss. CD ajoutent : *Fil Aymeri a la barbe chanue*); les *Enfances Vivien*, vv. 286, éd. Wahlund et de Feilitzen (*B* ajoute : *Fiex Aimeri de Nerbonne sor mer*), 2104 (*A* ajoute : *Et lou lignage dans Aimerit lou conte*), 2283 (*B* ajoute; *Cuens Aimeris li viex et li barbés*), 2945 (le v. du ms. *B* : *Conseilliés moi, baron, fait il, je vos en pri* est remplacé dans *A* par les deux suivants : *Baron, dist il, por Deu qui ne mentit Molt mal me moine ceste geste Aimeri*), 3184 (*A B* ajoutent : *De la grant geste Aymeri le vaillant*). Cf. aussi *Romania*, t. XXV, pp. 493 et ss. On peut dire que d'autant que la rédaction d'un poème est d'une date moins ancienne, d'autant ces exemples sont plus fréquents.

2. Nous nous rapportons au ms. de l'Arsenal 6525, le plus ancien du cycle.

3. Éd. Jonckbloet. Une édition critique de ce poème aussi bien que de la *Prise d'Orange* est annoncée par mon ami, M. Schläger.



1366<sup>1</sup>. Il résulte de ces observations que si le nom d'Aymeri figure dans les chansons les plus anciennes du cycle, on ne peut y voir que des additions dues à des remanieurs du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles. Avant cette époque, on ne trouve nulle part mentionné l'exploit qui aurait fait d'un personnage historique un héros d'épopée, le seul fait qui aurait pu fournir des preuves à l'appui de la thèse de M. Paris. De quelques vers, où l'on ne fait que rappeler le lien de parenté entre Aymeri et les autres Narbonnais (parenté qui est due au travail cyclique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), on n'est pas autorisé à conclure à l'existence d'un tel personnage dans l'épopée française avant le XII<sup>e</sup> siècle.

« La tradition », dit M. Paris (p. 41), « qui fait prendre Narbonne par Aimeri, père de Guillaume et de ses six frères, est d'ailleurs tellement répandue au XII<sup>e</sup> siècle qu'il est bien invraisemblable qu'elle ne remonte pas au moins au XI<sup>e</sup> siècle. » Ce que dit M. Paris peut s'appliquer, dans une certaine

1. M. Demaison, *l. c.*, t. I, p. cxx, invoque encore le témoignage de *Girart de Roussillon*, chanson étrangère à notre cycle. Le nom d'Aymeri y figure dans un seul endroit (§ 319, p. 157 de la trad. de M. P. Meyer. Le passage du § 320, p. 159, est assez douteux; de même le § 193, p. 106, où nous ne croyons pas avec MM. Meyer et Demaison qu'il faille corriger *Anseïs de Narbonne* en *Aymeri de N.*). M. Demaison y voit aussi une simple interpolation due au remanieur de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais il ajoute : « Dans cette hypothèse même, l'allusion est d'une époque déjà assez reculée pour mériter d'être prise en sérieuse considération. » *L. c.*, p. cxxi. En tout cas, cela ne prouve pas l'ancienneté du personnage d'Aymeri dans l'épopée, comme le veut M. Demaison.

mesure, au XIII<sup>e</sup> siècle, mais non au XII<sup>e</sup>. A notre connaissance, le seul texte du XII<sup>e</sup> siècle qui attribue à Aymeri la prise de Narbonne, c'est la *Mort Aymeri*, vv. 67, 588, poème composé vers 1170-1180, et il se peut très bien que ce passage, assez suspect, ait été refait quand notre poème prit place dans les manuscrits cycliques après *Aymeri de Narbonne*<sup>1</sup>. Nous reviendrons plus loin sur cette question, et nous verrons que l'attribution de la prise de Narbonne à Aymeri est une invention qui remonte au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, et qu'il ne faut pas y voir l'œuvre de l'épopée populaire.

M. Paris se demande encore : « Comment un baron de Septimanie, qui passa sa vie à guerroyer dans le nord de l'Espagne, serait-il arrivé à devenir chez nos jongleurs, normands ou français, assez populaire pour être introduit de son vivant dans la tradition épique? » Cet argument n'est que spécieux. Il repose sur un fait qui n'est pas démontré, à savoir la popularité de l'Aymeri épique du vivant même d'Aymeri II. D'autre part, il ne faut pas juger les faits de cette époque sous l'impression d'un état de choses qui n'était pas celui d'alors. Quoique assez différents l'un de l'autre, le midi et le nord de la France étaient liés au XII<sup>e</sup> siècle par des relations suivies, et les rapports des deux pays étaient devenus encore plus fréquents, par suite de l'annexion du duché d'Aquitaine à la couronne en 1137. Un seigneur du

1. Voy. ci-dessous.

midi pouvait donc se faire facilement connaître dans le nord et attirer l'attention d'un poète. Il pouvait aussi bien être introduit dans le cycle par un jongleur, qui, voulant faciliter le travail cyclique vers lequel la poésie épique s'acheminait en ce moment, trouvait là une bonne occasion de faire œuvre originale et d'enrichir la geste de Guillaume d'un nouveau personnage. Comme nous sommes loin de voir dans l'introduction d'Aymeri dans l'épopée le résultat d'un travail poétique populaire (question sur laquelle nous reviendrons plus loin), nous ne trouvons pas très surprenant qu'un poète ait saisi l'occasion qu'un événement lui présentait, et ait fait une place dans le cycle de Guillaume à cet Aymeri II qui était allé en Espagne avec plusieurs Français et avait trouvé la mort en combattant l'ennemi commun de la chrétienté. Lorsque, sous l'influence des croisades, un esprit de solidarité se fut établi entre les différents États chrétiens, une victoire ou une défaite des armées chrétiennes devait attirer l'attention de chacun de ces États, et les Français du nord comme ceux du midi ne pouvaient que s'intéresser au sort de leurs compatriotes, même si l'action s'était passée en dehors de leurs frontières.

Ce qui restait à expliquer à M. G. Paris, après avoir essayé de démontrer l'ancienneté du personnage épique d'Aymeri, c'était la coïncidence de noms, assez frappante, entre l'histoire et l'épopée. M. Paris en a donné une explication des plus habiles, mais qui nous semble plus ingénieuse que

convaincante. D'après lui, c'est l'épopée qui a influé sur l'histoire et non l'histoire sur l'épopée. « Il est fort vraisemblable », dit M. Paris (pp. 42-43), « que si Bernard, vicomte de Narbonne, donna à l'un de ses fils le nom d'Aimeri, c'est parce que le nom d'Aimeri de Narbonne était, vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle, très célèbre par les poèmes. Son fils en fit autant ; son petit-fils, Pierre de Lara (fils de sa fille Ermesent et successeur d'Ermenjart), suivit leur exemple, et nous trouvons jusqu'à neuf Aimeri parmi les vicomtes de Narbonne jusqu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. » Tout le raisonnement de M. Paris suppose un fait pour lequel les preuves nous manquent toujours, c'est-à-dire la grande célébrité de l'Aymeri épique au xi<sup>e</sup> siècle. Cette célébrité ne peut s'expliquer que par l'existence à cette époque de poèmes épiques chantant les exploits de ce héros. Or, nous avons vu plus haut que rien ne nous permet d'admettre l'existence de chansons consacrées à Aymeri à une date aussi reculée que le xi<sup>e</sup> siècle. Nous ne trouvons dans aucun texte la moindre allusion à ce fait, et nous nous demandons comment le nom d'un personnage qui, pour la première fois, apparaît comme héros principal d'un poème seulement à la fin du xii<sup>e</sup> siècle (la *Mort Aymeri*) pouvait être « très célèbre » un siècle avant. Si, à côté d'une épopée sur Guillaume, il y avait aussi, au xi<sup>e</sup> siècle, une épopée dont le centre était Aymeri, on trouverait quelque part des témoignages aussi précieux que ceux de la *Vita Guillelmi* et d'Orderic Vital sur Guillaume. Il ne faut pas, en outre,

oublier que le manuscrit le plus ancien du cycle, celui de l'Arsenal, ne contient que des poèmes relatifs à Guillaume, ce qui sans doute n'aurait pas été le cas si Aymeri avait été un personnage épique aussi ancien que ce dernier. — Pour appuyer son argumentation, M. G. Paris invoque la fréquence du nom de Guillaume dans les différentes maisons qui possédèrent Orange, fait qui ne saurait s'expliquer que par l'influence du Guillaume épique. Cette explication ne pourra s'appliquer à Aymeri, tant que l'histoire littéraire n'aura pas établi l'existence de l'Aymeri épique avant les deux Aymeri historiques du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles <sup>1</sup>.

La coïncidence de l'histoire et de l'épopée ne se borne pas au nom d'Aymeri ; elle s'étend à celui d'Ermengard. Dans la poésie comme dans l'histoire, la femme de l'Aymeri épique et d'Aymeri II s'appelle Ermengard. Aymeri II eut, en outre, une fille du même nom. Pour M. Paris, qui révoque en doute l'existence d'Ermengard

1. M. Demaison, *l. c.*, t. I, p. ccxix, apporte encore deux autres exemples d'une coïncidence semblable. « Il y eut pareillement, » dit-il, « au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles, plusieurs personnages nommés Arnaud de Gironde, comme l'un des héros de la geste d'Aymeri ; on les voit mentionnés en des actes de 1242, 1288, 1294, 1343. Le nom de Girart de Roussillon a été également assez commun au moyen âge en diverses parties de la France, par suite de la popularité du Girart épique. Un seigneur de Vauche, en Forez, s'appelait ainsi à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et l'on rencontre encore au XV<sup>e</sup> siècle un écuyer de Bourgogne portant ce nom. » Mais ici, comme pour Guillaume, l'existence de l'Arnaud de Gironde et du Girard de Roussillon épiques est attestée avant les personnages historiques du même nom.

comme femme d'Aymeri, il ne resterait à expliquer que la dernière de ces coïncidences. « C'est au même goût pour l'épopée héroïque, mêlé sans doute de prétentions généalogiques, » dit M. Paris, « qu'on doit attribuer le nom d'Ermenjart donné par Aymeri II à sa fille. <sup>1</sup> » Pour nous, le nom de la fille d'Aymeri II s'explique par un fait aussi fréquent au moyen âge qu'aujourd'hui. La femme d'Aymeri, dont on ne peut plus contester l'existence, comme l'a montré M. Demaison <sup>2</sup>, s'appelant Ermengard, a donné le même nom à sa fille, de même qu'Aymeri I<sup>er</sup> a donné son nom au fils qui lui succéda dans la vicomté de Narbonne. Quant au nom de la femme d'Aymeri II et de l'Aymeri de l'épopée, M. Demaison dit : « Il n'y a là évidemment qu'un simple effet du hasard, une coïncidence purement accidentelle; et cette coïncidence, en somme, n'a rien de bien surprenant, quand on considère combien le nom d'Ermengarde a été fréquent au moyen âge <sup>3</sup>. » M. Demaison dit cependant quelques pages avant : « Cette coïncidence est assez remarquable pour ne pouvoir être attribuée entièrement au hasard <sup>4</sup>. » Ce n'est pas par des contradictions de ce genre que l'on éclaircit les faits. Nous verrons plus loin qu'ici, comme pour Aymeri, l'épopée repose sur l'histoire.

Revenant au personnage d'Aymeri et à son type

1. Cf. Demaison, *l. c.*, t. I, p. cxxx.

2. *L. c.*, t. I, pp. cxiv-cxv.

3. *L. c.*, t. I, p. cxxx.

4. *L. c.*, t. I, p. cxv.

historique, M. Paris formule la conclusion suivante : « Rien n'empêche, d'ailleurs, qu'au ix<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle nous connaissons fort imparfaitement la suite des vicomtes de Narbonne, un d'eux se soit appelé Aymeri et ait transmis ce nom dans sa famille; rien n'empêche qu'il ait été le véritable héros de la poésie épique et qu'elle en ait fait plus tard le père des guerriers les plus célèbres dans le Midi <sup>1</sup>. » Cette conclusion est

1. M. Demaison est allé plus loin que M. Paris et a cru pouvoir identifier notre Aymeri avec un certain « Haimricum comitem » qui apparaît dans les *Annales* d'Einhard. A l'année 810, cette chronique nous raconte les faits suivants : « Imperator Aquasgrani veniens mense octobrio... pacem cum Niciforo imperatore et cum Abulaz, rege Hispaniae, fecit. Nam Niciforo Venetiam reddidit, et Haimricum comitem, olim a Sarracenis captum, Abulaz remittente, recepit. » Pertz, *SS.*, I, p. 198. Après avoir cité ce passage, M. Demaison conclut : « Cet *Haimricus*, comme on voit, a été longtemps prisonnier des Sarrasins; or, notre conquérant légendaire de Narbonne tombe aussi en leur pouvoir dans la chanson de la *Mort Aymeri* et dans *Guibert d'Andrenas*. Tous deux ont lutté également contre les infidèles, et leur identification offre un certain caractère de vraisemblance. » *L. c.*, t. I, p. cxxv. M. Demaison s'est trompé lorsqu'il a traduit *Haimricum* par *Aymeri*. Il faut voir dans le premier nom la forme latine de *Henri* et non celle d'*Aymeri*. Le passage des annales d'Einhard se retrouve aussi dans la chronique de Réginon, les *Annales Laurissenses* et les *Annales Bertiniani*. Dans ses éditions des trois premières chroniques, éditions qui sont supérieures à celles de Pertz (voy. F. Lot, *Bibl. de l'École des chartes*, 1891, p. 141; 1896, pp. 98 et suiv.), M. Kurze imprime « Heinricum comitem, » *Reginonis Chronicon*, Hanovre, 1890, p. 70, « Haimricum comitem, » *Annales Laurissenses maiores et Einhardi*, Hanovre, 1895, p. 133 (*SS. rerum germanicarum in usum scholarum*). Il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'un certain comte Henri et non d'Aymeri. Les *Annales Bertiniani*, dont



loin de nous satisfaire, et l'origine d'Aymeri dans l'épopée reste aussi obscure qu'auparavant. Un point d'interrogation se pose toujours dans cette question, et les faits qu'on a apportés n'ont pas résolu l'énigme.

On se demande alors s'il n'y a pas une autre voie à suivre pour trouver l'origine de l'Aymeri épique et les circonstances qui ont déterminé son introduction dans le cycle. Il y a, croyons-nous, une part de vérité dans la théorie de Fauriel, mais la manière dont il expliquait les faits était erronée. Dans ce qui suit, nous tâcherons de montrer que l'Aymeri des chansons de geste a bien pour type historique le vicomte de Narbonne mort en 1134, et que l'origine de son introduction dans l'épopée doit être recherchée dans la bataille de Fraga.

On ne s'est pas encore demandé s'il y a quelque relation entre le poème de la *Mort Aymeri de Narbonne* et ce dernier événement. Avant d'aborder cette question, essayons de fixer de plus près la date de ce poème, que P. Paris <sup>1</sup> et le marquis de La Grange <sup>2</sup> faisaient remonter à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, et que M. Couraye

l'auteur de la première partie n'a fait que copier les *Annales Laurissenses et Einhardi*, donnent aussi *Haimricum* (Muratori, *SS. rerum it.*, II, p. 508; dans l'édition de G. Waitz, Hanovre 1883, cette partie a été omise), où il faut voir toujours la forme latine de *Henri* et non d'*Aymeri*.

1. *Hist. littéraire*, t. XXII, p. 501.

2. *Hugues Capet*, 1864 (*Anciens poètes de la France*, VIII), pp. XLIII et ss.

du Parc, après l'étude de la versification et de la langue, place plutôt à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vers 1170-1180<sup>1</sup>. Cette date nous semble assurée par quelques autres faits que nous allons rapporter ici.

Dans *Foucon de Candie*, lorsqu'Anfelise demande à Bovon de Commarchis son nom et des renseignements sur sa famille, ce dernier lui dit :

Mes peres fu, ce diënt<sup>2</sup>, Aimeris.  
 .VII. frere fumes, n'en i a que .iiij. vis :  
 Jou et Guillaume et Bernart li marcis<sup>3</sup>.

De même, dans deux autres endroits, Guibourc dit à Guillaume :

1. *La Mort Aymeri de Narbonne* (éd. de la Soc.), pp. xxii, xxvi. Le fait le plus probant à l'appui de cette date est l'emploi de la négation *giens*, qui cesse d'être usitée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, comme l'a montré M. G. Paris (*Mém. de la Soc. de ling.*, I, pp. 189 et ss.).

2. Notez les deux mots *ce diënt*. L'auteur semble nous dire par là que la parenté de Bovon et des autres Narbonnais avec Aymeri est un fait nouvellement inventé par les poètes. Le vers suivant est aussi caractéristique :

Hermengart fil et Aimeri, je croi.

Ms. de Boul., fol. 262 v<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> col.

Ce passage se retrouve dans les mss. 774, 778, 22518 de la Bibliothèque Nationale et les mss. fr. XIX et XX de Saint-Marc de Venise. Le manuscrit de Stockholm fr. XLIV présente ici une lacune. Ce sont les seuls mss. que nous ayons pu collationner jusqu'à présent pour l'édition de ce poème que nous préparons. Il se retrouve probablement aussi dans les manuscrits de Londres et de Cheltenham, qui, d'après les extraits qu'on en a publiés, se rapprochent beaucoup du ms. 778. Nous ne croyons donc pas que le passage en question soit une interpolation postérieure.

3. Ms. de Boulogne, fol. 230 r<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> col.

Molt fu prodom tes peres Aimeris <sup>1</sup>,

et plus loin Guichard dit à Girard de Commarchis :

Sire, ja fu vostre ave Aimeris <sup>2</sup>.

L'auteur de *Foucon de Candie* connaissait donc la *Mort Aymeri de Narbonne*. Or, comme le premier de ces poèmes fut composé entre 1180-1190<sup>3</sup>, le dernier doit lui être antérieur de dix ou quinze ans. Il est bien probable qu'Herbert le Duc connaissait une autre rédaction de la *Mort Aymeri*, car il laisse entendre qu'en dehors d'Aymeri étaient morts aussi Aïmer le chétif, Garin, Ernaud et Guibert, tandis que la chanson en question ne nous raconte que la mort des deux premiers, de Bovon lui-même et de Bernard de Brusbant (vv. 3625 et ss., 547-548, 591-593, 1384-1387, 3685, 3751). Herbert le Duc ne dit pas expressément qu'Ermengard était morte, comme c'est le cas dans la *Mort Aymeri* (vv. 4133 et ss.), mais il semble le sous-entendre.

Aux vv. 2713-2723 de la *Mort Aymeri*, lorsque Salatré est tué par Guibert, le poète nous dit :

Adont saillirent li Tur et li Persant,  
Li Amoraive et li Popeliquant,  
Et Bedoïn et Açopart saillant

1. Ms. de Boulogne, fol. 122 v° 1<sup>re</sup> col.

2. Ms. de Boulogne, fol. 246 r° 2° col.

3. M. G. Paris admet la date de 1170-1180, *Litt. fr. au moyen âge*, 2° édit., p. 70. Nous la croyons un peu trop reculée. Nous nous occuperons de cette question dans l'édition du poème que nous préparons.

Qui lor seignor alerent regretant :  
 « Hé! riche ber, nobiles combatanz,  
 « Larjes donerre et mieudre conqueranz  
 « Qui onques fu en cest siecle vivant !  
 « Morz est l'orgoiz Corsolt a l'amirant  
 « Qui li soloit afiner toz ses chans  
 « Et les batailles, ja ne fuissent si grant !  
 « Morz, car nos pren! que vas tu delaiant? <sup>1</sup> »

Le nom de *Popeliquant*, que l'éditeur traduit par « peuple sarrazin <sup>2</sup> » et qui se rencontre aussi dans *Aliscans* <sup>3</sup> et *Foucon de Candie* <sup>4</sup>, était très souvent employé au nord de la France, entre 1160-1180, pour désigner les Cathares qui, à cette époque, avaient fait des progrès sensibles dans les régions du nord et avaient réussi à se créer des adeptes dans plusieurs villes <sup>5</sup>. Puisque notre poète emploie ce nom pour désigner les Sarrasins, il faut supposer qu'il était contemporain de ces faits <sup>6</sup>.

La plainte que les Sarrasins font autour de Sala-

1. M. Couraye du Parc imprime *Amarave, Acopart, orgoiz*. Les corrections s'imposent.

2. P. 238.

3. Et .c<sup>m</sup>. Turs et tant Popelican.

Éd. Jonckbloet, v. 2101.

4. Le rois Tibaut et si Popelican.

Ms. Boul. fol. 265 v<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> col.

Esclers et Amoraves et les Popeliquans

Ms. Bibl. N. 778, fol. 259 v<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col.

5. Cf. C. Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, Paris, 1848-1849, I, pp. 86-94. Pour les Popelicans cf. aussi Pertz, *SS.*, XXIII, pp. 839, 878; XXVI, pp. 245, 258.

6. Peut-être ne faut-il pas attribuer trop d'importance à ces vers (2714-2715), car ils manquent dans les mss. *AB*.

tré, mort sous les coups de Guibert, ressemble vaguement aux vers suivants de *Foucon de Candie*, où les infidèles regrettent la mort de leur compagnon Corssuble, dont ils vantent les mérites et les exploits :

Corssuble d'Alyon, tant mar i fustes, ber!  
 Touz les jourz de nos vies pourons vo mort plourer.  
 Qui nous donra més, sire, ne argent ne or cler?  
 Vers les hoirs Aymeri qui nous pourra tensser?  
 Sire, onques ne vousistes homme desheriter.  
 Biau sire, en nostre terre comment pourrons raler?  
 Doulereuses nouveles nous couverra conter.  
 Que dira vostre fame Clarise o lo vis cler<sup>1</sup>?  
 El nous dira premier vous devons garder,  
 Et si nous fera touz occire et desmembrer,  
 Et nos fieux forjurer et touz desheriter.  
 Ce sera a bon droit, ne l'en doit nus blasmer,  
 Quar ja més ne poura tel eschange trouver<sup>2</sup>.

Ces vers, qui ne manquent pas de charme et qui sont des meilleurs et des plus touchants qu'Herbert le Duc ait écrits, semblent une réminiscence des vers de la *Mort Aymeri* cités plus haut, et ne font que confirmer l'antériorité de cette dernière chanson et la date admise par M. Couraye du Parc.

Examinons maintenant la chanson en elle-même et les éléments qui la composent. Le but principal

1. Il est à remarquer que dans la *Mort Aymeri*, la femme de Corsolt s'appelle aussi Clarissant. Nous ne nous rappelons pas avoir rencontré ce trait dans d'autres chansons de notre cycle. L'auteur de *Foucon* a dû l'emprunter à la *Mort Aymeri*.

2. Ms. Bibl. Nat. fr. 778, fol. 242 v° 1<sup>re</sup> col.

du poète était sans doute de raconter la mort d'Aymeri; mais comme ce sujet lui semblait trop restreint pour remplir le cadre d'un long poème, il y a introduit, assez maladroitement, plusieurs incidents d'un intérêt secondaire et qui ne font que surcharger le récit. Au début du poème, on nous raconte les luttes de Louis avec Hugues Capet, récit où il faut sans doute voir un souvenir des rivalités des derniers Carolingiens et des Capétiens<sup>1</sup>, et tout à coup nous sommes transportés à Narbonne où l'on nous représente Aymeri malade, entouré des siens. Ces traits ont été combinés par le poète pour justifier l'invasion des Sarrasins en France et le siège de Narbonne, dont le récit lui offrait l'occasion d'élargir le cadre de son poème. Un Sarrasin, que Corssuble avait envoyé comme espion à Narbonne, ayant entendu dire que le roi Louis était attaqué par Hugues Capet et qu'Aymeri était près de mourir, se hâte d'aller en Babiloine pour annoncer à l'amiral ces nouvelles qui ne pouvaient que le réjouir. Corssuble rassemble une nombreuse armée et vient assiéger Narbonne. Le siège de Narbonne, où le poète a introduit le singulier épisode des « quatorze mille meschines », nous est raconté en plus de 2,000 vers, et la fin du poème, la partie qui nous intéresse directement, est consacrée au récit de la mort d'Aymeri. Ici l'auteur, cherchant l'extraordinaire et le nouveau, fait mourir Aymeri dans un combat avec les Sagit-

1. Ce n'est pas l'avis de M. Couraye du Parc, *l. c.*, p. vi.

taires, êtres monstrueux qu'il a très probablement empruntés au roman de Troie qui eut un grand succès au XII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Quelques faits cependant nous font croire que le poète travaillait dans cette partie sur une chanson plus ancienne où Aymeri mourait dans un combat avec les Sarrasins. Aux vv. 3355-3356 le poète dit des Sagittaires :

Ce ne sont pas paien ne Sarrazin,  
Més Saietaire a qui ja Dex n'ait <sup>2</sup>.

Plus loin cependant, lorsqu'il décrit le combat des Français avec les Sagittaires, il dit des premiers :

Les Saietaires vont ensemble ferir...  
.....  
A ceste pointe font .m. paiens chaïr <sup>3</sup>.

Plus caractéristique encore est la laisse suivante, où le poète nous raconte comment Aymeri reçoit le coup mortel (vv. 3592-3604 :

En la grant presse des glotons maleïz  
S'est enbatuz li frans quens Aymeris.  
L'espee tret dont li branz fu forbiz,  
Lo destrier point, en la presse s'est mis;  
.VII. en a morz li jentils quens hardiz :  
Qui il consuit ne puet eschaper vis,  
Tant que li uns l'esgarda et choisi,  
Mestre fu d'ax et li plus seignori :

1. Cf. Couraye du Parc, *l. c.*, pp. xiv, xv.

2. M. Couraye du Parc imprime partout *Sajetaire*. De même *sajete* plus loin.

3. Vv. 3554-3557.

C'est Bugladans, li cuverz maleïz ;  
 Onques a trere une foiz ne failli.  
 Cil entesa au preu conte Aymeri,  
 Une saiete descocha, sel feri  
 Soz la mamele, que lo auberc ronpi.

Au v. 2532, au lieu de *li Saietaire*, le ms. *C* donne *li Sarrazins* ; au v. 3654 au lieu de :

Si que d'ax ont fete grant lapidee,

des mss. *AB*, les mss. *CD* donnent :

Si com li faux qui vole a recelee  
 Fierent entr'ax par molt grant aïree.  
 Des Sarrazins ont fait grant lapidee :  
 Q[ui] il consivent tote a vie finee <sup>1</sup>.  
 Mil en trebuchent a une randonee  
 En la grant eve qui fu parfonde et lee.

De même au v. 3707, au lieu de *li cuvert mescreant* des mss. *CD*, les mss. *AB* ont *li Sarrazin Persant*. Il serait bien difficile d'expliquer ces incohérences si l'on n'admettait pas que l'auteur avait devant les yeux une chanson plus ancienne où Aymeri mourait en combattant les Sarrasins <sup>2</sup>.

1. M. Couraye du Parc imprime *a la vie*.

2. D'après les songes d'Aymeri, que le poète raconte au commencement, c'étaient toujours les Sarrasins qui devaient causer la mort d'Aymeri :

« De vers Espagne venoit un[s] feu[s] ardant  
 « Qui mon país aloit tot esprenant ;  
 . . . . .  
 « .I. rais de feu me venoit avolant,



Notre poète, voulant donner une certaine apparence d'originalité à son œuvre, a remplacé ces derniers par les Sagittaires<sup>1</sup>; mais, trop peu habile, il n'a pas réussi à masquer toujours son modèle, et plus d'une fois il lui est arrivé de laisser subsister quelques traits de l'original. Que notre poète ait mis à profit une chanson antérieure, ce fait nous semble résulter aussi d'autres circonstances. En lisant le poème, on remarque, sans trop de peine, l'inégalité des différentes parties qui le composent. Après le début, d'un style concis et noble, où le poète semble avoir puisé à une tradition populaire, le siège de Narbonne nous est raconté sous une forme plate et diffuse, les phrases deviennent paresseuses et banales et l'action est entravée par des incidents aussi compliqués que fastidieux. Ici aussi, peut-être, l'auteur a recouru

« Par mi lo cors me feroit en lançant,  
 « Si m'ardoit tot et la char et lo sanc ;  
 « Et de ma boche issoit .j. oisels blans,  
 « Come aloe est et fez en tel senblant ;  
 « Encontremont s'en aloit ravissant ;  
 « Un grant estoire trovoit de colons blans,  
 « Envers lo ciel l'en menoient volant. »

vv. 312-329.

Cf. aussi l'interprétation des songes que donne le Juif Saolin, vv. 394-412. Le poète ne s'est pas donné la peine de concilier ces incohérences.

1. Le changement était d'autant plus facile à faire que le nom des Sagittaires, qui forme toujours le premier hémistiche du vers, offrait le même nombre de syllabes que celui des Sarrasins, et que, par conséquent, le poète pouvait garder les vers de son modèle, lorsqu'il remplaçait un mot par l'autre.

à une tradition, mais il a donné libre cours à son imagination et la part de l'invention est plus grande que celle de l'imitation. Dans la dernière partie, la mort d'Aymeri nous est décrite dans un style qui, quoique moins concis et moins sobre que celui du début du poème, n'a pas tout à fait perdu l'allure noble et sévère de l'ancienne épopée. Les inventions du poète, parmi lesquelles il faut mettre les amours de Blanchefleur et de Geoffroi de Saint-Denis et le combat avec la « guivre », s'adaptent aussi mal que possible à l'ensemble du récit, et laissent voir ce que notre auteur devait à son modèle.

Si l'existence d'une ancienne chanson faisant mourir Aymeri dans une lutte contre les Sarrasins nous semble assurée, on se demande quel devait être le lieu de l'action. D'après l'auteur de la *Mort Aymeri*, le héros narbonnais trouve la mort au siège de la ville d'Esclabarie. Ce nom est assez fantastique et il faut sans doute y voir une invention du poète. Comme les Sarrasins ont été remplacés par les Sagittaires, il y a lieu de croire que le nom d'Esclabarie a été arbitrairement choisi par l'auteur pour remplacer le nom d'une autre ville qui figurait dans le récit original de son modèle. Cette ville était-elle en France ou en Espagne? Chez notre poète, Esclabarie est placée en Espagne, quoique dans plusieurs endroits du récit elle nous soit représentée comme n'étant pas bien éloignée de Narbonne. Aux vv. 2420-2422 le poète nous dit :

.IIII. eves rades i corent et ailent  
 Qui en mer chieent es porz soz Aumarie :  
 N'ot si fort leu en France la garnie.

Lorsqu'Aymeri persuade Auquaire, le Sarrasin  
 converti, de rester en France, celui-ci lui répond :

« N'ai soig de France, ne ja n'i quier entrer;  
 « Devers Espagne me lessiez converser :  
 « Que molt me heent Sarrazin et Escler  
 « Por ce que sui a vostre loi tornez;  
 . . . . .  
 « La cité gaste, se vos plest, me donez  
 « Que hier veïsmes el sauvage regné;  
 « Esclabarie, ainsi l'oï nomer.  
 . . . . .  
 « Or la tient quite li forz rois Codroez <sup>1</sup>. »

Dans le poème qu'a suivi l'auteur de la *Mort Aymeri*, il faut supposer que la ville devant laquelle Aymeri était blessé par les Sarrasins se trouvait aussi en Espagne.

L'examen attentif de la *Mort Aymeri* nous a donc permis d'arriver à la conclusion qu'avant 1170 il existait une chanson où Aymeri mourait en Espagne au siège d'une ville au pouvoir des Sarrasins et que, malgré les altérations sensibles et les inventions auxquelles l'auteur de notre poème s'est livré, les traits les plus importants du récit original que ce dernier a suivi, traits extrêmement précieux pour nous et assez difficiles à démêler, nous ont été conservés. Or, il n'y a qu'un seul

1: VV: 3022-3035.

Aymeri qui soit mort en Espagne. C'est Aymeri II, qui, comme nous l'avons vu plus haut, était allé en Espagne avec plusieurs croisés français et était tombé au siège de Fraga. Rien ne nous empêche d'admettre que le malheureux sort d'Aymeri et de ses compagnons d'armes avait vivement impressionné les Français, et qu'un poète, doué d'assez de talent, composa vers 1135-1140 une chanson sur ce thème, chanson qui devait subir plus tard de nombreux remaniements, dont le dernier nous est conservé dans le poème que nous avons analysé plus haut.

Si les choses se sont passées ainsi, il reste à résoudre une question des plus importantes pour l'histoire du cycle de Guillaume. Comment faut-il expliquer l'introduction d'Aymeri dans le cycle et la popularité que ce personnage gagna auprès des jongleurs?

Il n'y a pas d'œuvre plus personnelle, dans l'histoire de l'épopée, que celle qui établit des rapports de parenté entre plusieurs héros dont le seul point de contact est d'avoir combattu les mêmes ennemis. Nous savons que ce travail cyclique apparaît dans les derniers moments de l'évolution épique, lorsque la force de production est près de se tarir et lorsqu'un seul homme peut introduire un certain ordre et une certaine unité dans l'ensemble des faits transmis par la poésie du passé. Dans l'épopée, comme partout ailleurs, la réflexion et l'esprit de système succèdent à l'inspiration libre et désintéressée.

Si dans la *Mort Aymeri* nous trouvons déjà

établie la parenté épique d'Aymeri avec Guillaume et ses six frères, il ne faut pas nous en étonner. Le premier poète qui composa, vers 1140, la chanson où il racontait la mort du héros narbonnais pouvait très bien imaginer et présenter son héros comme père des différents personnages qui avaient été célébrés avant lui. On pourrait même dire que le motif qui détermina notre poète à composer la *Mort Aymeri*, c'était l'absence d'un tel héros dans l'épopée narbonnaise. Guillaume et ses six frères étant, pour ainsi dire, des orphelins épiques, l'idée de leur donner un père devait se présenter d'elle-même à l'esprit du poète. Il fit alors d'Aymeri le chef de la grande famille, et puisque Aymeri II avait eu une Ermengard pour femme, il introduisit aussi ce nom dans l'épopée. Le poète qui lui succéda vers 1170-1180 ne pouvait qu'imiter son prédécesseur et suivre la voie que ce dernier lui avait frayée.

Ce fait semble ressortir d'un passage de la *Mort Aymeri*, où le poète, après avoir résumé les deux « gestes de France », où il fait entrer le *Pèlerinage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland*, dit ensuite :

La tierce fu dant Aymeri lo riche.  
 La soe jeste fu la plus seignorie,  
 Il ot .viij. filz, bons chevaliers nobiles :  
 Crestiënté essaucierent et tindrent.  
 Li bons rois Otes, li sire d'Yspolice,  
 Icil fu oncle as chevaliers nobiles <sup>1</sup>.

1. VV. 3080-3085. M. Couraye du Parc imprime *Yspolite*. Il faut corriger *Yspolice*.

On voit ici la préoccupation du jongleur de faire valoir son système cyclique. Lorsqu'il fait d'Oton l'oncle des fils d'Aymeri, les tendances cycliques du poète sont plus visibles encore <sup>1</sup>.

Dans un autre endroit, l'auteur recommande avec beaucoup d'insistance son héros, recommandation dont un nouveau venu dans l'épopée avait sans doute besoin :

Ce fu li hom de la crestiënté  
 Qui toz jorz pot plus barnaje mener,  
 Et qui plus pot chevalerie amer,  
 Petit prometre et largement doner,  
 Que Aymeris de Nerbone li ber :  
 Car ne fina en trestot son aé  
 De guerre fere, de cenbiax afermer,  
 De terres prendre, de chastiax conquerer <sup>2</sup>.

Si Aymeri a été introduit dans le cycle par l'auteur du poème primitif de la *Mort Aymeri*, le

1. Il est à remarquer que les autres chansons du cycle n'ont pas admis cette parenté avec Oton. Ce personnage se retrouve aussi dans *Aymeri de Narbonne*, vv. 1547, 2462-2463, 4198, mais Bertrand de Bar-sur-Aube, si soucieux pourtant de résumer la parenté épique des héros narbonnais, ne le fait pas entrer dans la famille d'Aymeri.

2. VV. 3394-3401. M. Couraye du Parc, qui cite aussi ce passage, dit que « l'auteur se plaît à rappeler la gloire passée, et pour ainsi dire à résumer la carrière du héros dont il va raconter la fin. » *L. c.*, p. 11. S'il en était ainsi, le poète aurait rappelé quelques faits concrets, quelques-uns des exploits qui avaient donné la gloire à son héros. Le passage se comprend bien mieux si on le prend comme une recommandation de poète pour un personnage épique jusqu'alors inconnu.

nouveau personnage devait trouver un bon accueil parmi les jongleurs, parce qu'il répondait aux efforts cycliques du temps. C'était une pièce de remplissage, et on devait être reconnaissant à celui qui l'avait inventée. A la popularité d'Aymeri contribua sans doute, dans une large mesure, aussi la chanson de *Foucon de Candie*. Nous avons vu plus haut qu'Herbert le Duc avait connu la *Mort Aymeri* et par conséquent aussi la parenté épique que ce poème avait introduite dans l'épopée. C'était le seul poème sur Aymeri qu'il connût. Il en tira bon parti. On trouve à chaque pas dans son œuvre le mot *Aymeriois*, pour désigner les descendants d'Aymeri, et des vers comme :

... l'orgueilleux lignage qu'engendra Aymeris.

On sait que le succès de *Foucon de Candie* fut immense en France comme en Italie, et il faut reconnaître que la popularité de ce poème ne fit que répandre davantage le nom d'Aymeri parmi les jongleurs.

Une fois le nouveau héros introduit dans la geste, on devait lui attribuer quelque exploit et raconter son passé. Cette tâche était réservée au poète champenois Bertrand de Bar-sur-Aube. Le nom du héros même indiquait assez l'exploit qu'on pouvait lui attribuer. On mit sur son compte la prise de Narbonne occupée par les Sarrasins, et on composa la chanson d'*Aymeri de Narbonne*, où l'on racontait en outre, pour remplir une

lacune, le mariage du héros avec Ermengard de Pavie.

Un fait qu'on ne peut pas contester, c'est qu'il existait une tradition ou peut-être même une chanson ancienne qui attribuait la prise de Narbonne à Charlemagne <sup>1</sup>. La *Chanson de Roland*, la chronique de Hugues de Fleury et le *Carolinus* de Gilles de Paris y font allusion <sup>2</sup>. Bertrand de Bar-sur-Aube n'avait qu'à mettre en œuvre cette tradition, en donnant le rôle principal dans le siège de cette ville à Aymeri de Narbonne. Au XII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve nulle part un texte qui atteste qu'à cette époque et avant le jongleur champenois le nom d'Aymeri ait été associé à cet exploit <sup>3</sup>, ce qui nous

1. Cf. Demaison, *l. c.*, I, pp. xciii, cxliii et ss.

2. Cf. Demaison, *l. c.*, pp. cxliv (note), ccxxii (note).

3. Nous ne croyons pas que l'auteur de la *Mort Aymeri* ait connu une tradition qui attribuait à Aymeri la conquête de Narbonne. En parlant de la ville d'Esclabarie le poète dit à propos de la prise de Narbonne :

Charles li rois a la barbe florie  
L'arst et fondi quant ot Nerbone prise,  
Que puis ce jor n'i ot herberjerie.

vv. 2413-2415.

Et plus loin, Auquaire dit, toujours à propos de cette même ville d'Esclabarie :

« El fu mon pere l'amiral Salatré;  
« Més Charlemaine[s] li fist lo chief coper  
« Quant il conquist Nerbone la cité. »

vv. 3032-3034.

On voit donc que l'auteur du poème connaissait l'ancienne tradition sur la conquête de Narbonne par Charlemagne, mais



force à admettre, sans hésitation, que le premier qui attribua la prise de Narbonne à Aymeri fut Bertrand de Bar-sur-Aube. M. Demaison, qui a confondu ce que Bertrand de Bar-sur-Aube a combiné ensemble, admet l'existence d'une chanson ancienne où Aymeri jouait le même rôle <sup>1</sup>. De même M. G. Paris <sup>2</sup>. C'est, croyons-nous, aller trop loin. Les trois textes que nous avons cités plus haut ne parlent que de Charlemagne et ne font aucune mention d'Aymeri. S'ils ont pour base des traditions épiques, celles-ci ne connaissent pas, sans doute, déjà au XII<sup>e</sup> siècle, un Aymeri conquérant de Narbonne.

Après Bertrand de Bar-sur-Aube, dont le poème eut un grand succès, vinrent d'autres jongleurs qui poussèrent plus loin les inventions épiques et composèrent des chansons où ils faisaient d'Aymeri le héros de tous les combats livrés sous les murs de Narbonne <sup>3</sup>.

il ne fait aucune mention d'Aymeri. Si aux vv. 67, 588, il est fait allusion à la prise de Narbonne par Aymeri, il faut y voir sans doute des interpolations postérieures, dues à des remanieurs qui connaissaient le poème d'*Aymeri de Narbonne*.

1. *L. c.*, pp. xciii et ss.

2. *La littérature française au moyen âge*, 2<sup>e</sup> éd., pp. 65, 71.

3. M. Couraye du Parc se représente d'une manière tout à fait contraire à celle que nous avons exposée plus haut l'évolution poétique du personnage d'Aymeri. D'après lui, la *Mort Aymeri* aurait été composée pour donner un dénouement aux nombreuses chansons qui célébraient ce personnage et pour mettre fin à la vie d'un héros que l'épopée avait rendu célèbre depuis déjà bien longtemps (*Introd.*, pp. 1-11). M. C. du Parc admet donc comme dernier point de l'évolution ce qui en est pour nous le point de

Telle est la façon dont nous nous représentons l'introduction d'Aymeri dans le cycle de Guillaume <sup>1</sup>. Elle nous semble aussi naturelle en elle-même que justifiée par les faits que nous avons mis en évidence. Rien ne nous autorise à voir dans tout ce travail poétique le résultat d'une épopée populaire sur ce personnage. S'il était possible de prouver l'existence de quelques chansons de geste sur Aymeri aussi anciennes que celles sur Guillaume, on serait en droit de s'expliquer d'une tout autre manière cette partie de l'histoire de notre cycle. A défaut de ces preuves, nous ne voyons d'autre chemin à suivre que celui que nous avons parcouru plus haut.

En résumant les faits que nous avons développés dans les pages précédentes, on peut dire que la mort d'Aymeri II de Narbonne à Fraga a donné la vie à l'Aymeri épique.

départ. Cf. aussi Bekker, *Altfr. Wilhelmsage*, p. 62. Notre manière d'expliquer l'histoire poétique d'Aymeri de Narbonne trouve un pendant dans l'évolution épique du personnage de Vivien. L'histoire poétique de ce dernier héros nous montre un développement historique analogue à celui que nous avons tracé pour Aymeri : la mort du jeune héros en *Aliscans* a donné naissance au *Covenant Vivien* et aux *Enfances*, que les jongleurs ont composés pour nous raconter ses exploits antérieurs.

1. M. Bekker, *l. c.*, pp. 60 et ss., sans étudier la question de plus près, conteste aussi la haute ancienneté d'Aymeri dans l'épopée.

## IV

Après la défaite de Fraga, un sort meilleur s'annonça pour les armées chrétiennes. En 1148, le roi Raymon Bérenger se rendit maître de la ville de Tortose, conquête à laquelle Guillaume VI de Montpellier et plusieurs guerriers du midi, qui avaient prêté secours, l'année précédente, à Alphonse VII pour s'emparer d'Almérie, prirent une part des plus actives <sup>1</sup>.

Dans les chansons on trouve de nombreuses allusions à la prise de Tortose. Dans le *Moniage I* on dit de Guillaume :

... tint Orenge et Nimes la chité  
Et Tourteleuse et Pourpaillart sor mer <sup>2</sup>.

1. Caffari, *Ann. genuenses I* (Muratori, *Rerum it. ss.*, VI, pp. 262, 288-290); *Ann. Toled. (Esp. agr.*, XXIII, p. 389); *Ann. S. Vict. Massil.* (Pertz, *SS.*, XXIII, p. 3); *Chron. Nemaus. (Rec. des hist.*, XII, p. 367); *Gesta com. Barcinon. (ib.*, p. 377); *Sigeb. contin. Praemonstr.* (Pertz, *SS.*, VI, p. 455); *Roberti de Monte Chron. (ib.*, p. 498); *Ann. Barcinon.* (Pertz, *SS.*, XIX, p. 501); *Chron. Uliannense* (Marca, *Marca hisp.*, p. 760). Ce n'est que dans la première de ces chroniques qu'il est fait mention de Guillaume de Montpellier. Voy. sur ce personnage *Hist. du Languedoc*, III, pp. 732 et ss., IV, p. 182.

2. VV. 4-5. C. Hofmann, *Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orenge* (Abhh. der philos.-philol. Classe d. k. bayer. Akademie der Wissenschaften), München, 1852, p. 573.

La forme *Tortolouse* s'explique par une confusion avec Tou-

Dans *Aliscans*, Guillaume fait don à Rainouart de Tortose et Portpaillart :

Li quens li a Torserose dounee  
Et Porpaillart ki siet sor mer salee <sup>1</sup>.

Dans *Foucon de Candie*, après que Thibaud a énuméré les différentes conquêtes que les fils d'Aymeri ont faites sur les Sarrasins, il dit :

Et Tortelouse, ce fis jou comperer  
..... <sup>2</sup>

Les *Enfances Vivien* attribuent cette conquête à Vivien, qui prit Barcelone, Balesgués,

Et Tortolose et Porpaillart sor mer <sup>3</sup>.

louse. Il est à remarquer que dans les manuscrits de la Bibl. de Florence Magliab. Palch. I, 16 et de la Bibl. Riccardi 2481 des *Storie Nerbonesi*, le récit de la prise de Tortose (voy. ci-dessous) offre tantôt *Tortosa*, tantôt *Tolosa* (Isola, l. c., pp. 5 et ss.).

1. VV. 8317-8318, éd. Guessard. *Torserose* est une faute. Il faut corriger *Tortelose* avec les mss. autres que *A*.

2. Ms. de Boulogne, fol. 274 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col.

3. V. 218. Éd. Wahlund et de Feilitzen. Le vers manque dans le ms. *B*.

L'auteur du *Charroi de Nimes* mentionne Tortose comme n'étant pas encore en la possession de Guillaume. Dans le passage bien connu où Guillaume demande à Louis un fief, Bertrand lui dit :

Demandez li Espagne le regné  
Et Tortolouse et Portpaillart sor mer.  
vv. 451-452, éd. Jonckbloet.

Cf. aussi v. 483.

Les *Storie Nerbonesi* contiennent un chapitre où nous est racontée la prise de Tortose par la famille d'Aymeri.

Vivien se trouvait un jour au palais d'Orange avec Guillaume, Gui, Guichard, Gautier, Bérenger et les fils de Guibert : adressant la parole à Guillaume, il lui rappelle la promesse que celui-ci lui a faite jadis de le secourir contre les Sarrasins et de passer avec lui en Espagne pour conquérir le riche royaume d'Aragon et la terre d'Aliscans <sup>1</sup>. Guillaume lui répond en lui promettant de nouveau qu'il sera parmi les premiers qui partiront avec lui. Après que les autres Narbonnais ont assuré le jeune héros de leur concours, Vivien envoie à Bertrand pour l'inviter à venir à Orange avec les troupes dont il dispose et à se joindre aux autres. Deux mois s'étaient à peine écoulés qu'une nombreuse armée, composée de 60,000 chevaliers, sans compter les fantassins, se rassemblait sous les murs d'Orange. Le jour de l'Assomption, les Français quittent Orange pour se diriger vers Tortose. Lorsqu'ils arrivent devant la ville espagnole, le gouverneur sarrasin, appelé Galibar, ordonne aux 10,000 Sarrasins que Thibaud lui a laissés avant son départ pour Candie de prendre les armes et de sortir pour combattre. Les Français sont assaillis par les Sarrasins, mais comme les forces de ces derniers commençaient à fléchir, 10,000 autres Sarrasins sortent de la ville, conduits par

1. « Il reame di Ragona colle terre d'Aliscante. »

Aristant, pour leur prêter secours. Dans la mêlée, Aristant est tué par Guichard, et les ennemis, voyant leur général mort, s'enfuient vers la cité. Après huit jours, pendant lesquels les Sarrasins n'osent plus attaquer les Français, Vivien envoie un messenger à Galibar pour lui dire de rendre la ville. Celui-ci refuse de donner une réponse avant trois jours. Galibar sort alors de la ville avec ses hommes, les derniers qui puissent encore porter les armes, et la bataille s'engage de nouveau entre les Sarrasins et les Français. Pendant que le combat est soutenu avec courage de part et d'autre, Guichard réussit à s'approcher de la porte de la ville avec quelques autres guerriers, et, la trouvant sans gardes, il y plante la bannière française. Lorsque Galibar, ne pouvant plus continuer la lutte, veut se retirer vers la ville, il trouve la porte occupée par les Français. Il réussit à s'enfuir. Les Français entrent alors dans la ville et les Sarrasins qui refusent le baptême sont passés au fil de l'épée<sup>1</sup>.

Rien de plus factice et de plus plat que ce récit d'Andrea da Barberino. Si le compilateur italien a puisé à une chanson française, celle-ci devait être de la dernière époque de l'évolution épique. L'existence dans la vieille littérature d'une chanson

1. Isola, *l. c.*, II, pp. 3-10. D'après le ms. Magliab. Palch. I, 16. Le ms. Magliab. Palch. IV, 35, offre un récit plus long, mais aussi fastidieux. Guillaume y occupe une place plus importante que dans l'autre version. Le ms. Riccardi 2481 place les faits sous le règne de Louis en 850, *ibid.*, p. 2 (note).

sur la prise de Tortose nous semble assez vraisemblable. On sait que les exploits de Guillaume VI de Montpellier, qui participa à la prise de Tortose, avaient été célébrés dans un poème, que Fauriel, conformément à son système sur l'origine provençale de l'épopée française, croyait avoir été composé au midi <sup>1</sup>, et dont il ne nous est resté qu'une mention chez l'historien méridional Gariel <sup>2</sup>. On peut imaginer qu'un jongleur du nord, connaissant les événements auxquels Guillaume de Montpellier avait participé, eut l'idée de composer une chanson où il attribuait la prise de Tortose au Guillaume de notre cycle <sup>3</sup>. Si chez Andrea da Barberino Guil-

1. *L. c.*, II, p. 280.

2. « Un... vieux poème, » dit-il, « que je ne tiens pas fort assuré, fait battre ce jeune prince en duel avec un officier more, qui bravoit en Goliath nostre armée : et le represente sans main, et sans teste à ses pieds, après de grands efforts de valeur et de courage. » P. Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, Montpellier, 1665, pp. 119-120. Gariel connaissait les chansons françaises du cycle de Guillaume (*ibid.*, pp. 233 et suiv.), et il n'y a pas de raison de supposer que ce poème sur Guillaume VI fût provençal.

3. Ce serait un autre exemple de la fusion de plusieurs Guillaume dans le Guillaume épique. M. Gautier, *Ép. fr.*, IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 38, n'admet pas que Guillaume VI ait eu quelque influence sur notre cycle; il passe aussi sous silence la prise de Tortose, dont les traces dans le cycle sont assez visibles. Tout autre est l'opinion de M. Bekker, *l. c.*, pp. 129-130, qui, sans parler des allusions que les chansons font à la prise de Tortose, admet que l'auteur du *Moniage* a emprunté plusieurs traits de la vie du seigneur du midi pour les attribuer au Guillaume épique. — M. Jeanroy (*Revue critique*, XLI, 1896, pp. 349, 350) croit que les allusions à la prise de Tortose seraient un écho des

laume joue un rôle très effacé, il n'en était pas sans doute ainsi dans le poème primitif. Les témoignages du *Moniage I* et d'*Aliscans* semblent parler en faveur de cette dernière hypothèse.

## V

Avant d'aborder l'étude de l'élément historique dans le poème que nous publions, il nous reste à examiner quelques autres chansons dont le récit se rapporte aussi à quelque expédition des Français en Espagne.

La première partie du poème de *Foucon de Candie* nous raconte la prise de la ville de Candie en Espagne. P. Paris voyait dans Candie une forme altérée du nom de Cadix <sup>1</sup>; de même Tarbé, l'éditeur si maladroit du poème <sup>2</sup>. Cette identification nous semble trop forcée et peu vraisemblable. Nous serions plutôt tenté d'identifier Candie avec la ville de Gandia, dans la province de Valence, qui fut conquise par Jayme en 1253 <sup>3</sup>. Quoique d'ha-

campagnes dirigées contre cette ville de 809 à 811. Nous ne sommes pas du même avis. Voy. p. XIII (note).

1. *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 140, et *Histoire littéraire*, XXII, p. 545.

2. *Le roman de Foulque de Candie*, Reims, 1860, p. 179.

3. A côté de *Gandia* on trouve aussi la forme *Candia*. Ainsi dans un acte de donation de Jayme de 1248 (*Repartimientos de los reinos de Mallorca, Valencia y Cerdeña*, dans la *Coleccion de documentos ineditos... de la corona de Aragon*, Barcelone, 1856, t. XI, pp. 348-349). De même, dans un document de 1249 (*ibid.*,



bitude les jongleurs ne se piquent pas de connaître la topographie des localités où ils placent l'action, Herbert le Duc semble cependant avoir eu quelques notions sur la ville de Gandia. Il décrit Candie de la manière suivante :

Candie siet sor mer en un rivage,  
 En une roche dont la terre est sauvage.  
 .XXX. chastel i donent treüsage.  
 De Sarrazins i ot de maint lignage ;  
 .LX<sup>m</sup>. i font par an estage,  
 Tuit gentil home et de grant heritage.  
 Buene est la vile, rendant sunt li passage ;  
 Cil quis maintient a chascun jor d'oitrage  
 .C. mars d'argent qu'il tient en son saaige,  
 Estre la rente <sup>1</sup> qu'il done au seignorage.  
 Li mur sunt haut, bien fondé en estage ;  
 Devers les plains la clot une eve ombrage  
 Grant et parfonde <sup>2</sup> ; li pont i sunt passage.  
 Ja des molins n'avront par ost damage.  
 Lez les montaignes sunt bel li herberjage,  
 Les forez granz dont li fust sunt ombrage <sup>3</sup>.

Cette description ressemble beaucoup à la situation géographique de la ville de Gandia <sup>4</sup>.

pp. 415-416). Sur les origines assez obscures de cette ville, on peut consulter P. Beuther, *Coronica gen. de toda España*, prim. parte, Valence, 1563, fol. 64 r<sup>o</sup>, et G. Escolano, *Hist. de la insigne y coronada ciudad y reyno de Valencia*, Valence, 1610-1611, II, col. 174 et suiv.

1. Le ms. porte *rentre*.

2. Ms. *parfont*.

3. Ms. B. N. fr. 25518, fol. 68 v<sup>o</sup>-69 r<sup>o</sup>.

4. « No hay en toda España tierra que pueda medirse ombro a ombro con esta, pues en sola una legua que corre desde Gandia

Si l'identification que nous proposons nous semble assez vraisemblable, il est beaucoup plus difficile de trouver le personnage historique qui se cache sous le nom de Foucon, le héros principal du roman d'Herbert le Duc. Quoi qu'il en soit, ce personnage ne fut introduit dans le cycle qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et, grâce à la popularité du poème d'Herbert, les jongleurs postérieurs le reçurent dans la grande famille épique d'Aymeri de Narbonne. Il figure dans la généalogie des héros narbonnais donnée par Bertrand de Bar-sur-Aube <sup>1</sup> et par Auberi de Trois-Fontaines <sup>2</sup>. Son introduction dans le cycle nous montre une fois de plus combien il était facile pour un poète de rattacher à une famille épique des personnages inconnus jusqu'alors à l'épopée, et comment les auteurs posté-

a Oliva, y otra de traves, se sacan de esquilmo en cada un año, frutos en valor de mas de docientos mil ducados de renta..... Y de una cahizada de tierra.... recibe el dueño en cada un año docientos y cinquenta ducados.—En tiempo de Moros, el caudillo de toda esta comarca tenia su asiento en un fuerte castillo, fundado sobre un monte, a quarto de legua de Gandia ;..... y aunque a la falda deste castillo y monte solo vemos un estanque de agua,..... de la qual y de otros muchos ojos de agua, que por toda la tierra, que està a la raiz de aquel monte, mana, se viene a formar un rio, que se entra en el mar por el Grao de Gandia; y le llaman unos el Rio Negro, por el color de sus aguas, y espesura de ovas, que no hay quien se atreva a entrar en el. » G. Escolano, *l. c.*, II, col. 171-172. Cf. Bernardini Gomesii Miedis, *De vita et rebus gestis Jacobi I Regis Aragonum lib. XX*, Valence, 1582, pp. 252-254; C. Fischer, *Description de Valence*, Paris, Leipzig, 1804, p. 229.

1. *Aymeri de Narbonne*, vv. 4663-4672.

2. Pertz, *SS.*, XXIII, p. 716.

rieurs s'empressaient d'accepter l'œuvre personnelle d'un seul jongleur. C'est dans des conditions semblables, comme nous l'avons vu plus haut, que le personnage d'Aymeri de Narbonne fut introduit dans la geste de Guillaume.

Herbert le Duc avait choisi l'Espagne pour en faire le théâtre des exploits de son héros; l'auteur des *Enfances Vivien* procéda de même, lorsqu'il voulut nous faire connaître les prouesses du jeune neveu de Guillaume mort en Aliscans. Cette fois, c'est autour de la ville de Luiserne (qu'il faut sans doute identifier avec la Lucena d'aujourd'hui) <sup>1</sup> que se passe l'action <sup>2</sup>. Comme l'a montré M. Nordfelt <sup>3</sup>, le poème est postérieur à la composition d'*Aymeri de Narbonne*, qui remonte au premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>. Or, la ville de Lucena fut prise en 1236 <sup>5</sup>. On peut donc supposer qu'un poète qui vivait vers 1240 et qui

1. Voy. l'édition de MM. Wahlund et de Feilitzen, p. 293.

2. Seul le manuscrit de Boulogne donne *Maldrane* au lieu de *Luiserne*. Mais, comme l'observe M. Nordfelt, le manuscrit sur lequel celui-ci a été remanié contenait aussi *Luiserne* (*Introd.*, p. xi).

3. *Introd.*, pp. xxxiv-xxxv.

4. Éd. Demaison, I, p. xcii; Cf. G. Paris, *Littér. franç. au moyen âge*, 2<sup>e</sup> éd., p. 250.

5. Dans la chronique de Turpin (chap. III, éd. Ciampi, p. 7), Lucena figure parmi les nombreuses villes que Charlemagne aurait conquises lors de son expédition en 778. — Il est à remarquer qu'Auberi de Trois-Fontaines, qui reproduit le passage de Turpin, transcrit *Lucena* par *Luçerna* (Pertz, *SS.*, XXIII, p. 716), ce qui vient à l'appui de l'identification proposée par M. Wahlund.

avait entendu dire, peut-être par l'intermédiaire de quelque pèlerin venu d'Espagne <sup>1</sup>, que Lucena avait été conquise, se mit à l'œuvre et composa la chanson en question, où il attribua la prise de cette ville au jeune héros dont on n'avait pas encore raconté les « enfances <sup>2</sup>. »

Le poème de *Guibert d'Andrenas*, où il s'agit de la prise d'Andrenas en Espagne par le fils d'Aymeri de Narbonne, nous offre des difficultés plus sérieuses. Il nous est bien difficile de découvrir quelle est la ville qui se cache sous ce curieux nom. Pour nous rendre compte de la manière dont ce poème fut composé et de son origine, essayons de fixer l'époque à laquelle il doit remonter.

Bertrand de Bar-sur-Aube ne semble pas l'avoir connu. Il ne renvoie qu'au *Siège de Narbonne*, où notre personnage joue aussi un rôle principal <sup>3</sup> :

1. Voy. ci-dessous.

2. M. L. Gautier dit : « Les *Enfances Vivien* ne renferment aucun élément *directement* historique. Le récit de la prise de Luiserne par les chrétiens se rapporte sans doute aux souvenirs de nombreuses expéditions que les Français firent en Espagne sous Charlemagne et Louis le Pieux. » *Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 413. Cf. Nordfelt, *Introd.*, p. xxxix. Nous ne croyons pas que le poète ait choisi Luiserne par un simple hasard. Voy. cependant plus loin.

Dans les *Storie Nerbonesi*, qui ne parlent nulle part de Luiserne, Vivien s'empare de plusieurs autres villes d'Espagne, comme « Galizia » et le château de « Monteargiento », Valence, Angrara, Perpignan, Saragosse et Galatevito (*Isola, l. c.*, I, pp. 461-465, 470-496; II, pp. 11-84, 96-105). Aucune chanson du cycle ne fait allusion à des conquêtes pareilles. Ce sont sans doute de pures inventions du compilateur italien.

3. L. Gautier, *Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., pp. 325 et suivantes.

Li siemes fiz Hermenjart au cuer fin  
 Et Aymeri le conte palazin,  
 Si apelerent le menor Guibelin,  
 Molt ot franc cuer et corage enterin,  
 S'orent en lui paien felon voisin,  
 Maint en ocist a son branc acerin.  
 Més a un jor le pristrent Sarrazin,  
 En croiz le mistrent li cuvert barbarin,  
 Molt grant martire fesoient del meschin,  
 Qant le rescout son pere et son cousin.  
 Puis li dona Aymeris en la fin  
 Tot son païs et son palès marbrin ;  
 Si fu oirs de Nerbone <sup>1</sup>.

Bertrand de Bar-sur-Aube ne mentionne donc pas la prise d'Andrenas ni le mariage de Guibert avec la belle Agaiete, qui forment le sujet du poème dont nous nous occupons. Aux trois derniers vers, le jongleur champenois dit que Guibert reçut de son père l'héritage de Narbonne. Dans *Guibert d'Andrenas*, c'est le filleul d'Aymeri qui devient l'héritier de cette ville. Faut-il supposer que notre poète avait connu une autre rédaction de *Guibert d'Andrenas*, où Narbonne était donnée à Guibert et non à Aymeri, le filleul d'Aymeri? <sup>2</sup> Nous ne le croyons pas. Comme nous le verrons plus loin, il a dû exister une rédaction plus ancienne de *Guibert d'Andernas*, mais celle-ci racontait aussi la prise d'Andernas et le mariage de Guibert avec Agaiete. Si Bertrand avait connu cette rédaction,

1. VV. 4603-4615, éd. Demaison.

2. Dans la *Mort Aymeri* le filleul d'Aymeri s'appelle Aymeriet (v. 4165).

il aurait sans doute rappelé ces derniers faits. D'autre part, dans cette ancienne rédaction, comme dans celle qui nous a été conservée, c'était le refus d'Aymeri de donner Narbonne à son fils qui décidait ce dernier à aller conquérir la ville espagnole. Il nous semble donc plus naturel d'admettre que Bertrand de Bar-sur-Aube connaissait une version du *Siège de Narbonne* où Guibert recevait Narbonne de son père. Un remanieur de ce dernier poème qui connaissait *Guibert d'Andrenas*, trouvant choquante la manière dont Aymeri disposait de l'héritage de Narbonne, modifia ce trait, en faisant de Guibert l'héritier de Narbonne.

L'ancienne rédaction de *Guibert d'Andrenas* doit avoir été composée vers 1185. Elle était connue à l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville*, qui rédigeait son poème vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La deuxième rédaction de *Guibert d'Andrenas*, celle qui nous a été conservée, est de beaucoup plus récente. D'après le style et l'allure du récit, elle est de la même époque que les *Enfances Vivien*<sup>2</sup>.

1. Voy. ci-dessous. La *Mort Aymeri*, qui, comme nous l'avons vu, fut composée vers 1170-1180, fait allusion à *Guibert d'Andrenas*; mais, comme le remarque avec raison M. Couraye du Parc, les vers qui s'y rapportent (4161-4167) doivent être considérés comme une interpolation postérieure.

2. L'auteur de cette rédaction de *Guibert d'Andrenas* semble avoir connu le *Siège de Narbonne*, poème qui ne remonte pas plus haut que le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Le poète fait allusion au récit de ce dernier poème dans les vers suivants :

N'a que Guibert remés en cest pais,  
Que en la crois mistrent li Sarrazin.

Ms. B. N. 24369, fol. 158 r<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> col.

Une fois connue la date à laquelle notre chanson remonte, on pourra se rendre compte de la manière dont elle fut composée. Le personnage de Guibert ou Guibelin était connu depuis bien longtemps par les poèmes, et il figure déjà dans le fragment de La Haie. A quelle époque il fut introduit dans l'épopée, quel était le personnage historique dont la poésie avait gardé le souvenir, et d'où lui était venue l'épithète d'*Andrenas*, il nous serait bien difficile de le dire <sup>1</sup>. Un jongleur du XII<sup>e</sup> siècle voulut remplir une lacune laissée par ses prédécesseurs, et, puisque le nom même lui indiquait ce qu'il lui restait à faire, il imagina de placer la ville d'*Andrenas* en Espagne et de composer une chanson où le fils d'Aymeri enlevait cette ville au roi Judas et prenait en mariage la belle Agaiete <sup>2</sup>.

1. Sur l'identification qu'avait essayée C. Hofmann (*Sitzungsbb. der königl. Akad.*, München, 1871, I, pp. 341-342), voy. Demaison, *l. c.*, II, p. 267.

2. En dehors de *Guibert d'Andrenas* il a dû exister une chanson plus ancienne qui célébrait les exploits de ce fils d'Aymeri. Dans la *Mort Aymeri* on fait de nombreuses allusions à une expédition de Guibert contre le roi Judas aux ports d'Ossau (voy. Couraye du Parc, *l. c.*, pp. VIII-IX). Nous sommes convaincu, quant à nous, que l'introduction de Guibert dans l'épopée doit avoir son origine dans quelque expédition du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècle faite par les Français en Espagne, expédition où un personnage de ce nom prit une part active et se distingua par son courage. — Un autre personnage que l'épopée nous représente dans des guerres continuelles contre les Sarrasins en Espagne est celui d'Aïmer. Dans le poème de *Guibert d'Andrenas*, lorsque Aymeri envoie à ses fils des messagers pour les engager à prendre part

Après avoir passé en revue toutes les chansons du cycle qui, avec la *Prise de Cordres et de Seville*, que nous étudierons plus loin, ont pour objet les expéditions des Français en Espagne, il nous reste à dire quelques mots du *Fragment de La Haie*.

à la conquête de la ville d'Andrenas, Guibert, qui avait été chargé par Aymeri d'aller chercher Aïmer, dit à son père :

« . . . . . Ou le porrai trouver ?  
 « Je ne sai tant ne venir ne aler  
 « Que a nul homme em puisse oïr parler  
 « Qui m'en seüst nouveles aconter,  
 « Si parfont est dedens Espagne entrez. »

Ms. B. Nat. fr. 24369, fol. 160 r<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> col.

Et plus loin, lorsque le poète nous raconte l'arrivée des Français en Espagne, il fait rencontrer par ces derniers Aïmer le chétif, qui venait d'achever une guerre contre un roi sarrasin :

Tel aventure lor a Diex fet doner  
 Qu'a .xvj. lieues par dela Balesguer  
 Trouva Guibers le chetif Aÿmer,  
 Qui repairoit d'une terre preer.  
 Desconfit out un roy felon Escler :  
 Trois mil paiens y out fet deviër.

Ibid.

Dans la *Mort Aymeri* on fait aussi de nombreuses allusions aux exploits d'Aïmer en Espagne, et le poète nous dit que ce fils d'Aymeri avait été tué à Porpaillart (voy. Couraye du Parc, *Introd.*, p. ix). Andrea da Barberino fait mourir ce personnage dans un combat devant Orange (*Storie Nerbonesi*, II, p. 128); mais c'est en dehors de toute tradition. Malgré ces témoignages, nous ne croyons pas que l'introduction d'Aïmer dans l'épopée soit due à une expédition des Français en Espagne. Une autre tradition, qui semble être plus ancienne et qui nous est conservée dans *Aliscans* et *Aymeri de Narbonne* (voy. Demaison, *l. c.*, I, pp. ccxi et ss.), fait guerroyer ce héros en Italie : il combat les Sarrasins à Venise. Peut-être arrivera-t-on un jour à identifier ce fils d'Aymeri de Narbonne avec quelque personnage historique qui s'était distingué contre les Sarrasins en Italie.



M. G. Paris, en rapprochant du récit de ce texte les vv. 4565-4571 d'*Aymeri de Narbonne*, est arrivé à la conclusion que le poème français dont le fragment de La Haie nous a conservé une imitation latine devait avoir pour titre *La Prise de Girone*<sup>1</sup>. Nous croyons aussi que le passage d'*Aymeri de Narbonne* et le fragment du manuscrit de La Haie se rapportent à des faits qui formaient le sujet d'un poème français aujourd'hui perdu; mais le titre donné par M. G. Paris à ce poème nous semble peu en accord avec le récit des deux textes.

Dans *Aymeri de Narbonne* il ne s'agit pas, à proprement dire, de la prise de Girone par Ernaud le roux, mais du siège de cette ville, qui se trouvait déjà en sa possession, et que Borel et ses douze fils voulaient reprendre. Après que le poète nous a rappelé comment Ernaud s'était vanté de ne jamais manger de *tourte*, il continue ainsi :

Puis fu tele eure, ainz lonc terme passé,  
 Qu'il en menjast volentiers et de gré,  
 S'ele fust d'orge ou de plus aspre blé,  
 Et croute et mie en manjast par verté,  
 Qu'il n'en donast a dru ne a privé,  
 Qant asegié l'orent en sa cité  
 Li .xij. fil Borrel le desfaé.

Nous devons remarquer que le *Siège de Barbastre* nous offre aussi une allusion à cet événement,

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, pp. 84-86. Cf. Demaison, l. c., I, p. ccix.

allusion qui se rapproche beaucoup de la version donnée par *Aymeri de Narbonne*. Le messager envoyé par Bovon de Commarchis pour prier les Narbonnais de venir au secours des Français à Barbastre dit à Ernaud de Gironde :

Puis fustes tez .ij. mois el palès de Gyronde,  
 Quant assis vous y orent li fils Bourrel tout .xj.,  
 Ne menjastes de pain ne de blé ne de torte <sup>1</sup> ;  
 Pour .j. quartier de pain donnissiez tout le monde.  
 De vin ne de claré ne beüstes vous goute,  
 Fors l'aigue des fossez qui estoit noire toute :  
 Aus pans de lor bliaus le couloient li conte.  
 La dedens n'avoit femme noire blonde ne rousse.  
 La vous secourut il a tout .x. milliers d'ommes,  
 Si les geta du siege, quar vous fesoient honte <sup>2</sup>.

La ressemblance entre ces vers et ceux d'*Aymeri de Narbonne* est trop frappante pour que Bertrand n'ait pas emprunté les traits en question au *Siège de Barbastre*. Le jongleur champenois a connu ce dernier poème, comme il résulte de ce qu'il dit aux vv. 4587-4588; nous ne croyons donc pas que les vers du *Siège de Barbastre* soient postérieurs à la composition de la chanson de Bertrand et aient été introduits par un remanieur qui connaissait le passage cité d'*Aymeri de Narbonne* <sup>3</sup>.

Dans le fragment de La Haie, quoiqu'il soit

1. Le ms. porte *daumosne*. La leçon *de torte* est empruntée au ms. 1448, fol. 134 r° 1<sup>re</sup> col.

2. Ms. B. N. 24369, fol. 136 r° 2<sup>e</sup> col.

3. M. Bekker, *l. c.*, p. 53, conteste toute valeur documentaire aux vers cités d'*Aymeri de Narbonne*. Ils seraient un témoignage trop

bien difficile de suivre cette élucubration si obscure et si prétentieuse d'un lettré du x<sup>e</sup> siècle, on peut cependant voir que l'action se passe devant une ville qui se trouve au pouvoir des Français et que les Sarrasins sont venus assiéger. Nous croyons donc que la chanson sur laquelle repose la version latine du manuscrit de La Haie, et à laquelle font allusion les vers d'*Aymeri de Narbonne* et du *Siège de Barbastre*, aurait droit au titre de : *Le Siège de Girone*.

A côté de cette chanson, dont le point de départ historique nous échappe, il a dû en exister une autre qui racontait comment Ernaud s'était emparé de la ville de Girone. Dans un passage du *Département des enfants Aymeri* <sup>1</sup> le poète raconte brièvement ce fait et nous dit qu'Ernaud, envoyé par son père pour conquérir Girone, qui était au pouvoir d'un certain Savari et que les Sarrasins avaient assiégée, réussit à chasser les ennemis et reçut de Savari sa fille Béatrice en mariage <sup>2</sup>. Faut-il

récent pour qu'on puisse croire qu'ils se rattachent au fragment de La Haie. M. Bekker aurait hésité peut-être à exprimer cette idée s'il avait connu les vers du *Siège de Barbastre*.

1. Nous distinguons, comme M. Gautier, ce poème du *Siège de Narbonne*, quoique M. Suchier, dans l'édition de ces deux chansons qu'il est en train d'imprimer, les réunisse sous le titre des *Narbonnais*.

2. Nous reproduisons dans l'*Appendice III* le passage du ms. 1448 qui donne le récit de ces faits. Le ms. B. N. 24369, qui présente une rédaction tout à fait différente de ce poème, ne contient pas le passage en question. Pour les manuscrits du British Museum, Harley. 1321 et Roy. 20 B XIX, les renseignements nous manquent.

voir dans ce passage une allusion à cet ancien poème sur la *Prise de Girone* que nous supposons avoir existé? Il est aussi difficile de le prouver que de le contester. En tout cas, si le poème a existé, il devait être l'écho du fait historique de la prise de Girone en 785 <sup>1</sup>.

## VI

Il nous reste à examiner l'élément historique de la chanson que nous publions plus loin. *La Prise de Cordres et de Seville* repose-t-elle sur quelque chose de réel, ou faut-il la considérer comme une simple invention de jongleur? Voilà la question que nous devons résoudre maintenant.

Si la fin de notre poème manque, il n'en est pas moins hors de doute, comme nous verrons plus loin, qu'il devait finir par le récit de la prise de Seville. Le poète donc ne s'était proposé de nous raconter que la conquête de ces deux villes espagnoles. Or, si nous consultons l'histoire, nous voyons que la prise de Séville a suivi celle de Cordoue, exactement comme dans notre poème <sup>2</sup>.

1. Cette date est donnée par la chronique de Moissac. Le *Chron. Rivipullense* place le fait un an plus tard. Il fait assister, en outre, Charlemagne en personne au siège de cette ville où il combat contre le roi Mahomet (Dom Bouquet, *Historiens*, t. V, p. 71, n. p.) Il y a lieu de révoquer en doute le récit de cette chronique. Cf. Simson, *Jahrb. Karls des Grossen*, I, pp. 510-511.

2. Cordoue fut conquise en 1236, Séville douze ans plus tard, en 1248. Pour la prise de Cordoue voyez : *Chronica del rey don*

Cette ressemblance entre l'histoire et la poésie pourrait nous faire croire que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* a composé son poème peu de temps après la conquête des deux villes, c'est-à-dire vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans son récit sur la prise de Cordoue, Auberi de Trois-Fontaines nous dit clairement que des pèlerins venus

*Fernando*, Medina del Campo 1567, chap. XXI-XXVI, fol. XII-XV; Alfonso X, *Chron. de España*, Zamora, 1541, fol. 408-410; *Roderici Toletani De rebus Hispaniae libri IX*, chap. XVI (A. Schott, *Hispania illustrata*, t. II, Francfort, 1603, pp. 146-147); *Lucae Tudensis Chronicon mundi (Hispania illustrata)*, t. IV, pp. 115-116); *Chronica Alberici Trium Fontium* (Pertz, *SS.*, XXIII, pp. 939-940). Moins développée est la relation des *Annal. Toled.* II, III (*Esp. sagrada*, XXIII, pp. 408, 413); *Annal. Compostel.* (*ib.*, p. 324); *Chron. Silense* (*ib.*, II, p. 95); *Chron. Cerratense* (*ib.*, p. 213); *Ryccardi de S. Germano Chron.* (Pertz, *SS.*, XIX, p. 373). La chronique de Ferdinand place, par une double erreur, la prise de Cordoue une fois en 1235, une autre fois en 1225. Toutes les autres chroniques sont d'accord sur la date de 1236. D'après Al-Makkari, Cordoue serait tombée entre les mains de Ferdinand le 29 mai 1239 (P. de Gayangos, *l. c.*, II, p. 335). Il faut voir là une simple erreur de l'historien arabe. — Les chroniques qui font mention de la conquête de Séville sont les suivantes : Alfonso X, *Chron.*, fol. 415-424; *Chron. Ferd.*, chap. XLII-LXIX, fol. XXII-XXXII. Cf. aussi *Annal. Toled.* II (*Esp. sagrada*, XXIII, p. 409); *Ann. Compostel.* (*ib.*, p. 324); *Chron. de Cardena* (*ib.*, p. 373); *Chron. Cerratense* (*ib.*, II, p. 213); *Ann. Sancti Victoris Massil.* (Pertz, *SS.*, XXIII, p. 5). Toutes ces chroniques, excepté le *Chron. Cerratense* et les *Ann. Compostel.*, qui placent les faits en 1249, s'accordent à donner la date de 1248. L'historien arabe Ibnu-l'-Abbâr admet l'an 1247 (21 juin). Cf. P. de Gayangos, *l. c.* D'après Al-Makkari, le siège n'aurait duré qu'un an (P. de Gayangos, *l. c.*, Cf. aussi l'appendice, p. LXXX). Les *Ann. S. Pantaleonis Coloniensis* (Pertz, *SS.*, XXII, p. 546) le font durer près de neuf ans, « per novem annos obsessam ». Auberi de Trois-Fontaines place le commencement du siège en 1238 (Pertz, *SS.*, XXIII, p. 944).

d'Espagne racontaient cet événement au nord de la France <sup>1</sup>. On serait donc tenté d'admettre qu'un poète contemporain de ces événements, ayant entendu le récit des pèlerins, se mit à composer une chanson sur ce sujet, où il attribuait la conquête de ces villes à l'ancienne famille épique d'Aymeri de Narbonne. D'autres circonstances cependant nous obligent de considérer la ressemblance entre l'histoire et l'épopée comme purement fortuite, et de voir dans la chanson que nous publions une simple fiction poétique, l'amusement d'un jongleur qui ne se demandait pas si les deux villes

1. « Et de istis cotidie meliora melioribus a peregrinis nunciantur (Pertz, *SS.*, XXIII, p. 940). » Si les faits que nous examinerons plus loin nous amènent à la conclusion que la *Prise de Cordres et de Seville* ne repose pas sur quelque récit des pèlerins, il ne faut cependant pas contester l'influence que les relations de ces derniers ont eue sur la composition de plusieurs chansons de geste. Nous avons vu plus haut que les *Enfances Vivien* sont probablement l'œuvre d'un poète qui avait su, par l'intermédiaire des pèlerins, que la ville de Lucena, en Espagne, avait été conquise par les chrétiens. Dans son cours au Collège de France (1895-1896), M. G. Paris a donné plusieurs autres exemples de l'influence que les récits des pèlerins ont exercée sur la composition des chansons du cycle de Guillaume d'Orange. Sur le rôle que les pèlerins paraissent avoir joué dans la formation de l'épopée carolingienne, voy. C. Jullian, *Romania*, t. XXV, pp. 166-7. Il faudrait étudier la question de plus près et rassembler les nombreux passages des poèmes épiques où les jongleurs se réfèrent au témoignage des pèlerins. On verrait alors que si les poètes du Nord sont arrivés à connaître des faits qui s'étaient passés au Midi de la France ou en Espagne, c'est surtout grâce aux pèlerins. Plus d'un point obscur de l'histoire de notre cycle pourrait s'expliquer ainsi, sans recourir à la problématique existence d'une épopée méridionale.

espagnoles étaient vraiment rentrées en la possession des chrétiens.

Un premier fait qui parle contre l'existence d'un élément historique dans le poème dont nous nous occupons, c'est que les Français n'ont participé en aucune manière à la prise de Cordoue et de Sévillé, comme c'est le cas pour d'autres conquêtes faites sur les Sarrasins d'Espagne <sup>1</sup>. Si la prise de Bar-

1. Parmi les chevaliers qui prirent part à la conquête de Cordoue, la chronique de Ferdinand ne mentionne que des Espagnols (chap. xxii). Dans le même chapitre le chroniqueur dit : « Avia venido mucha gente de toda la frontera... en socorso de los christianos ; de las otras tierras de Castilla y de Leon y de Estremadura vino mucha gente. » De même au siège de Séville, la chronique d'Alphonse dit clairement : « Alli se vino llegando gran gentio de conçejos quel venien de parte de Leon e Castiella e de Loria e de Caçeres e de Medellin e de otros muchos logares, » fol. 416. Auberi de Trois-Fontaines donne cependant à entendre que des Français avaient pris part au siège de Cordoue. Il désigne par *nostris* les ennemis des Sarrasins : « Nostros introduxit ; a nostris militibus ; equi nostrorum ; custodibus nostris (Pertz, SS., XXIII, p. 939). » Or, comme le remarque Scheffer-Boichorst (*ibid.*, p. 631, note 4), Auberi emploie *nostris* dans d'autres passages pour désigner les Français (pp. 89497, 89516, 27, 90440-90441, 9059, 90813, 18, 19, 21, 29, 35, 91017, 22, 91136, 43, 92320, 94632, 39, 94936). Mais nous croyons qu'Auberi a entendu ici les chrétiens en général, et que le mot *nostris* pouvait être très bien employé en parlant aussi des Espagnols. Dans un passage de *Roberti Canonici S. Mariani chron.*, on trouve ce mot avec ce sens : « De orientalibus partibus Saracenorum exercitus infinitus in Hispanias transfretat et cum rege Toletano habita congressione confligit et superat, factaque innumerabili strage *nostrorum* partem Hispaniae occupat (Pertz, SS., XXVI, p. 257). » La participation des Français à la prise de Cordoue ou de Séville nous semble donc peu probable. Il est vrai que Ferdinand avait pris en mariage la fille de Philippe, roi de France, et on pour-

celone avait déterminé un poète à chanter ce fait d'armes, c'est parce que la conquête de la ville espagnole était une victoire des guerriers français. De même, si la prise de Barbastre, le désastre de Fraga et la conquête de Tortose ont eu un écho dans l'épopée française, c'est parce que l'armée des chrétiens qui combattait les Sarrasins comptait de nombreux chevaliers français <sup>1</sup>. Si les Sarrasins étaient l'ennemi commun de la chrétienté, et si, comme nous l'avons dit plus haut, une victoire remportée sur eux ou une défaite essuyée par les armées chrétiennes devait attirer l'attention de toutes les nations chrétiennes, il ne s'ensuit pas que les poètes français se missent à l'œuvre pour célébrer un exploit auquel les Français n'avaient pas participé. Les jongleurs pouvaient se permettre la liberté d'imaginer des conquêtes que l'histoire n'avait pas encore enregistrées, mais ils se gardaient d'attribuer aux Français des victoires auxquelles ces derniers n'avaient contribué en aucune mesure.

rait peut-être supposer que ce dernier lui envoya un secours ; mais les chroniques n'auraient pas gardé le silence si les choses s'étaient passées ainsi. Lorsqu'à la prise de Valence (1239) l'archevêque de Narbonne vint avec plus de six cents hommes prêter secours à Jayme, les chroniques ne manquent pas de nous l'apprendre (*Chronica del gloriosissimo... Rey En Jacme, Valence, 1557, fol. 73 v°* ; cf. P. Beuther, *Coronica gen. de toda España, libro seg., fol. c v°*).

1. Nous ne pouvons pas savoir si des Français ont participé à la prise de Lucena. Si on arrivait à prouver le contraire, nous douterions fort que les *Enfances Vivien* contiennent quelque chose d'historique. Voy. plus haut.





Des raisons plus fortes encore nous forcent de contester tout fondement historique à notre poème.

Dans la chronique de Turpin (chap. III, éd. Ciampi) on parle aussi de la prise de Séville et de Cordoue, que l'auteur attribue à Charlemagne. De même, la *Chanson de Roland* contient quelques vers où le poète fait assiéger et prendre Cordoue par Charlemagne. Lorsque Marsile s'adresse à ses conseillers en les priant d'aller trouver Charlemagne pour l'assurer de ses prétendues intentions pacifiques, il dit entre autres :

Seignur barun, a Carlemagne irez;  
Il est al siege a Cordres la citet.

Et plus loin, le poète nous raconte la joie de Charlemagne d'avoir conquis la ville espagnole :

Li empereres se fait e balz e liez,  
Cordres ad prise e les murs peceiez,  
Od ses cadables les turs en abatied.  
Mult grant eschec en unt si chevalier  
D'or e d'argent e de guarnemenz chiers.  
En la citet nen ad remés paien  
Ne seit ocis u devient chresti[i]ens<sup>1</sup>.

Nous verrons plus loin que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* a sans doute été influencé par la *Chanson de Roland* dans la composition de son poème, ce qui laisse supposer que l'idée de

1. Éd. Müller, vv. 70-71, 96-102. L'éditeur, contre le ms., donne à tort *paiens* au v. 101 et avec raison *chrestiens* au v. 102.

la conquête imaginaire de Cordoue a été empruntée par lui à l'ancienne chanson de geste. Il ne faut pas, en outre, oublier que les noms de Cordoue et de Séville étaient bien connus des jongleurs, et qu'on les trouve très souvent cités dans la « géographie épique » de l'Espagne <sup>1</sup>.

En dernier lieu enfin, l'étude de la langue et de la versification nous montrera que notre poème a certainement été composé avant le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui interdit absolument d'admettre que notre chanson repose sur les événements de 1236 et 1248.

Toutes ces considérations nous amènent donc à la conclusion que la *Prise de Cordres et de Seville* ne contient rien d'historique.

Revenons maintenant sur nos traces et résumons, en quelques lignes, l'ensemble des faits que nous avons examinés au cours de cette longue enquête.

Les expéditions des Français en Espagne ont donné naissance à une épopée beaucoup plus riche que les combats contre les Sarrasins livrés au

1. Nous avons vu plus haut que l'un des remanieurs du *Siège de Barbastre* a jugé bon d'ajouter à l'ancienne chanson le récit de la prise de Lérède, Saragosse, Pampelune et Morinde, noms qui étaient aussi connus que celui de Cordoue ou de Séville. Seule la ville de Gandia, que nous avons identifiée avec la Candie du poème d'Herbert le Duc, ne semble pas avoir été très connue des Français; mais nous croyons que l'auteur de ce poème avait entendu quelque voyageur parler de la riche ville du royaume de Valence.

Midi de la France. Exception faite pour le poème qui racontait la prise de Barcelone, poème aujourd'hui perdu, et peut-être aussi pour celui sur lequel repose la version latine du fragment de La Haie, toutes les chansons du cycle de Guillaume qui ont pour sujet les conquêtes des Français en Espagne apparaissent non plus comme des produits poétiques d'origine populaire, mais comme de simples compositions individuelles destinées à l'amusement du public et à la satisfaction des tendances cycliques des jongleurs. L'effervescence épique qui avait produit la *Chanson de Roland* s'était éteinte, et le sens profond et noble de l'épopée primitive avait complètement disparu. Tous les poèmes dont nous nous sommes occupés ne sont plus que des créations pâles et factices qui semblent la projection lointaine et vacillante d'une lumière près de s'éteindre. Au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, la poésie épique n'est plus un essor libre et naturel de l'esprit, mais un travail intéressé et réfléchi, une occupation recherchée et voulue, en un mot un effort. Les jongleurs se mettent à l'œuvre avec l'idée préconçue d'introduire une certaine unité dans la matière épique que le passé leur a léguée, et lorsqu'ils se hasardent à composer, l'esprit de système et la tendance à remplir quelques lacunes ou à rendre moins visibles quelques incohérences ou contradictions les dominant toujours. Pour grouper les chansons de geste dont Guillaume était le héros principal, et pour les présenter comme un ensemble de faits suivis et systématiques, ils devaient

introduire quelques traits nouveaux ou compléter les anciennes traditions. La France ne leur offrait plus le spectacle de combats contre les Sarrasins : ils étaient forcés alors de tourner leurs regards vers l'Espagne. Un héros qu'on pût présenter comme le père de cette puissante famille épique qui entourait Guillaume et qui avait combattu contre les ennemis de la chrétienté n'avait pas été trouvé par les anciens poètes. Un jongleur du XII<sup>e</sup> siècle imagina de remplir cette lacune, et, profitant de la circonstance qu'un Aymeri de Narbonne était mort au siège d'une ville espagnole occupée par les Sarrasins, il introduisit dans l'épopée le personnage qu'on attendait, personnage qui était assuré de trouver un bon accueil auprès des jongleurs. D'autre part, pour quelques héros de cette famille, la tradition n'avait transmis que des données incomplètes et des détails insuffisants ; pour d'autres, les exploits primitifs qui les avaient rendus célèbres étaient tombés dans l'oubli. On se mit alors à composer des poèmes où l'on racontait les conquêtes de ces héros au-delà des Pyrénées. Lorsque, enfin, un jongleur voulut introduire dans le cycle un nouveau personnage, comme celui de Foucon de Candie, c'est toujours en Espagne qu'il plaça le théâtre de l'action.

Au point de vue historique, les poètes n'attendaient pas toujours qu'une ville fût conquise par les chrétiens pour composer leurs récits. Lorsque, par hasard, ils entendaient raconter une nouvelle conquête en Espagne, ils ne cherchaient pas à con-

naître les circonstances au milieu desquelles les événements s'étaient passés. Le fait seul que des Français avaient pris part à une victoire au-delà des Pyrénées suffisait pour qu'ils se missent à l'œuvre et composassent leurs poèmes, en attribuant le fait d'armes à la légendaire famille d'Aymeri de Narbonne. L'épopée s'éloignait ainsi, fatalement, des faits concrets et de la réalité, qui seuls auraient pu lui donner encore, avant son agonie, quelque force et quelque vigueur.

---

## CHAPITRE II

*Manuscrit, versification, dialecte, date, style et valeur littéraire de notre poème.*

Fait rare pour les chansons du cycle de Guillaume d'Orange, la *Prise de Cordres et de Seville* nous a été conservée dans un seul manuscrit, et encore y est-elle incomplète. C'est le ms. 1448 (anc. 7535) du fonds français de la Bibliothèque Nationale, manuscrit qui, d'après les caractères paléographiques, doit remonter au troisième ou au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (1270-1280) <sup>1</sup>. Notre poème y remplit les fol. 164 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col. — 182 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col., et nous présente partout la même écriture, excepté trois vers à la fin qui ont été écrits par une autre main et où les lettres sont plus serrées et les habitudes orthographiques différentes <sup>2</sup>.

1. Une description, assez sommaire d'ailleurs, de ce manuscrit a été donnée par M. Demaison, *Aym. de Narb.*, I, pp. xxxv-xxxvi. D'après lui, le manuscrit remonterait au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, mais cette date, acceptée aussi par M. Nordfelt (*Enfances Vivien*, p. xvi), nous semble trop reculée, vu les particularités de la langue et de l'écriture. M. Rohde assigne au manuscrit une date encore plus récente que celle que nous lui attribuons (*Romanische Forschungen*, t. VI, p. 59). Il le fait remonter au XIV<sup>e</sup> siècle pour le motif que le copiste y emploie plus d'une fois *lors* pour *lor*. Mais ce n'est pas une raison décisive. On trouve *lors* pour *lor* dans des manuscrits de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

2. D'après M. Rohde (*l. c.*, p. 60) et d'après notre propre

Les marges des feuillets 169, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 181 ont été rognées dans leur partie supérieure par la main maladroite d'un relieur, de sorte que les premières lettres ont été enlevées sur le verso des feuillets.

Nous avons dit que la fin de notre chanson manque ; et, en effet, le dernier copiste s'est arrêté au fol. 182, où il n'a écrit que les trois vers mentionnés, en laissant blanc tout le reste du feuillet. L'état du manuscrit nous permet cependant de constater que le poème ne devait s'étendre plus loin que sur un feuillet encore. Entre le feuillet 182 et le feuillet 183, où commencent les *Enfances Vivien*, le copiste avait laissé encore un feuillet blanc où il devait continuer notre poème, et qui fut coupé après l'exécution du manuscrit. Le scribe savait sans doute qu'un seul feuillet lui suffirait pour achever sa tâche. Or, comme chaque feuillet du manuscrit contient 164 vers, il résulte de là que la *Prise de Cordres et de Seville* devait contenir encore environ 325 vers, où le poète nous racontait sans doute comment les Français entraient dans Seville, forçaient le roi Judas à recevoir le baptême et donnaient la ville conquise à Guibert, le vainqueur de Butor.

On se demande maintenant quel peut être la raison pour laquelle le copiste ne nous a pas donné la fin du poème. Nous ne voyons pas d'autre

examen, le ms. 1448 est l'œuvre de trois copistes. C'est au copiste que M. Rohde désigne par *A* que ces trois vers doivent être attribués. Tout le reste de notre poème est écrit par le copiste *B*.





tre part, le copiste a laissé un blanc entre le *Charroi de Nimes* et la *Prise d'Orange*, laquelle ne commence qu'au fol. 100 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col., quoique le *Charroi* finisse sur le verso du feuillet précédent, à la col. 2, où le copiste n'a écrit que 8 vers. Entre *Girard de Vienne* et *Aymeri de Narbonne* (fol. 40 v<sup>o</sup> 2<sup>me</sup> col. — 41 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col.), on observe la même disposition, avec cette différence que les vers de transition entre les deux poèmes ont ici été donnés et que la rubrique d'*Aymeri de Narbonne* a été mise au bas du fol. 40 v<sup>o</sup>, le poème lui-même ne commençant qu'au feuillet suivant. Pour les autres chansons contenues dans notre manuscrit, ce fait assez singulier ne reparait pas. Les *Enfances Guillaume* suivent immédiatement *Aymeri de Narbonne* (fol. 68 v<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col.), sans que le scribe ait laissé un blanc entre les deux poèmes; de même pour le *Couronnement de Louis* (ici très abrégé et réuni en un seul poème avec le *Charroi de Nimes*), qui suit les *Enfances Guillaume* au fol. 89 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col. Les *Enfances Vivien* et le *Covenant Vivien*, *Aliscans*, la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainouart* (fol. 204 r<sup>o</sup> 2<sup>me</sup> col., 215 v<sup>o</sup> 2<sup>me</sup> col., 216 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col., 272 r<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col., 297 v<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col.) se suivent également sans interruption.

De cette disposition du manuscrit on peut tirer, sans hésitation, les conclusions suivantes. Les copistes du ms. 1448 avaient devant eux un manuscrit qui contenait *Aymeri de Narbonne*, les *Enfances Guillaume*, le *Couronnement de Louis* (déjà sans doute abrégé et fondu avec le *Charroi*

de Nîmes), les *Enfances* et le *Covenant Vivien*, *Aliscans*, la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainouart*. Pour ces chansons, le manuscrit leur offrait déjà les vers de liaison si nécessaires pour introduire une suite et une certaine unité entre les différentes branches du cycle. Ils pouvaient donc les copier telles quelles. Mais en dehors de ce manuscrit, les scribes avaient sous la main d'autres manuscrits qui contenaient *Girard de Vienne*, la *Prise d'Orange*, le *Siège de Barbastre* et la *Prise de Cordres et de Seville*. Ils devaient les intercaler dans le manuscrit qu'ils étaient chargés d'exécuter; mais comme les raccords entre ces poèmes et ceux qu'ils trouvaient dans le premier manuscrit leur manquaient, ils laissèrent à la fin de *Girard de Vienne* et des autres chansons de la même catégorie un espace où ils devaient introduire les vers qu'un remanieur leur fournirait. Ce dernier ne leur a fourni, pour une raison que nous ne saurions dire, que les vers de transition entre *Girard de Vienne* et *Aymeri de Narbonne*. Pour la *Prise d'Orange*, le *Siège de Barbastre* et le poème que nous publions, en dehors des vers de liaison qu'ils attendaient du remanieur, les copistes *AB* avaient réservé aussi pour les copier plus tard quelques vers qui faisaient encore partie du corps même des chansons. Pourquoi ne sont-ils plus revenus achever leur tâche? Il nous est impossible de le dire.

Essayons de fixer maintenant, par l'étude de la

graphie, la région à laquelle appartenait le copiste de notre poème.

A latin libre accentué, qui a passé à *e* dans le français du centre, est très souvent rendu par *ei* dans notre manuscrit : *freire* 147, 534, 541, 549, 650, 739, 755, 819, 903, 982, 1101, 1366, 1672, 1932, 2062, 2181, 2433, 2452, 2527, 2643, 2669, 2673 ; *malfeis* 689 ; *mandeit* 2942 ; *neis* 454, 598, 599, 710, 1181, 1546, 2276, 2439 ; *oeis* 1625 ; *remeis* 75, 674 ; *repaleit* 2420. On trouve à côté *frere* 848, 994, 1819, 2138 ; *malfé* 803, 2465, *malfés* 702 ; *nés* 448 ; *oés* 1526, 1709. Le développement d'un *i* après *a* nous est attesté par de nombreux exemples : *ai* 808, *ait* 115, 232, 706, 970, 1103, 1137, 1320, 1803, 2120, 2275, etc. ; *apelait* 406 ; *armait* 1181 ; *avait* 2309 ; *barnaige* 23, 1250 ; *chaienais* 1154, *chaiene* 311 ; *chaius* 353 ; *commençait* 59, 118, 146 ; *dairs* 2743, *dairt* 397 ; *dirait* 652 ; *getait* 2009 ; *Guairin* 534 ; *guairir* 2128 ; *guairis* 2817 ; *guairit* 372 ; *itrait* 507 ; *jai* 2437 ; *laissait* 721 ; *livrait* 1931 ; *osait* 1538 ; *parlait* 1219, 2211, 2587 ; *passait* 2775 ; *praierie* 2236 ; *ranterait* 2747 ; *tranchait* 2853 ; *vainquerait* 2309. Cet *ai* est rendu par *e* dans *avret* 17, *feret* 2543<sup>1</sup>. Comme cas de graphie inverse doivent être considérés *a* 2143 ; *vancra* 2470 ; *vancu* 2477 ; *vanquera* 2143, 2430 ; *vars* 711, 718, 1923. Le copiste est d'ailleurs peu conséquent. A

1. *Lai* 101 (note), 506, 1918 (note), 2006, qui se rencontre aussi dans le français du centre, est le développement régulier du latin *illac*.

côté de *ai* on trouve aussi des formes avec *a*, comme dans le français du centre : *a* (très souvent) ; *amat* 1124 ; *avra* 2577 ; *dars* 368, *dart* 2343, 2353, 2383 ; *Garin* 1822, *Guarin* 1167, 2440, *Guarin[s]* 2669 ; *guarir* 2136, *guarisse* 2764, *guarist* 663 ; *osa* 720 ; *vainquera* 2577. *E* provenant de *a* latin ou germanique passe à *a* devant une labiale : *chamin* 1350, 1356 ; *chaville* 1146 ; *chavox* 608, 1719 ; *eschavie* 868. Le même changement s'observe lorsque *e* se trouve devant une autre voyelle : *aiïsses* 1555 ; *aiïst* 1739, 2930 ; *plaiïst* 839 (voy. plus loin). Au lieu de *a* on trouve *e* dans *es* 223, 1763, 2562, 2588. *A* a été remplacé par *o* dans *oi* 221, 316, 755, *oit* 1349, 2270 ; *soi* 869 (comp. aussi *oie* 1407 (note) à côté de *ai[v]e* 772, 2093). Comme cas de graphie inverse on rencontre *alait* 213 ; *amenait* 2108 ; *conrai* 1793 ; *otrai* 2560 ; *sai* 2836 (note) ; *veraies* 988. Dans *abolestrier* 2200 *a* est remplacé par *o*, si ce n'est pas une simple faute du copiste<sup>1</sup>. *Ai* provenant de *a* latin + *j* s'est réduit à *i* dans *grignor* 33, 36, 1911, *grignor[s]* 2855 ; *gringnors* 2904. *An* est rendu très souvent par *en* : *anfent* 2676 ; *atargent* 1399 ; *avent* 337, 1366, 2159, 2298, 2568, 2570, 2642 ; *chacent* 1415 ; *chantent* 1088 ; *commenda* 775, *commendé* 808, *commendisse* 758 ; *craventent* 2805 ; *devent* 13, 34, 49, 122, 171, 181, 183, etc. ; *endui* 770, *endous* 252 ; *enfens* 443, 2559 ; *enfent* 356, 2547 ; *enromen-*

1. Dans *eschaurgwaitier* 2331 il semble qu'on ait *au* pour *a*, mais cette forme n'est qu'un compromis graphique entre *eschau-gwaitier* (*aichaugwaitier* 1353) de *eschalgwaitier* et la forme plus ancienne *eschargwaitier*.

*ciés* 1295; *ens* 2839; *entrent* 1099; *henas* 125; *menche* 632, 2299, 2486; *mengier* 85, 101, 286, 806, *menjuënt* 943; *mentias* 2584. La forme *Inglaterra* 29 est assez curieuse. — *E* ouvert du latin n'est pas diphtongué dans *crevent* 7; *Dé* (très fréquent dans les assonances en *é*); [*i*]és 220; *leues* 237; *sostenent* 1148; *tenent* 1654. Au v. 206 *iert* pourrait être séparé en *i ert*, mais nous croyons plutôt que le copiste a oublié d'écrire un *i*. *E* initial est passé à *a* (*ai*) dans *aichauguaitier* 1353; *aimaier* 153, *amaier* 1267, 1596; *availleroient* 1151, *avilleront* 1150. La conjonction *et* s'est réduite à *a* 39, 2394, 2460, par suite de son emploi comme particule atone. Le même changement de *e* en *a* s'observe à l'intérieur d'un mot devant une *r* : *sarpent* 2809; *sarré* 178 (voy. ci-dessous). Au lieu de *e* on trouve *ai* dans *aist* 2548. *Ie*, *iei* se sont réduits à *i* dans le mot savant *sicle* 1164, 2113, *sicles* 288 et dans *tigne* 288; *vigne* 245, 318, 2942, *vingne* 1332<sup>1</sup>. Au lieu de *i* provenant de *ĕ* lat. + *j* le copiste écrit *ei* dans *demeie* 2787. — *E* fermé du latin placé devant *m*, *n* est rendu par *e*, *oi*, *ai* : *chaiene* 311; *moine* 127, 355, 686, 798, *moient* 145, 256, 659; *plain* 76, 1490, *plaine* 405, 1344, *plains* 2232, 2509, 2798, *plain[s]* 2754; *Rains* 12. Dans *amoient* 2175, *demoient* 25, la diphtongue *oi* semble avoir développé un *e* parasite (comp. *ansoies* 625; *croiera* 1611). Au lieu de *ei* du français du centre correspondant à *e* fermé du latin + *jl*, *gn*, *lj* notre

1. *Antir* 2873 est le développement régulier d'*intēgrum*.

manuscrit nous offre *ai* : *ansaigne* 1837, *ansaignes* 1831 ; *aparaille* 2502, *aparaillent* 2327, *aparaillié* 1276, 1792, 1795, 2641, *aparailliés* 208, 2390, *aparailliet* 215 ; *availleroient* 1151 ; *consail* 291, 633, 636, 2071, 2118, 2278, 2284, 2288 ; *consaillié* 2266, *consaillier* 2389, *consailliés* 83, 2888, *cornailles* 1484 ; *ensaigne* 326 ; *mervail* 654, 742 ; *mervaille* 755, 1363, 1995, *mervailles* 1511, 2914, *mervaillos* 1543, *mervaillose* 1990, *mervaillox* 1494, 1778, 2875 ; *saigne* 21, *saignié* 2696, *saigniés* 2090 ; *solaz* (= \* *solails*) 187 ; *vaillier* 1926, *vailliet* 2915. On trouve d'autre part quelques exemples de la réduction d'*ei* atone à *i* : *ansignie*[e] 1139, *ansignier* 2704 ; *avilleront* 1150 ; *signier* 2072. Dans *consols* 2296 ; *soloz* 9, on trouve *oi* au lieu de *ai*. Dans *Ille* 2720 l'*e* initial est rendu par *i*. *E* initial est passé à *a* dans *alondresles* 1485, *alundrelle* 264 (voy. plus haut). Le même changement s'observe à l'intérieur du mot lorsque *e* se trouve en hiatus ou est suivi d'une *r* : *craez* 2040 ; *revarés* 445 ; *traïi* 978 ; *vaer* 2463 ; *varés* 2554, 2752, *varrés* 825, 1911, *varroies* 2476 (comp. aussi *saresbaldissent* 2744 note). Dans *frarine* 2742 (note) pour *fraisnine*, il faut supposer que *n* s'est changée en *r* par dissimilation après la chute de l'*s* (voy. plus loin) ; *e* (*ai*) est ensuite passé à *a* devant *r*, comme dans les exemples cités. Plus douteux sont *vairai* 1503, *vairas* 1368, *vairés* 660, 922, 2677, où *ai* peut représenter l'*a* (voy. plus haut) ou l'*e*. La première hypothèse nous semble cependant plus vraisemblable. Le passage de *e* à *a* a lieu même devant

*l* ou *h* : *Balzebu* 1471; *dahait* 2148. *E* est écrit par *ai* dans *raine* 329, 1320 (voy. plus haut). On pourrait citer aussi *regraitte* 2927, dont l'étymologie est obscure. Au lieu de *en* le copiste écrit très souvent *an*. Il est inutile de citer tous les exemples où cette graphie apparaît. Nous ne signalerons que quelques-unes des formes les plus fréquentes et les plus frappantes : *an* 303, 328, 332, 336, 344, 348, 368, etc.; *anconbrés* 412, *anconbrier* 229, 1314, 1392; *ancontre* 282, 333, *ancontrent* 2022, *ancontrés* 704; *ancor* 740, 808; *ancui* 602, 816, 1372, 1685, 2476, 2479, *anqui* 1789, 2281; *androit* 928; *anfent* 2676; *ans* 2354; *ansamble* 829; *ansument* 2297, 2503; *antor* 1051, 2342; *antre* 400, 827, 837, 2220, 2223, *antré* 2438, *antrer* 408, 819, 825, 940, 941, 2443; *antresai* 2409; *bonemant* 2501; *dans* 1061, 2814; *demanbrer* 761, 931, 1941, 1952, 2041, 2069; *estant* 2810; *janre* 2258; *jantis* 925, 2612; *manbré* 450, *manbrer* 443, *manbrés* 560; *manton* 482, 1065; *pandant* 1253, *pandent* 1244, *pandrai* 2415, *pandut* 2699; *pansa* 642, *panse* 226, 249, 445, *pansé* 785; *randeraï* 2413, *randés* 2214, *randra* 639, *randut* 349, *rans* 474, *rant* 2945, 2948; *remanbre* 1064; *sanble* 1136; *sané* 948, 2440; *sanpres* 988, 1093, 2159; *sans* 2909; *santier* 1333, 1384; *tancié* 1324, *tancier* 1382, 2607, *tançons* 479. — Pour l'*o* ouvert du latin on trouve en général *o*, mais les formes avec *ue*, *eu* se rencontrent aussi. A côté de *fors* 179, 230, 365, 392 etc., on trouve *fuers* 1700, *feurs* 891, 897, 2052 (comp. *defeurs* 1711). De même *illoc* 1450, *illoques* 2511, *illeuc*

2022; *sor* 875, 1267, *suer* 924. Dans *vés* 961, 1623, 2443, *velt* 814, 1080, 2240, *eu* s'est réduit à *e*. *Ui*, provenant de *o + i*, s'est réduit à *i* dans *videra* 2791. — L'*o* fermé du latin est rendu par *o*, *ou*, plus rarement par *eu* : *corageus* 3 (note), 594 (note); *preu* 2841 (note); *preut* 1968, 2277, 2440. Tandis que le copiste écrit indifféremment *lo*, *lou*; *o*, *ou*; *por*, *pour*; *tot*, *tout*, on ne trouve que *do*, *lor*, *nos*, *vos*. Le manuscrit nous offre une seule fois *molt* écrit en toutes lettres 2034; partout ailleurs il a été abrégé. Nous avons résolu l'abréviation par *molt*. De même, nous avons écrit *por* toutes les fois que le mot était abrégé dans le manuscrit. Devant une nasale le copiste écrit dans quelques cas *u* au lieu de *o* : *anbrunchié* 194; *alundrelle* 264; *dunt* 54; *nuncier* 2322. On est passé à *en* 2733 (comp. aussi 561, 2033, 2874). Au lieu de *oi* on trouve *o* dans *besogne* 317; *glore* 1374; *roognié[s]* 1872. Inversement le copiste écrit *oi* au lieu de *o* dans *toiaille* 914. L'*o* du germanique *sporen* persiste dans *espo[r]nant* 2755. — L'*u* long du latin est passé à *o* devant une nasale dans *chascons* 1275, 1398, 1461 (ms. *chasg—s*); *c'on* 296, *c'ons* 2209 (ms. *g—s*). Ce changement de *u* en *o* est assuré par des graphies inverses comme *dunt* que nous avons signalées plus haut. Au lieu de *u* le copiste écrit *ui* dans *euimes* 2101. Inversement, on trouve *u* pour *ui* dans *brus* 355, *brut* 365; *lu* 2429; *trestut* 2523, *tut* 2536.

En ce qui concerne les consonnes nous signalerons les particularités suivantes :



Au lieu de *ch* le copiste écrit *c* dans *cief* 1812; *fresce* 2019. *Vaques* 1660 est une forme à moitié méridionale. Le phénomène inverse s'observe dans *chachant* 1444. Le *c*, *ce* provenant de *c* latin + *i*, *e* ou de *t* + *i* est écrit par *s*, *ss*, dans *justise* 640; *ronsine[s]* 1660; *saus* 2239, 2447; *si* 2247, 2399; *servises* 997, *servisse* 473, 1820, 2246; *sigle* 632, 914, 2059. *C* initial devant *r* est passé à *g* dans *grapaus* 690. A la fin d'un mot, *c* est tombé dans *fran* 920; *jon* 1060; *on* 2056. — *G* initial est passé à *c* dans *confanon* 171, *confanons* 1188; *confano[ni]ers* 1376, *confanonniens* 201. Le même changement s'observe à l'intérieur du mot dans *Sarracoce* 261, *sarracoçois* 2823, 2825. Au lieu du groupe *gn*, graphique ou réel, on trouve simplement *n* dans *cine* 903, 910; *dine[s]* 2089; *rene* 2114; *sainier* 427, 432. — *L* placée devant une consonne est très souvent conservée, mais on trouve à côté aussi des exemples de la vocalisation : *açalt* 1786, *asalz* 1525, mais *asaut* 1563; *bals* 2540, *balt* 1561, 1851, 2328, 2668, mais *baus* 2706, *bauz* 1345. On trouve plusieurs exemples de la chute d'*l* devant une *s* dans la flexion : *as* (art. et pron.) 91, 97, 255, 1254, 1439, 1459, 1581 etc.; *ceas* 2248, 2599; *chevas* 180, 344, 348, 353, etc.; *loias* 1575; *poignas* 1519; *vasas* 1200 (comp. cependant *aus* 122, 255, 389, 788, 1215, 1283, 1560, etc.; *çaus* 208, *ceaus* 1694; *poignals* 1567; *vasal[s]* 1791). Dans *faulcon* 1923; *fauldesteul* 1007, il faut voir la contamination des deux formes *-au-al* (comp. *oultre* 336, résultat de la contamination de *oultre*

avec *oultre*). La chute d'*l*, sans trace de vocalisation, s'observe dans *Bafumes* 770, 1572; *hiames* 1183, 1600, *iame* 166, 194, 354; *patonniere* 1125. Dans le groupe *lr* on ne trouve pas l'intercalation d'un *d* dans *volra* 2287, *volrai* 790, *volrés* 779, *volroie* 305; mais *voldrai* 788, *voldroit* 811. *L* mouillée est écrite par *l* ou *ll* : *balit* 1107; *mellor* 15, 2436, *mellors* 544, 561, 2446; *milleu* 323. *L* finale est tombée dans *osté* 684, 691 et dans le pronom personnel *il* toutes les fois qu'il se trouve devant un mot commençant par *l* 82, 137, 153, 216, etc., ou même par *s* 1003 ou *f* 2488. Il faut regarder comme un cas de graphie inverse *il* = *i* 2325 (note). — *M* est changée en *n* devant les labiales : *anconbrés* 190, 412, *anconbrier* 130, 229, *anconbriers* 244; *anplie* 912, 1027; *anploiez* 1371; *assanbler* 453; *chanberiers* 88, *chanbellan* 1806, *chanberlans* 791; *chanbre* 1029; *combatre* 2534; *conplies* 998; *demanbrer* 761; *enblés* 958; *ensanble* 788, 790; *manbrer* 443, *manbrés* 560; *resanble* 598; *sanble* 194, *samblerés* 299; *sanpres* 434. Aux vv. 592, 709, 728, 1781; 1943, 2615, le manuscrit donne *con* en toutes lettres. Dans les cas d'abréviation nous avons toujours écrit *con*. De même, nous avons écrit partout *conmencier*, *conmander*, *comment*, *compaignon* (ms. *gmencier* etc.). — L'intercalation d'un *d* dans le groupe *nr* ne se rencontre pas dans *janre* 2258; *tanrement* 2191 (comp. *preure* 1770, où le *d* étymologique est tombé par suite d'un phénomène d'analogie), — *R* est tombée dans *abolestrier* 2200; *aichauguatier* 1353; *aier* 206, 250, *aieres* 387, 1200,

*aiers* 116, 293, 2351; *chatremier* 675; *daières* 1123, *daiers* 136, 197, 213, 1116; *maberins* 1203, *mabre* 696, 828, 1472; *posie* 649, *poufie* 765. *Anves* 2645 et *hadis* 2871 sont peut-être des fautes du copiste. Le changement d'*r* en *l* s'observe dans *alondresles* 1485, *alundrelle* 264; *chanbellan* 1806; *contralie* 514, *contralient* 1641; *palefrois* 1347, *palefroit* 1847; *Sulie* 1970. Dans *paler* 1758, 1764; *repaleit* 2420, l'*r* s'est assimilée à *l*. Le copiste aurait dû écrire *paller*, *repalleit*. Comme exemples de l'intercalation d'une *r* on peut citer *alondresles* 1485, *alundrelle* 264; *celestre* 275, 872, *celestres* 268; *Cordres* (voy. la table des noms propres); *esciëntre* 905; *honestre[s]* 272; *vostres* 1473 (note). La méatèse d'une *r* se rencontre dans *Auvreignas* 30; *prevee* 901. Peut-être faut-il citer ici aussi *grade-ront* 1888, si ce n'est pas une faute du copiste. Au lieu d'une seule *r* le copiste écrit *rr* dans *ferriens* 990. — *S* est tombée dans *abomé* 701; *aimaier* 153, *amaier* 1267, 1596; *ante* 202; *batetire* 472; *boidie* 1010; *croitre* 317; *deconfortent* 2198, *deferma* 1070; *demesuré* 573; *deverie* 1011; *ebaldie* 1663; *ecut* 1388; *frailles* 2189; *graille* 716; *inllement* 117, 1105, 1118, 1433, 1446, 1464 etc.; *itrait* 507; *manade* 2498, 2508; *meïmes* 1007, 2443; *pamissons* 480; *raine* 329, *rene* 307, 351, *renes* 389, 1653; *trite* 701. *lnllement* 1274, [*i*]lnllement 1899, sont des cas de graphie inverse (voy. plus haut *il* pour *i*). Deux exemples de la chute de l'*s* finale nous sont offerts par *for* 2926; *san* 1109, 2943. Une *s* a été intercalée dans *alondresles* 1485;

*chaspe* 1236; *croste* 1849; *pismanz* 124; *susperbes* 1262, 1270; *torst* 446; *trestis* 710; *voste* 1149, *vostes* 1473. *S* est rendue par *c* dans *ce* 2626; *çovent* 1436. L's double *s* est écrite très souvent par une seule *s* : *asaillent* 1495, 1518, 1544, 1603, *asailliés* 1586, *asalt* 1699, *asalz* 1525, 1543, 1729, 1778, *asaut* 1563; *asés* 1324; *asist* 539; *destrosé* 1726; *disises* 854; *esaucier* 2715; *fosé* 1522; *groses* 1895; *laise* 2946, *laisierent* 2150; *mesage* 2402, *mesage[s]* 2394, *mesagier* 2346, 2387; *pasage* 253, *paser* 313; *Rosie* 2242; *s[e]üsent* 784; *trelise* 2729; *tresailis* 2368. Dans *açalt* 1786 *ss* est rendu par *ç*. *S douce* placée entre deux voyelles et provenant de *s*, *x* latin, *s*, *z* germanique, *c* + *e*, *t* + *i* latin, est écrite très souvent par *ss* et une fois par *x* : *araissonés* 2282; *assisse* 33, 2057, *assisses* 2741, *assisse[s]* 2732; *avisson* 1597; *baisse* 482, 1021, 2815, 2914, *baissent* 2526; *baissier* 150, *baissiés* 2549, 2551; *baptissiés* 2369, *batissiés* 2205; *camoissié* 2692; *devisser* 777, *deviss[i]és* 2648; *faissant* 1972; *fissent* 66, 1654; *foisson* 1048; *guisse* 617, 946, 1214, 1367, 1623, 1946, 2734; *luissant* 1451, 2804; *maixon* 1580; *misse* 1021; *ossa* 671, *ossoies* 563; *plaisir* 543, 554; *poissons* 1040, 1225, *poisson[s]* 1587; *possé* 1727; *raison* 843, 847, 856, 1071, 1077, 1588, 2120, 2388, 2513; *refussast* 1892; *saissit* 1386, 1873, 2130, 2146; *traissist* 1358, 1878; *traisson* 853, 1082. Le changement de *s* en *j*, dont on trouve des traces dans le lorrain d'aujourd'hui (voy. ci-dessous), semble être attesté par *je* 281, 787. — *T* final est très souvent écrit par le

copiste : *ait* (très fréquent); *anchaucet* 2878; *anploiet* 1820; *aparailliet* 215; *avret* 17; *brisiet* 2828; *but* 1224; *corut* 1927; *creüt* 1475; *deloiet* 1870; *ecut* 1388; *enchaucet* 183; *ent* 1883; *escorciet* 2912; *escut* 322, 325, 368, 2848; *espriet* 438; *fandut* 1865, 2862; *foit* 316, 1079, 1269, 2397; *fut* (très fréquent); *garnit* 986; *issut* 1651; *laissiet* 1979, 2275, 2374, 2480, 2544; *mandeit* 2942; *menut* 717; *monet* 2719; *nevot* 223, 2023; *noielet* 438; *oît* 1325; *pandut* 2699; *perdut* 521, 2562, 2595; *piet* 1790, 1814, 1844, 1869; *porit* 525; *pret* 400; *preut* 1822, 1968, 2277, 2440; *proiet* 1825; *prout* 606, 613, 764, 2650; *randut* 349; *ravoit* 365; *recerchiet* 1846; *redoutet* 672, 1983; *remut* 1062; *repaleit* 2420; *saissit* 1386, 1873, 2130, 2146; *secorrut* 384; *tenut* 2516; *tranchiet* 377, 2857; *vailliet* 2915. Ce *t* ne se prononçait plus, et il a été omis dans plusieurs exemples dont nous ne citerons que les suivants : *ai* 808; *apelle* 849; *cochié* 149; *envoïé* 45; *espié* 170; *espouse* 13; *foi* 930, 950, 951, 1608 etc.; *fu* 493; *lacié* 171; *nevo* 1837; *pié* 1787; *pré* 2892; *prou* 501; *ravoi* 359 (comp. aussi les cas de la chute de *t* après une consonne : *anpoin* 336; *auber* 325; *can* 1053; *ces* 2158; *cor* 448, 454, 1181, 2276, 2439; *don* 1648; *forès* 2021; *ier* 2738; *on* 384; *part* 1476. La chute de (*s*)*t* se remarque aussi dans *e* 2135). Le fait que le copiste introduit un *t* là où il n'est pas justifié par l'étymologie prouve aussi que ce son ne s'entendait plus dans la prononciation. Ainsi on trouve *cuidevet* 756 (note); *fut* 2920 (note). — *V* apparaît à côté de *g*, *gu* à l'intérieur

du mot dans *aieve* 1258, 1533, *aive* 351, 354, 1291, *eve* 1006, 1330, mais *aigue* 196, 253, 408 etc. ; *siuvant* 1123, mais *siugant* 1116. A l'initiale on a *wivres* 702, 726, 743. — *W* qui nous est donné par le manuscrit dans *wideroie* 1171 à sans doute la valeur de *vu*. Dans *Wivien* (voy. la table des noms propres) il remplace le *v* simple.

Comme particularités intéressantes au point de vue de la grammaire, nous remarquerons que le copiste emploie la finale *-iens* à la 1<sup>re</sup> personne pluriel de l'imparfait du futur et de l'imparfait du subjonctif : *eüssiens* 1339 ; *falriens* 2500 ; *ferriens* 989, 990 ; *fussiens* 985 ; *poriens* 283. Pour le verbe *pooir*, on rencontre à l'imparfait du subjonctif les formes *poïsse* 984, *poïst* 192, 561, 1738, 2467, 2874. On trouve quelques exemples de l'imparfait en *-eve* : *ameve[n]t* 2086 ; *cuideve* 756, 1555, *cuidevet* 1887. Sur *laissent* 1523 et *trouvont* 1847, qui n'appartiennent pas au copiste, mais sans doute à l'auteur de notre poème, voy. ci-dessous <sup>1</sup>.

1. Ces lignes étaient en partie écrites avant que nous eussions pris connaissance de l'article de M. Rohde que nous citons plus haut et qui a été publié dans les *Romanische Forschungen*, t. VI, pp. 57-88. L'auteur y étudie de plus près la langue du copiste de notre poème. Nous n'avons relevé en général que les faits les plus caractéristiques et ceux qui nous permettent de fixer la région à laquelle notre copiste appartenait. Pour d'autres détails nous renvoyons à l'article de M. Rohde, qui n'est cependant pas exempt de quelques erreurs. Pourquoi M. Rohde (p. 73) prend-il les formes *armait* 1181 ; *conmençait* 59 ; *getait* 2009 ; *laissait* 721 ; *livrait* 1931 ; *parlait* 1219, 2211, 2587 ; *tranchait* 2853, pour des imparfaits ? Le mot *adors* donné par le manuscrit au v. 601 est identifié par M. Rohde avec *ators* (p. 83) ; mais c'est une faute du

Les faits que nous venons d'examiner plus haut nous permettront de fixer la région à laquelle appartenait le copiste de notre poème.

L'emploi de *ei* pour *e*, la réduction de *iee* à *ie*, le changement de *a* en *ai*, la confusion entre *ai* et *oi*, l'emploi de *ei* pour *i* (*demeie*), le passage de *ei* à *oi* devant une *l* mouillée, le changement d'*e* en *a*, l'emploi si rare de *eu*, la réduction de *oi* à *o*, la chute de *l* dans *il*, la non intercalation d'un *d* dans les groupes *lr*, *nr*, la chute d'une *r*, la substitution de *c* à *s*, la conservation graphique du *t* final, l'emploi de la finale *-iens*, les formes *poïsse*, *poïst* : tous ces faits nous montrent bien que le copiste appartenait à l'est; mais ces particularités se retrouvent aussi bien en Champagne qu'en Bourgogne, Lorraine et Franche-Comté <sup>1</sup>. Des formes comme *avilleront*,

copiste au lieu de *ados*. Dans du v. 2855 serait, d'après M. Rohde, (*ibid.*) le mot *tens*, tandis que c'est *dens*. Au v. 1148 M. Rohde croit (*ibid.*) qu'un *t* est tombé dans *fais*, ce qui est une erreur. Au v. 730 M. Rohde lit *apellet* (*ibid.*), tandis que le manuscrit porte *abellet* qui doit être corrigé en *apelloit*, comme le contexte le demande. Dans le *c* de *caigne* 666, M. Rohde voit une graphie propre à l'est au lieu de *s* (p. 84), ce qui n'est pas exact (voy. notre Glossaire). *Ci* 357 n'est pas *si*, comme le veut M. Rohde (*ibid.*). *Co* 68 est la forme contractée de *que lo* et non de *se lo*. L'explication que M. Rohde donne (p. 85) pour *frarine* 2742 (note) est peu vraisemblable (voy. ci-dessus). Dans *baldré* 716, il n'y a pas intercalation d'une *r*, comme M. Rohde l'admet (p. 87). Pourquoi M. Rohde a-t-il résolu (p. 88) les abréviations *g'pir*, *g'rrier* du manuscrit par *gerpir*, *gerrier*? Comme dans plusieurs autres textes il faut écrire *guerpir*, *guerrier*.

1. Cf. F. Apfelstedt, *Lothringischer Psalter*, Heilbronn, 1881 (*Altfr. Bibl.*, IV); E. Görlich, *Der burgundische Dialekt im XIII u. XIV Jahrhundert*, Heilbronn, 1889 (*Franz. Studien*, VII).

*grapaus*, *je = se*, le maintien des imparfaits en *-eve* à une époque relativement assez récente, nous obligent cependant de considérer notre copiste comme appartenant à la Lorraine <sup>1</sup>.

A côté de formes propres à son dialecte le scribe de notre manuscrit a introduit, comme nous l'avons vu plus haut, des formes qui appartiennent au français du centre. Nous n'avons pas essayé d'uniformiser son orthographe; nous avons cru plus utile de garder les particularités, assez intéressantes d'ailleurs, que nous offre notre manuscrit. Si nous nous sommes permis d'introduire çà et là quelques légères modifications, c'est pour rendre le texte plus intelligible.

Examinons maintenant la versification du poème.

Des soixante-dix-huit laisses qui composent la *Prise de Cordres et de Seville*, il y en a deux à la fin (dont la dernière est restée inachevée) qui présentent des vers de douze syllabes. Tout le reste est écrit en vers de dix syllabes <sup>2</sup>, comme la plupart des chansons de la geste de Guillaume. Ce

1. Cf. Apfelstedt, *l. c.*, pp. xxxiii, xliii (note), xliii; Suchier, *Grundriss der rom. Philol.*, I, p. 613. — M. Rohde, *l. c.*, p. 59, admet le nord de la Bourgogne ou la Lorraine comme patrie de notre copiste.

2. Aux vv. 228, 631, 1908, 2066, 2487, 2817 le manuscrit nous donne des vers de douze syllabes, mais il est peu vraisemblable qu'ils remontent à l'original. Nous avons cru devoir les corriger. — Il est à remarquer que le mot *proie* 1681, 1693 ne compte que pour une syllabe, particularité que nous n'avons pas trouvée ailleurs.



mélange de décasyllabes et d'alexandrins est un des traits les plus frappants du poème que nous publions, mais il n'est pas sans exemple dans l'histoire de la poésie française. L'emploi de deux ou même plusieurs formes métriques dans le corps d'un même poème se retrouve aussi dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, la *Geste des Normands* de Wace, le traité de la *Petite Philosophie*, *Foucon de Candie*, l'*Entrée de Spagne*, *Aiol*, le *Partonopeus* et quelques autres compositions du moyen âge <sup>1</sup>. Il s'agit d'expliquer cette dualité de forme et d'en trouver la raison.

Trois hypothèses peuvent se présenter à l'esprit, mais il s'agit de savoir laquelle peut être admise et considérée comme la plus vraisemblable.

On pourrait supposer que le poème a été écrit originairement en vers de douze syllabes et qu'un remanieur est venu changer les vers, en y introduisant des décasyllabes et en laissant subsister les alexandrins de la rédaction primitive dans les deux laisses de la fin. Cette hypothèse nous semble peu vraisemblable. Comme nous le verrons plus loin, la *Prise de Cordres et de Seville* a été composée pour former un tout avec *Guibert d'Andrenas*. Or, ce poème, dans la rédaction qui nous a été conservée, est écrit d'un bout à l'autre en vers de dix syllabes. Une autre rédaction, plus

1. Cf. A. Tobler, *Vom franz. Versbau*, (2<sup>e</sup> éd.) Leipzig, 1894, pp. 10 et suivantes; W. Fœrster, *Aiol und Mirabel*, Heilbronn, 1876-1882, p. xxxiii; E. Stengel, *Rom. Verslehre (Grundriss der rom. Phil.)*, t. II, pp. 73 et suivantes).

ancienne, de *Guibert d'Andrenas*, que l'auteur de notre poème a connue, était aussi, très probablement, écrite en décasyllabes. Il nous semble donc peu vraisemblable que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* ait adopté une formule métrique différente de celle de la chanson qu'il avait devant les yeux et qu'il voulait continuer. D'autre part, nous ne voyons pas pour quel motif un remanieur se serait donné la peine de transformer les alexandrins en décasyllabes. Nous ne trouvons aucun exemple d'un procédé semblable dans l'histoire de l'épopée française.

Une deuxième hypothèse serait d'admettre que l'auteur lui-même a changé d'idée au cours de son travail et qu'il s'est décidé à écrire la fin de son poème en alexandrins. Mais si c'était le cas, le poète ne se serait pas épargné la peine de prévenir ses auditeurs ou ses lecteurs par quelques mots, et de leur faire connaître son intention. Lorsque Philippe de Thaon, Wace et Herbert le Duc introduisent dans leurs œuvres des vers d'une autre mesure, ils ne se privent pas de nous le dire et de nous annoncer ce changement. Or, rien de pareil dans la *Prise de Cordres et de Seville*.

Une dernière hypothèse et la plus admissible, c'est de supposer que notre chanson a été primitivement écrite en vers de dix syllabes et que les alexandrins qu'on y trouve ont été introduits par un remanieur postérieur. Les remanieurs sont toujours moins sincères que les auteurs dont ils modifient les œuvres, et ils se gardent de nous faire con-

naître leur procédé. Si on compare les vingt-six alexandrins de notre chanson avec l'ensemble des laisses écrites en décasyllabes, on remarque, sans trop de peine, une certaine différence dans la forme et l'allure du récit, différence qui serait plus reconnaissable encore si la fin du poème nous avait été conservée. Le style de la partie écrite en vers de dix syllabes est plus sobre, plus concis que celui des deux dernières laisses, où la langue devient plus dégagée, plus libre et d'un caractère plus moderne. Dans la première partie, on voit un poète qui a encore gardé quelques-unes des qualités de l'ancienne épopée ; dans les deux laisses de la fin, on découvre un homme à tendances plus modernes, qui insiste plus longtemps sur les détails et aime à raconter les choses sous une forme plus développée.

Si donc les derniers vers de notre poème doivent être attribués à un remanieur, il nous reste à expliquer son intervention et la raison pour laquelle il a jugé bon d'employer des vers d'une autre nature à la fin du poème. Nous ne voyons d'autre explication que la suivante. Dans le manuscrit qui contenait la *Prise de Cordres et de Sebille*, et que le remanieur avait sous les yeux, plusieurs feuillets étaient tombés à la fin. Comme le poème devait être complété, le remanieur qui se chargea de combler cette lacune voulut s'accommoder au goût de son temps, en introduisant les vers de douze syllabes, plus à la mode à son époque <sup>1</sup>. Il aima mieux sacri-

1. Cf. Fœrster, *Aiol und Mirabel*, p. xxxvi, qui explique de la

fier l'unité du poème que de ne pas satisfaire son caprice personnel <sup>1</sup>.

La *Prise de Cordres et de Seville* est écrite en laisses assonancées avec le petit vers de six syllabes à la fin. En dehors du vers 1972, tous les vers de six syllabes sont féminins. Le petit vers manque aux laisses XI et XL. La première de ces laisses formait peut-être primitivement une seule laisse avec la suivante. Une fusion de ces deux laisses nous semble cependant trop téméraire. Si aux laisses IV, XV (vv. 189, 593), nous avons réuni deux laisses du manuscrit, c'était parce que le sens et les assonances justifiaient cette division.

Comme dans la plupart des chansons de geste, la césure dans notre poème tombe toujours après la quatrième syllabe; ce n'est qu'aux vv. 236, 237, 332, 398, 848, 2898, qu'elle a lieu après la sixième syllabe <sup>2</sup>. Aux vv. 421, 751, 1781, 2636, on aurait, d'après le manuscrit, quelques cas de césure lyrique, mais ce sont des fautes du copiste. — A la fin des mots l'e s'élide toujours devant un mot commençant par une voyelle. Un cas d'hiatus se trouve au v. 1925 <sup>3</sup> (voy. ci-dessous). Au v. 25 il faut restituer *grant*, omis par le copiste.

Passons maintenant à l'étude des assonances.

même manière l'emploi des décasyllabes et des alexandrins dans le poème qu'il publie.

1. Peut-être faut-il lui attribuer aussi les alexandrins isolés que nous avons mentionnés plus haut, s'il ne sont pas dus plutôt au copiste.

2. Cf. Tobler, *l. c.*, p. 94; Færster, *l. c.*, p. xxxiii.

3. Cf. Tobler, *l. c.*, p. 60.

L'assonance masculine en *a* forme les laisses XXX, XXXVII, LXVII, en tout 66 vers. Dans la première et la dernière de ces laisses *a* assone avec la diphtongue *ai*<sup>1</sup> : *palais* 1144, 1171; *mais* 1145, 1150, 2618; *ais* 1146; *fais* (de *factus*) 1147; *fais* (de *fascem*) 1148, 1156; *abaist* 1149; *Beauvais* 1151; *jamais* 1152; *balais* 1153; *sai* 1157; *ait* 1164. *Andernai* 2624 peut être aussi bien *Andernas*. La laisse XXXVII nous présente *a* assonnant avec *al-au* : *halt* 1559; *fenestraus* 1560; *balt* 1561; *falt* 1562; *asaut* 1563; *chauz* 1564; *valt* 1565; *chaïfaut* 1566; *poignals* 1567; *cauf* 1568; *saut* 1569; *Hernalz* 1574; *loias* 1575. Il faut néanmoins supposer que *l* s'était vocalisée partout, et que si elle apparaît dans des mots comme *halt*, c'est plutôt une tradition graphique qu'un fait phonétique.

L'assonance *a-ai*, qu'on rencontre dans la *Vie de saint Léger*, le *Pèlerinage de Charlemagne* et quelquefois aussi dans la *Chanson de Roland*, mais qui ne se retrouve plus dans un poème aussi ancien que le *Couronnement de Louis*, pourrait nous faire croire que notre chanson remonte plus haut que le XII<sup>e</sup> siècle. Mais d'autres textes, d'une date beaucoup plus récente que le *Roland* et le *Couronnement de Louis*, nous donnent encore des exemples de cette assonance, et nous verrons plus loin que dans le texte même que nous publions

1. Nous ne prenons pas en considération des mots comme *chaienais* 1154, où *ai* n'est qu'une graphie pour *a* (voy. ci-dessus).

les assonances attestent la réduction de la diphthongue *ai* à *è*. Le même état de choses se rencontre dans *Jourdain de Blaie* et *Elie de Saint-Gilles*, poèmes à peu près contemporains du nôtre.

Une assonance pure en *ai* nous est donnée par la laisse LX (18 v.). Comme on l'a remarqué plus d'une fois, avant que la diphtongue *ai* devînt *è*, il y a eu sans doute un moment où elle avait une prononciation intermédiaire et ne pouvait assoner qu'avec elle-même. Notre poème représenterait donc aussi cette autre étape de l'évolution du son *ai* à *è*. Nous verrons plus loin comment on peut concilier ce fait avec ce que nous avons observé précédemment.

L'assonance *an-en* est représentée par les laisses XXVIII, XXXIV, LVII, LXIII, LXV, LXIX, LXXIII, comprenant 250 vers. Les sons *an* et *en* sont absolument confondus. La première de ces laisses (34 v.) présente 11 assonances en *en*; la deuxième (70 v.) 20; la troisième (18 v.) 9; la quatrième (33 v.) 11; la cinquième (36 v.) 13; la sixième (30 v.) 8; la septième (29 v.) 19. Le mot *Galeriëns* qui assone ici quatre fois (vv. 1401, 1413, 1424, 1465) se retrouve aussi parmi les assonances en *ié* (voy. ci-dessous). Il nous reste à relever les formes *gaainç* et *sainç* admises dans cette assonance aux vers 1442 et 2497. Ce sont de véritables archaïsmes qui n'offraient rien d'extraordinaire au XI<sup>e</sup> siècle, mais qui devaient surprendre les contemporains de notre poète.

L'assonance en *é* comprend les laisses VIII, XIV, XVIII, XIX, XXI, XXV, XXXI, XXXVI, XLI, XLIII, L, LVI, LXII, en tout 604 vers. Comme dans plusieurs autres textes, le substantif *Dex* assone dans les laisses de cette catégorie (vv. 421, 433, 564, 677, 1199, 1720, 1770, 1781, 1782, 2461). La finale *eʒ* de la deuxième personne pluriel du futur est attestée par les assonances *revarés* 445; *orés* 809; *verés* 1759, *varrés* 1911; *mescrerés* 1937; *dourés* 2284, 2288; *avrés* 2468. La présence dans cette assonance des mots *mangier* 721 et *timoner* 2156 semblerait attester le mélange de *ié* avec *é*; mais deux assonances sur 604 sont bien peu de chose (voir plus loin à *ié*).

L'assonance en *è* forme une seule laisse, XXXV, contenant 48 vers. On y trouve les formes *lait* 1497; *plait* 1498; *forfais* 1505, dont la première assone, en même temps, à la laisse LX avec des formes en *ai* (v. 2417).

L'assonance en *i* comprend 132 vers en 5 laisses, XIII, XLVI, XLIX, LXXV, LXXVIII. Elle ne nous offre d'intéressant que le mot *mie* 1994, dont la présence dans une laisse en *i* masculin est très surprenante <sup>1</sup>. Il faut relever encore le mot *pis* 2869. Comme on le sait, la triphthongue *iei* provenant de *é* + *j* s'est réduite à *i* dans toute la région du centre et du nord qui s'étend de Bernay et Orléans jusqu'à Reims et Joinville, et va au sud jusqu'à Nevers et Autun. Dans le sud de la

1. On la retrouve cependant dans *Raoul de Cambrai*, v. 7946.

Normandie, le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Touraine et l'est, cette triphongue s'est réduite à *ei*, *ie* ou *e*<sup>1</sup>.

L'assonance en *ié*, la plus fréquente, nous est représentée par les laisses II, III, IV, XXXIII, XLII, LV, LVIII, LXVIII, LXX, LXXVI, en tout 646 vers. *Vait* 96 (note) est sûrement une faute : il faut corriger *fiert*. Aux vv. 1789, 1816, nous avons restitué *ancro[i]er*, *ancro[i]és*. De même *tir[i]et* 2329, *tir[i]é* 2718<sup>2</sup>. Nous n'avons pu corriger *arouté* 1854 et *entendés* 2345 ; ce sont des cas tout à fait exceptionnels comme ceux que nous avons relevés pour *é*. On peut noter encore les assonances des vv. 232, 1296, 1313, 1785, 1799, 1884, où nous voyons apparaître le mot *Galeri[i]ens*, qui, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, assone aussi dans des laisses en *an-en*. Il y a à signaler en outre les formes de la troisième personne singulier du parfait en *ié*, formes que la tradition poétique a conservées jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle et qui sont représentées dans notre texte par *respondié* 224, 2366 ; *antendiet* 2333 ; *descendie* 2338 ; *pandie* 2894 ; *ronpie* 2896 ; *respendie* 2909.

L'assonance en *ó* comprend les laisses I, X, XV, XXII, XXVII, XXXVIII, XLVII, LIII, en tout 265 vers. Dans la laisse I *o* n'assone pas avec *o* nasal ; dans toutes les autres laisses nous ne trouvons pas de distinction entre *o* suivi ou non de

1. Voy. la carte XII de M. Suchier, dans le *Grundriss der rom. Phil.*, t. I.

2. Au v. 2377 le ms. a *dur'* que nous avons rendu par *durier*.



nasale. Comme nous l'avons remarqué plus haut, nous avons réuni dans la laisse XV deux laisses du manuscrit (voy. la note du v. 593). Cette division en deux laisses n'existait pas sans doute dans la rédaction originale. Un remanieur est venu diviser la laisse primitive et former une laisse isolée (vv. 582-593) où *o* nasal n'assone plus qu'avec lui-même. L'*ó* libre y assone avec l'*ó* entravé, comme dans presque tous les poèmes du moyen âge. Il faut noter *ox* = *illos* 26. Sur *no* 2215, voy. ci-dessous p. cxxxvi.

L'assonance en *ò*, composant les laisses XI, LXXVII, en tout 36 vers, n'offre rien d'intéressant.

L'assonance *oi* (= *ē, ĭ* lat.) nous est offerte par les laisses XII, XXXIX, LIX, LXXIV, en tout 49 vers. Il est probable que la vraie forme est *ei*, car on ne trouve aucun mélange de *oi* provenant d'*o* ou de *au*. Nous remarquerons les 2<sup>es</sup> personnes pluriel du futur en *ois* représentées par *randrois* 530; *perderois* 531; *raverois* 2398; *lairois* 2832. Dans beaucoup de textes, comme dans le nôtre, ces formes de futur, où *oi* (*ei*) est étymologique, se trouvent à côté des futurs en *eꝛ*, formés par analogie.

L'assonance en *u* compte 85 vers, contenus dans les laisses VII, LXI, LXIV. On ne trouve qu'un seul exemple d'*u* suivi de nasale (*brun* 2522). Comme on le sait, ce son n'a été nasalisé qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, et pendant tout le moyen âge la distinction entre *u* suivi ou non de nasale n'existait pas. On y trouve

aussi la diphtongue *ui*, que le copiste écrit souvent par un simple *u* (voy. ci-dessous).

L'étude des assonances féminines donne lieu aux observations suivantes :

L'assonance *a-e* ne nous est offerte que par les 17 vers de la laisse XLV. Nous signalerons les formes *repairent* 1977; *faire* 1982; *contraire* 1988. On va voir qu'*ai* féminin, dans les mêmes conditions, assone aussi avec *è*.

L'assonance *an-e* nous est donnée par la laisse XVII (12 v.). Il n'y a pas d'exemple de *en-e*.

L'assonance en *è-e* forme les laisses V, XXIII, XXXII, en tout 113 vers. On y trouve les mots *aigue* 253, *aieye* 1258; *faire* 276; *traire* 283; *aire* 306; *retraire* 869; *affaire* 881, 1246, 1263; *guaires* 1245. *Armes* 1254 est sans doute pour *elmes*.

L'assonance *i-e* comprend 431 vers, contenus dans les laisses IX, XVI, XX, XXIV, XXVI, XL, XLIV, XLVIII, LI, LIV, LXVI, LXXI. Comme particularité intéressante nous signalerons la forme *çainte* (c'est-à-dire *cinte*) au v. 2082.

L'assonance *ié-e*, qui se trouve aux laisses XXIX, LXXII, en tout 47 vers, nous montre bien que la triphongue *iee* n'était pas réduite à *ie*. Le copiste écrit *ie*, mais il faut rétablir *iee*. On sait que la contraction d'*iee* en *ie* s'est produite dans l'est, le nord-est et le nord jusqu'en Normandie.

Les assonances *ó-e* et *ò-e*, dont la première forme la laisse VI (38 v.) et la seconde la laisse LII (16 v.), ne nous offrent rien de particulièrement intéressant, si ce n'est que la première admet l'*o* nasal.

Nous avons vu plus haut que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* fait assoner *ai* avec *e* dans des mots comme *plait* et *faire*. D'autre part, dans une laisse, *ai* n'assone qu'avec lui-même, ce qui nous montre, comme nous l'avons dit, un état intermédiaire entre *ai* assonant avec *a* et *ai* assonant avec *e*. On est donc en droit de conclure qu'à l'époque et dans la région où notre poète écrivait, l'évolution de la diphtongue *ai* à *è* était en train de se produire. Si nous voyons l'auteur conserver des assonances en *a-ai*, il faut les considérer comme des archaïsmes ou comme des emprunts littéraires faits à des textes plus anciens <sup>1</sup>. Plus d'un monument de l'ancienne littérature française nous montre ce mélange contradictoire et incohérent de faits d'un caractère plus ancien et d'autres d'un cachet plus moderne. Notre chanson est du nombre.

Examinons maintenant ce que la versification peut nous apprendre sur la grammaire de notre auteur.

Aux vv. 354, 1330, 1837 on trouve l'article *li* employé au nominatif féminin (*li aive, li eve, li ansaigne*).

La mesure des vers montre que des substantifs comme *sire, frere* n'avaient pas d's analogique au nominatif et au vocatif singulier. Ainsi aux vv. 442, 1255, 1611, 2460 la mesure demande que l'*e* de

1. Cf. sur cette question Langlois, *Le Couronnement de Louis*, p. cli et Förster, *Aiol*, p. xi.

*sire* soit élidé. De même pour *freire* au v. 1101. La même chose s'observe pour les mots *nostre* et *vostre* vv. 11, 759, 780. Nous avons toujours rétabli les formes sans *s*, alors même que le manuscrit donnait cette *s*. Pour des mots de la même famille, comme *pere*, *traître*, nous avons procédé de la même manière. — Le v. 1181 nous offre quelques difficultés. Le manuscrit donne : *et G. au cor neis*. Si on écrit *Guillelmes*, le vers a une syllabe de trop. Nous sommes porté à voir ici une faute du copiste, qui a remplacé inconsciemment un ou deux mots de l'original par la formule si fréquente *au cor neis*. Nous avons cependant conservé ce vers tel quel, ne pouvant pas proposer une correction assurée. Nous aurions pu rétablir : *et Guillelmes li ber*, mais nous doutons fort que ce fût la leçon de l'original.

Aux vv. 2215, 2720 on trouve dans notre texte le pronom possessif féminin *no* au lieu de *nostre*, mais c'est une double erreur, que nous corrigeons ici. Il faut lire au v. 2720 *nos gens* (le ms. a *nos gent*), et au v. 2215 *nos*, comme porte le manuscrit (ce qui, à tort, n'a pas été indiqué) : *nos* est ici le pronom personnel. On sait que *no* est propre au picard.

Le *t* de la troisième personne singulier terminée en *-et* était tombé à l'époque où notre poème fut écrit (vv. 98, 168, 738, 1293, 1539, 1545, 2061, 2456, 2457). Il semblerait cependant que dans trois endroits il faille rétablir le *t* pour éviter l'hiatus. Ainsi aux vv. 1378, 1730, 1761, le manuscrit donne *commence a huchier*, *commence a criër*. Mais ces vers

se laissent facilement corriger à l'aide d'autres vers où le manuscrit nous donne la bonne leçon. Au vers 1378 on doit corriger [*lor*] *commence a huchier* (cf. 1293) et aux vv. 1730, 1761, *criër* doit être remplacé par [*es*]*criër* (cf. 1539, 1545). Au v. 730, où le manuscrit donne la forme fautive *abellet*, il faut écrire *apelloit*.

Pour la première personne pluriel du verbe *estre* on trouve tantôt *sous* 949, 1361, 1521, 1933, tantôt *sonmes* 1833. Au v. 1916 on peut admettre *sous* aussi bien que *sonmes*. Le v. 2658, où nous rencontrons le mot *otroïomes*, ne nous permet pas d'affirmer qu'en dehors de *sonmes* l'auteur du poème employait aussi pour les autres verbes la forme *-omes* : on peut, à la rigueur, remplacer *otroïomes* par *otroïons* ; il y a, comme nous l'avons vu, un autre exemple (v. 1972) du petit vers hexasyllabique masculin.

Essayons de fixer maintenant, à l'aide des faits que la versification nous a permis de constater, quelle est la région du domaine français à laquelle appartenait l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville*.

M. Rohde, dans l'article que nous avons déjà cité, admet que l'auteur était natif de la partie orientale de la Champagne, mais qu'il s'est efforcé d'écrire dans le dialecte de l'Ile-de-France. A l'appui de son opinion il cite les formes *ermes* pour *armes* 1254, *cinte* pour *ceinte* 2082, *efraï* pour *esfreeé* 1993, *antir* 2873, enfin *laissent* 1523 et

*trovont* 1847, qui nous renvoient à l'est. Ces exemples ne sont pas tous probants : nous avons vu que *armes* est sans doute une faute du copiste pour *elmes*; *antir* et *esfrëi* n'ont rien de dialectal. Mais *cinte* et surtout *laissent*, *trovont* sont décisifs : *ciindre* ne se rencontre que dans des textes lorrains <sup>1</sup>, et les 3<sup>es</sup> personnes des parfaits <sup>2</sup> de la 1<sup>re</sup> conjugaison en *-ont* sont propres au lorrain-wallon. D'ailleurs, l'art. fém. nom. *li* se rencontre en Bourgogne, Lorraine et Champagne; la forme *ous* = *illos* appartient à la même région, et la confusion de *an* avec *en* est, comme on sait, habituelle à Thibaud de Champagne <sup>3</sup>. Nous sommes donc très porté à adopter, à peu de chose près, l'opinion de M. Rohde. Une seule considération semble s'y opposer : C'est la confusion, dans quatre assonances (sur 1250) de *ié* avec *é* <sup>4</sup>. Il est vrai que cette confusion a été très souvent introduite par les copistes, mais cela ne paraît pas être le cas ici, ou du moins la correction des vers en question serait assez difficile. Mais il faut constater que l'on trouve des exemples analogues, bien que, comme

1. Voy. Apfelsted, *Psaut. lorr.*, p. xxxiii.

2. M. Rohde prend à tort ces formes du parfait pour des formes du présent.

3. Voy. P. Meyer, *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. I, pp. 264 et ss.

4. Quant à l'absence de réduction de *-iee* à *-ie*, elle ne prouve rien contre l'origine champenoise du poème. On sait que Chrétien de Troyes ne la connaît pas, et dans *Aymeri de Narbonne* on ne la rencontre que trois fois (vv. 128, 1101, 1736), sur plus de 300 vers rimant en *-ie*.

ici, exceptionnels, dans des textes dont la provenance lorraine n'est pas douteuse <sup>1</sup>. On peut donc l'admettre aussi pour la Champagne. On ne s'étonnera pas d'ailleurs de voir se produire un poème « narbonnais » dans la région où Bertrand de Bar-sur-Aube a composé *Girard de Vienne*, *Aymeri de Narbonne*, et peut-être le *Siège de Narbonne* ou, pour prendre la désignation indiquée par M. Suchier, les *Narbonnais* <sup>2</sup>.

Tâchons maintenant de fixer la date de notre poème.

Nous avons dit plus haut que la *Prise de Cordres et de Sebille* a été composée par un jongleur qui voulait donner une suite à *Guibert d'Andrenas*. Et, en effet, on n'a qu'à comparer les deux poèmes pour se convaincre de ce fait. Après la prise de la ville d'Andrenas, l'auteur de ce dernier poème nous raconte comment Baudus fut baptisé

1. Par exemple, dans le *Psautier* rimé publié par Fr. Michel : *delivreï enforceï* XVII, 21 ; *chanteiꝝ saumoieꝝ* XXXII, 2. Notons d'ailleurs que la forme *durier* (v. 2377 ; cf. ci-dessus, p. cxxxii, n. 2) est propre à l'est : voy. Meyer-Lübke, *Gramm.*, t. I, § 261.

2. M. Rohde semble même regarder comme admissible l'hypothèse qui attribuerait notre poème à Bertrand de Bar-sur-Aube. Elle est à écarter sans discussion, le style de notre poème étant très différent de celui des poèmes de Bertrand, et l'emploi des assonances au lieu des rimes suffisant à l'en distinguer. Un fait notable est la présence dans notre poème de mots qui semblent de provenance méridionale, comme *audours*, *balai*, *clardor* et peut-être *caigne* (voy. au Glossaire). Cela s'explique sans doute par quelque circonstance particulière de la vie de l'auteur.

et Guibert prit en mariage Gaiete « la bele o le vis cler » :

Premiers y ont Baudu crestienné  
 Et sa moillier au gent cors honoré  
 Et tous yceus qui vouldrent croire en Dé.  
 Quens Aymeris a fete grant bonté :  
 Au roy Baudu a rendu s'erité,  
 Et si fet metre par tout crestiënté.  
 La terre tint de Guibert l'alosé,  
 Cui Aymeris a Andernas donné.  
 .VIII. jours tous plains furent en la cité ;  
 Ainz qu'en partissent ont Guibert couronné,  
 Si espousa Gaiete au cors mollé.  
 .....  
 Quant elle fu baptizíee et levee,  
 Grans noces font en la sale pavee.  
 De joie fu la vile encourtínee,  
 Et li baron ont grant joie menee.  
 .....  
 .VIII. jours pleniens est la feste duree  
 Et au nueviesme est la cours dessevree,  
 Le roy Guibert lessent en la contree.  
 .....  
 Quens Aymeris a la barbe mellee  
 Et si baron et sa gent honoree  
 D'Andernas partent sans nulle demouree <sup>1</sup>.

Le début de la *Prise de Cordres et de Seville* nous fait assister à la fête même du mariage de Guibert avec Agaiete, que l'auteur de *Guibert d'Andrenas* appelle aussi Gaiete, Galete et Auga-lete. Mais tandis que ce dernier poème nous dit que

1. Ms. B. N. 24369 fol. 170 v° a-b.



le mariage s'est célébré à Andrenas, l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* nous transporte à Salerie, nom aussi obscur que le précédent. Dans un passage de *Guibert d'Andrenas* on nous dit que les Narbonnais qui étaient venus de France pour se diriger vers la ville qui devait entrer dans la possession du fils d'Aymeri passèrent « les ports de Salorie »<sup>1</sup>. C'est évidemment le même nom. Il y a donc lieu de supposer que le jongleur qui a composé la *Prise de Cordres et de Seville* connaissait une rédaction de *Guibert d'Andrenas* plus ancienne que celle qui nous a été conservée, et que dans cette rédaction les Français, après la prise d'Andrenas, s'arrêtaient à Salorie ou Salerie avant de retourner dans leur pays<sup>2</sup>. L'auteur de notre poème prit ce fait comme point de départ de son récit et commença par raconter les noces de Guibert et d'Agaiete, la fille du roi Judas. Cette circonstance et le fait que dans notre chanson Guibert joue un rôle des plus importants nous montrent suffisamment que la *Prise de Cordres et de Seville* a été composée par un poète qui voulait donner une continuation à *Guibert d'Andrenas*, et que son intention était de souder les deux chansons ensem-

1. Ms. B. N. 24369 fol. 165 r<sup>o</sup> a.

2. Voy. plus haut, pp. LXXXIX-XC. L'existence d'une telle rédaction semble assurée aussi par le fait que dans *Guibert d'Andrenas* le roi sarrasin Judas meurt au siège de la ville, tandis que dans la *Prise de Cordres et de Seville* nous le voyons reparaître, ce qui montre que l'auteur de cette dernière chanson avait devant lui une version de *Guibert* où Judas s'échappait d'Andrenas.

ble et de les présenter comme un seul et unique poème sous le titre de *Guibert d'Andrenas*<sup>1</sup>. Ce procédé est assez intéressant pour l'histoire de notre cycle. Il nous montre une manière de travailler des anciens jongleurs dont les chansons qu'on a publiées jusqu'à présent ne nous avaient pas fourni d'exemple.

La priorité de *Guibert d'Andrenas*, dans une rédaction autre que celle qui nous est parvenue, à l'égard de la *Prise de Cordres* est donc prouvée. Des allusions aux faits qui se sont passés à la prise d'Andrenas, allusions que nous trouvons dans la chanson que nous publions, ne font que corroborer ce fait déjà bien évident. Lorsque Judas

1. Nous avons vu plus haut (pp. xli-xlii) que le remanieur cyclique du ms. 1448 avait essayé de relier le *Siège de Barbastre* avec la *Prise de Cordres et de Seville*. Il ne connaissait pas sans doute le poème de *Guibert d'Andrenas*, qui manque dans ce ms., et il croyait que la *Prise de Cordres et de Seville* devait faire suite au *Siège de Barbastre*. C'est ainsi qu'en nous racontant comment Judas est parti de Seville pour venir attaquer Cordres et Barbastre, le remanieur le fait mener avec lui sa fille Agaiete, chose assez bizarre d'ailleurs et dont il s'est gardé de nous donner la raison :

Judas en a sa fille avoques lui mence :  
 Agaie avoit a non, gente iert et acesmee ;  
 Il n'out si belle feme dec'an la mer betee,  
 Et puis la prist Guibers a moillier espousee.

*Appendice I, vv. 466-469.*

M. Rohde (*l. c.*, p. 60) admet que le *Siège de Barbastre* a été composé par le même auteur que la *Prise de Cordres et de Seville* ; mais un examen attentif nous montre que le premier de ces poèmes est écrit dans un esprit bien différent de celui de la chanson que nous publions.

reproche à Baudus d'avoir reçu le baptême, ce dernier lui répond :

« Soz Andernai me laissastes l'autr'ier,  
 « Tout esgaré, con lou veneor chien  
 « Que li venere ait ens el bos laissiet.  
 « La vi ocirre trestos mes eritiers :  
 « N'en eschapa fors moi et ma moillier.  
 « Contre François ne poi ge pas durier,  
 « Adons me fis lever et baptisier <sup>1</sup>. »

Aimer le chétif dit à son père :

« Enten en fustes folement porpansés,  
 « Cant fors de l'ost issistes a celer,  
 « Vos n'i menastes ne compaignon ne per :  
 « Soz Andernai deüs estre tués;  
 « Se n[en i] fussent les grans vertus de Dé,  
 « Et dans Baldus, li rois de Balegués,  
 « Honie fust sainte crestiëntés <sup>2</sup>. »

Nous avons montré précédemment que l'ancienne version de la chanson de *Guibert d'Andrenas* a dû être composée vers 1185 <sup>3</sup>. La *Prise de Cordres* doit donc être postérieure à cette date.

Les particularités de langue que nous avons signalées plus haut et qui nous montrent un état de choses relativement assez archaïque rendent

1. VV. 2372-2378. Cf. vv. 184-185.

2. VV. 417-423. Cf. vv. 619, 2171, 2271, 2624.

3. Voy. p. xc.

vraisemblable l'hypothèse que notre poème a été composé vers 1190-1195 <sup>1</sup>.

On pourrait invoquer contre cette conclusion l'objection que Bertrand de Bar-sur-Aube, qui connaissait assez bien les chansons du cycle de Guillaume composées avant lui, ne mentionne nulle part la *Prise de Cordres et de Seville*. Une telle objection ne saurait être prise au sérieux. Nous avons vu plus haut que le poème de *Guibert d'Andrenas*, quoique composé au XII<sup>e</sup> siècle, avait également échappé à Bertrand de Bar-sur-Aube. La *Prise de Cordres et de Seville*, n'ayant pas eu une grande popularité, pouvait parfaitement rester inconnue au jongleur champenois.

Tel qu'il se présente à nous, le poème de la *Prise de Cordres et de Seville* peut être mis à côté des meilleures chansons de la geste de Guillaume. L'auteur qui l'a composé était un homme assez bien doué et un poète qui ne manquait pas de talent. On doit regretter que ce poème soit arrivé jusqu'à nous sous une forme incomplète, et qu'il ne nous ait été conservé que dans un seul manuscrit où plus d'un passage a été mutilé et rendu inintelligible par la main d'un copiste aussi distrait que peu soigneux.

1. M. Gautier croit que notre poème ne remonte guère plus haut que 1200 (*Ép. fr.*, t. IV, 2<sup>e</sup> éd., p. 21). M. Rohde (*l. c.*, p. 59-60) se prononce pour 1200-1210 et croit que notre poème est un peu plus ancien que le *Siège de Barbastre*, qu'il attribue à tort, comme on vient de le voir, au même auteur (cf. p. cXLII, note).

Le style est vif, concis et vigoureux. L'auteur s'abstient d'introduire dans son œuvre ces locutions banales et insipides, ces expressions plates et oiseuses, ces chevilles et ces formules de remplissage qui ne sont pas rares dans les compositions de quelques autres poètes de son temps. Lorsqu'il veut nous décrire un objet il trouve souvent une expression aussi brève qu'heureuse. Ainsi, pour nous représenter la force du cheval de Butor, il dit :

Qu'ou dos li sist ausin pot segurs estre  
Conme s'il fust ens es tors de Palerne <sup>1</sup>.

Les personnages épiques qu'il a mis en scène étaient depuis longtemps connus dans l'épopée et leur physionomie était déjà fixée et cristallisée par la tradition, de telle manière que notre auteur ne pouvait pas ajouter beaucoup à ce que plusieurs générations de poètes avaient accompli. Mais il a introduit dans son œuvre un personnage nouveau, personnage qu'il a nettement dessiné, quoique avec des traits souvent employés par ses prédécesseurs. C'est le personnage de Nubie. La manière dont le poète nous décrit la ruse et la passion de cette femme, sa méchanceté et sa perfidie envers les Sarrasins, son dévouement envers les Français, pourrait faire honneur à un poète ou à un romancier moderne.

L'action, dans notre poème, se déroule tranquillement et sans emphase. Le poète a évité les épisodes

1. VV. 262-263.

inutiles, et s'est gardé de charger son récit de ces *impedimenta* que d'autres trouvères du temps ont répétés et délayés à satiété. Si nous trouvons çà et là quelques répétitions, elles sont loin d'être aussi monotones et fatigantes que dans d'autres compositions du même genre. Le sentiment des proportions ne manquait pas à notre auteur. Les personnages ne se perdent pas, avant de marcher au combat, dans des tirades théologiques où ils résument l'ancien et le nouveau Testament, en commençant par Adam et Ève, et en finissant par le Jugement dernier. Lorsque Guibert se prépare à attaquer Butor, le poète lui fait adresser à Dieu une prière de trois vers dans un ton naïf et exempt de tout dogmatisme :

« Deus, se li plaist, mes pere, m'en guarisse  
« Si voirement con il est rois et sire,  
« Li miens pere de gloire ! »

Le sentiment religieux ne sert pas au poète de prétexte pour faire parade d'érudition théologique. Il est simple et naturel. Alimenté et complété en même temps par le sentiment de l'amour, il est l'aiguillon qui pousse le guerrier français au combat, lui donne de la force et du courage. Avant d'attaquer Butor, Guibert se tourne vers sa belle fiancée, Agaiete, et lui adresse quelques paroles inspirées à la fois par l'amour et la religion :

« Belle, » dist il, « ne vos esmaiés mie.  
 « Ancui verrés la quex lois est plus riche,  
 « Celle de Deu ou de la païenime <sup>1</sup>. »

Dans ces trois vers on voit exprimés les deux sentiments les plus puissants qui, à côté de l'amour pour la patrie, ont agité les Français du moyen âge, sentiments qui circulent dans toute l'épopée française du XI<sup>e</sup>, du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle et qui lui donnent ce charme et cette noblesse devant lesquels plus d'un côté faible et plus d'un défaut disparaissent et se font oublier.

Telles sont les qualités du poème que nous publions. Ces qualités s'expliquent en partie, à ce que nous croyons, par le fait que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Seville* s'était familiarisé avec les anciennes créations de l'épopée. Dans un passage de son poème il nous semble trouver un souvenir du *Pèlerinage de Charlemagne*. Lorsque le poète nous raconte la joie que mènent les Français à la vue des immenses richesses que Nubie met à leur disposition, il traduit de la manière suivante les réflexions qu'inspire à Guillaume et à Bertrand le trésor étalé devant eux :

Et dist Guillelmes : « Or poés oïr gas :  
 « Ne cuidai pas c'au sicle tant en ait. »  
 « Deus, » dist Bertranz, « sainz Andreus de Pautras !  
 « Se ge tenoie Guielin et Guichart,

1. VV. 2725-2727.

« Bovon lou prout et Guarin lou gaillart  
 « Et Aymeri et mon pere Bernart  
 « Et Vivi[i]en a la hardie char,  
 « Voir se tenoie lou lignage gaillart,  
 « Ne vuideroie mais de[s] mois cel palais,  
 « Ans lou tenroie quite <sup>1</sup>. »

Dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, lorsque les Français voient la merveilleuse charrue en or du roi de Constantinople Hugues, le poète attribue à Guillaume une réflexion qui se rapproche quelque peu de celle de Bertrand citée plus haut :

Dist Guillelmes d'Orenges : « E, sainz Pieres, aiüe!  
 « Car la tenisse en France, et Bertrans si i fusset!  
 « A pis et a martels sereit aconseüe <sup>2</sup>! »

Quelque vague que soit cette ressemblance, il ne nous semble pas moins certain que l'auteur de la *Prise de Cordres et de Sebille* avait lu ou entendu le *Pèlerinage de Charlemagne* et qu'il lui a emprunté ce trait qu'il a modifié d'après les circonstances.

Dans un autre endroit nous voyons notre auteur imiter un passage du *Covenant Vivien*, une des plus belles chansons de la geste de Guillaume. Dans le *Covenant*, Guillaume combat son neveu Vivien qu'il ne pouvait pas reconnaître : notre poète nous fait assister à un combat semblable entre Bertrand et Vivien, qui, couverts de leur armure, se prennent pour des ennemis et se donnent des coups

1. VV. 1163-1172.

2. VV. 326-328, 3<sup>e</sup> éd. Koschwitz (1895).



terribles jusqu'à ce que le duc Naimés intervienne et les sépare (vv. 1889-1910) <sup>1</sup>.

Ces deux traits suffisent à montrer que nous avons affaire à un poète qui continuait dans son œuvre l'ancienne tradition épique et qui aimait à tourner quelquefois ses regards vers le passé, pour s'assimiler un peu de la force et de la vigueur des vieux poèmes. C'est ainsi qu'il faut expliquer aussi, en partie, les archaïsmes que nous avons relevés lorsque nous nous sommes occupé de la langue de notre trouvère.

Une dernière chose dont notre poète devait se soucier avant de finir, c'était de rassurer ses auditeurs ou ses lecteurs sur l'authenticité de sa narration. Vers la fin du poème il interrompt pour un moment son récit et cherche à montrer que les sources auxquelles il a puisé sont véridiques et dignes de foi :

Guiberz li proz, qui Espagne conquist,  
Par sa proesce et par son cuer hardi  
Fut rois d'Espagne, si con la letre dit;  
A Saint Denise est trovés li escriis :  
De la verté ne doit on pas mantir;  
Par mi lo voir nos en covient issir <sup>2</sup>.

Cette habitude de faire valoir l'authenticité historique d'une chanson, habitude que nous trouvons chez la plupart des jongleurs, pouvait faire un

1. La *Chanson de Roland* nous semble aussi avoir exercé une certaine influence sur la langue et le style de notre poète.

2. VV. 2841-2846.

certain effet sur les auditeurs ou les lecteurs du XII<sup>e</sup> siècle, mais nous savons aujourd'hui quelle confiance on peut accorder à de semblables témoignages. Si les jongleurs s'étaient souciés de consulter quelquefois les sources qu'ils aimaient à rappeler avec tant d'insistance, les nombreuses créations épiques du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle ne seraient pas devenues si ternes, si uniformes et si peu vivantes.

Avant de finir, je dois exprimer mes meilleurs remerciements à la Société des Anciens Textes français, et spécialement à mon maître et commissaire responsable, M. Gaston Paris, qui m'a beaucoup aidé dans mon travail, et à qui je dois plusieurs modifications dans la partie de l'Introduction où je m'occupe de la date et du dialecte de mon poème <sup>1</sup>.

1. Je dois dire que sur certains points, relatifs surtout à l'origine et à l'évolution du cycle narbonnais (et aussi à la date assignée au présent poème), les très savants et ingénieux raisonnements de M. Densusianu ne m'ont pas toujours convaincu ; mais après lui avoir communiqué mes objections, dont il a tenu compte dans la mesure qui lui a convenu, j'ai cru devoir lui laisser toute liberté d'exprimer sa pensée. Je tiens seulement à déclarer ici que la « responsabilité » du commissaire chargé de suivre l'impression de ce volume ne s'étend pas à tout ce que renferme l'Introduction. Il est d'ailleurs fort possible que M. Densusianu, là même où j'hésite à le suivre, soit dans le bon chemin.  
— G. P.



LA PRISE DE CORDRES

ET DE SEBILLE





# LA PRISE DE CORDRES ET DE SEBILLE

---

## I

**Q**R m'escoutés, li grant et li menor, *f. 164 a*  
Bone chanson de la geste Francor.  
C'est d'Aymeri, lou hardi corajous,  
Et de Butor, .j. paien malartous,  
5 Qui prist bataille a dant Guibert lou prout.  
En Salerie furent li poigneur,  
Au matinet, que crevent les audours ;  
Toutes les guaites descendirent des tors ;  
Li soloz luist, qui giete grant clardor,  
10 Dont furent pris li palais et les tors.  
Chante la messe nostre arcevesques proz,  
Torpins de Rains, honques n'oi mellor ;  
Agaie espouse devient Saint Salvador ;

3 corageus — 9 gietent

Lou jor la prist dan[s] Guibelin[s] li proz;  
 15 .I. anel d'or li mist o doi mellor,  
 Escrit i sont li nom Nostre Seignor :  
 Qui l'ait o doi ja mar avret paor  
 Qu'il soit vencus ne noiés a nul jor,  
 Tant fut l'anel[s] dignes et preciox.  
 20 Desos .j. paille qui fut fais de color  
 Torpins les saigne et beneïst andous,  
 Puis les conmente a Deu lou gloriox,  
 Qui lor dont force et barnaige et vigor.  
 Tost fut chantee la grant messe maior.  
 25 François demoiennent [grant] joie et grant baldor; *f. 164*  
 De la grant joie que il voient antr'ox  
 Tubent ces guaites, chantent cil jugleor,  
 Lai[s] de Bretaigne chantent cil vielor,  
 Et d'Ingleterre i out des harp[e]ors,  
 30 Li Auvreignas dient .j. son d'amors.  
 Grans sont les noces o vergier sos la tor.  
 Agaie prenent cil duc et cil contor,  
 Si l'ont assisse a la table grignor :  
 Par devient lui chantent li jugleor.  
 35 Deus ! a quel deul departirent cel jor !  
 Mien esciant, honques ne vi grignor.  
 A ces paroles es vos .j. licheor,  
 .I. Sarrazin cui Dex doit deshonor,  
 Qu'i out tramis Judas a l'aumaçors,  
 40 Pour conter sa mençonge.

## II

Ens que Guiberz fut levés do mangier  
 Des riches noces que il font o vergier,  
 A ces paroles es vos .j. pautonnier,

- .I. Sarrazin, Dex confonde son chief,  
 45 Que l'aumaçors i avoit envoié  
 Por nos François traïr et espi[i]er ;  
 Et li glos fut malduis et vezi[i]ez,  
 Por lou barnage ne fut pas esmaiez.  
 Devent la table vint ester sus ses piés ;  
 50 Sus .j. baston s'est li glos apuiés ;  
 Bien reconut Guibert et sa moillier,  
 C'anbedui orent les coronas o chief.  
 Mipart la presse des barons escuiers,  
 Dunt il i out plus de .ccc. et mielz ;  
 55 Portent pimant et claré et vin viés  
 En grans hanas et en copes d'or mier,  
 Grues et gentes, venissons et daintiés.  
 Li Sarrazins ne fut pas esmaiez,  
 A sa vois clere commençait a huchier :  
 60 « Barons, » dist il, « pas ne me conoissiés.  
 « Je suis de France do chastel de Peviers,  
 « Do Gastinois, do balois et do miez ;  
 « Droit a Sebile m'en alai por marchié ;  
 « En mon chemin fui pris et espi[i]és,  
 65 « Tout droit a Cordres me menerent paien,  
 « Enqui me fissent Damedeu renoier  
 « Et Mahomet aorer et proier. *f. 164 c*  
 « Co celeroie ? voirement fui trichiés ;  
 « Mais bien croi Deu, lo vrai [roi] do ciel.  
 70 « Par foit, Guiberz, je suis tes mesagiers,  
 « Mais ge ne sai se li miens pros [i] iert.  
 « Je meu de Cordres ersoir a l'anuitier ;  
 « Li rois Judas en est alés dès ier,  
 « Li aumaçors et tuit si chevalier :  
 75 « N'i a remeis Sarrazin ne paien ;

53 Mist part — 56 *ce vers et le suivant sont intervertis dans le ms. Cf. vv. 123-4* — 57 G. et g. et clares et vins vies.  
*Cf. v. 123*

- « De garnement sont tuit plain li celier.  
 « Se tu ne vas la terre chalangier  
 « Et lou païs au pere ta moillier,  
 « Ja Deu ne place, lou glorios do ciel,  
 80 « Ja mais por armes tu montes en destrier.  
 — Ne ge si face, » Guiberz li respondié.  
 I li a dit : « Amis, alés mangier,  
 « Et en après me serai consailliés. »  
 Et dist li glos : « J'ai molt mal en mon chief;  
 85 « Ne vos poist mies, ne puis mie or mengier,  
 « Mais .j. petit me voil aler colchier. »  
 Et dist Guiberz : « De grés et volantiers. »  
 Il en apelle .ij. de ses chanberiers :  
 A son ostel l'en a mené Reniers,  
 90 En .j. blanc lit ont lou glouton colchié,  
 Puis s'an repairent as nocés o vergier,  
 Pour lou deduire et por esbanoier.  
 Et li glos fut malduis et vezi[i]ez,  
 Lieve do lit ou il estoit colchiés :  
 95 Il ne dormist por tout l'or desos ciel.  
 Par mi les portes li glos fuiant se fiert,  
 Jusc'a l'angarde est venus as paiens,  
 Con il les voit si commence a huchier :  
 « Barons, » dist il, « trop vos poés targier.  
 100 « François vos ai traïs et espi[i]és :  
 « Il sont tuit ivre lau siënt au mengier  
 « Des riches nocés que il font o vergier.  
 « Car il nen ont ne lance nen espiet,  
 « Ne n'ont tant d'armes dont se puissent aidier. »  
 105 Paien l'entendent, joiant an sont et lié,  
 Es chevas montent sans plus de l'atargier,  
 Vers Salerie prenent a chevalchier.  
 Li rois Judas monta sor .j. destrier.

81 guibert — 83 ferai — 87 guibert — 90 en ont glouton —  
 95 desol — 96 san vait — 101 lai ou — 103 nes e. — 104 se] ge



Se Deus n'en panse, li gloriox do ciel, *f. 164 d*  
 110 François sont mort, ocis et destranchié,  
 Se Deus n'i fait miracles.

## III

De premerains les vit .j. escuier[s]  
 Qui repairoit d'abuvrer son destrier,  
 Qu'i lou voloit aler faire saignier ;  
 115 Trait la coroie, s'ait lou col alaissié,  
 Garda aiers, vit l'orguel des paiens ;  
 Inellement vint poignant o vergier,  
 A sa vois clere commençait a huchier :  
 « Seignor François, trop i poés mangier.  
 120 « Veez quel force i vient ci par darriers ! »  
 François regardent, voient venir paiens,  
 Les tables boutent devant aus a lor piés,  
 Grues et gentes, venissons et daintiés ;  
 Respent pismanz et clarés et vins viés  
 125 En grans henas et en copes d'or mier.  
 Cuens Aymeris s'an est levés prumiers,  
 Agaie en moine, s'ait lou paille escorcié ;  
 Et Sarrazin les vont ferir daiers :  
 Copent lor testes, et poinz et bras et piés.  
 130 Oés, seignor, con mortel anconbrier :  
 .C. en ont mors, ocis et destranchiés ;  
 Pris fut Guillelmes et dan[s] Bertranz ses niés,  
 Guiberz li rois et Hernalz li prisiés.  
 Paien s'an torment, molt ont bien exploitié :  
 135 Sus les chamois lievent les chevaliers,  
 Daiers les dos lor ont les piés li[i]és,

115 alaissier — 123 *ce vers et le suivant sont intervertis dans le ms.* — 124 pismant — 127 celle p. e. *Cf. v. 2912* — 128 la — 133 Guibert lo roi

- I[1] les conmentent a .xxx. pautonniers,  
 Ques vont batant de fus et de leviers.  
 Et dist Hernalz : « Or suis bien avilliés,  
 140 « Cant vaselage ne me puet ci aidier. »  
 Et dist Guillelmes : « Jel vos dis bien dès ier,  
 « Mar commençames les noces o vergier ;  
 « Bien est chaüs nostre faiz antrepiés. »  
 Nès Agaiete monta sor .j. terrier,  
 145 Vit son seignor c'an moinent pris paien,  
 A sa vois clere commençait a huchier :  
 « A! Guiberz freire, gentis frans chevaliers,  
 « Tos estes mors cant mes pere vos tient.  
 « Deus ! con ai pou antre vos bras cochié!  
 150 « Porai vos mais acoler ne baissier ? »  
 Laissier se volt jus del mont desrochier, *f. 165 a*  
 Cant la retint dans Aymeris li viez.  
 I li a dit : « Belle, ne t'aimaier.  
 « C'est bien costume que soit pris chevaliers ;  
 155 « Mais par l'apostre c'on an Rome requiert,  
 « Mar les baillierent, par les anges do ciel.  
 « Fil a putain, licheor pautonnier !  
 « Miolz s'oseroient trestouz les dois mangier  
 « Qu'i les osassent adeser ne touchier.  
 160 « Ancor puis ge bien par nuit chevalchier,  
 « Porter mes armes et corre mon destrier.  
 « Se Deus guairist trestous mes eritiers,  
 « Jes cuit requerre la ou il seront mielx,  
 « Se pechiés ne m'enconbre. »

## IV

165 Dans Aymeris s'est forment air[i]és.

147 guibert — 148 peres — 157 licheors — 158 trestuit —  
 162 trestout — 164 ne] me

- Il vest l'aubert, puis a l'iame lacié,  
 Çainte a l'espee a son flanc senestrier,  
 Monte en la selle do bon corant destrier;  
 Ot a son col .j. escut de cartier  
 170 Et en ses poins .j. roit tranchant espié,  
 Devent au fer .j. confanon lacié.  
 Nerbonois s'arment a cheval et a piet;  
 Gerarz de Blaives, Guielins et Gautiers,  
 Bueves li pros et Guairins li prisiés.  
 175 Par nom apelent chascun son escuier :  
 « Fil a putain, baille ça mon destrier. »  
 Qui lors veïst François descordillier,  
 Con il s'an issent et sarré et rangié  
 Fors par la porte, qui ainz ainz qui mielz mielz,  
 180 Aubers fremir et ces chevas fronchier !  
 .III<sup>m</sup>. furent devent el prumier chief,  
 Estre la force qui lor vint do vergier.  
 Baldus enchaucet devent el prumier chief :  
 Ités convers ne fut mais cresti[i]ens :  
 185 Buer soit de l'ore que il fut baptisiés !  
 Trestoute jor les ait si enchauciés.  
 Desi a l'ore que solaz dut colchier  
 Ne fut il ore ne jostast chevaliers.  
 Tant i ot mors Sarrazins et paiens  
 190 Li chans en est anconbrés et jonchiés;  
 Dex ne fist home qui tant soit vezi[i]és *f. 165 b*  
 Ques poïst metre n'an chartre nen an briés.  
 Es Aymeri armé sor son destrier,  
 Anbrunch[i]é l'iame, bien sanble chevalier;  
 195 Lou destrier broche des esperons d'or mier :  
 Selonc une aigue les a tant aprochiés,  
 Ses vait ferir en la coe daiers,  
 .II. en a mors, puis rabatoit lou tiers,

169 Et — 171 lacier — 179 miolx miolx — 180 Aubert — 182  
 Estes — 189 *grande initiale dans le ms.*

- Et puis rebroche lou bon corant destrier,  
 200 Sor son escut vait ferir Aucibier,  
 Cosins Butor et ses confanonniens ;  
 Tant con tint l'ante l'abat mort do destrier,  
 Et trait l'espee, si li cope lou chief.  
 A vois escrie : « Licheor pautonnier,  
 205 « Si m'aïst Dex, trop lait vos en fuiés.  
 « Tornés aier, que vostre pros [i] iert.  
 « Après moi vient tel .ccc. chevalier,  
 « De çaus de France, des bien aparaiillés,  
 « Ses poés prandre, bien avrés exploitié :  
 210 « Dedens vos terres en serois miolz prisieé. »  
 Li rois Butor[s] d'Aufrique li guerriers  
 Fist la riergarde armés sor .j. destrier.  
 Li glos alait en traversant daiers,  
 Que de la joste se voloit aiesier.  
 215 Vit Aïmer molt bien aparaiillet,  
 I li demande : « Qui es tu, chevaliers ? »  
 Dist Aÿmer[s] : « Ja por toi n'iert noiés.  
 « Par nom m'apelent Aÿmer lo guerrier,  
 « Fil Aymeri de Nerbone lou viel. »  
 220 Dist li paiens : « Je sai bien qui tu [i]és.  
 « Dedens nos terres t'oi molt oï prisier,  
 « Molt te redoutent Sarrazin et paien.  
 « Mais tu m'es mort mon nevot Aucibier.  
 — Voir dites, sire, » Aÿmer[s] respondié ;  
 225 « Je li copai a m'espee lou chief.  
 « Que fais, paiens ? pense de l'exploitier,  
 « Ans de vengeance ne fus mais si aissiés.  
 — No ferai, sire, » dist Butor[s], « par mon chief ;  
 « Je suis tos sols en cest grant anconbrier,  
 230 « N'ai de regart fors moi et mon destrier ;

204 licheors — 207 tex, cheualiers — 209 exploities — 210 pri-  
 sies — 211 lou — 217 par — 218 li g. — 221 toi molt oir p. —  
 228 No f. d. b. biaux sire p.

- « .I. riches rois lou me tramist l'autr'ier, *f. 165 c*  
 « Celui de Perse, s'ait nom Galeri[i]ens. »  
 Dist Aÿmers : « Molt est beaus li destriers.  
 — Voir dites, sire, il n'a mellor sos ciel  
 235 « Por bien foïr ne pour tost enchaucier,  
 « Ne por .j. ost veoir nen aointier ;  
 « Pour .xxx. leues core tot .j. santier  
 « N'ai ge regart que je soie bailliés.  
 « Je voi ta gent qui molt m'ont aprochié ;  
 240 « Done me trives, garde ne me targier.  
 « Que li sejors ne m'avroit pas mestier. »  
 Dist Aÿmer[s] : « Je te ferai targier.  
 « Je vos aï des grans vertus do ciel  
 « Ne m'i savra croistre cil anconbriers  
 245 « Que nus m'i vigne secore ne aidier. »  
 Et dist Butor[s] : « Se vos ce faissi[i]ez,  
 « Je [bien] diroie qu'il n'a tel chevalier  
 « En nulle terre en France ne sos ciel.  
 « Ber, car t'en torne, panse de l'exploitier,  
 250 « Pren me les trives, puis si repaire aier :  
 « Près suis de la bataille. »

## V

- Endous les os furent selonc .j. tertre,  
 Selonc la rive au pasage d'une aigue.  
 Paien vont outre, d'autre part la traverse[nt],  
 255 .X<sup>m</sup>. furent as haubers et aus helmes.  
 Li autre en moient et Bertran et Guillelme,  
 Guibert lou roi et Hernalt lou susperbe ;  
 Et Butor[s] sist el destrier de Castelle,  
 Que li tramist Galeri[i]en[s] de Perse :

- 260 Nou randist pas pour l'onor de Valtermes,  
 Qui li randist Sarracoce et Tutelle;  
 Qu'ou dos li sist ausin pot segurs estre  
 Conme s'il fust ens es tors de Palerne;  
 Et fut plus noirs que pane d'alundrelle,  
 265 Et vait plus tost par roches et par tertres  
 C'autre cheval ne fait la plaigne belle.  
 Voit l'Aÿmers, ou dos li vosist estre.  
 Dist Aÿmers : « Biaux gloriox celestres,  
 « Si voirement con tu venis en terre,  
 270 « Et tu fus nés de la virge pucelle,  
 « Me dones hui cel bon destrier conquerre! »  
 Lou destrier broche con chevaliers honestre[s]  
 Par mi .j. tertre, si li lasche la resne, *f. 165 d*  
 Vint a ses homes, par devient ous s'arreste.  
 275 « Seignor, » dist il, « pour Deu lo roi celestre,  
 « Me sofrés hui une bataille a faire.  
 « Ci a .j. roi qu'est molt de fiere geste,  
 « Butor[s] a nom, si faitement s'appelle :  
 « Joste demande et trues me vient querre,  
 280 « Qu'il n'ait regart por home de ma terre;  
 « Que se jo puis abatre de la selle,  
 « Au branc d'acier tenir ancontre terre,  
 « De lui poriens de Guibert gent plait traire,  
 « Et de Bertran et do conte Guillelme.  
 285 « S'ansin no fais, dont suis ge mors en terre,  
 « Que ge ne doi mengier en escuëlle,  
 « Boivre a hanap ne parler a pucelle :  
 « Tos jors me tigne li sicles por fumelle. »  
 Aymeris l'ot a la chenuë teste :  
 290 « Oil, » dist il, « chaitis cuvers susperbes,  
 « Venistes vos icel consail conquerre?  
 « Si m'aïst Dex, ans ne fus de ma geste.  
 « Tornés aiers, coars de pute terre.

295 « Se vos eschape li paiens de Palerne,  
 « Moines serés dedens une chapelle,  
 « Vos n'avrés mais c'on sol jornal de terre,  
 « Dont vos vivrés de racines et d'erbes,  
 « Grant demi piet avrés rese la teste,  
 « Bien sanblerés bricon a haute feste,  
 300 « Vos ne savrés ne matines ne vespres,  
 « Ens en ton poing porteras ta lanterne,  
 « En ton gieron avras ton escuëlle. »  
 Ot l'Aÿmer[s], tos li cuers l'an saltelle.  
 Dist Aÿmer[s] : « Ci a males nouvelles.  
 305 « Si m'aïst Dex, miolz volroie mors estre  
 « Que s'an alast li paiens de put aire. »  
 Lou destrier broche, si li lache la rene,  
 Au Sarrazin restorne.

## VI

Voit Aÿmer[s] que ses pere l'angoisse,  
 310 Lou destrier broche, si li tranche lou cople.  
 Conme leupart cui sa chaiene est route,  
 Après Butor fierement esperone,  
 Si lou consuit au passer d'une conbe.  
 Con il lou voit fierement l'araissonne :  
 315 « Torne, paiens, cuvers, car esperone! *f. 166 a*  
 « Trives t'oi pris par foit de tos mes homes,  
 « Que ne [me] seit croitre celle besogne  
 « Que nus me vigne ne aidier ne secorre. »  
 Aÿmer[s] broche et li Sarrazins torne,  
 320 Bruiant li vint tout ansin con li foldre ;  
 Mais Aïmer[s], qui mie n'an redoute,  
 Fiert lou paien en l'escut sor la bocle,

298 auras — 301 porteres — 309 peres — 311 que s. — 317 cf.  
 v. 244 — 321 redoutent

Ens o milleu o luist li escharboncles,  
 De l'or d'Arabe i out .iiij.<sup>xx</sup>. onces :  
 325 L'escut li perce et de l'auber les doubles,  
 Sa bone ensaigne lés lou costé li boutte,  
 Que il l'ancline tout anvers sor la crope :  
 Mien esciënt, ja an par alast outre,  
 Cant li paiens tira sa raine double :  
 330 Vit Aÿmer de tant ruiste persone,  
 Ne l'atandist por trestot l'or de Rome ;  
 Guenchist lou chief do cheval, si s'an torne ;  
 Mais Aïmers li revint a l'ancontre,  
 Vient au paien, au branc d'acier li joste,  
 335 Si l'anclina tout anvers sor la crope,  
 Molt bien l'anpoin[t], si l'an porta tout outre ;  
 Puis passe avent, si lou prent par la gole :  
 « Cuvers paiens, livrés estes a honte,  
 « Se ne me rens dant Hernalt de Gironde,  
 340 « Lou cuen Bertran et Guillelme son oncle,  
 « Et roi Guibert qui barnages abonde. »  
 Et Aÿmer[s] lou randi a ses homes.  
 Oés, seignor, con grant deul et quel honte :  
 Pris fut Butor[s], mais li chevas s'an torne.  
 345 Voit l'Aÿmer[s], si grant deul il n'ot honques ;  
 Il jure Deu et saint Pierre de Romme  
 Qu'il n'en guerpirait mie.

## VII

Voit Aïmers que li chevas s'an fuit.  
 Il out Butor a ses homes randut ;  
 350 Lou destrier broche des esperons agus,  
 Desi c'a l'aive n'i out rene tenu,



- Voiant François s'estoit o gué ferus.  
 En une fosse est ses chevas chaus ;  
 Grant fut li aive, reclost sus l'iame agu,  
 355 Aval l'an moine li ravois et li brus.  
 Dist Aymeris : « Mon enfent ai perdu, *f. 166 b*  
 « Cist est ci mors, que ja mais n'iert veüs. »  
 I li escrie : « Lichiere, que fais tu ?  
 « Car te repret au ravoï de desus. »  
 360 Mais li frans dus ne l'a pas entendu,  
 Tel noise moinent li Persant et li Tur.  
 Mais Aÿmer[s] ne fut pas esperdus :  
 Lou destrier broche des esperons agus ;  
 Li bons chevas recovre sa vertu,  
 365 Fors l'a gité do ravoit et do brut.  
 Ans c'Aÿmer[s] fut d'autre part venus,  
 Sus li corrurent li Persant et li Turc,  
 .VII. dars li lancent devient an son escut  
 Et .v. ou col de l'auferrant crenu,  
 370 Et ens es pens de l'auberc qu'ot vestu  
 L'an fierent .iiij. des espiés esmolus.  
 Deu[s] lou guairit, qu'il ne l'ont abatu,  
 Et li chevas qui est de grant vertu.  
 Et Aÿmers ne fut pas esperdus,  
 375 Traite a l'espee dont li pons a or fut,  
 Fiert .j. païen desor son hïame agu,  
 Desi qu'espauls l'a tranchiet et fandu,  
 Et refiert l'autre, que mort l'a abatu,  
 Et puis lou tiers, si c'au quart est venus.  
 380 Lors s'esmaierent li Persant et li Tur.  
 Dist l'un[s] a l'autre : « Finemons est venus ;  
 « C'est granz martire[s] qui sus nos est corus. »  
 Et li François sont ens es gués feru,  
 Por Aÿmer que il on[t] secorrut.

- 385 Grant noise moient li paien et li Turc :  
 Li bons chevas en entendit lou bruit,  
 Guenchist lou chief, s'est aieres venus ;  
 Et Aÿmer[s] ne fut pas esperdus,  
 Tant l'atandit c'aus renes l'a tenu.
- 390 Cant Aÿmer[s] ot Butor retenu  
 Et lou cheval qui est de grant vertu,  
 Fors des gués s'an restorne.

## VIII

- Li gentis cuens est issus fors des gués ;  
 Ses escus fut perciés et estroés,  
 395 Et ses haubers demailliés et fausés,  
 Et ses chevas ferus par les costés,  
 D'un dairt d'acier fut ens el chief navrés. *f. 166 c*  
 Ne li out pas mestier li sejoners :  
 Si con il vint a l'issue des gués,
- 400 Antre ses cuisses chiet mors en mi lou pret ;  
 Celui guerpist, s'est en l'autre montés.  
 Poignant i vient de France li barnés,  
 Pour lou destrier veoir ne esgarder.  
 Tant vos sai dire de la soe fierté :
- 405 De plaine lance n'i puet on adeser.  
 Dans Aymeris apelait Aïmer :  
 « Di va, lichiere, garçons demesurés,  
 « Cant ge te vi dedens celle aigue antrer,  
 « Ne te soi tant huchier nen apeller
- 410 « Tu me dengnasses oïr nen escouter.  
 — Je n'an poi mais, sire, » dist Aÿmers,  
 « Car molt estoie d'autre chose anconbrés.

385-386 ces deux vers sont intervertis dans le ms., mais le copiste rectifie son erreur par un renvoi — 386 c. enntendit — 387 chiet — 393 issu — 398 mestiers — 404 fiertes — 407 lichierres

- Voire, lichiere, » dist Aymeris li ber,  
 « Chevalerie doit li ons esgarder :
- 415 « Ansin la face qu'il n'en soit fos clamés.  
 — Voir dites, sire, » ce respont Aïmers.  
 « Enten en fustes folement porpansés,  
 « Cant fors de l'ost issistes a celer,  
 « Vos n'i menastes ne compaignon ne per :
- 420 « Soz Andernai deüs estre tués ;  
 « Se ne[n i] fussent les grans vertus de Dé,  
 « Et dans Baldus, li rois de Balegués,  
 « Honie fust sainte crestiëntés.  
 « Qu'est ce, diable[s] ? c'onques mais oï tel ?
- 425 « De nos enfances c'avés vos a parler ?  
 « Cant l'ons est viel[z], si se doit resposer  
 « Et en ses chanbres sainier et ventoser,  
 « Et jones hons se doit forment pener  
 « Tant que il soit .j. petit alosés.
- 430 — Voire, lichiere, » dist Aymeris li ber,  
 « Dites vos dont que j'aïlle resposer  
 « Ne an mes chanbres sainier ne vantouser ?  
 « S'esti[i]ez autre, par la foi que doi Dé,  
 « Sanpres [m']iroie vers ton cors esprover.
- 435 — Voir dites, sire, » ce respont Aïmer[s] ;  
 « Ja mes escus ne vos seroit veez. »  
 Dont s'aïra dans Aymeris li ber,  
 Prist .j. tronçon d'un espïet noielet ;  
 Desor son hiaume velt ferir Aÿmer, *f. 166 d*
- 440 Cant dan[s] Bernarz li cort des poins oster,  
 Et dans Baldus, li rois de Balegués :  
 « Sire Aymeris, molt grant tort en avés.  
 « Or vos deüst de vos enfens manbrer,  
 « Que Sarrazin en moinent outre mer.
- 445 « Se Deus n'en panse, ja mais nes revarés. »

Dist Aymeris : « Molt grant torst en avés,  
 « Qui mon grant deul ci me renovellés. »  
 Cant ot mantoivre de Guillelme au cor nés  
 Et de Bertran et d'Ernaut lou sané  
 450 Et de Guibert lou chevalier manbré,  
 Tos li lignages en demoine .j. deul tel  
 Sos ciel n'est home ques puist reconforter.  
 Sonent .j. graille por lor gent assanbler.  
 Bertran i laissent et Guillelme au cor neis,  
 455 Guibert lo roi et Hernalt lou sané,  
 Mais gent eschange lor en a Dex doné :  
 Butor lo roi en moinent.

## IX

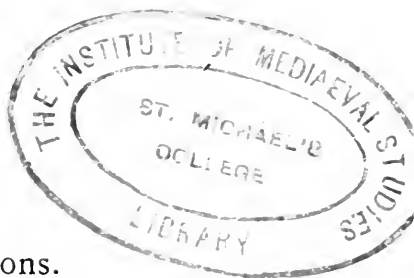
Si con François vinrent an Salerie,  
 Deus! con grant deul troverent en la ville!  
 460 Plorent il dames, pucelles et meschines,  
 Et la moillier dan Baldus d'Orcanie  
 Moine tel deul que n'a soing de sa vie,  
 Destort ses poins et ses chevox destire.  
 Dans Aymeris a la barbe florie  
 465 Descent a piet au perron sos l'olive,  
 Ancontre vint Agaiete s'amie  
 Si efrace con do sans n'eüst mie,  
 A ses .ij. poins depiece sa poitrine,  
 A vois escrie : « Mercis, Aymeris sire!  
 470 « Hei! gentis cuens, de mon seignor n'ai mie.  
 « A! Deus, » dist elle, « li filz sainte Marie,  
 « Por vostre amor reçui ge batetire,  
 « Et volantiers ferai vostre servisse,  
 « Mais que me rans dan Guibert a delivre. »

475 Elle se pasme, ne se pot tenir mies.  
Grans fu li deuls leans en Salerie,  
Nès Deu tonnand nen i oïst on mie,  
Tel deul moient des contes.

## X

Grans fut li deuls, li bruis et la tançons.  
480 Cant Agaiete revint de pamissons,  
Dans Aymeris la dreça contremont, *f. 167 a*  
Les iolz li baisse, la bouche et lou manton.  
« Belle, » dist il, « ne me mat en error,  
« Car se Deu plaist, bien les an giterons.  
485 « La merci Deu, gent eschange en avons :  
« Butor lou roi d'Aufrique lou baron.  
— Puet estre voirs? » la pucelle respont.  
« Mostrés lou moi, savoir sel conoistrans. »  
Dist Aymeris : « Aparmain lou verrons. »  
490 Butor amointent sos lou pin au perron ;  
Tant vos sai dire de la soue façon :  
Sor tos les autres ot grant lou cors et lonc,  
Et fu velus dès les piés dec'an son,  
Entre dous iolz ot demi piet de front,  
495 Les bras out gros, les poinz quarrés an son.  
Il en apelle Aymeri lou baron :  
« Ou est Agaie? que veoir la volons.  
— Veez me ci, » Agaiete respont,  
« Pour Sarrazins celer ne nos querons.  
500 « Ne vos vi honques, mais bien vos conoïsson :  
« Mes amis estes, mais ge ne vos ain prou.  
« Molt cortement ont duré nos amors. »  
Elle an apelle Aymeri son seignor :

477 dex — 479 rancons — 484 giteront — 485 mercis — 489  
uerront — 492 lons — 503 Il



- « Sire, » dist elle, « portés li grant honor :
- 505 « Il est plus riches que n'est li aumaçor[s],  
 « Si lou metés lai desus en la tor :  
 « Nen itrait mais, par Deu lou gloriox ;  
 « Se ne me rent dan Guibert mon seignor,  
 « Je li trairai les iolz do chief andox. »
- 510 Et dist Butor[s] : « Dame, molt estes proz ;  
 « Il est escriis en la loi paienor  
 « Que nulle femme ne doit avoir pardon  
 « Qui trop par est hardie. »

## XI

- Or contralie Agaiete Butor[s] :
- 515 « Dame, » dist il, « molt avés lou cuer gros,  
 « Ce sai ge bien molt avés lou cuer gros,  
 « Et vostre pere avés mené por fol,  
 « De son païs l'avés geté a tort,  
 « Guiberz en porte ou chief corone d'or.
- 520 « Une grant piece en serois a repos :  
 « Perdut en as la joie et lou deport. »  
 Et dist Agaie : « Dit m'avés vilain mot ;  
 « Ans nul reproche n'oï ge mais si fort. *f. 167 b*  
 « De la prison n'isterés ja mais fors,
- 525 « S'avrés porit et la char et les os. »

## XII

- Dist Butor[s] : « Dame, ne seroit mie drois :  
 « Je nen ai mie Guibert en mon pooir,  
 « Ne l'aumaçor[s] n'est mie si destrois

513 Que — 516 nous ne voyons pas ce qu'on pourrait proposer pour remplacer les derniers mots de ce vers, répétés du vers précédent — 519 Guibert — 525 la fin de la laisse manque

« Vaillant denier en feïst ja por moi. »  
 530 Et dist Agaie : « Trestos les me randrois,  
 « Ou se ce non les membres perderois. »  
 Lors rit Baldus, so reconte aus François :  
 Or demoinent grant joie.

## XIII

Entre Bernart et son freire Guairin  
 535 Et Aÿmer et son pere Aymeri,  
 Vont Agaiete et Butor departir  
 C'ans puis nel laissent ne choser ne laidir ;  
 Par la main destre lou prist cuens Aymeris,  
 [De]joste [lui] sor .j. paille l'asist,  
 540 Cortoisement l'an a [a] raisson mis :  
 « Car fais pais, freire, » dist li cuens Aymeris.  
 — Volantiers, sire, » li Sarrazins a dit.  
 « Prenés avoir tot a vostre plaissir,  
 « Et reançon de mes mellors amis ;  
 545 « Tant vos donrai entre argent et or fin,  
 « No porteroient .xxx. mul arabi.  
 — Dex ! » [dist] Bernarz, « con grant avoir a ci !  
 « Ans tant n'en out li riches rois Pepins.  
 — Molt estes riches, freire, » dist Aymeris.  
 550 — Voir dites, sire, » ce dist li Sarrazins ;  
 « Plus ai avoir que trestuit mi voisin ;  
 « Mais une chose vos di ge bien de fi :  
 « De la prison ne voil ge pas issir  
 « Tant que j[e] aie Guibert a raisson mis,  
 555 « De felonie apelé et surpris  
 « Do roi Judas qu'a tel tort a traï :  
 « Por coi li tost sa terre et son païs,  
 « Ne Agaie sa fille ? »

539 sor *refait de ses* — 546 arabis — 547 D. b. sire — 552 defin

## XIV

- Dist Aymeris : « Dont seroies tu ber  
 560 « Et pros et sages et chevaliers manbrés,  
 « .I. des mellors que l'an poïst trover  
 « N'en paienime n'en la crestiënté,  
 « Se tu mon fil ossoies apeler.  
 « Je t'afi bien des grans vertus de Dé,  
 565 « Se to pues vaintre en bataille chanpel, *f. 167 c*  
 « Je t'en lairai trestout quite raler. »  
 Dist li paiens : « En pardon en parlé[s].  
 « Se me pooie vers Guibert esprover...  
 « Il est si fel et traïtre mortés,  
 570 « Ou chief ne doit corone d'or porter.....  
 « Je vos conment que les iolz me crevés.  
 « Di va, François, con estes forsané  
 « Et outrageus et trop demesuré!  
 « Cuidiés nos vos ansin deseriter,  
 575 « Si a grant tort fors do païs geter?  
 « Par Mahomet, que ge doi aorer,  
 « Se ge puis fors de prison eschaper,  
 « Ja piet de vos n'an lairai restorner. »  
 Adont s'an rit dans Aymeris li ber;  
 580 Molt fut cortois, ne s'an volt aïrer,  
 Ans tient tout a folie.

## XV

[E]n Salerie fut Butor[s] en prison,  
 François lou tienent, qui bien lou garderont,

559 bers — 562 paienine — 568 après ce vers il en manque un  
 ou plusieurs, et de même sans doute après 570 — 569 traitres —  
 573 demesures — 574 deserites



- N'en puet issir por nulle reançon,  
 585 Se de Guibert ne fait delivrisson.  
 Congiet demandent, en lor terre s'an vont,  
 Li rois Judas demande ses prisons.  
 On li amoine soz lou pin au perron.  
 Genz fut Guiberz, s'out clere la façon,  
 590 Vairs ot les iolz et [les] chevox ot blons,  
 S'out droites janbes et bien fait lou talon ;  
 Deus ! con li siënt andui li esperon !  
 Genz fut Guibers et Bertranz fut molt proz,  
 Guillelmes fiers et Hernalz corajos.  
 595 Or les esgardent li Sarrazin felon.  
 Dist .j. paiens qui ot nom Rubion[s] :  
 « Par Mahomet, molt sont bel cil bricon.  
 « Cil au cor neis resanble bien baron :  
 « Veez con fronce et lou neis et lou front.  
 600 « Se il avoient tex .ccc. compaignon[s],  
 « Mais qu'il eüssent garnemens et ados,  
 « Ancui trarroient paien male chançon. »  
 Li rois Judas apelle ses prisons :  
 « Li quex est rois ? que veoir lou volon.  
 605 — Vez me ci, sire, » dans Guiberz li respont ;  
 « Mes seures estes, mes ge ne vos ain prout. »  
 Par la main destre l'a pris li aumaçor[s], *f. 167 d*  
 Puis li aplainne les chavox qu'il ot blons,  
 Si l'a assis lés lui sor lou perron.  
 610 « Amis, » dist il, « molt as gente façon.  
 « Va, si fai pais vers Judas mon seignor,  
 « Rent li sa terre et trestoute s'onor.  
 « Prise as Agaie, ja [mais] n'i avras prout.  
 « Mien esciënt tu es rois des bricons :  
 615 « Mar baillas la corone. »

589 Gent f. guibert — 593 *grande initiale dans le ms.*, Gent  
 — 594 hernalt corageus — 597 fricon — 599 c. il f. — 601 adors  
 — 605 ce, guibert

## XVI

- « Amis, » dist il, « tu as Agaie prise  
 « Et espousee a la françoise guisse :  
 « Va, si fai pais, si nos rent Salerie  
 « Et Andernai et la tor d'Augorime.  
 620 « Se tu no fais, ceu tien ge a folie :  
 « Par Mahomet, tu en perdras la vie,  
 « Mort sont cil autre et livré a martire. »  
 Et dist Guiber[z] : « Vos dites la folie.  
 « En Deu me fi, lou fil sainte Marie,  
 625 « Ansoies iert morte trestoute paienime.  
 « N'aiez paor, je ne m'en fuirai mie,  
 « Ans garderai et lou bourc et la ville  
 « Et lou palais et la mahomerie,  
 « L'or et l'argent, c'on ne l'an traie mie,  
 630 « Tant que venra cuens Aymeris mes sire. »  
 Judas l'oït, a poi n'enrage d'ire ;  
 Prist l'aumaçor par la menche de sigle,  
 Par d'une part en .j. consail l'an guie :  
 « Par Mahomet, ge cuit que voir se die,  
 635 « Que trop sont Franc de grant chevalerie.  
 « Lou mien consail ne lairai ne vos die :  
 « Je m'en irai, ne vos en poist il mie,  
 « Si en menrai Guibert dedens Sebille :  
 « Tant lou tendrai qu'il me randra ma file.  
 640 « Et vos ferés de ces autres justise. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « J'entent bien que vos dites. »  
 Lors pansa bien toute sa coardise :  
 De lui n'avra ne confort nen aïe.

- Li rois Judas ne s'an [a]targe mie :  
 645 Devent la none est issus de la vile,  
 Guibert en moine o lui dedens Sebile.  
 Grans fut li deus a celle departie :  
 Plore Bertranz et Guillelmes sospire,  
 Hernalz s'an pasme au peron de pofie : *f. 168 a*  
 650 « Hei! Guiber[z] freire, dans chevalier[s] nobile[s],  
 « Deus! con depart la nostre conpaaignie!  
 « Que dirait ore la dolante chaitive,  
 « Dame Hermengart, cant elle l'ora dire?  
 « Molt me mervail s'elle remaint en vie,  
 655 « Ta dolante de mere. »

## XVII

- Va s'an Guiberz et li autre remainent.  
 Bertranz s'an pasme au perron de sartaigne.  
 « Honcles Guiberz, mal part nostre conpaaigne!  
 « Or vos en moient paien en terre estrange ;  
 660 « Ne vairés mais de Nerbone la plaigne.  
 « Hermengart dame, congrant deul vos angraigne!  
 « Mais par les sains c'on requiert en Bretaigne,  
 « Se Deus guarist nostre riche conpaaigne,  
 « Bernart mon pere et Hemon d'Alemaigne,  
 665 « Molt en trairont paien male bargaigne. »  
 Or les esgarde, si lor fait laide caigne :  
 « Fil a putain, malvaise gent estrange,  
 « Mar nos baillastes honques! »

## XVIII

- [D]edens Sebille en ont Guibert moné.  
 670 Molt lou fist bien li rois Judas garder  
 A grant honor, que ne l'ossa muër,  
 Car molt redoutet Aymeri lou barbé  
 Et lou lignage et lou fier parenté.  
 Et l'aumaçor[s] est a Cordres remeis,  
 675 Lou chatremier apelle Baufumé :  
 « Fai me ces pris en ma chartre geter.  
 « N'en istront mais, par Mahomet mon Dé,  
 « S'avront poriz les flans et les costés. »  
 Et dist Hernalz : « Je cuit que vos gabés.  
 680 « Ce nen iert mies an trestout vostre aé,  
 « Ansois avrois lou chief do bu sevré. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « Laissiés vostre parler ;  
 « Tost vos poroit a folie torner.  
 « Je vos metrai en si dolant osté,  
 685 « Mien esciënt, c'ains ne fustes en tel. »  
 Sus en la chartre les moine Bafaumés,  
 Prist l'uisselet, contremont l'a levé,  
 Tos trois les contes fist aval avaler ;  
 Assés i trovent et wivres et malfeis,  
 690 Bos et colovres et grapaus et coés.  
 Et dist Hernalz : « Ci a malvais osté. *f. 168 b*  
 — Si m'aïst Dex, » ce dist Bertranz li ber,  
 « Nos somes tuit a martire torné. »  
 Et dist Guillelmes : « Il ne puet ore estre el. »  
 695 En mi la chartre ont .j. perron trové,  
 Granz fut et larges et de mabre listé ;  
 Sus sont assis li conte naturel,

675 baufumes — 678 porit — 679 hernalt — 680 trestous —  
 689 et coloures et m. Cf. v. 702 — 691 hernalt — 692 bers —  
 696 Grant

Tuit .iiij. ensamble comencent a plorer :  
 Deus! tant fort se garmentent!

## XIX

- 700 Or sont li conte en la chartre remeis,  
 Trite et dolant, irié et abomé,  
 Que trop i out et wivres et malfés,  
 Bos et colovres et crapaus et coés.  
 Oés, seignor, con lor est ancontrés,  
 705 Quelle aventure Jhesu[s] lor a doné.  
 Li aumaçors ait une fille tel,  
 Nom ot Nubie, ansin l'o je nommer.  
 Gent ot lou cors et bien fait et molé,  
 Blanche ot la char con la flor en esté,  
 710 Belle bouchete, si out trestis lou neis,  
 Vars out les iolz con .j. falcon mué :  
 Il n'ot si belle en .xiiij. cités.  
 Ell ot Bertran sos lou pin esgardé :  
 Elle lou vit en la chartre geter,  
 715 Molt lo vit bel et gent et acesmé,  
 Gros par espauls, graille par lou baldré,  
 Blont ot lou poil, menut, recercelé,  
 Vars out les iolz conme .j. falcon mué :  
 Tel deul en fait, lou sanc cuide desver,  
 720 Mais por son pere ne l'osa demostre;  
 Elle en laissait lo boivre et lou mangier.  
 S'elle n'i puet tot maintenant parler,  
 De deul mora, n'en partira par el,  
 Tant en est adolee.

## XX

- 725 Or sont li conte en la sale perrine :  
 Assés i trovent et colovres et wivres,  
 Bos et coés et vers de mainte guise.  
 Oés, seignor, con Deus lor fist aïe.  
 Li aumaçors ot une telle fille,  
 730 Par son droit nom l'apelloit on Nubie.  
 Blanche ot la char, brunete la sorcille,  
 S'ot afublé .j. mantel d'Aumarie :  
 Ans Sarrazine mellor ja ne veïstes. *f. 168 c*  
 Fut honques mais dame de si grant vide ?  
 735 Trestoute sole, sans point de conpaignie,  
 S'en est montee en la sale perrine,  
 Mipart la presse de la gent sarrazine,  
 Voit Baufumé, si li conmece a dire :  
 « Amis, beaus freire, se Mahons vos guarisse,  
 740 « Que font François ? sont il ancor an vie ? »  
 Cil respont : « Dame, livré sont a martire.  
 « Molt me mervail comment tant puënt vivre,  
 « Que nes menjuënt et colovres et wivres.  
 « .I. en i a qui ne s'esmaie mie,  
 745 « .I. bacheler meschin de barbe prime,  
 « Forment menace nostre gent sarrazine  
 « Et jure Deu, lou fil sainte Marie,  
 « Car s'il puet estre de la prison delivres,  
 « Ja de paiens n'an laira .j. sol vivre. »  
 750 La dame l'ot, tos li sens li fremie.  
 « [E!] Deus, » dist elle, « li filz sainte Marie,  
 « Por vostre amor recevrai baptistire,  
 « Mais que me rent dan Bertran a delivre. »  
 Lou chartremier apelle par grant vide :

725 perrine — 729 et vne — 730 labellet — 733 Sarr. ans mel-  
 lor ne veïste — 738 Vint a baufume — 753 dans

- 755 « Amis, beau[s] freire, mervaille t'oi a dire;  
 « Se ge cuideve que paiens nou disisses,  
 « Je te feroie d'avoir manant et riche. »  
 Cil respont : « Dame, la vostre conmendisse;  
 « Je suis vostre hons, que vos plaira si dites. »  
 760 « De nulle chose que vos me sachiés dire  
 « Miolz me lairoie demanbrer et ocirre  
 « Que ja deïsse a la gent sarrazine. »  
 Et dist la dame : « Par mon chief, beur lou dites;  
 « Prout i avrois, ne puet remanoir mie. »  
 765 Andui s'apuient au perron de poufie.  
 Mien esciënt, tel chose i avra dite  
 Dont iert Bertranz de la prison delivre[s]  
 Et Hernalz et Guillermes.

## XXI

- Or est Nubie el palais principer,  
 770 Endui s'apuient et elle et Bafumés.  
 De tel paien n'orés ja mais chanter :  
 Filz fut d'un roi d'oltre l'ai[v]e de mer,  
 A l'aumaçor fut petis aportés;  
 Por tant co tient de mout grant feauté  
 775 Li conmena ses prisons a garder; *f. 168 d*  
 I l'en servit par itel lealté,  
 Mien esciënt, con m'orés devisser :  
 Miolz li venist co tuast a .j. pel.  
 Sa dame apelle : « Que volrés vos ovrer ?  
 780 « Je suis vostre hons et plevis et jurés.  
 « De nulle chose que me sachiés conter  
 « Miolz me lairoie a cheval traïner,  
 « Ardoir en feu et la poldre venter

756 cuideuet, nos. Cf. v. 854 — 768 hernalt, guillherme —  
 774 de sa f.

- « Que li paien en s[e]üsent verté. »  
 785 Et dist la dame : « Ja orés mon pansé :  
 « Faites me tost a dan Bertran parler.  
 « Se puis tel chose la devers ous trover,  
 « Ensanble ou aus m'en voldrai ge aler,  
 « Si me ferai baptisier et lever ;  
 790 « Et t'en volrai ensanble o moi moner :  
 « Mes chanberlans serés et mes privés,  
 « Tos mes tresors vos iert abandonés.  
 — Ci a bon plait, dame, » dist Baufumés ;  
 « Bien a .viij. ans ge l'avoie enpanseé,  
 795 « Que ge voloie Damedeu aorer,  
 « Mais ne l'osoie por paiens demostre. »  
 Et dist la dame : « Cist plais est bien monés. »  
 Dec'a la chartre l'an moine Baufumés,  
 Prist l'uisselet, contremont l'a levé,  
 800 Tos .iiij. les contes en prist a apeler :  
 « Baron, » dist il, « comment vos contenés ? »  
 Et cil respondent : « Conme mal eüré.  
 « Ci nos manjuënt diable et malfé.  
 « Di va, lichiere, qu'en as tu enpanseé ?  
 805 « Me vos tu faire si longement juner ?  
 « Va, si nos fai a mengier aporter.  
 — Ne puet ore estre, sire, » dist Baufume[z],  
 « Ancor ne l'ai l'aumaçor[s] conmendé.  
 « Ne vos poist mie, autre nouvelle orés.  
 810 « Ou est Bertran[z] ? faites l'an piés lever :  
 « Ma gentil dame voldroit o lui parler,  
 « L'aumaçor fille qui tant fait a loer,  
 « Il n'a si belle en. xiiij. cités.  
 « Se il li velt plevir et afiër  
 815 « Qu'i li fera toutes ses volantés,  
 « Ancui serés de prison delivré.



- Dex, » dist Bertranz, « qui an crois fus penés, *f. 169 a*  
 « Sainte Marie, dame, ne m'obliés!  
 « Amis, beau[s] freire, fai la ceans antrer,  
 820 « A solement .j. petit de clarté,  
 « Tant que ge truisse .j. petit de clarté,  
 « Que celle chose ne savra demander,  
 « Tout ne li soit plevis et afiés. »  
 Dist la pucelle : « Gentis estes et ber.  
 825 « Par Mahomet, ja m'i varrés antrer,  
 « So me devoit torner a grant vilté. »  
 En la chartre antre et elle et Baufumés,  
 Et descendirent sus lou mabre listé.  
 Or parleront ansamble.

## XXII

- 830 Or est Nubie ens en la chartre au fons.  
 Une fenestre avoit devers la tor,  
 Devers la mer qui cort de grant vigor.  
 Et Baufumés se dreça contremont,  
 La fenestre ovre, si parut la clardor.  
 835 Li cuens Bertranz se dreça contremont,  
 Voit la pucelle a la clere façon,  
 Antre ses bras la receult par dolçor.  
 « Deus! » dist Bertranz, « con gentil conpaignon!  
 « Car plaüst Deu et son saintisme nom  
 840 « Que la tenise en ma delivrisson,  
 « En Salerie sos lou pin au perron!  
 « Ne la rendroie por tout l'or de cest mont. »  
 Et dist la dame : « Baissiés vostre raisson,  
 « Que ne vos oient li Sarrazin felon;  
 845 « Car se Deu plaist, bien vos en geteron. »

818 mobiliés — 821 le second hémistiche de ce vers est répété du précédent — 824 bers — 830 ens ens

Dist Bertranz : « Dame, a Deu beneïçon ! »  
 Lou chartremier en a mis a raisson :  
 « Amis, beau[s] frere, » dist il, « con as tu nom ?  
 — Balfumés, sire, ansin m'apelle l'on.  
 850 « Se vos volés je devenré vostre on,  
 « Mais an ma vie tos jors vos serviron. »  
 Et dist Bertranz : « A Deu beneïçon !  
 « Se ge cuidoie qu'il n'i est traïsson,  
 « Que no disises paiens nen aumaçor,  
 855 « Si m'aïst Dex, tiens en seroit li pros. »  
 Et dist la dame : « Baissiés ceste raisson,  
 « Que ne vos oient li Sarrazin felon.  
 « Par lui sera canque nos en feron : *f. 169 b*  
 « En Salerie avoc nos l'an menron,  
 860 « Ensanble o moi si lou baptiseron. »  
 Et dist Bertranz : « Ja ne li veerons ;  
 « Tost li donrai et terres et honors  
 « Et autres menandies. »

## XXIII

Or est Nubie en la chartre soz terre ;  
 865 Ens en la tor avoit une fenestre,  
 Baufumés l'ovre, la clarté parut belle.  
 Li cuens Bertranz esgarde la pucelle,  
 I la vit gente et eschavie et belle.  
 De sa beauté ne vos soi plus retraire :  
 870 En .x. realmes ne trovast on plus belle.  
 « Sire Bertranz, » dist Nubie la belle,  
 « Por vos crerai Jhesu, lo roi celestre,  
 « Et guerpilai Tervagant et sa geste  
 « Et l'aumaçor et trestoute sa terre. »  
 875 Et dist Bertranz : « Je vos afi, sor belle,

- « Que ja mais n'aie ne feme ne pucelle  
 « Fors que vos, dame, que trop par estes belle. »  
 I li afie a sa belle main destre,  
 Si li plevist et Hernalz et Guillermes.  
 880 Et dist la dame : « Ceste fiance est belle.  
 « Je m'en irai porchacier nostre afaire;  
 « Je revenrai desi a poi de terme :  
 « Ne vos esmaïés mie. »

## XXIV

- Or a Bertranz la pucelle plevie,  
 885 Il et Guillelmes et Hernalz li nobiles :  
 Se Deus ce done, li filz sainte Marie,  
 Qu'ele les face de la prison delivre[s]  
 Et il l'an puet mener an Salerie,  
 I la prendra, ne puet remanoir mie.  
 890 Ans d'autre chose n'i out parole quise.  
 Feurs de la chartre issit fors la meschine,  
 Puis en monta en la sale perrine,  
 Mipart la presse de la gent sarrazine.  
 L'aumaçor[s] fut en la mahomerie.  
 895 La gentis dame ne s'an atarge mie,  
 Halce lo chainse et lieve la pelice,  
 Feurs do palais s'an torne la meschine,  
 Ans ne fina si vint en la cuisine,  
 [D]o maistre queu ne trova elle mie, *f. 169 c*  
 900 [F]ors c'on garçon qui rostissoit .j. cine,  
 [C]'out la prevee destranpee et planie.  
 [E]lle lou voit, si li commence a dire :  
 « [A]mis, beau[s] freire, car me donés ce cine ;  
 « [J]e vos donré cest peliçon hermine,

- 905 « [M]ien esciëntre, miolz [valt] de .xv. livres. »  
 Cil respont : « Dame, vos me volés ocirre.  
 « [Par] Mahomet, vos n'en porterés mie. »  
 [L]a dame l'ot, a poi n'enrage d'ire,  
 [H]alce la paume, si l'an fiert lonc l'oïe.
- 910 Cil out paor, si li guerpit lou cine :  
 Elle li tost, s'a la pevree prise,  
 Vint a la bous, si l'a de vin anplie,  
 Prist .iij. foescs et .j. gastel de cimes,  
 Une toiaille a trove[e] de sigle,
- 915 Et prist lou pain, a l'un des chiés lou lie.  
 La gentis dame ne s'an atarge mie,  
 Ans remonta en la sale perrine,  
 Droit a la chartre ne cesse ne [ne] fine  
 Et vint as contes, lou mangier lor delivre :
- 920 « Mangiés assés, fran chevalier nobile.  
 « En Deu me fi, lou fil sainte Marie,  
 « Vos me vairés demain ans ore prime :  
 « L'autre mangier prendrons en Salerie. »  
 Et dist Bertranz : « Belle suer, dolce amie,
- 925 « Jantis pucele, ne m'obliés vos mie. »  
 Et dist la dame : « Vos parlés de folie.  
 « Vos estes pros et chevaliers nobiles,  
 « Mais ci androit parlés de vilonie.  
 « De ceste chose que ge vos ai promise,
- 930 « Foi que ge doi au fil sainte Marie,  
 « Miolz me lairoie demanbrer et ocirre  
 « Qu'elle ne soit bien par moi [a]sevie.  
 « Se ne vos fais de la prison delivre  
 « Et s'avoc vos n'en vois en Salerie,
- 935 « Miolz en voil estre morte. »

## XXV

- Va s'an Nubie, que n'i volt plus ester :  
 Elle crient molt trop n'i ait demoré,  
 Que ne lou sachent Sarrazin et Escler ;  
 L'uis de la chartre a par defors fermé,  
 940 Que par defors nus hons n'i pot antrer.  
 Dedens la chartre fait antrer Baufumer, *f. 169 d*  
 Devent les contes a mangier atorner ;  
 Et cil menjuënt et si burent assés :  
 Li vins est fors, o chief lor est montés.  
 945 Qui lors veïst Hernalt lou viel barbé  
 Roillier les iolz an guisse de sangler,  
 Batre les dens en leu de forsané !  
 Guillelme apelle et Bertran lou sané :  
 « Baron, » dist il, « tuit troi sons ajosté ;  
 950 « Mais par la foi que ge vos doi porter  
 « Ne foi que doi Aymeri lou barbé,  
 « Molt par feümes chaitif maleüré,  
 « Cant en la chartre nos laissames geter,  
 « Que n'en eümes .xx. ou .xxx. tuës. »  
 955 Et dist Guillelmes : « Que plus furent assés.  
 « Ne peumes pas envers ous reveler. »  
 Et dist Hernalz : « Nos fumes enchanté.  
 « Mes hardemens me fut lo jor enblés. »  
 Lou chartremier apelle Baufumé :  
 960 « Di va, lichiere, qu'en as tu enpansé ?  
 « Nos vés tu faire longement ci ester ?  
 « Que dit Nubie, ta dame o lo vis cler ?  
 « Nos garnemens nos faces apporter,  
 « Les blans haubers et les brans d'acier cler,  
 965 « S'irons veoir Sarrazins et Escler[s]

939 desferme — 946 Raailier — 957 hernalt — 960 lichieres  
 — 962 lubie — 963 facent — 964 daciens

- « Ens ou palais maginois principer.  
 « Tost en avrons lou palais delivré,  
 « Et l'aumaçor avra lou chief copé.  
 — Reposés, sire, por Deu, » dist Balfumés.
- 970 « Ma gentis dame ne vos ait obliés.  
 « Je ai ceans .iiij. haubers aportés  
 « Et .iiij. espiés et .iiij. hiames gemés  
 « Et .iiij. espees qui molt font a loer.  
 « Dex ! quel destrier qu'elle a Bertran doné!
- 975 « Lou sor balcent qui li vint d'outre mer :  
 « A l'aumaçor lou tramist Aorreis,  
 « .I. riches rois, la outre, dela mer,  
 « Por .j. traü qu'i nos avoit fausé;  
 « Par tent s'an est avoc lui acordés.
- 980 « [Et] d'autres armes covrerons nos assés. »  
 Cant cil l'antendent, grant joie en ont moné.  
 « Baufume[z] freire, » dist li Bertranz li ber,  
 « Se Dex donoit, li rois de maiesté, *f. 170 a*  
 « Que cel cheval poïsse el dos monter,
- 985 « Et nos fussiens la fors au plain joster,  
 « Et de nos armes garnit et conraé,  
 « Si nos siuguissent Sarrazin et Escler,  
 « Sanpres veraies chevaliers esprover ;  
 « Tant i ferriens des espees de lés,
- 990 « Desus les mors ferriens les vis passer.  
 — Molt estes pros, sire, » dist Balfumés,  
 « Vos et Guillelmes et Hernalz l'alosés;  
 « Que bien lou diënt Sarrazin et Escler.  
 — Baufume[z] frere, » ce dist Bertranz li ber,
- 995 « Por lou servisse que tu m'as presanté  
 « Te ferai d'avoir riche. »

977 uotre — 980 coureront — 982 bers — 992 *ce vers et le suivant sont intervertis dans le ms.*, hernalt

## XXVI

- Des Sarrazins est remés li servises ;  
 Devent les vespres, en après les conplies,  
 L'aumaçor[s] ist de la mahomerie  
 1000 Et li barnages de la gent sarrazine.  
 Tunbent paien et saltent ces meschines  
 Por la grant feste de la gent sarrazine.  
 I sont monté en la sale perrine.  
 Cant o palais furent les tables mises,  
 1005 Si sont monté celle gent sarrazine,  
 L'eve demandent et au mengier assidrent,  
 Li aumaçors ou fauldesteul meïmes.  
 Oés que fist damoiselle Nubie :  
 Honqueès mais dame ne fut de si grand vide,  
 1010 Si se porpanse d'une molt grant boidie ;  
 Ans mais pucelle ne fist tel deverie.  
 Elle est montee en la sale perrine,  
 Mipart la presse de la gent sarrazine,  
 Vient a son pere, si s'est a genolz mise.  
 1015 « Pere, » dist elle, « ne vos en poist il mie,  
 « Je servirai de la boutillerie,  
 « Pour ceste feste qui si est haute et riche ;  
 « C'iert grans honors de la gent sarrazine. »  
 L'aumaçor[s] l'ot, si conmença a rire ;  
 1020 Dist l'aumaçor[s] : « Jel voil bien, belle file. »  
 .III. fois la baisse, sor ses janbes l'a misse.  
 Deus! por co fist ? que ne seit pas son vice,  
 Qu'ele lou vent et traïst et espie.  
 Par lou palais s'an torne la meschine,  
 1025 Mipart la presse de la gent sarrazine ; *f. 170 b*  
 Une nef d'or a la pucelle prise,  
 Prist une bos, si l'a de vin anplie,

Puis s'an torna la cortoise meschine.  
 En une chanbre est antree Nubie,  
 1030 Ne l'i sot honques hons de mere qui vive.  
 L[e]anz destranpe et herbes et oblie  
 Et en après i mist de la tubie :  
 Hons qui la boive ne puet longement vivre,  
 Se maintenant n'est faite la mecine.  
 1035 Puis lou repost, so mist en une tine.  
 Aymeris sire, ce plait ne seis tu mie.  
 Hermengart dame, la pros et la nobile,  
 Deus! ques honors et quel joie t'avive,  
 Et toi et ton lignage !

## XXVII

1040 La gentis dame destranpa les poissons  
 En la nef d'or, c'onques nel vit nus hons,  
 Et en la tine la porta contremont,  
 Si l'i porterent dui Sarrazin felon  
 En mi la sale ou li Sarrazin sont ;  
 1045 Et la pucelle les servit a bandon.  
 Primes an porte son pere l'aumaçor :  
 Devent la table se mist a genoillons,  
 En une cope lou geta a foisson....  
 Aval la table a force et a bandon.  
 1050 Et la pucelle molt bien les an semont,  
 Si lor porta antor et environ.  
 « Buvés, signor, assés vos en dorons ;  
 « Can cist faldra, autre raporterons. »  
 Trestuit an burent, escuier et garçon  
 1055 Et chevalier et sergent et jeldon  
 Et nés la guaite qu'est an la tor amont :



- Puis ne cornast pour tout l'or de cest mont.  
 N'alissiés pas une lance a paon,  
 Si furent si andormi li glouton,  
 1060 Par lou palais, sus l'erbieter frès con jon,  
 Et qui a dans et qui a sovignons ;  
 Honques la nuit n'i out remut talon,  
 Bliaut de paille ne hermin peliçon ;  
 Bien lor remanbre de la gent Faraon.  
 1065 Voit lou Agaie, s'an rit s[o]us son manton,  
 Grant joie moine des Sarrazins felons,  
 C'andormi sont contrevall lou donjon. *f. 170 c*  
 Fors de la sale en issit a bandon,  
 Dec'a la chartre n'i fist arestison,  
 1070 Si deferma l'uisset a bandon,  
 Tos .iiij. les contes en a mis a raisson :  
 « Seignor, » dist elle, « issiés ça fors a nos. »  
 Et il respondent : « A Deu beneiçon ! »  
 Bertranz s'an ist et Guillelmes li proz  
 1075 Et Baufumés, il et Hernalz li rous :  
 Dec'a Nubie n'i ot arrestison.  
 Cortoisement l'an ont mis a raisson,  
 Et dist Bertranz : « Dame, que volés vos ? »  
 Respont Nubie : « Par ma foit, guaires prout.  
 1080 « Veoir vos velt mes pere l'aumaçor[s] :  
 « N'i puis fin metre c'an preigne reançon. »  
 « Dex ! » dist Bertranz, « con mortel traïsson !  
 « Ja nule feme ne doit avoir pardon  
 « En cest siecle n'en autre. »

## XXVIII

- 1085 Et dist Nubie : « Venés .j. poi avent.  
 « Je ne suis mie des traïtors de Frans :

1060 lerbe — 1077 a mis — 1080 peres — 1086 frant

- « An Deu m'en fi, lou glorios puissant ;  
 « Fors serois mis ansois lou jau chantent. »  
 Dist Hernalz : « Dame, vos nos alés gabant.  
 1090 « Delivrés nos, s'il vos vient a talant,  
 « Ou tost me dites que n'an ferés noiant ;  
 « Que, par l'apostre que quierent peneant,  
 « Sanpres orés parler d'autre romant.  
 « Miolz voil morir a honor maintenant  
 1095 « Que ja mais entre en cel chartre leans. »  
 Il tint s'espee, si la va paumoiant :  
 Avis li est, qui lou va regardant,  
 Que li visages li voist tos esprenant  
 Et li diables li voist o cors entrent.  
 1100 Voit lou Guillelmes, si l'a mostré Bertran :  
 « Biaus niés, » dist il, « mes freire a maltalant ;  
 « Ja iert diables s'il se vait aïrant. »  
 Dont rit Nubie, s'ait anbracié Bertran.  
 « Sire, » dist elle, « mués vos est li sens.  
 1105 « Or me suiez tost et inellement,  
 « Mosterrai vos de la paiene gent,  
 « Con sont balit en cel palais leans.  
 « Jes ai servis do vin et do pimant,  
 « Ses ai batus san fust et sans vergent; *f. 170 d*  
 1110 « Ne sevent dire ne tiois ne romant,  
 « Ne piés ne bras il ne vont remuant. »  
 Par la main destre prist Nubie Bertran,  
 Si s'an torna el prumier chief devient.  
 O palais monte les degrés maintenant ;  
 1115 Bertranz l'adestre, il et Hernalz li blans,  
 Li cuens Guillelmes la vait daiers siugant,  
 Et Baufumés qui est pros et vaillanz.  
 Ou palais monte tost et inellement,  
 Por veoir les merveilles.

## XXIX

- 1120 La dame monte en la sale entaillie[e]  
 Tos les degrés qui furent fait de pierre ;  
 Bertranz l'adestre et Hernalz li poigniere,  
 Li cuens Guillelmes la vait siuvant daieres,  
 Et tint l'espee qu'il amat et tint chiere ;
- 1125 Forment redoute celle gent patonniere.  
 Cil Baufumés qui n'estoit pas boisiere  
 Se mist devant, en sa main tint .j. cierge,  
 Dec'a la sale honques ne s'atargierent.  
 Des andormis fut la sale jonchie[e],
- 1130 Dorment et ronchent et [molt] font laide chiere ;  
 L'aumaçor[s] ot a son chief une pierre.  
 Nostre François en font molt bone chiere ;  
 Nubie apelle dant Hernalt lou poigniere,  
 L'oncle Bertran, Guillelme Bracefiere,
- 1135 Et dist la dame : « Esgardés quel maisnie[e].  
 « Que vos en sanble, por Deu et por saint Piere ?  
 « Mahomez ait andormi sa maisnie[e].  
 « C'est por sa feste qui si est halte et fiere. »  
 Dist Hernalz : « Dame, bien estes ansignie[e].
- 1140 « Mes niés Bertranz ja vos a fiancie[e] ;  
 « Por soe amor vos avrons tuit plus chiere,  
 « Si vos prendra, se Deu plaist et saint Piere,  
 C'onques ne fut tel dame. »

## XXX

- Or est Nubie la desore el palais :  
 1145 De telle dame n'orés parler ja mais.

- Il n'estoit mie de chaville ne d'ais,  
 Ans fut a or et a bericles fais  
 Et li piler qui sostenent lou fais.....  
 Qui tient la voste que contreval n'abaist.  
 1150 Et cil qui dorment n'avilleront ja mais :  
 N'availleroient por l'onor de Beauvais, *f. 171 a*  
 Ques tueroit de fus et de jamais.  
 La gentis dame nel mist pas an balais :  
 Vint au tresor, froissa lou chaîenais,  
 1155 Tant en a trais de besans equifars  
 Nes portast mie .j. mul[s] a .iiij. fais,  
 De l'autre avoir plus que dire ne sai :  
 Tant i ot pailles et garnemens et dras,  
 Mien esciant, nel portassent .xx. char.  
 1160 « Deus! » dist Hernalz, « con grant avoir ci a!  
 « Gloriox Pere ki lou mont estoras,  
 « Ans tant n'en ot li fors rois Golias ! »  
 Et dist Guillelmes : « Or poés oïr gas :  
 « Ne cuidai pas c'au sicle tant en ait. »  
 1165 « Deus, » dist Bertranz, « sainz Andreus de Pautras!  
 « Se ge tenoie Guielin et Guichart,  
 « Bovon lou prout et Guarin lou gaillart  
 « Et Aymeri et mon pere Bernart  
 « Et Vivi[i]en a la hardie char,  
 1170 « Voir se tenoie lou lignage gaillart,  
 « Ne vuideroie mais de[s] mois cel palais,  
 « Ans lou tenroie quite. »

## XXXI

Va s'an Nubie, que ne volt plus ester;

1148 *il manque sans doute un vers après celui-ci* — 1152 de  
 grans maus — 1156 fois — 1163 beau gas — 1165 saint andeu'  
 — 1169 cher

- Lou grant avoir la dame i ot trové;  
 1175 L'autre avoir laisse, point n'an volt remuër,  
 Qu'elle cuidoit o païs restorner;  
 .III. somiers en a fait atroser.  
 An une croute s'en antre Baufumés;  
 .III. destriers a molt tost anselés,  
 1180 .I. palefroit richement acesmé.  
 Bertranz s'armait et Guillelme au cor neis,  
 Ansanble [o aus] Hernalz li viel[z] barbés;  
 Vestent haubers, lacent hiames gemés,  
 Çaignent espees a lor senestre lés,  
 1185 Montent en selles de[s] destriers sejournés,  
 A lor cos gietent les fors escus listés,  
 Et en lor poinz les rois espiés quarrés,  
 A .ij. clos d'or les confanons fermés;  
 Passent la rue de la bone cité.  
 1190 La gentis dame ait prumerain parlé,  
 O voit Bertran si l'an a apelé :  
 « Entendés moi, franc chevalier manbré : *f. 171b*  
 « Trestout lou miolz i avons oblié.  
 « Cest aumaçor, qui l'an poroit porter  
 1195 « Par lui avroit quite ceste cité  
 « Et lou païs avoc et lou rené  
 « Et les grans rantes qui vien[en]t de la mer. »  
 Et dist Bertranz : « Vos dites verité.  
 « Qui l'i laira tot lou confonde Dés. »  
 1200 Aieres torne li vasas aduré[s],  
 Sor son destrier, de ses armes armés;  
 A pié descent do destrier abrivé,  
 Ou palais monte les maberins degrés,  
 Dec'au palais ne s'i est arestés;  
 1205 L'aumaçor trove par delés .j. piler,  
 Ou si ronchoit con se fust .j. sangler[s];  
 Par les .ij. bras lou prist Hernalz li ber,

- Et par les janbes Bertranz li bacheler[s] :  
 Si fut pesans no porent remuër ;  
 1210 Li cuens Guillelmes lou prist par les costés,  
 Molt a grant poine l'ont do palais geté ;  
 I l'avalèrent contreval les degrés.....  
 A molt grant poine sor .j. somier trosé :  
 An travers fut en guisse de sangler.  
 1215 Puis remonterent aus destriers sejournés ;  
 L'aumaçor covrent d'un paille d'outre mer,  
 Que ne lo voient Sarrazin et Escler ;  
 Puis ont saïssis les espiés noielés.  
 Prumiers parlait Bertranz li bacheler[s],  
 1220 Et dist Bertranz : « Franc chevalier manbré,  
 « Por l'amor Deu, de l'exploitier pansés ;  
 « Ja verrois roi a grant honor aler. »  
 La guaite dort, ne se pot remuër,  
 Que trop ot but do vin et do claré  
 1225 Et des poissons, dont il fut enchantés.  
 Passent la rue de la bone cité,  
 Par mi la rue prenent a cheminer ;  
 La gentis dame en aporte les clés,  
 Lou flael sache, fait la porte baer,  
 1230 Tos les somiers en ont divent getés.  
 N'i out mal pas ne haie ne fossés ;  
 Vers Salerie prenent a restorner ;  
 Dex ! quel eschec en moinent! *f. 171 c*

## XXXII

- Va s'an Bertranz, s'an moine la pucelle.  
 1235 Elle out vestu .j. paille de Biterne  
 Et afublee la chaspe de Palerne;

- Li chaperons l'an sist bien en la teste ;  
 Soef li anble li mulès de Castelle.  
 Li cuens Bertranz la guia par la rene,  
 1240 Il et Guillelmes et Hernalz li subperbes ;  
 A Baufumé firent chacier les bestes.  
 L'aumaçor fut en travers sus la selle,  
 Ausin trosés conme sauvage beste,  
 Aval li pandent et les bras et la teste ;  
 1245 Li murs li anble, si ne li grieve guaires.  
 Oés, seignor, .j. poi de lor afaire :  
 Ans qu'Aymeris an seüst les nouvelles,  
 Lor avint il si granz deul[s] et si pesme[s] :  
 .I. jor sera qu'il perdront la pucelle,  
 1250 S'il ne la puënt par barnaige conquere.  
 Vait s'an la nuis et li jor[z] lor deserre ;  
 Li cuens Bertranz ot deslacié son helme,  
 Si regardoit vers lou pendant d'un tertre,  
 Si a veü .m. chevaliers as armes ;  
 1255 Li sire en fut Galeri[i]ens de Perse,  
 S'aloit a Cordres por demander nouvelle[s],  
 A l'aumaçor venoit sa fille querre.  
 Ne pot passer, que creüe fut l'aieve ;  
 Descendu furent, li cheval paissent l'erbe.  
 1260 Voit lou Bertranz, ses oncles en apelle :  
 « Chevaliers voi, mais quel gent puënt estre ?  
 — Si m'aïst Deus, » dist Hernalz li susperbes,  
 « Chevalier sont, bien pert a lor afaire.  
 — Sire Bertranz, » dist Nubie la be[lle],  
 1265 « Por vostre amor ai tant poine soferte !  
 « Hui vos perdrai, frans chevaliers honestes. »  
 Et dist Bertranz : « Ne t'amaier, sor belle.  
 « Ne vos faldrai por les membres a perdre.  
 — Ne ge, par foit, » ce dist li cuens Guillermes.

- 1270 — Si m'aïst Dex, » dist Hernalz li susperbes,  
 « Ançois verrai par mes piés ma boelle  
 « Que par moi soit guerpie. »

## XXXIII

- Li gentil conte descendirent a pié,  
 Innellement recenglent lor destriers ;  
 1275 Puis remonta chascuns par son estrier. . *f. 171 d*  
 Cant li baron furent aparaillié,  
 Deus ! con il furent et corageus et fier !  
 Ans Deus ne fist Sarrazins et paiens,  
 Se plus estoient ou do doble ou do tiers,  
 1280 Que il doutassent vaillisant .j. denier.  
 Et dist Bertranz : « Gentil franc chevalier,  
 « Por l'amor Deu bellement chevalchiés.  
 « Je vois savoir a aus et acointier  
 « Qui les conduit, qui en est cheveciers. »  
 1285 Et dist Guillelmes : « Or en pansés, beaus niés. »  
 Et dist Bertranz : « De grés et volantiers. »  
 Li cuens Bertranz ne s'i volt atargier,  
 Lou destrier broche des esperons d'or mier ;  
 Desi c'a l'aigue ne se volt atargier.  
 1290 Li cuens Bertranz par fist molt a prisier ;  
 En l'aive fiert enfresi c'au poitrier.  
 Paien lo voient, tuit saillirent an piés.  
 Li cuens Bertranz lor commence a huchier :  
 « Voir, quex gent estes ? gardés no me noier. »  
 1295 Li Sarrazins fut bien enromenciés :  
 « Par Mahomet, j'ai nom Galeri[i]ens ;  
 « Rois suis de Perse, l'onor a moi afiert.  
 « Ques gent sont ce qui viennent la deriers ?



- « Que grant avoir voi trosé sor somiers;  
 1300 « Quist cest[e] dame? garde no me noier,  
 « Ke bien li siet li chaperons ou chief;  
 « N'est pas vilaine, bien pert au chevalchier;  
 « Tu l'as anblee, ce n'est pas ta moillier.  
 — Si m'aïst Dex, » dist Bertranz li guerriers,  
 1305 « N'an quier voir dire ne estre mançongiers :  
 « A l'aumaçor ai esté soldoiers;  
 « Tant m'a doné servi l'ai volantiers.  
 « Or m'en volrai en France repairier,  
 « A Salerie car il present l'autrier.  
 1310 « Gentis hons, sire, les gués nos anseigniés,  
 « Si passerai, que ge voil exploitier,  
 « Car li sejors ne m'i avroit mestier.  
 — Par Mahomet, » ce dist Galeri[i]ens,  
 « Ne pues passer sans mortel anconbrier.  
 1315 (« Fil a pûtain, licheor pautonnier,  
 « Bien a .iiij. jors que vos fis espi[i]er. *f. 172 a*  
 « Ça me lairés l'avoir et la moillier  
 « Et l'aumaçor, mar l'avés enchargié. »)  
 Cant out Bertranz que cil l'ot defi[i]é,  
 1320 Guenchist la raine, s'ait les gués essaiez;  
 Il s'an torna, nel pris a .j. denier,  
 Dec'a sa gent ne se volt atargier.  
 Et dist Guillelmes : « Qu'en avés fait, biaux niés?  
 « Au Sarrazin avés asés tancié;  
 1325 « Oït t'i ai et chose[r] et noisie[r].  
 « Passerons i soit a mel soit a bien? »  
 Et dist Bertranz : « Nanil voir, par mon chief,  
 « Ans nos menacent des testes a tranchier;  
 « Mais ge nes pris la monte d'un denier.

1300 Qui est — 1313 Dist p. m. ce d. g. — 1315-18 *ces quatre vers ne sont pas ici à leur place; ils sont pris par anticipation aux vv. 1379-81, où le vers correspondant à 1316 manque, et ils en ont remplacé d'autres* (cf. 1328) — 1315 licheors — 1316 après ce vers le copiste a répété le vers précédent

- 1330 « Grant est li eve et parfont sont li bié;  
 « N'i passeroie por tout l'or de sos ciel;  
 « Je crien de Cordes nos vingne destorbier. »  
 Dist Baufumés : « Vez vos ci .j. santier  
 « Qui nos menra a cel chastelet viez,  
 1335 « A cele tor qu'est haute vers lou ciel.  
 « Bien a .viij. ans n'i out trait ne lancié,  
 « Ne n'i esturent Sarrazin ne paien.  
 « Se la dedens esti[i]ons anbuchié,  
 « Por qu'eüssiens a boire et a mengier,  
 1340 « Venir poroit li secors de Peviers. »  
 Et dist la dame : « Car ne vos esmaiez.  
 « Ancor ai ge .iiij. simles antiers  
 « Et .v. paons rostis et afaitiés  
 « Et plaine bous de [bon] vin trestout viés :  
 1345 « Tant con durra vos fera bauz et liez,  
 « Et en après mengerons les destriers,  
 « Les palefrois, les murs et les somiers. »  
 Dist Bertranz : « Dame, molt faistes a prisier.  
 « Qui vos falra ja n'oit honor sos ciel. »  
 1350 Lou chamin laissent, sont antré ou santier,  
 Si chevalchoient vers lou chastelet viez.  
 De Cordes issent .iiij<sup>e</sup>. chevalier,  
 Repairié ierent la nuit d'aichauguaitier,  
 Ne furent mie el palais au mengier.  
 1355 Trestoute nuit ont après chevalchié,  
 Molt tost frapant tot lou chamin plénier *f. 172 b*  
 Au matinet les ont tant aprochié  
 Bien i traissist a .ij. fois .j. archier[s].  
 Li cuens Bertranz les entendit prumier[s].  
 1360 « Seignor, » dist il, « gentil franc chevalier,  
 « Si m'aïst Dex, tuit sons a mort jugié.  
 « Oés quel force de Cordres qui nos vient ;

- « A grant merveille nos vient or cist prumiers.  
 « Sainte Marie ! con mervaillox destrier !  
 1365 « Con seroit riches co poroit gaagnier !  
 « Baufumés freire, chace avent ces somiers,  
 « Por nulle guisse garde nes i laissier,  
 « Desi c'a tant que vairas lou meschief.  
 « Si m'aïst Dex, amis, jel ferai bien. »  
 1370 Dist Baufumés : « Avrai ge lou destrier ?  
 « So me donnés, bien iert [il] anploiez.  
 « Ancor ancui vos avrai ge mestier. »  
 Et dist Bertranz : « Ja veez ne vos iert,  
 « Se Dex de glore lou me laist gaagnier. »  
 1375 Devent les autres vint poignant li paiens :  
 Grafons ot nom et fut confano[ni]ers  
 Sor tos les autres, et fut et grans et fier[s].  
 A sa vois haute [lor] commence a huchier :  
 « Fil a putain, licheor pautonnier,  
 1380 « Ça me lairés l'avoir et la moillier  
 « Et l'aumaçor, mar l'avés anchargié. »  
 Bertranz lou fiert, no laisse plus tancier,  
 Par mi lou cors li conduit son espié :  
 Tant con [lui] dure l'abat mort o santier.  
 1385 Ans que li autre [i] fussent aprochié,  
 Ait Baufume[z] saissit lou bon destrier ;  
 Il monta ens, ne se tint a l'estrier,  
 [Et] prist l'ecut qui estoit au paien,  
 Et puis a pris lo roit tranchant espié.  
 1390 A vois escrie : « Sainte Marie, aidiés !  
 « Por vostre amor me ferai baptisier,  
 « Mais que me gars de cest grant anconbrier. »  
 Et puis lou jor fut il tés chevaliers,  
 Trestout lou los en porta des paiens  
 1395 Por une joste faire.

1365 gaagnier — 1368 meschies — 1374 gaagnier — 1379 licheors  
 — 1384 Tant c. duit

## XXXIV

- Si bien lou fist Baufumés et Bertrans !  
 Es vos Hernalt et Guillelme poignant ;  
 [C]hascons rocist .j. paien maintenant. *f. 172 c*  
 [Païen] lo voient, si se vont atargent,  
 1400 [P]our lor pooir qu'il vont contratendant.  
 [D]'autre part fut li rois Galeriëns,  
 [S]or la riv[i]ere, a trestoute sa gent.  
 [Et] cil de Cordres ne s'atargent noiant :  
 [.I.] mesagier i envoient poignant,  
 1405 [C]ar il cremoient que ce ne fusse[nt] Franc.  
 [I]l s'an torna a esperon brochant ;  
 [De]si a l'eve n'i out arrestement,  
 [E]s gués se fiert dec'au poitriau devient.  
 [Païen] lou voient, dresce[nt] se en estant,  
 1410 [L]i Sarrazins lor escrie forment :  
 [« Que]lle gent estes? ne me celés noiant. »  
 Li Sarrazins respont cortoisement :  
 [« Par] Mahomet, j'ai nom Galeriëns,  
 « Rois suis de Perse, l'onors a moi apent.  
 1415 « Ques gent sont ce que vos alés chacent?  
 « Molt vos avront hui mené laidement.  
 « Sovent [i] joste cil a ce cheval blanc  
 « Et cil au sor ne l'an redoit niënt. »  
 Cil respont : « Sire, par Mahom, ce sont Franc.  
 1420 « Eschapé sont de Cordres voirement,  
 « Nubie en moinent, au gent cors avenant,  
 « Et l'aumaçor par lor enchantement. »  
 Li paiens l'ot, a poi ne pert lou sens.  
 « Par Mahomet, » ce dist Galeriëns,  
 1425 « Se c'est Nubie, or me va malement.

1407 l'eve] loie — 1408 En — 1410 lors — 1421 avenant] voirement

- « Fait en avoie tot mon atornement :  
 « Je la preisse a moillier maintenant.  
 « Poigniés après, franc chevalier vaillant,  
 « Que ne s'an aillent li pautonnier gabant.
- 1430 « Je m'en irai lonc la rive devient,  
 « Se puis passer, je lor serai devient. »  
 Cil fut molt liés cant oï lou romans ;  
 Aus suens lou nonce tost et inellement.  
 Lors derangierent Sarrazin tuit d'un renc,
- 1435 Par mi .j. val les vont estroit menant.  
 Çovent i fiert li palazins Bertranz,  
 [I]l et Guillelmes et dans Hernalz li blans  
 [Et] Baufumés qui fut pros et vaillanz ;  
 .C. en ont mors as espees tranchans.
- 1440 Tant crut la force des Turs et des Persans *f.172 d*  
 Que lés la roche les vont estroit menant ;  
 Puis ne josta chevalier[s] por gaaing.  
 Nubie tient la corgie tranchant,  
 Devent lui vait tos les somiers chachant ;
- 1445 Dec'au chastel les en moine batant.  
 En la tor monte tost et inellement,  
 Et mist sa teste a la fenestre au vent,  
 Et vit François foïr tant gentilment.  
 Devent la porte ot .j. poi de pendent,
- 1450 Illoc trestorne li palazins Bertranz ;  
 Fiert .j. paien sor son hiame luissant,  
 Desi qu'es dens lou vait tot porfandant,  
 Estort son cop, mort l'abati sanglant.  
 Paien lou voient, si en furent dolant ;
- 1455 .XV. l'an fierent sor son escut devient.  
 Dont s'agenoille li bons chevaux baucenz.  
 Ja i fust pris li palazins Bertranz,  
 Cant vint Hernalz et Guillelmes poignant ;

1438 vaillant — 1440 persant — 1447 Et si m. — 1456 bau-  
cent

- So secorurent as espees tranchans,  
 1460 Et Baufumés qui fut pros et vaillans.  
 Chascons ocist .j. paien maintenant.  
 Tant crut la force des Tur[s] et de[s] Persans,  
 Dec'au chastel les en moinent batant ;  
 En la tor montent tost et inellement.  
 1465 Atant es vos lo roi Galerien  
 D'autre part sor la rive.

## XXXV

- Or sont François enclos ens el chastel,  
 En la tor viés qui fut do tens Abel.  
 Aigue la clost, antor i a rosel ;  
 1470 Honques au fere n'ot maçon ne martel :  
 Berit la fist et Balzebu d'anfer.  
 De mabre bis furent tuit li quarrel,  
 Toutes les vostes a or et a pinel,  
 A plom fondu furent li galonel.  
 1475 Devent la porte ot creüt .j. ormel  
 Et d'autre par .j. oreis pinel ;  
 Une fontaine i sort par .j. tuël.  
 Ans Dex ne fist malade ne mesel,  
 S'il en buvoit .iij. fois en .j. vaisel,  
 1480 Qui ne refust trestos sains en sa pel.  
 Mais Sarrazins n'i puet avoir convers,  
 Tant i out bos et colovres et vers. *f. 173 a*  
 La tor est halte do trait a .j. quarrel,  
 Lor nis i font cornailles et corbel,

1459-1461 ces trois vers sont intervertis dans le ms.—1469 a. et a — 1471 Thierit — 1473 uostres — 1476 le mot oreis doit être une faute du copiste, mais nous ne voyons pas de correction assurée, peut-être : .j. lor et .j. pinel — 1484 Lors, oisels

- 1485 Et alondresles, moisson et estornel.  
 Li cuens Bertranz i a pris son herberc,  
 Il et Guillaumes et Hernalz li depers  
 Et Baufumés qui est gentis convers.  
 Mais n'ont de pain que .iiij. a buletel
- 1490 Et .v. paons et de vin plain boucel :  
 Ce fut molt poi por maintenir chastel ;  
 Paien nel present lou manche d'un costel.  
 Se cil n'en panse qui forma Daniël,  
 François sont près de mervaillox desert,
- 1495 Que Sarrazin les asaillent de près.  
 Cil se defandent qui sont fel et engrès.  
 Diënt paien : « Par mon chief, or est lait.  
 « Issiés ça fors, si ferés a nos plait,  
 « Si nos randés la tor et lou chastel. »
- 1500 Et dist Bertranz : « Je vos chiere o musel! »  
 Et dist Hernalz : « Ans passera ivers  
 « Que nos randons la tor ne lou chastel,  
 « Ans en vairai de paiens tel masel,  
 « Devent la porte plus de .viij<sup>c</sup>. envers.
- 1505 — Deus! » dist Hernalz, « con suis vers toi forfaiss!  
 « S'i te plaist, sire, fai me de mort confès,  
 « Moi et Guillelme et Bertran lou donzel,  
 « Dame Nubie, qui lou cors a apert. »  
 Nubie fut la desore el chastel,
- 1510 Pieres petites lor getoit de travers.  
 Voit lou Bertranz, mervailles li fut bel,  
 Il jure Deu et lou cors saint Lanbert :  
 « Miolz en voil estre demanbrés conme cerf  
 « Ja Sarrazins vos ait an son convers
- 1515 « A nul jor de ma vie. »

1485 moissons — 1487 villaume — 1497 Disent — 1500 omusel  
*refait de oniusel (ontusel?)*. *Ce vers n'est pas clair; on pourrait  
 songer, en corrigeant chiere, à une interprétation grossière —*  
 1501 parera — 1513 cers

## XXXVI

- Or sont François assis el chasteler,  
 En la tor viez de grant antiquité.  
 Cil les asaillent qui nes puënt amer :  
 Pieres poignas ça fors lor font voler,  
 1520 Si les abatent an biés et en fossés.  
 Diënt paien : « Malement sons mené.  
 « Halt sont li mur et parfont li fosé :  
 « Mal soit des ames qui ci les laissent tés !  
 « A grant damage nos iert hui atorné. » *f. 173 b*  
 1525 Aieres traient, s'est li asalz remés.  
 Oés, signor, con lor est ancontré,  
 Quelle aventure pechié[s] lor a doné,  
 C'avint nos contes, les chevaliers manbrés.  
 Atant es vos .j. cerf tot abrivé :  
 1530 Grans fut et hals, parcreüs et levés,  
 .XIIII. rains ot [sus] lou chief fermé[s].  
 .I. lous l'anchouce co voloît afolel ;  
 Desi c'a l'aieve l'a si estroit mené  
 Qu'il ne se pot guenchir ne trestorner ;  
 1535 Voiant paien s'estoit ferus es gués :  
 I lou sot bien, sovent i a passé,  
 Outre s'an passe et li lous est remeis :  
 Por Sarrazin avent n'osait aler.  
 Galeri[i]ens commence a escriër :  
 1540 « Par Mahomet, vez ci mervailloz gués. »  
 Ens se ferirent Sarrazin et Escler,  
 Dec'a la tor vient tuit abrivé.  
 Ja riert l'asalz mervaillos et mortés,  
 Paien asaillent, li glouton defaé.  
 1545 Galeri[i]ens commence a escriër,  
 Et s'en appelle Guillelme au cor neis :  
 1543 lasalt



- « Ber, car me rent Nubie o lo vis cler  
 « Et l'aumaçor qu'en avés aporté :  
 « Je vos lairai en vos païs raler. »  
 1550 Et dist Hernalz : « En pardon en parlés ;  
 « Ansois avrois lou chief do bu sevré.  
 — Sire Bertranz, » dist Nubie a vis cler,  
 « C'est .j. traître que la fors oi parler :  
 « Por nulle chose garde ne t'i fiër.  
 1555 « Se ge cuideve que l'aüsses pansé,  
 « Mais ne gerroies lés mon destre costé ;  
 « La grans amors que ge t'ai presanté  
 « Sanpres seroit partie. »

## XXXVII

- Quant ot Bertranz, si regarda en halt  
 1560 Et voit Nubie ester aus fenestraus.  
 « Dame, » dist il, « con avés lou cuer balt !  
 « Dex me confonde, se ja mes cors vos falt.  
 « Ja ceste tor n'iert prise par asaut :  
 « Elle est bien faite et d'araine et de chاوز.  
 1565 « Por pou se pignent, que noiant ne lor valt. »  
 [B]aufumés monte desor ou chaïfaut, *f. 173 c*  
 [E]n sa main tient .ij. grans pieres poignals,  
 [L]'une en geta, si fiert .j. païen cauf,  
 [Que] par les iolz la cervelle li saut,  
 1570 [Et] l'abat mort o fossé contreval,  
 [Lou] chief o fanc, les janbes contreval.  
 [D]ist Bafumés : « Or serés parigal.  
 « [N]os vos dorons de la vie mortal. »  
 [D]on rit Guillelmes, il et li cuens Hernalz,  
 1575 [Et] dist Bertranz : « Pros estes et loias,  
 « [S]ans nulle vilonie. »

1547 Buer — 1550 pardons — 1553 traitres — 1557 Les — 1558 seroient parties — 1568 sauf — 1573 *vers inintelligible*

## XXXVIII

- Quant Baufumés ot ocis lou gloton,  
 Et abatu ens o fossé au fons,  
 Li cuens Guillelmes trova .j. chaviron  
 1580 Qui [la] estoit en une viés maixon :  
 Entr'as l'ont pris, sel portent contremont,  
 Tout la desore o maistre chastillon ;  
 Puis lou leverent trestuit .iiij. li baron,  
 Aval lou gietent tuit .iiij. de tel randon  
 1585 .XX. en abatent ça defors sor lou pont.  
 Dist Balfumés : « Asailliés de randon,  
 « Nos vos dorons sovent de tés poisson[s]. »  
 Galeri[i]ens les a mis a raisson  
 Et sin apelle Guillelme lou baron :  
 1590 « Ber, car me rent Nubie et l'aumaçor ;  
 « Lou grant avoir quite vos clameron. »  
 Et dist Bertranz : « Par mon chief no ferons. »  
 Et dist Guillelmes : « Tu es filz a baron.  
 « Qui se randra, ja Deu[s] bien ne li dont. »  
 1595 « Sire Bertranz, » dist Nubie la pros,  
 « Ne t'amaier, gentil[z] filz a baron.  
 « Li cuers me dit et vient en avisson,  
 « Je l'ai trové en .j. sort de Mahon :  
 « De Salerie est issus .j. secors,  
 1600 « .III<sup>m</sup>. François au[s] vers hiames roonz.  
 « Tuit estes mort, paien cuvert gloton :  
 « N'en porterés les vies. »

## XXXIX

Paien asaillent a force et a pooir.  
 A vois escrie Galeri[i]ens li rois :

1600 roont — 1601 cuuers

- 1605 « Sire Guillelmes, hei ! car parlés a moi,  
 « Si me randés Nubie au cors cortois  
 « Et l'aumaçor, si soit vostre l'avoir[s]. » *f. 173 d*  
 Et dist Guillelmes : « No ferai, par ma foi,  
 « Ans en venra o nos a Nerbonois,
- 1610 « Si guerpira toute la vostre loi  
 « Et croiera Deu, qui est et sire et voirs. »  
 Dist li paiens : « Nel fera, par ma loi;  
 « Mais randés moi Nubie au cors cortois. »  
 Et dist Bertranz : « Nel ferai, par ma foi.
- 1615 « Ja mais Nubie ne partira de moi,  
 « Ans s'an venra a moi en Nerbonois,  
 « Si guerpira toute la vostre loi  
 « Et servira Deu, qui est v[e]rais rois,  
 « Si la prendrai tout a la nostre loi :
- 1620 « Li anels d'or li iere mis o doi,  
 « Que'ge l'ai afiëe. »

## XL

- Dist li paiens : « A ! l'as tu dont plevie ?  
 « La ves tu prendre et torner a ta guisse ?  
 « Se tu lou fais, je lou tien a folie.
- 1625 « Oeis, » dist il, « damoiselle Nubie.  
 « Por c'avés vos la nostre loi guerpie ?  
 « Ja Mahomez nen iert [mais] vostre sire,  
 « De nostre joie n'avrés vos ja mais mie.  
 « Tout autel fist [et] la belle Agalie,
- 1630 « Tout antre lui et dame Esclabonie :  
 « Present Monbran et paiens i ocisent.  
 « Molt par est fos qui an putain se fie. »  
 La dame l'ot, si respont par grant ire :  
 « Ahi ! » dist elle, « fel viel[z], barbe porrie,
- 1635 « Maldite soit la vostre conpaignie !

- « Certes por vos ai ge Cordres guerpie :  
 « N'i rentrerai an trestoute ma vie ;  
 « Mais ge pri Deu, lou fil sainte Marie,  
 « Que j'ancor t'aie an la moie baillie :  
 1640 « Si avrai ge, ne puet remanoir mie. »  
 Andemantiers que il se contralient  
 L'uns anvers l'autre, qu'i ne [re]gardent mie,  
 .III<sup>m</sup>. François issent de Salerie,  
 As blans haubers et aus targes florie[s],  
 1645 Qui revenoient au main devers Sebille.  
 Par devers Cordres virent venir lor spie,  
 Ancontre vont, qu'i ne se targent mie,  
 Si li demandent : « Don venés vos, biaux sire ? *f. 174 a*  
 — Je vien de Cordres, celle cité garnie.  
 1650 « Je vos di bien, si m'aïst Nostre Sire,  
 « Que Sarrazin sont issu de la ville,  
 « François destraignent en une tor antie. »  
 Cant cil l'antendent, s'ont lor renes guerpies,  
 Les esclous tenent que [li] paien i fissent,  
 1655 Et dec'a Cordres ne cessent ne ne finent.  
 A mie nuit, cant la nuit fut brunie,  
 Lor aguait misent en .j. bruillet d'olive.  
 Tant i esturent que sonee fut prime,  
 Et la pecune fut issue de la ville,  
 1660 Que bues que vaques que chevas que ronsine[s],  
 Chamois et anes et chievre[s] et genices.  
 Nostre François ont la proie acoillie,  
 Devent la porte ont « Monjoie » ebaldie.  
 Li Sarrazin ont serree la ville,  
 1665 La haute tor et lou palais porprisent :  
 N'en issist nus por a perdre la vie.  
 Nostre François ont lor voie acoillie :  
 Les esclous trovent, après paiens se misent.

1646 lorspie, s ajoutée au-dessus de la ligne — 1649 cites —  
 1661 roncines, répété du vers précédent — 1665 porprimes —  
 1668 la fin de la laisse manque

## XLI

- Nostre François ont les esclos trovés,  
 1670 Et les ferrés des destriers sejoinés.  
 Voit lou dus Naimés, s'ot Girbert apelé :  
 « Freire, » dist il, « ci ont paien passé.  
 « Ancor n'a guaires puis qu'il fut ajorné.  
 — Sire, » dist il, « ge l'avoie enpanse ;  
 1675 « Ja bon[s] consail[z] ne doit estre celés. »  
 Et dist Baldus, li rois de Balegués :  
 « Si m'aïst Dex, bon lou vos sai doner.  
 « Or me chargiés .m. chevaliers armés,  
 « Et je irai veoir et esgarder  
 1680 « Se puis paiens veoir ne ancontrer.  
 « Et tuit cil autre feront la proie moner.  
 « Manrai les .m. coïement a celé  
 « Entre dous tertres par mi cel val ramé.  
 « Se puis paiens veoir ne esgarder,  
 1685 « Ancui seront a martire livré. »  
 Et dist dus Naimés : « Gentis estes et ber.  
 « De tel convers n'oïmes mais chanter :  
 « Beur soit de l'ore que tu fus honques né[s] ! »  
 Lors deranja Wivi[i]en[s] l'alosé[s], *f. 174 b*  
 1690 Gerarz de Blaives et li cuens Aÿmer[s],  
 Et la jovente des ligiers bacheler[s].  
 .M. chevaliers an font devent aler  
 Et les .ij<sup>m</sup>. laissent la proie moner.  
 Li rois Baldus conduit ceaus a celé  
 1695 Entre dous tertre[s], par mi .j. val ramé.  
 Tant chevalchierent a force et a barné,  
 Gardent sor destre, voient lou chasteler  
 Et la tor viez de grant antiquité.

- Devent la porte oient l'asalt livrer :
- 1700 Ceus de fuers traire et la dedens geter,  
Et les uns braire et les autres criër.  
Ja lor dut trop li secors demorer,  
Que Sarrazin sont antré an fossés,  
Si ont les murs en .iiij. leus es[f]rondés
- 1705 Et par la fraite sont el chastel antré.  
Dex ! con grans cos i dona Baufumés,  
Bertranz li cuens et Hernalz li sanés  
Et dan[s] Guillelmes li chevaliers manbrés !  
Oés, seignor, con lor est ancontré.
- 1710 Si con il durent ens el chastel antrer,  
Defeurs la porte laissierent Baufumé.  
Païen lou prenent par flans et par costés  
Et par les las do vert hiaume gemé  
Et par les pens do blanc hauberc safré :
- 1715 Volsist ou non, si l'an ont fors mené,  
Galeri[i]en, lor seignor, l'ont livré,  
Et cil lou fist devent lui desarmer.  
Qui dont oïst lou cortois Baufumé  
Batre ses paumes et ses chavox tirer :
- 1720 « Si voirement conme fis por toi, Dex,  
« Ne me laissiés a ma loi restorner ! »  
Les bons destriers ot repont Baufumés  
En une crote de vielle antiquité ;  
Li Sarrazin ont les somiers trovés,
- 1725 Par mi la porte les en ont fors getés ;  
Lou grant avoir avoient destrosé,  
L'aumaçor ont a la tere possé.  
Païen lo voient, celle part sont alé,  
Celle part corent, s'est li asalz remés.
- 1730 [G]aleri[i]en[s] commence a [es]criër : *f. 174 c*

1700-1701 nous avons corrigé ainsi ces deux vers très corrompus dans le ms. : Desous de fuers traire et la dedens geter Ja lun braire et lautre crier — 1707 contes — 1711 baufumes — 1724 Les — 1726 en auoient — 1728 Païen *refait de* Francois

- « [A]umaçor[s] sire, por Mahom car parlés! »  
 [N]e puet la bouche movoir ne remuër,  
 [M]ais non por tant i les entent assés.  
 [A]tant es vos .j. paien, Maloré :
- 1735 Vielz fut et blans, .ccc. ans ot passés.  
 En sa borse ot .j. herbe mecinel :  
 Deus ne fist home tant soit a mort navré[s],  
 Se cil qui l'a se poïst tant haster  
 Qu'i l'en aüst an la boche colé,
- 1740 Ne li feïst l'ame el cors restorner.  
 I la cort prendre, si la cort peteler.  
 A l'aumaçor est molt tost restornés,  
 Dedens la bouche l'an a .j. poi colé ;  
 Puis qu'il en out lou col aval passé,
- 1745 Si fut il tos guairis et respassé[s].  
 En son'seant a l'aumaçor levé,  
 Ovre les iolz, s'a paiens resgardés.  
 « Baron, » dist il, « qui m'a ci amoné? »  
 Dient paien : « Tos estes anchantés ;
- 1750 « Li vif diable vos i ont aporté.  
 « Ç'a fait Nubie, ta fille o lou vis cler,  
 « Ta chiere fille que tu dois tant amer :  
 « Tos tes François a de prison geté,  
 « Ton grant avoir en ont ci aporté,
- 1755 « Ensanble ou aus avoient Baufumé,  
 « Mais nos l'avons par devers nos torné. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « Servit m'avés an gré.  
 « Ou est Nubie? ça m'i faites paler. »  
 Dient paien : « Maintenant la verés. »
- 1760 Dec'a la tor l'ont conduit et guié ;  
 Li aumaçor[s] commence a [es]criër :  
 « Fille Nubie, quel plait m'avés moné?  
 « De grant avoir m'es a niënt torné. »

- Cant la pucelle ot son pere paler,  
 1765 « Sire, » dist elle, « qui vos a meciné?  
 « Li vif diable vos ont si repassé!  
 « Forment me poise de la vostre santé. »  
 L'aumaçor[s] l'ot, a poi n'est forsanés.  
 « Oil, » dist il, « dame pute jael?  
 1770 « Se vos puis prenre, par Mahomet mon Dé,  
 « Je vos ferai tos les manbres coper, *f. 174 d*  
 « A molt grant honte de la terre geter,  
 « Galeri[i]ens, frans rois, car an pansés :  
 « Je la te doing, s'an fai ta volanté. »  
 1775 Cil prist lou gant, parfont l'a ancliné.  
 Inellement a fait ses gens armer,  
 Dec'a la tor en vient tos abrivés.  
 Ja riert l'asalz mervaillox et mortés.  
 Qui dont oïst la pucelle criër,  
 1780 Ses paumes batre et ses chevos tirer!  
 Deus! con [re]clame les grans vertus de Dé :  
 « Si voirement conme fis por toi, Dés,  
 « Ne me laissier a ma loi restorner :  
 « Miolz ain que ge m'ocie! »

## XLII

- 1785 Li aumaçors a pris Galeri[i]en.  
 As Sarrazins ont fait l'açalt laissier,  
 Fors do chastel les en moinent a pié;  
 Unes grans forches font lever o gravier :  
 Anqui feront Baufumé ancro[i]er.  
 1790 I lou demande, on li amoine a piet.  
 « Vasal[s], » dist il, « estes vos chevaliers?  
 « Quel vif diable vos ont aparaillié?

1766 uis — 1774 fait, uolantes — 1778 lasalt — 1779 dons —  
 1782 fist — 1786 ont] a — 1788 fait — 1789 baufumes — 1792  
 uis



- « Con mal i sont cist conrai anploié ! »  
 Dist Baufume[z] : « Si m'aïst Dex, mès bien :
- 1795 « Li cuens Guillelmes m'avoit aparaillié,  
 « Il et Bertranz et Hernalz li guerriers,  
 « Et en après me feïssent grant bien,  
 « Mais ne puet estre, que Dex ne l'a jugié.  
 — Par Mahomet, » ce dist Galeri[i]ens,
- 1800 « Ans ne veïstes plus hardi chevalier,  
 « Ne qui miolz fiere de l'espee d'acier.  
 « Molt nos ait hui de nos paiens bleciés,  
 « A plus de .xx. en ait copé les chiés. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « Je li cuit vendre chier.
- 1805 « A plus felon ne se pot acointier. »  
 Il an apelle son chambellan Brehier  
 Et Mirabel et son dru Ali[i]en :  
 « Menés lou moi la jus en cel gravier :  
 « Pandus sera, ja trestorné nen iert. »
- 1810 Et cil respondent : « Biau[s] sire, volantiers. »  
 Or vos dirai qu'il ont aparaillié.  
 I li banderent andous les iolz do chief, *f. 175 a*  
 Daiers lou dos li ont les poins loié,  
 Desos les forches l'an ont mené a piet.
- 1815 Se Deu[s] n'an panse, li gloriox do ciel,  
 Ja sera hui Baufumés ancro[i]és.  
 Qui dont veïst la pucelle criër,  
 Lo cuen Bertran plorer et gramoier :  
 « Baufumés frere, gentis frans chevalier[s],
- 1820 « Ton biau servisse as mont mal anploiet !  
 « Deu[s] ! c'or nen ai Guibert et Wivien,  
 « Bovon lou preut et Garin lou prisié !  
 « An lor compaigne sont .ccc. chevalier :  
 « Plus n'en queroie a .xiiij. milliers. »
- 1825 Endementiers qu'il avoit Deu proiet,  
 Li cuens Bertranz resgarde .j. poi aier

- Par son la pane de l'escut de cartier,  
 Et voit François richement chevalchier,  
 L'un[s] devient l'autre qui ains [ains] qui mielz mielz;  
 1830 Aubers fremir et escus de cartier,  
 Et ces ansaignes venteler vers lou ciel.  
 O voit ses oncles, dit lor a et noncié :  
 « Seignor, » dist il, « tuit sonmes forsjugié :  
 « Veez quel force de Cordres qui lor vient. »  
 1835 Et dist Hernalz : « Ce ne sont pas paien.  
 — Non, » dist Guillelmes, « ansois sont cresti[i]en,  
 « C'est li ansaigne mon nevo Wiviiien.  
 — Deus! » dist Bertranz, « c'or nen ai mon destrier:  
 « Sanpres alasse Baufumé challangier. »  
 1840 Et dist la dame : « Gentis frans chevalier[s],  
 « Vés qu'i lou volent ancontremont sachier.  
 — Dex, » dist Bertranz, « qui an crois fus drechiés,  
 « Maintien lou, sire, par la toe pitié!  
 « Je n'ai cheval, voir, si irai a piet. »  
 1845 Li gentis cuens avale lou planchier;  
 Lou chastel ont de tos sens recerchiet,  
 Ans n'i trovont palefroit ne somier.  
 Si con Deus volt et la vertus do ciel,  
 En une croste ont trové lor destriers,  
 1850 Ou Baufumés les avoit atachiés.  
 Montent li conte balt et joiant et liet,  
 A lor cos gietent les escus de cartier  
 Et en lor poins les rois tranchans espiés;  
 Par mi la porte s'an issent arouté. *f. 175 b*  
 1855 Li cuen[s] Bertranz lor a pris a huchier :  
 « Fil a putain, gloton et pautonnier,  
 « Mar lou baillastes, par les anges do ciel!  
 « Si m'aïst Deus, vos lou comparés chier. »  
 Lou destrier broche, va ferir lou prumier :

1829 miolz miolz — 1830 fremisent — 1840 franc — 1843 soe  
 pities — 1849 lors — 1852 lors — 1853 lors

- 1860 Par mi lou cors li conduit son espïet,  
 Mort lou trabuche do bon corant destrier;  
 Et Hernalz l'autre et Guillelmes lou tiers.  
 Li cuens Bertranz lou chavoïstre a tranchié  
 Et fiert celui c'amont l'avoit sachié :
- 1865 Desi qu'es dens li a fandut lou chief;  
 Estort son cop, et Baufumés li chïet.  
 Li cuens Guillelmes lou corut deloier,  
 Si li avale lou bandel jus do chief.  
 Desos les forches fut Baufumés a piet,
- 1870 Molt fut segurs, si [se] sent deloïet  
 Devent lui garde, vit jesir .j. levier :  
 D'une des forches estoit jus roognié[s].  
 A ses .ij. mains ait saïssit lou levier,  
 Par maltalant antre paiens se fiert,
- 1875 Que plus de .xxx. en a si mehaïgniés,  
 Mar soit de cel qui ja mais doit mangier.  
 Et li secors lor fut touz aprochiés :  
 Bien i traïssit a .ij. fois .j. archier[s].  
 Paien les voient, molt an sont esmaïé,
- 1880 An fuïe tornent, a cheval et a piet.  
 Cil les enchaucent qui nes aiment de riens :  
 Grans cos lor donent des espees d'acier,  
 A plus de .m. ent ont copé les chiés.  
 A celle pointe fut pris Galeri[i]ens ;
- 1885 François lou prisent, li baron chevalier.  
 Li aumaçors monta sor .j. destrier,  
 Car il cuidevet vers Cordres repairier;  
 François lou prisent, qui lou garderont bien.  
 Devent les autres vint poignant Wiviïens,
- 1890 Et voit Bertran, cuida qu'il fust paiens.  
 Li cuens Bertranz s'est vers lui aprochiés :  
 No refussast por tout l'or de sos ciel.

- Grans cos se donent es escus de cartier :  
 Fors haubers orent, ne[s] porent desmaillier,  
 1895 Groses les lances, nes porent peçoier.  
 [A] icest cop se sont deschevalchiet : *f. 175 c*  
 [N]es pot tenir ne cengles ne poitriers ;  
 [D]e sus les cropes s'anversent des destriers.  
 [I]nellement resailent sus an piés,  
 1900 [E]spees traites, les escus enbraciés,  
 [G]ranz cos se donent sor les escus vergiés.  
 [S]anpres se fussent laidement anpirié,  
 [Cant] li dus Naimes les reconut prumier[s],  
 [A]s droites janbes et a l'estroit chaucie[r].....  
 1905 [II] li escrie : « Que fai[s] tu, enragiés ?  
 « [D]eu enemis, ce est Bertranz tes niés.  
 — [N]o conoissoie, certes, » dist Wiviiens :  
 « D'armes des Turs estoit aparailiés. »  
 Li gentil conte se corurent baisier :  
 1910 Trestuit plorent de joie.

## XLIII

- Grant fut la joie, ja grignor ne varrés,  
 Cant François orent lor amis recovré,  
 Bertran lou conte et Hernalt lou sané.  
 Li cuens Guillelmes lor randi Baufumé.  
 1915 « Seignor, » dist il, « grant honor li portés :  
 « [Que] par lui sonmes de prison eschapé  
 « Et par Nuibie, la belle o lou vis cler.  
 « Veez la vos en la tor principel :  
 « Il n'a si belle en la crestiënté. »  
 1920 La gentis dame avale les degrés :

1895 no — 1904 *il manque un vers qui se terminait sans doute par Vivien* — 1908 *Que des armes des turs* — 1918 *V. la u. lai en, principes*

- Gent out lou cors et bien fait et molé,  
 Blanche la char con la flor en esté,  
 Vars ot les oilz conme faulcon mué,  
 Mais que le vis ot .j. petit troblé,
- 1925 Por la grant poine que elle ot anduré,  
 La nuit vaillier et lou jor jeüner ;  
 Tant ot corut por la piere porter,  
 Qu'elle donoit as François por giter  
 Seu garnement sont rout et depané.
- 1930 Par la main destre la prist Hernalz li ber,  
 Si la livrait dant Bernart lou barbé.  
 « Freire, » dist il, « grant honor li portés :  
 « Par lui sons nos de prison eschapé,  
 « Si li avons plevi et afié
- 1935 « Que la ferons dant Bertran espouser.  
 — Biaus filz Bertranz, diënt il veritet ?  
 — Oil voir, sire, ja mar lou mescrenés. *f. 175 d*  
 « Je la prendrai, ja nen iert trestorné,  
 « Se l'aumaçor[s] la me voloit doner. »
- 1940 Dist li paiens : « En pardon en parlés.  
 « Miolz me lairoie ocirre et demanbrer  
 « Que j'an feisse la vostre volanté,  
 « Tant con j'avrai a vivre. »

## XLIV

- Et dist Bernarz a la barbe florie :
- 1945 « Biaus filz Bertranz, nel me celer tu mie.  
 « La veus tu prendre et torner a ta guisse ?  
 — Oil voir, pere, nel vos celerei mie.  
 « Ans telle dame de vos iolz ne veïstes ;  
 « Je la prendrai, ne puet remanoir mie,

1923 faulcons mues — 1924 la char — 1930 bers — 1940  
 pardons — 1942 uolantes — 1945 bertrant



- 1950 « Se l'aumaçor[s] ses pere la m'otrie. »  
 Dist li paiens : « Vos parlés de folie.  
 « Mioz me lairoie demanbrer et ocire  
 « Ja ceste chose fust par moi assevie. »  
 Et dist Nubie : « Pere, ja mais ne dites.
- 1955 « Faites Bertran toute sa conmendise,  
 « Tandis con estes en la soe baillie ;  
 « Ou se ce non, li miens cors vos defie :  
 « De celle teste n'an porterés vos mie. »  
 L'aumaçor[s] l'ot, si conmança a dire :
- 1960 « Oïl, » dist il, « dame fille Nubie,  
 « Faire m'esteut la vostre conmandie,  
 « Tant con ge suis en la vostre baillie.  
 « Laissons ce plait desi a Salerie,  
 « A Aymeri a la barbe florie :
- 1965 « Au gentil conte iert la parolle quise,  
 « Par cui je iere de la prison delivres. »  
 Dient François : « C'est molt bien que vos dites :  
 « Preut i avrois, que vos n'i faldrois mies. »  
 Ans d'autre chose n'i ot parole quise :
- 1970 Baufumés monte en .j. mul de Sulie,  
 Si chevalchoit tot devers Salerie,  
 A grant joie faissant.

## XLV

- Va s'an Bernarz, li cortois et li sages.  
 Nostre François de noient ne s'atargent :
- 1975 A Salerie envoient .j. mesage  
 A Aymeri a la florie barbe,

1950 peres — 1951 parler — 1954 peres — 1966 rere — 1971  
 Sil — 1975 *le ms. ajoute encore un vers après celui-ci* : Et dans  
 h. et guill' i envoient. *Il se rattache mal au précédent et offre, en  
 outre, une assonance fautive. Nous avons cru devoir l'omettre.*

- Que dans Hernalz et Guillelmes repairent: *f. 176 a*  
 Eschapé sont de Cordres sans ostage,  
 Lo roi Guibert i ont laissiet en gage  
 1980 Dedens Sebille en une estrange marche ;  
 Li rois Judas a grant honor lou garde,  
 Vaillant denier ne li ose mal faire,  
 Car il redoutet Aymeri a la barbe,  
 Lou parenté et lou ruste lignage.  
 1985 Va s'an li mès, de noient ne se targe,  
 A Salerie en est venus en haste,  
 Aymeri trove en ses plus maistres sales.  
 Voit lou li mès, si li dist sans contraire :  
 « E[n] non Deu, cuens, je t'aport grant barnage  
 1990 « Et mervaillose joie. »

## XLVI

- Dans Aymeris ot lou mesage oï,  
 Inellement en est an piés saillis.  
 « Vasal[s], » dist il, « molt te voi efraï.  
 « Di ton mesage, nel me celer tu mie.  
 1995 — Sire, » dist il, « mervaille pues oïr,  
 « [Car] ja repaire dans Hernalz vostre fil[z],  
 « Li cuens Guillelmes et Bertranz li gentis :  
 « Eschapé sont de Cordres, Deu mercis.  
 « Nès l'aumaçor en amoinent il pris,  
 2000 « Galeri[i]en qui est rois des Persis,  
 « Et belle dame que Bertranz a conquis.  
 — Puet estre voirs? » dist li cuens Aymeris.  
 — Sire, » dist il, « nen ai mançonge apris.  
 — Et ou est [donc] li rois Guiberz mes filz?  
 2005 — Dedens Sebille, .j. estrange païs.

« Lai l'ont mené Persan et Arrabi.  
 — Or prenons ces, » dist li cuens Aymeris,  
 « Et en après ferons de Guibert fin. »  
 La franche Agaie getait .j. grief sospir :  
 2010 Car el se pasme, ne se pot atenir,  
 Cant l'an redresce li cortois Aymeris.  
 Les iolz li baisse et la bouche et lou vis,  
 Deus ! tant gent la conforte !

## XLVII

Dans Aymeris nel mist pas a sejour,  
 2015 Ans est montés el destrier milsodor.  
 Agaie monte el mulet anbleor.  
 Par mi la ville s'armerent li plusor.  
 Prumiers en ist dans Aymeris li proz, *f. 176 b*  
 Il et Agaie a la fresce color,  
 2020 Et chevalchierent tot .j. chemin perrous  
 Lés la forès, lonc .j. pin folleor :  
 Illeuc s'ancontrent li prince et li contor.  
 Aymeris baisse dant Bertran son nevot,  
 Après Guillelme, lui et Hernalt lou rous,  
 2025 Agaie point vers Nubie la pros,  
 Plus de .vij. fois la baisse par dolçor :  
 « Gentis pucelle, molt feïstes que pros,  
 « Cant vos tornastes a la geste Francor. »  
 Dist la pucelle : « Ce fis ge tout por vos  
 2030 « Et pour Bertran, ou ai mis mes amors ;  
 « En nule terre n'a si chevalerous. »  
 Dans Aymeris demande l'aumaçor :  
 L'an li amoine les prisons anbedous ;  
 Con il le voient si s'umeliënt molt.  
 2035 « Aymeris sire, » ce dist li aumaçors.

2006 persans et arrabis — 2028 gent — 2031 En vnc — 2034 les v.



- « Aiez mercis de cel las pecheor ;  
 « Cist chaitif roi livré sont a dolor. »  
 Dist Aymeris : « Vos parlés de folor.  
 « Deu[s] me confonde do ciel hautisme autor,  
 2040 « Se ne craez Jhesu lou gloriox,  
 « Se ne vos fais demanbrer anbedous. »  
 Vers Salerie se metent au restor ;  
 Devent la salle descendent au desos ;  
 Galeri[i]en herbergent en la tor,  
 2045 Avoc Butor, sus en l'estage autor.  
 Devent la sale descent li aumaçor[s] ;  
 Nostre François li portent grant honor,  
 Por la pucelle qui est gentis et pros,  
 Et por Bertran ques en a proiés toz.  
 2050 Hui mais commence de la chançon la flor ;  
 S'est qui la die, honques n'oi mellor :  
 Si con Guibers istra feurs de prison  
 Et il ravra d'Espagne les honors  
 Et sa moillier Agaie.

## XLVIII

- 2055 Grant fut la joie leans en Salerie :  
 On n'i ot telle puis qu'elle fut bastie  
 [N]e l'une piere sor l'autre fut assisse.  
 Dans Aymeris a la barbe florie  
 [Pri]st l'aumaçor par la manche de sigle; *f. 176c*  
 2060 [D]ejostes aus sor .j. paille l'asidrent.  
 Cortoisement li ancommence a dire :  
 « [A]mis, beau[s] freire, car reçoif batestire.  
 « Mes niés Bertranz te demande ta fille :  
 « Va, si li done et trestout ton anpire.  
 2065 « Se tu nou fais, ceu tien ge a folie,

- « Par Deu ou croi tu an perdras la vie. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « Mercit, Aymeris sire!  
 « Ja suis je or an la vostre baillie,  
 « Bien me porés demanbrer et ocirre :  
 2070 « N'atant secors de nul home qui vive ;  
 « Lou mien consail ne lairé ne vos die :  
 « Faites .j. fons signier et beneire,  
 « Que voirement recevrai batestire. »  
 Dient François : « C'est molt bien que vos dites ;  
 2075 « Prout i avrois, que vos n'i falrois mie. »  
 Ans d'autre chose n'i ot parole quise.  
 .I. arcevesque font .j. fons beneire,  
 Si baptisierent l'aumaçor et sa fille  
 Et Baufumé qui fut pros et nobiles ;  
 2080 Mais que son nom ne li changierent mie,  
 Ans l'adouberent a la françoise guise :  
 Li cuens Bertranz li a l'espee çainte,  
 Puis li dona de sa cort la justice  
 Et en après toute sa menantie ;  
 2085 Et cil devint si pros et de tel vide  
 Que tuit l'ameve[n]t et li povre et li riche.  
 Au matinet, cant sonee fut prime,  
 Bertranz espouse damoiselle Nubie  
 D'un anel d'or ou ot dine[s] reliques,  
 2090 Ses ont saigniés soz .j. paille de Grice.  
 Do mostier issent cant fut la messe dite,  
 Et sont monté en la salle perrine ;  
 L'ai[v]e demandent, au mengier si s'asidrent.  
 Wiviiens sert de la boutillerie  
 2095 Et Aÿmer[s] de la paneterie,  
 Li cuens Guillelmes de la senchaucie.  
 Cant ont mangié cil chevalier nobile,  
 Jugleor chantent et vièlent et tinbrent.

Dist l'uns a l'autre : « Dex ! con or somes riche !  
 2100 « S'ajostés iert dans Guibers a s'amie, *f. 176 d*  
 « Ans n'euimes tel joie. »

## XLIX

Grant fut la joie el palais signori  
 Et li barnages au conte Naimeri.  
 La gentis dame nel mist pas en obli :  
 2105 En mi la sale fait geter .j. tapis  
 Et par desore .j. paille alixandrin ;  
 Lou grant avoir fait devient lui venir,  
 Qu'elle amenait de Cordes la fort cit,  
 So departoit aus chevaliers gentis :  
 2110 Cui mars, cui plate, cui orceul, cui bacin,  
 Cui candelabres, cui grant cope d'or fin.  
 L'uns dit a l'autre : « [Deus!] quelle dame a ci !  
 « Buer soit de l'ore qu'elle en cest sicle en vint !  
 « Par lui volra cest rene maintenir. »  
 2115 Dans Aymeris nel mist pas en obli :  
 Il an apelle dant Guillelme son fil  
 Et Wiviien, Aïmer lou chaitif ;  
 A cel consail en ont mené Torpin.  
 [Ens] en la loge do palais signori  
 2120 Li gentis cuens les ait a raisson mis :  
 « Seignor, » dist il, « franc chevalier gentil,  
 « Demain soiez apresté et garni,  
 « S'irons veoir a Cordes la fort cit  
 « Se cil dedens me volent recoillir :  
 2125 « Dedens metrai dan Bertran mon ami.  
 « Devers Sebille tornerai mon chemin,  
 « S'irai veoir dant Guibelin mon fil,

2110 archeult que b. — 2112 Lius a lautre d. — 2121 frans  
 cheualiers gentis — 2127 guibert

- « Se jo poroie de la prison guairir. »  
 Dist Baldus : « Sire, no metés en obli :  
 2130 « Tost l'an menroit li rois Judas saissit,  
 « Outre la mer en la terre au[s] Persis.  
 — Ne place a Deu, » dist li cuens Aymeris.  
 « Miolz s'oseroit li rois Judas morir  
 « Que ja l'osast tochie ne demantir.  
 2135 « Qu'e ce, diable[s] ? ou lou panseroit il ?  
 « Ou est la terre qui lo poroit guarir ? »  
 Butor demande, on li amoine pris.  
 « Car fai pais, frere, » dist li cuens Aymeris.  
 — Ne sai coment, » ce dist li Sarrazins,  
 2140 « S'ansin nen est con de l'autr'ier te dis :  
 « Faites Guibert aprester et garnir, *f. 177 a.*  
 « Conbatrai m'i a mon espiet forbi :  
 « Qui vanquera s'a quite lou païs  
 « Et Agaiete [et] la terre a tenir. »  
 2145 Et dist Bertranz : « Franc chevalier gentil,  
 « Guibers est rois, s'a saissit lou païs.  
 « S'il ne l'aquite au branc d'acier forbi,  
 « .C. dahait ait qui li laira tenir,  
 « Ans riront tuit ariere. »

## L

- 2150 A celle nuit lou laisierent ester  
 Dec' au demain que il fut ajorné.  
 Cuens Aymeris ne se volt arrester :  
 Sus el palais fait .iij. grailles soner.  
 Par mi la ville se vont les gens armer,  
 2155 As chers an font la vitaille mener ;  
 Cil bourier huchent devient au timoner.

- Qui dont [oïst] ces escuiers criër :
- « Car m'oste, va, ces destrier sejoiné,  
 « Trai lou avent, sanpres m'avra tué. »
- 2160 Montent .j. tertre, s'ont .j. val ravalé.  
 Tant chevalchierent a force et a barné  
 Qu'il virent Cordres, la mirable cité,  
 Les hautes tors et le palais listé.  
 Li aumaçors la prist a regarder,
- 2165 Ens en son cuer la prist a regrater,  
 De ses vers oilz conmença a plorer.  
 Voit Aymeri, so prist a apeler :
- « Sire Aymeris, envers moi entandés.  
 « Veïstes honques si mirable cité ? »
- 2170 Dist Aymeris : « N'en puis mes iolz oster.  
 « Sans Andernai honques ne vi sa per. »  
 Dist l'aumaçor[s] : « Ceste valt miolz assés :
- « Elle est estraite de plus grans richetés ;  
 « De maintes terre[s] i arr[i]vent les nés
- 2175 « Qui lor amoïent lou froment et lou blé,  
 « Tires et pailles et les murs sejoinés,  
 « Dont il sont riche, menant et asazé.  
 « Hei! Bertranz sire, frans chevaliers manbré[s],  
 « Je la te dong, s'an fai tes volantés :
- 2180 « Trop seras d'avoir riches.

## LI

- « He! Bertranz freire, frans chevaliers nobiles,  
 « Ceste cités elle est forment garnie : *f. 177 b*  
 « De maintes terres i vient la navie,  
 « Et d'Angleterre et devers Normendie,
- 2185 « Qui lor amoïne les chiers dras d'Aumarie,  
 « Tires et pailles et destriers de Sulie,

« Dont li borjois de la ville sont riche.  
 « Mais ge te pri, por Deu lou fil Marie :  
 « Viez suis et frailles, ne puis longement vivre;  
 2190 « Porte m'onor por l'amor de ma fille. »  
 Aymeris l'ot, tanrement an sospire,  
 Des iolz plora, ne se pot tenir mie :  
 Pitié ot do riche home.

## LII

François chevalchent a baudor et a joie,  
 2195 Li aumaçors les conduit dec'a Cordres.  
 Cant il i vienent si l'asiegent par force :  
 Tandent i trés et pavillons et cordes.  
 Li Sarrazin forment s'an deconfortent,  
 El palais montent [et] es tors et es motes.  
 2200 Traient archier, abolestrier descochent;  
 Molt i ot mors que des lor que des nostres.  
 Dist l'aumaçor[s] : « Quel la ferés vos ores?  
 « C'est Aymeris qui amoine grant force,  
 « Ses niés Bertranz li conduit riche flote.  
 2205 « Batissiés suis, la soe lois est nostre.  
 « S'or i estoit li rois de Picadoine  
 « Et cil de Toire et tuit cil de Sidoine,  
 « Ne vos valdroit .j. bouton vostre force  
 « Ne fussiés mort (ne cuit c'ons en estorde)  
 2210 Et livré a martire. »

## LIII

Après parlait .j. paiens, Fauserons,  
 I lor demande : « Va, quex gent estes vos?

- Je suis par certes, » li aumaçors respont.  
 « Randés la ville Aymeri mon seignor.  
 2215 « Baptissiés suis, la soe lois est no. »  
 Et il respont : « Sire, volés lou vos ?  
 « Par Mahomet, ja ne li veerons.  
 — Oïl, par certes, » li aumaçors respont.  
 Les portes ovrent a force et a bandon.  
 2220 Primes i antre dans Aymeris li pros,  
 Il et Agaie a la fresche color,  
 Après Bertranz et Nubie la proz,  
 [Et] an après i antre l'aumaçor[s]. *f. 177 c*  
 .III. jors i jurent a joie et a baudor,  
 2225 Au quart s'an tornent cant virent les audor[s],  
 Droit a Sebile se misent au restor.  
 Li Sarrazin se desconfortent molt  
 De la grant ost banie.

## LIV

- Devent Sebile sont Franc a ost banie.  
 2230 Grant fut la flote des dari[i]ens qui vindrent;  
 A celle flote furent .xiiij<sup>m</sup>.  
 Il ont les plains porpris devent Sebile.  
 Li rois Judas en a la noise oïe :  
 Il prist Guibert, ansamble o lui lou guie  
 2235 As grans fenestres qui sont d'araine bise;  
 Il esgarderent devers la prairie.  
 « Dex, » dist Guiberz, « dame sainte Marie!  
 « Vez ci les oz de France la garnie :  
 « Ancontre saus ne pues tu durer mie.  
 2240 « Dans Aymeris ne m'i velt laissier mie ;  
 « Veoir me vient Agaiete m'amie :  
 « Bien la conois sor lou mur de Rosie.

- « .I. autre dame voi en sa compaignie,  
 « Ne sai qui est, que ge n'an conois mie.  
 2245 « Rois Judas, [sire], jo vos avoie a dire  
 « Que parfis hons ne fait parfis servisse.  
 « Voi si les oz de France la garnie :  
 « Ancontre ceas ne pues tu durer mie.  
 « Ancor ravrai les honors de Sebile. »  
 2250 Judas l'antent, a poi n'anrage d'ire;  
 Trait .j. costel, s'an volt Guibert ocire,  
 Cant seu baron de tos sens li tolirent.  
 I li escriënt : « Vos avés tort, biau[s] sire.  
 — Voir, » dist Judas, « ne gart l'or que l'ocie. »  
 2255 Et dist Guiberz : « Ce ne ferés vos mie,  
 « C'ancor .j. jor, se Deus me done vie,  
 « Vos servirai, que vos estes mes sire  
 « Et je suis vostre janre. »

## LVI

- Devent Sebille sont François herbergié.  
 2260 Tout font les arbres et les vignes tranchier.  
 Il n'i laiss[i]erent ne tor ne colonbier.  
 Devent la porte, o plus grant destorbier,  
 Li gentis cuens i fist son tref drecier. *f. 177 d*  
 Butor demande, on li amoine a piet.  
 2265 Li Sarrazins l'en apela prumiers :  
 « Sire Heimeris, estes vos consaillié  
 « De ceu a faire que ge vos dis dès ier ?  
 « Faites Guibert armer sor son destrier :  
 « Conbatrai m'i a mon tranchant espiet :  
 2270 « Qui vainquerait s'oit quite la moillier

*2246 ce vers est très obscur et sans doute altéré; nous ne voyons pas le moyen de le corriger — 2247 Vois — 2255 guibert — 2258 janres — 2263 drecies — 2266 heimerit*



« Et d'Andernai la terre a josticier. »  
 Et dist Bertranz : « Gentil franc chevalier,  
 « Ceste bataille ne devons pas laissier,  
 « Mais metons les ansamble. »

## LVI

- 2775 Dans Aymeris si l'ait laissiet ester,  
 Si en apelle Guillelme au cor neis,  
 Bovon lou preut, Bernart et Aÿmer,  
 A lor consail en ont Torpin mené.  
 Ens o vergier, desos .j. pin ramé,  
 2280 Sus l'erbe fresche font .j. tapis geter :  
 Anqui s'assist li riches parentés.  
 Li gentis çuens les ait araissonés :  
 « Baron, » dist il, « franc chevalier manbré,  
 « Trestuit ensamble quel consail me donrés?  
 2285 « Cist Sarrazins est molt desmesurés,  
 « De la bataille forment entalantés.  
 « Envers mon fil se volra esprover.  
 « Por l'amor Deu, quel consail m'en donrés? »  
 (Et dist Baldus, li rois de Balegués)  
 2290 Dist l'arcevesque[s] : « Bon lo vos sai doner :  
 « Baldus le roi si [lor] i trametés.  
 « Pros [est] et sages et chevaliers manbrés,  
 « Si savra bien lou langage parler  
 « Et ce mesage dire. »

2272 gentis frans — 2278 lor] sor — 2279 rames — 2280 S. la f. herbe — 2281 sasissist — 2283 frans — 2284 Trestos — 2289 ce vers n'est pas à sa place. Le copiste doit avoir omis plusieurs vers où il s'agissait du conseil qu'un des fils d'Aymeri donnait à celui-ci pour envoyer un messenger à Sebille qui racontât à Judas ce qui nous est dit aux vers 2306-2310. L'original devait porter quelque chose comme : Et dist bernarz bon lo uos sai doner.... Dist l'arcevesques baldus i trametes

## LVII

- 2295 « Seignor baron, » dist Aymeris li blans,  
 « Cist consols est cortois et avenanz :  
 « Vos lou volés, je l'otri ansument. »  
 Baldus apelle, il est venus avent.  
 Dans Aymeris par la menche lou prent,  
 2300 Si l'ait assis desor .j. paille blanc;  
 Por qu'il fut rois si l'onore forment.  
 « Sire Baldus, » dist Aymeris li blans,  
 « Vostre merci, car me faites itant *f. 178 a*  
 « Que m'en aillies an Sebille leans  
 2305 « Au roi Judas qui est vostre parens.  
 « Vostre merci, si li dites itant :  
 « De la bataille ne voil aler avent.....  
 « De la bataille vers Butor voirement :  
 « Qui vainquerait s'avrait lou chasement  
 2310 « Et Aguaiete et la terre tenant. »  
 Dist Baldus : « Sire, je irai voirement  
 « Dedens Sebille, en la cité leans,  
 « Por dire lou mesage. »

## LVIII

- Li rois Baldus s'an est levés an piés :  
 2315 Gent out lou cors, bien fait et adougié;  
 Sos ciel n'ait home miolz sanble chevalier.  
 « Sire, » dist il, « je irai volantiers  
 « Dedens Sebille lou mesage noncier,  
 « Au roi Judas mon honcle lou guerrier;

2296 auenant — 2300 blans — 2303 mercis — 2306 mercis —  
 2307 après ce vers il en manque au moins deux, où il était parlé  
 de Guibert — 2314 an pies leus — 2315 adougies — 2316 miloz

- 2320 « Mais s'il vos plaist .j. home me chargiés,  
 « Qui soit pros, sages et cortois chevaliers,  
 « Qui bien m'aïst mon mesage a nuncier  
 « Et mes paroles et mes dis afichier. »  
 Dist Aymeris : « De grés et volantiers.
- 2325 « Sire Bertranz, car i alés, biaux niés. »  
 Dist Bertranz : « Sire, de grés et volantiers. »  
 Il aparailent les bons corans destriers.  
 Montent li conte balt et joiant et lié :  
 Dec'a Sebille n'i out rene tir[i]et.
- 2330 Desus les murs troverent .j. paien  
 Qui [i] estoit por ous eschaurguaitier.  
 Li rois Baldu[s] lou salua prumier[s]  
 En garasis, que li glos l'antendiet :  
 « Va, di Judas ton seignor lou guerrier :
- 2335 « Ça fors estont dui cortois chevalier,  
 « Dans Aymeris les i ait anvoïés.  
 « Iras i tu ? » Cil respont : « Volantiers. »  
 Inellement jus do mur descendié ;  
 Judas trova desos lou pin foillié.
- 2340 Li Sarrazins s'estoit agenoilliés,  
 Lo roi salue, puis si l'a ancligné.  
 Antor lui furent Sarrazin et paien ;  
 N'i ait celui qui ne port d'art d'acier, *f. 178 b*  
 Haches danoises, javelos por lancier.
- 2345 « Sire Judas, envers moi entendés.  
 « La fors estont dui cortois mesagier,  
 « Dans Aymeris les i ait anvoïés.  
 « Lairai les ens ou s'an iront arriers ?  
 — Va tost, » dist il, « gardes ne me targier.
- 2350 « Forment les voil veoir et acointier. »  
 Li Sarrazins est aiers repairiés,  
 Avoc lui vont tel .iiij<sup>xx</sup>. paien,

2325 il — 2327 Il i a. — 2337 i] is — 2339 après ce vers est écrit par anticipation le v. 2342 — 2341 anolignie — 2352 tex

- N'i ait celui qui ne port d'art d'acier.  
 Ovret la porte, si les a ans laissiez ;  
 2355 Mais Brufebalz les reconut premiers.  
 « Sire, » dist il, « ce est Baldus tes niés,  
 « L'autre Bertranz, li filz Bernart lo viel. »  
 De ce [i] firent molt que cortois paien :  
 Cant nos baron descendirent a piet,  
 2360 Plus de .xl. lor corent aus destriers.  
 Li rois Baldus le[s] salua premiers :  
 « Ne vos salu do gloriox do ciel :  
 « Vos ne l'amés ne nel servés de rien,  
 « [Mais] de Mahom que aorent paien :  
 2365 « Cil saut Judas mon oncle lou guerrier. »  
 Prumiere chose que Judas respondié,  
 I li a dit : « Honques ne fus mes niés.  
 « Filz a putain, tresailis renoiez,  
 « Ja n'estes vos levés et baptissiés ? »  
 2370 Et dist Baldus : « Voir dites, par mon chief.  
 « Si doit on faire por lou mal abaissier.  
 « Soz Andernai me laissastes l'autr'ier,  
 « Tout esgaré, con lou veneor chien  
 « Que li venere ait ens el bos laissiet.  
 2375 « La vi ocirre trestos mes eritiers :  
 « N'en eschapa fors moi et ma moillier.  
 « Contre François ne poi ge pas durier,  
 « Adons me fis lever et baptisier.  
 « De ce suis près envers toi desraisnier  
 2380 « Ou a combatre a .j. franc chevalier  
 « Que plus leaus suis go que tu nen iés. »  
 Judas l'antent, a poi n'est anragiés.  
 En sa main tient .j. dart tranchant d'acier :  
 En halt lou lieve, qu'il li voloit lancier, *f. 178 c*  
 2385 Cant Brechanbalz lou retint par darriers.

I li escrie : « Que fais tu, renoiez ?  
 « An toutes cors sont segur mesagier.  
 « Tant ne seit dire raisson ne mal ne bien,  
 « Que vers tes homes te doies consaillier,  
 2390 « Do bien respondre soies aparailliés  
 « Ancontre les mesages. »

## LIX

« Sarrazins freire, » dist Bertranz li cortois,  
 « Dans Aymeris nos ait tramis a toi  
 « Por ces mesage[s], moi a Baudus lo roi :  
 2395 « Rent li Guibert son enfent et son oir  
 « Et de Sebille les palais maginois. »  
 Et dist Judas : « No ferai, par ma foit,  
 « Ne de Guibert mie ne raverois.  
 « Fui te de si, si t'oste de sus moi :  
 2400 Gar toi de ma folie. »

## LX

Et dist Bertranz : « Ja ne m'en partirai,  
 « Très mon mesage trestout conté t'avrai  
 « De chief an chief, que rien n'en retourai. »  
 Dist li paiens : « Je vos tiens por servai.  
 2405 « Di, va, François, que vos ai ge mefait,  
 « Qui mon païs prenés ci a .j. fais ? »  
 Et dist Bertranz : « Par foi, jo te dirai :  
 « Tu n'aimes Deu, n'onques a lui n'us pais.  
 « Seis que te mande Aymeris antresai ?  
 2410 « Rent li Guibert, garde no tenir mais,  
 « Et de Sebille les tors et lou palais. »

2400 Par

- Et dist Judas : « Par ma loi, no ferai,  
 « Ne de Guibert mie ne randerai.  
 « Por la grant honte que vos m'en avés fait  
 2415 « A celle porte lou matin lou pandrai :  
 « Tout son lignage sera ja mais retrait. »  
 Et dist Bertranz : « Dont seroit ceu trop lait.  
 « Autre corage[s] vos venra se Deu plaist,  
 « Que talanz se remue. »

## LXI

- 2420 Après Bertran a repaleit Baldus,  
 Li pros, li sages, li chevaliers segurs :  
 « Honcles Judas, molt par iés mas seürs.  
 « Rent nos Guibert, garde nel celer plus. » *f.178 d*  
 Et dist Judas : « Ja n'en serés creüs ;  
 2425 « A malvais plait serai ge tost venus.  
 — Ne m'an creez? Se Damedeu m'aüst,  
 « T'en remenras vis, honis, confondus.  
 « Or rent Guibert, gardes nel tenir plus :  
 « Lo roi Butor ferons combatre a lu ;  
 2430 « Qui vanquera de l'onor iert segurs. »  
 Et dist Judas : « Or en sera creüs,  
 « Se g'en ai bons ostages. »

## LXII

- « Sarrazins freire, » ce dist Bertranz li ber,  
 « Et qués ostages volés vos demander? »  
 2435 Dist li paiens : « Jo te dirai assés.  
 « Je conois bien ton mellor parenté :  
 « .VII. ans devient en oï jai parler

- « Que vos fussiés en ceste terre antré.  
 « Va, si me livre Guillelme au cor neis,  
 2440 « Bovon lou preut et Guarin lou sané,  
 « Bernart ton pere, lou chaitif Aÿmer,  
 « Et Guielin, cel ligier bacheler,  
 « Et toi meïmes se tu i ves antrer. »  
 Ot lou Bertranz, s'an a .j. ris geté :
- 2445 « Si m'aïst Dex, » ce dist Bertranz li ber,  
 « Tos les mellors en avés demandé.  
 « Saus avrés vos, ja nen iert trestorné,  
 « Par .j. covent que m'orés deviser :  
 « Que vos me faites a dan Guibert parler.  
 2450 « Je voil savoir, enquerre et demander  
 « S'il ait ancor ses manbres en santé.....  
 —Amis, beau[s] freire, faites l'i amener. »  
 Et [c]il respont : « Si con vos conmendés. »  
 Inellement li corut amener.
- 2455 Bertranz lou voit, sel reconut assés,  
 Et Guiberz lui, si commence a plorer.  
 Bertranz lo voit, si commence a conter  
 Con l'aumaçor[s] s'avoit fait generer,  
 Et prist Nubie la belle o lo vis cler.
- 2460 « A vos, sire honcles, estes vos en santé? »  
 Et dist Guiberz : « Tos suis sains, mercis Dé.  
 « A grant honor m'ont cist paien gardé : *f. 179 a*  
 « Honques vitaille ne m'oserent vaer.  
 « Trestos suis gras, que fort suis sejoinés.
- 2465 « Sos ciel n'a home, diable ne malfé,  
 « Se jo po[o]ie a mes .ij. mains cobrer,  
 « Qui contre moi poïst [ja] mais durer. »  
 Et dist Bertranz : « Bon mestier en avrés.  
 « Au roi Butor vos steut en chanp joster :

2438 antres — 2445 bers — *Après 2451 il manque quelques vers où Judas donnait l'ordre à un de ses sujets d'amener Guibert* —  
 2456 guibert — 2457 si c. a plorer a c. — 2461 guibert — 2465 malfes

- 2470 « Cil qui vancra s'avra les erités. »  
 Guiberz l'antent, grant joie en a moné :  
 « Agaie dame, con grant duel vos avés !  
 « Biaus niés Bertranz, envers moi entendés :  
 « Ceste bataille por Deu ne destornés.
- 2475 « S'au roi Butor me puis en champ joster,  
 « Ancui varroies chevalier afoler,  
 « Mort et vancu en bataille chanpel. »  
 Et dist Bertranz : « Or ne vos demantés :  
 « Ancui serés delivres. »

## LXIII

- 2480 Il ont laissiet lou parler a itant.  
 Par la main destre l'a pris li cuens Bertranz,  
 Dec'a Judas n'i ot arrestement.  
 I l'en apelle bien et cortoisement :  
 « Vés ci Guibert, lou chevalier vaillant
- 2485 « C'a prise Agaie qui tant a lou cors gent. »  
 Judas se dresce, par la menche lou prent,  
 Lés lui l'asist desor .j. paille blanc ;  
 Por qu'i fut rois l'ait honoré forment.  
 Devent lui fut li palazins Bertranz.
- 2490 « Di, va, Bertranz, » ce dist Judas li frans,  
 « Poriés me vos mener en l'ost de Frans,  
 « Vos et Baldus et dans Guiberz li frans,  
 « Par tel maniere, par itel convenant,  
 « Que se mes plais vers François bien ne prent,
- 2495 « Que sain et sauf m'en ramenrés ceans ? »  
 Li cuens Bertranz respondi maintenant :  
 « Ne lou cuidasse, co me jurast an sainz,

2471 Guibert — 2475 poie — 2476 cheualiers — 2477 mors et vancus. Cf. vv. 2677-8 — 2486 prennt — 2487 Deioste — 2492 dant guibert. *Ce vers et le suivant sont intervertis dans le ms.*



- « Que an manade te meïsses de Frans.  
 « Moi et autel l'en as pris covenant  
 2500 « Ne te falriens por les manbres perdant. »  
 I li afie de sa main bonemant.  
 Il aparaille les bons destriers coranz;  
 Monte Judas et Guiberz ansument, *f. 179 b*  
 Ansanble ou aus Brichebalz Josuanz.  
 2505 De la vile issent Sarrazin maintenant.  
 Cil Sarrazin vont en halt escriant :  
 « Hé! Judas sire, con vas ta mort querant!  
 « Con tu te maz en manade de Frans! »  
 Judas l'antent, plains fut de maltalant ;  
 2510 Il [en] apelle Brufanbant Jo[s]uant :  
 « Ostés me tost d'illoques celle gent.  
 « Grant mal me font, trop est la noise grant,  
 « N'ai de lor raisson cure. »

## LXIV

- Li rois Judas est de Sebille issus.  
 2515 Il esperonent les destriers et les murs,  
 Desi c'a l'ost n'i ont rene tenu.  
 Dans Aymeris est de son tref issus;  
 Li rois Judas est a pié descendus,  
 Et li François sont ancontre venu;  
 2520 Par la main destre lou prist Naymes li dus,  
 Dedens lou tref an sont trestuit venu;  
 Puis l'ont assis desor .j. paille brun;  
 Por ceu qu'est rois l'ont honoré trestut.  
 La franche Agaie est celle part venu,  
 2525 O voit Guibert ses bras li a tandu;  
 Il s'acollerent, si se baissent andui.

- « Hei! Guiberz freire, frans chevaliers segur[s],  
 « Jerrai ge mais an voz bras trestos nus? »  
 Dist Guiberz : « Dame, c'est an Deu de lassus ;  
 2530 « Mais car rendés vostre pere salut. »  
 Dist Agaiete : « N'en ose faire plus.  
 « Mais car me dites, qu'est cil o vos venus? »  
 Dist Guiberz : « Dame, nos l'i avons conduit.  
 « Ou est Butor[s]? je doi combatre a lui :  
 2535 « Qui vainquera de l'onor iert segurs,  
 « Si vos avra : nos lou servirons tut. »  
 Et dist la dame : « Sire, c'an panses tu?  
 « Ceste bataille, frans hons, feras la tu?  
 « Li rois Butor[s] est molt de grant vertu  
 2540 « Et en bataille bals et fiers et segurs :  
 « Plus de .xx. rois a mors et confondus. »  
 Dist Guiberz : « Dame, c'est an Deu de lassus,  
 « C'ancui feret miracles. »

## LXV

- Il ont laissiet lou parler a itant; *f. 179 c*  
 2545 Par la main destre la prist Guiberz li frans,  
 O voit Judas si li dist en riant :  
 « Sire Judas, veez ci vostre enfent,  
 « Ç'aist Agaiete, au gent cors avenant.  
 « Baissiés la, sire, que jo voil et coment. »  
 2550 Et dist Judas : « Je n'an ferai niënt.  
 « Baissiés la vos, quin avés les conmenz,  
 « Que par l'apostre que quierent peneant,  
 « S'a moi tornés an Sebille leans,  
 « Ne la varés, ans iert passé[s] li ans.

2527 guibert — 2529 guibert— 2532 quest il cil euo v. — 2538  
 las — 2539 vertus — 2542 guibert — 2545 guibert — 2547 v. uos  
 ci — 2551 coment — 2552 requierent — 2554 a. sert

- 2555 — Sire, » dist elle, « a Jhesu vos coment,  
 « Sainte Marie, la reine vaillant ;  
 « Celle vos doint de bien confortement  
 « Que bien soiez de la geste des Frans  
 « Et d'Aymeri et de tos ses enfens. »
- 2560 Et dist Judas : « Je ne l'otrai noiant  
 « Qu'elle m'aüst .j. sol denier vaillant.  
 « Pute malvaise, con es perdut lou sans !  
 « Se te tenoie en Seville leans,  
 « Ton cors metroie dedens .j. feu ardant :
- 2565 « Qui t'avroit arse et livree a torment,  
 « Ne seroit fais de ton cors vengement ! »  
 Dist Baldus : « Honcles, car lou laissiés a tant ;  
 « Mais vostre plait pansés mener avent. »  
 Et dist Judas : « Ceu est bien avenant. »
- 2570 Butor demande, l'on li amoine avent.  
 En ses piés ot .ij. grans buies pesans.  
 Li rois Judas se dreça en estant.  
 « Butor[s], » dist il, « con vos est convenant ? »  
 Et dist Butor[s] : « Bien et malvaisement.
- 2575 « Bataille ai prise vers Guibert voirement,  
 « Si la voil faire par vostre loement :  
 « Qui vainquera s'avra lou chasement  
 « Et Agai[e]te et la terre tenant. »  
 Et dist Judas : « Je l'otroi bonement,
- 2580 « Se g'en ai bons ostages. »

## LXVI

Dedens lou tref fut molt grans li anpires.  
 Guiberz seoit lés Agaie s'amie, *f. 179 d*  
 Li cuens Bertranz seoit delés Nubie,  
 Il se baisoient soz les mentias d'ermine.

- 2585 Butor[s] lo voit, a poi n'enrage d'ire,  
 A poi li cuers ne li part par mi d'ire.  
 Li rois Judas parlait en garisie :
- « Pute malvaise, con es ta loi guerpie!  
 « Vien t'en o nos, ancor te ferons riche,  
 2590 « Et pren Butor, dame seras d'Aufrique,  
 « Et croi Mahom et ses sorceleries :
- « Amendés est puis que vos no veïstes,  
 « Mien esciant, de .iij. m. livres. »  
 Et dist la dame : « Vos feïstes folie :
- 2595 « Tout est perdu canque vos i meïstes ;  
 « Et non por tant por ceu no di ge mie,  
 « Molt est prodons Mahomez vostre sire :
- « Il fait vertus, je l'ai bien oï dire :  
 « Ceas lait morir qui plus ne puënt vivre. »
- 2600 Judas l'antent, a poi n'enrage d'ire.  
 « Oïl, » dist il, « dame pute honie,  
 « Por dan Guibert vos faites balde et fie,  
 « Molt vos fiés en sa chevalerie.  
 « Ja nen iert vespre ne sonees conplies,
- 2605 « Pou priserés la soe conpaignie. »  
 Et dist Baldus : « Laissiés ceste folie.  
 « Ne vos chalt plus de tancier ma cosine.  
 « Puis que feme ait ceu que ses cuers desire,  
 « Ne prise autrui une pome porrie ;
- 2610 « Mais faites ce por coi vos ci venistes,  
 « Si ferés vasselage. »

## LXVII

En piés se dresce li jantis rois Judas,  
 De son mantel a deslaciés les laz ;

- O voit Butor si lou prist par les bras.
- 2615 « Butor[s], » dist il, « con fait pansé tu as ?  
 « Ceste bataille se tu ja la feras  
 « Envers Guibert que ahaitit en as ? »  
 Dist Butor[s] : « Sire, n'en parlés [ore] mais.  
 « Qui me donroit la cité de Domas
- 2620 « Et en après la tor de Caïfas, *f. 180 a*  
 « Ceste bataille ne laisseroie pas,  
 « Desi c'a tant l'un[s] honis an sera.  
 « Qui vainquera por voir Agaie avra,  
 « Et Salerie et la tor d'Andernai. »
- 2625 O voit Agaie si li fait .j. regart,  
 Irié[e]ment con ce fust .j. luparz :  
 « Aï ! reïne, con m'avés [fait es]chart !  
 « Que .j. petit que li cuers ne m'en part.  
 — Par Deu, Butor[s], a mal chief en venras.
- 2630 « An Deu m'en fi qui lou mont estora :  
 « Ancui avrai en Aufrique ma part :  
 « J'en serai dame, et tu m'en serviras ;  
 De moi tendras la terre. »

## LXVIII

- Li rois Judas s'an est levés an piés :
- 2635 Gent ot lou cors et bel et afaitié,  
 Molt [bien] resanble gentil franc chevalier.  
 O voit Guibert si l'an a araisnié :  
 « Livrés me tost ces ostages prisiés,  
 « Si faitement con l'avés fiancié,
- 2640 « Vos et Baldus et dan[s] Bertranz vos niés.  
 — Sire, » dist il, « il sont aparaillié.  
 « Venés avent, Guillelmes li guerrier[s],

- « Bueves mes freire et Guairins li prisies.  
 « Et Aymeris qui tant fait a prisier :  
 2645 « Anve[r]s Judas me venés ostegier. »  
 Et cil respondent : « Biau[s] sire, volantiers. »  
 Et dist Judas : « Ce m'est bel, par mon chief.  
 « Par tel covent soit li plais deviss[i]és  
 « Que nos ferons armer les chevaliers,  
 2650 « Butor lou prout et Guibert lou guerrier.  
 « Se Butor[s] vaint, tout avra desraisié;  
 « Et se Guiberz lou puet tant justicier  
 « Car il me face plevir et acointier  
 « Que Mahomez ne doit ester en piés,  
 2655 « Je vos afi par la loi que ge tien,  
 « Ne serai mais Sarrazins ne paiens. »  
 Dist Aymeris : « Ce est plaiz qui me siet;  
 « Tout ansin l'otroiomes. »

## LXIX

- « Sire Judas, » dist Aymeris li blans,  
 2660 « Fait vos avons tos les vostre[s] conmenz. *f. 180 b*  
 « Or voil savoir et por coi et comment,  
 « Se dans Guiberz fait Butor recreant..... »  
 Et dist Judas : « Ceu est bien avenant.  
 « J'anvoierai mes ostages leans,  
 2665 « Ses en menra Brifanbalz Josuanz.  
 « Je remenrai o vos en l'ost des Frans. »  
 Dist Aymeris : « Ce m'est bel avenant. »  
 Molt sont li conte balt et lié et joiant.  
 « Hei! Guiberz freire, » ce dist Guarin[s] li frans,

2643 Bo. mes freires — 2646 *après ce vers le copiste a répété le vers 2641* — 2652 guibert — 2657 plait — 2659 Dist judas sire ay. — 2660 comment — 2662 guibert, *il manque un ou plusieurs vers après celui-ci* — 2664 Je a. — 2665 brifanbalt josuant — 2668 lies — 2669 guibert

- 2670 « En quel peril nos envoiés leans !  
 « Car que te manbre des cors de nostre gent :  
 « Ans coardie ne firent ti parent. »  
 Et dist Guiberz : « Freire, ne parler tant,  
 « Que, par l'apostre que quierent peneant,  
 2675 « S'au roi Butor me puis joster en chanp,  
 « Mar cuidera que ce soit jeu d'anfent.  
 « Ancui vairés Sarrazin recreant,  
 « Mort et vencu en bataille taissant. »  
 Et li ostage en vont esperonant,  
 2680 Si les en moine Brifanbalz Josuanz ;  
 Dec'a Sebille n'i font arrestement.  
 Il descendirent au perron la dedens,  
 Dec' a la tor n'i out arrestement ;  
 Leans les metent an prison maintenant.  
 2685 Judas rêmeist, il et Guiberz li frans,  
 O Aymerit qu'iert chevalier[s] vaillanz.  
 S'[i] est Guiberz qui lou cuer ot joiant.  
 « Or ça, mes armes, » ce dist Guibers li frans,  
 « Bailliés me tost mes armes. »

## LXX

- 2690 Guiberz demande ses garnemenz prisiés ;  
 Cel li aporte[nt] que il avoit plus chier :  
 .I. ganbais cort, an son dos camoissié,  
 Et par desore .j. blanc haubert doblie,  
 Et .j. vert hame li lacent an son chief ;  
 2695 Li arcevesques li çaint .j. branc d'acier,  
 I li a bien beneïst et saigné ;

2671 cui — 2673 guibert — 2678 Mors et vencus — 2680  
 brifanbalt josuant — 2682 *le copiste a répété après ce vers le v.*  
 2680 *en remplaçant* enmoine *par* enmoient — 2685 guibert —  
 2686 Au tref aymerit, vaillant — 2687 guibert — 2690 guibert,  
 garnement — 2691 Cil — 2692 camoissies

- I li amoinent .j. bon corant destrier,  
 Et une mace qui molt fait a prisier  
 Li ont pandut a l'arçon deventrier,  
 2700 Que puis lou jor li out si grant mestier, *f. 180 c*  
 Se Deus ne fust et la vertus do ciel,  
 Ja mais Guiberz n'an fust vis repairiés.  
 Guiberz monta, Agaie tint l'estrier.  
 « Sire, » dist elle, « je vos voil ansignier.  
 2705 « Li rois Butor[s] est molt bons chevaliers  
 « Et de bataille baus et segurs et fiers :  
 « Plus de .xx. rois a mors et justiciés.  
 « Gardés de vos no laissiés aprochier :  
 « S'il vos pooit a ses .ij. pouns baillier,  
 2710 « Manois t'avroit apris a josticier.  
 — Dame, » dist il, « trop poés plaidoier.  
 — Beaus filz Guiberz, » dist Aymeris li viez,  
 « Hui vient li jors tu seras essauciez  
 « Ou do trestout honis et vergoigniez.  
 2715 « Panse, biaux filz, do droit Deu esaucier. »  
 Et cil respont : « Biau[s] sire, volantiers. »  
 Lou destrier broche des esperons d'acier,  
 Dec' a la place n'i out rene tir[i]é.  
 La franche Agaie i ont monet a piet,  
 2720 Ille et no gent, lou trait a .j. archier,  
 Pour ce qu'[il i esgardent].

## LXXI

Li rois Guibers a la place porprise,  
 Si s'apuia sor sa lance fresnine,  
 Molt dolcement reconforta s'amie :



- 2725 « Belle, » dist il, « ne vos esmaiés mie.  
 « Ancui verrés la quex lois est plus riche,  
 « Celle de Deu ou de la paienime. »  
 Butor[s] s'arma la dedens en Sebille :  
 Vest an son dos une porpre trelise,  
 2730 Et lace l'iame dont li ors reflanbie,  
 An la secance out assis .ij. bericles,  
 .III. paumes d'or ot environ assisse[s].  
 En li amoine lou bai de Tabarie ;  
 Honques mais beste ne nasqui de tel guise :  
 2735 Gros ot lou col et la teste petite,  
 Flans soslevés, molt li lieve l'eschine,  
 Dur ot lou rale plus c'une piere bise,  
 Ja n'ier ferrés an trestote sa vie.  
 Butors i monte cant la selle fut mise,  
 2740 Giete a son col une targe florie,  
 .IX. boucles d'or ot environ assisses; *f. 180 d*  
 De son espriet fut la hante fraisnine ;  
 Si ot .iiij. dairs, .iiij. argeus et .v. guivres.  
 La soe gent forment se resbaldissent :  
 2745 Sonent ces tinbres et sautent ces meschines,  
 Jugleor chantent et violent et tinbrent ;  
 Mais a tel joie ne ranterait il mie,  
 Se Deus guairist Guibert sa baronie,  
 Sa fort proesce et sa chevalerie.  
 2750 Molt dolcement reconforta s'amie :  
 « Belle, » dist il, « ne vos esmaiés mie.  
 « Ancui varés laquel loi est plus riche,  
 « Celle de Deu ou de la paienime. »  
 Et Butor[s] vient coroçox et plain[s] d'ire,  
 2755 Espor[o]nant contremont la marine.  
 Ou voit Guibert fierement li escrie :  
 « Par foit, François, molt pansas grant folie,

2742 frarine — 2744 saresbaldissent — 2746 Chantent jugleor  
 — 2753 ou] et

- « Cant contre moi as tes armes baillies.  
 « Vif te prendrai, je ne t'ocirrai mie,  
 2760 « Si te metrai en mes chartres perrines :  
 « Mangeront toi et colovres et vivres,  
 « Ja d'autre mort ne te ferai ocire.  
 — Ceste est molt male, » ce dist Guiberz li sire.  
 « Deus, se li plaist, mes pere, m'en guarisse  
 2765 « Si voirement con il est rois et sire,  
 « Li miens pere de gloire ! »

## LXXII

- Ens que Guiberz eüst fait sa proiere  
 Ne qu'il eüst sa pointe anconmencie[e],  
 Vers Oriant a tornee sa chiere,  
 2770 Si se comende a Deu et a saint Piere.  
 Ans qu'il eüst sa pointe anconmencie[e]  
 Li out Butor[s] une guivre lancie[e] :  
 Par mi l'escut l'an passe une bracie[e],  
 Desos l'esselle li fait issir daieres,  
 2775 Outre passait plus de demie archie[e].  
 « Glos, » dist Guiberz, « fel traître boisiere,  
 « Par coardise la m'avés envoie[e].  
 « Ceste colee vos cuit ge vendre chiere. »  
 Lou destrier broche par mi la sablonier[e];  
 2780 Li bons chevas moine si grant tanpiere,  
 Plus halt vola contremont la poldriere  
 C'on ne gitast a .ij. fois d'une piere; *f. 181 a*  
 Et fiert Butor en la targe roie[e],  
 Desos la boucle li a fraite et percie[e] ;  
 2785 Fort fut la broigne, n'i a maille percie[e] :  
 Sa bone lance i a par mi brisie[e].

2763 guibert, sires — 2764 peres — 2765 voirs et sires — 2767  
 guibert, faite — 2776 guibert, traitres boisières

Outre s'an passe plus de demeie archie[e],  
 Aiers restorne, puis li mostre la chiere ;  
 Et Butor[s] joste au tor françois daieres.  
 2790 S'or ne se tient Guiberz a l'estriviere,  
       Ja videra la selle.

## LXXIII

Butor[s] li vint et dans Guiberz l'atant,  
 Et cil li vint tant acesmeement  
 Conme falcon qui vers l'oisel descent,  
 2795 Et fiert Guibert sor son escut devient :  
 Fort fut la targe, ne peçoie ne fant :  
 Sa lance brise, en esclices la fent.  
 Voit lou Guiberz, plains fut de maltalant,  
 Il trait l'espee au pont d'or flanboiant ;  
 2800 Li rois Butor[s] ravoit trait lou suen brant.  
 Les destriers brochent des esperons d'argent,  
 L[i] un[s] vers l'autre si vait esperonant.  
 Traient espees aus pons d'or flanboiant.....  
 Desor les hiames, qui sont a or luissant,  
 2805 Que flors et pieres en vont jus craventent.  
 Mahomez fut desor la tor au vent :  
 Paien l'i tienent par lor enchantement,  
 Trestos en aires, a pierre d'aïment,  
 La gole baie an guise de sarpent.  
 2810 Voit lou Judas, ses .ij. mains li estant :  
 « Mahomez sire, » fait il, « a toi me rent.  
 « Car que te manbre de moi et de ta gent,  
 « Que nostre loi ne tort hui a noiant. »  
 Agaie jut par desor l'erbe a dans,

2790 guibert — 2792 dant guibert — 2794 falcons — 2798 guibert  
 — 2803 T. les c. — 2803 *il manque certainement un vers après celui-ci*

- 2815 Elle la baisse soef et bellement.  
 « Deus, » dist Agaie, « qui formas mer et vent,  
 « Guairis Guibert par ton connement,  
 « Que cil lichiere no face hui recreant.  
 « Saches por voir, se tu no me consans,  
 2820 « Ja mais an toi ne serai jor creans :  
 « Miolz ain que ge m'ocie. »

## LXXIV

- Or sont andui en la place li roi ;  
 Grans cos se donent des brans sarracoçois. *f. 181 b*  
 Et Guiberz broche envers Butor lo roi :  
 2825 Grant cop li done do branc sarracoçois ;  
 Fors fut l'auberz, que n'an pot maille avoir,  
 Et nonporcant si fut li cos si rois  
 L'os de l'espaule li ait brisiet an trois,  
 Par mi la gole li fait lou sanc chaoir ;  
 2830 Butor[s] se baisse cant se santit destroit.  
 « Glos, » dist Guiberz, « ça remenrés a moi,  
 « Et Agai[e]te toute la me lairois.  
 « Ja mais par lui n'avrés ne chalt ne froit. »  
 Et dist Butor[s] : « Si avrai, par ma foi. »  
 2835 Il se remist an la [se]le tos drois,  
 Il point vers lui et li ber contre soi.  
 Ans tel bataille ne fut mais de .ij. rois  
 Ne si bien anvaïe.

## LXXV

- Ens tel bataille ne fut mais, ce m'est vis,  
 2840 Con de Butor et do fil Aymeri.

2817 G. me hui g. — 2818 lichieres — 2819 se to consant — 2824  
 guibert — 2826 laubert — 2831 guibert — 2836 li bers contresai

- Guiberz li proz, qui Espagne conquist,  
 Par sa proesce et par son cuer hardi  
 Fut rois d'Espagne, si con la letre dit ;  
 A Saint Denise est trovés li escriis :  
 2845 De la verté ne doit on pas mantir,  
 Par mi lo voir nos en covient issir.  
 Butor[s] fut grans et Guiberz fut petis,  
 Mais de l'escut se sot il miolz covrir  
 Et de l'espee se sout bien escremir :  
 2850 Dedens Nerbone li out Tritrans apris  
 .I. Braiz cortois que ses pere norit.  
 Et fiert Butor devient en mi lou vis,  
 Qu'il li tranchait tot lou nasel marsis  
 Et de la barbe tos les grenons tortis  
 2855 A .iiij. dans grignor[s] que nul roncin.  
 Devent les ars consuit son arrabit :  
 Dec'au poitrel l'ait tranchiet et malmis,  
 Mais c'au retraire brisa ses acerins :  
 L'anhodeüre an son poing en retint.  
 2860 Ans que Guiberz fust de Butor partis,  
 Fiert son cheval devient en mi lou vis :  
 Desi qu'es iolz l'a fandut et malmis.  
 Guiberz regarde, voit son destrier morir,  
 [I]l joint les piés, an mi lou chanp sailli, *f. 181 c*  
 2865 [N]'i out point d'arme, li brans li fut faillis,  
 [T]oute la mace avoit mise en obli :  
 [N]e l'an menbrast por tot l'or que Dex fist.  
 L'anhodeüre de s'espee [re]prist,  
 S'an fiert Butor devient en mi lou pis :  
 2870 Pour .j. petit envers ne l'abatit.  
 Cil recovra qui fut fors et ha[r]dis,  
 Guibert enchauc au branc d'acier forbi,  
 De son escut ne li laist tant d'antir,

2841 B. lou preu — 2847 guibert — 2851 brait, peres —  
 2859 Lahodeure — 2860 guibert — 2868 Lahodeure, sespees

- O l'an poïst colchier .j. romoisin.  
 2875 Près est Guibers de mervaillox peril,  
 Se Deus n'i fait miracle.

## LXXVI

- Or sont andui a piet li chevalier.  
 Butor[s] l'anhaucet au branc forbi d'acier,  
 Et fiert Guibert sor son hiame d'acier ;  
 2880 Par devers destre glace li brans d'acier,  
 Que de l'escut li cope la moietie,  
 D'un des jenos lou fait agenoillier.  
 Deu[s] lou guari, c'an char ne l'a tochié.  
 Fait a son cop, puis s'est retrais aier.  
 2885 « Guiberz, » dist il, « c'est cos de chevalier. »  
 Guiberz reclaime la grant vertu do ciel :  
 « Gloriox Pere, qui an crois fus dreciés,  
 « Sainte Marie, et car me consailliés,  
 « Que ne m'ocie cist cuvers pautonniers ! »  
 2890 Guiberz regarde .j. sol petit arriers  
 Par son la pane de l'escut de cartier :  
 En mi lou pré voit morir son destrier,  
 Les janbes batre contremont vers lou ciel,  
 Et vit la mace qui a l'arçon pandié.  
 2895 Lait la bataille, celle part corrant vient,  
 A lui la sache, la corioie ronpié ;  
 Inellement devers Butor revient,  
 Par descovert en halt forment lou fiert,  
 Devent lou cote lou bras li a brisié,  
 2900 Enmi lou chanp vola li brans d'acier.  
 Et dist Guiberz : « Or estes amenchiés ;  
 « Ne vos n'autrui n'avrés ja mais mestier. »

2875 fut — 2885 cop — 2886 uertus — 2887 peres, drecier — 2890  
 guibert — 2896 las c. — 2898 En h. p. d. — 2900 brano — 2901 guibert

- Butor[s] l'antent, a poi n'est anragiés :  
 Il fait .j. salt gringnor que .j. levrier[s],  
 2905 Au bras senestre lou cuida josticier..... *f. 181 d*  
 Ill ot apris les dis de sa moillier :  
 En halt regarde, tot contremont lou fiert  
 Entre dous iolz de la mace d'acier,  
 Que la cervelle de tos sans respandié;  
 2910 De lui lou boute, et li Sarrazins chiet;  
 Inelement dejoste lui s'asiet.  
 Agaie vint, lou paile ait escorciet,  
 Guibert deslace lou vert hiaume d'acier,  
 .VII. fois lou baisse, c'a merveilles l'ot chier.  
 2915 « Hei! Dex!» dist elle, « con as por moi vailliet! »  
 Dans Aymeris i vint tos de[s] prumiers.  
 « Biaus filz, » dist il, « es tu sains et entiers ?  
 — Oïl voir, sire, la merci Deu do ciel;  
 « Mais cil lichiere m'a hui si josticié  
 2920 « Ans si destrois ne fui par chevalier  
 « Dès que ge pris mes armes. »

## LXXVII

- La bataille est vencue do riche roi Butor.  
 Voiant tot lou barnage gisoit o gravier mors,  
 La teste escartee, li oil en furent fors,  
 2925 Et fut estroit vestus d'un riche paille blo ;  
 Soz l'aubert jazerant l'an gessent li pen for.  
 Guibelin[s] lou regraite: « Con mar i fus, Butor[s]!  
 « Se tu creüsses Deu et saint Piere et saint Pol,  
 « N'aüst tel chevalier desi au chief des pors. »  
 2930 Atant es Aymeri et avoc lui son ost;

2904 Il f. g. .j. que s. .j. l. — 2905 *il manque un vers où Guibert était nommé* — 2913 deslacent — 2918 mercis — 2919 lichieres — 2920 fut

- Ou que il voit Guibert ses bras li mist au col.  
 « Biaus filz, » dist Aymeris, « es tu sains de ton cors?  
 — Oïl voir, biau[s] dos sire, ans mais ne fui si fors,  
 « Molt volantiers menjasse et [si] beüsse .j. pou.  
 2935 — Biaus filz, » dist Aymeris, « sejour avras tu trop.  
 « Ne te chaut chevalchier ne travaillier ton cors,  
 « Mais gis lés ta moillier et si fai tes depors.  
 « Je manderai mes homes et conduirai mes oz,  
 « Panserai des ostages tant que il soient fors.  
 2940 — Sire, » ce dist Guiberz, « por Deu pansés en tost. »  
 Et respont Aymeris : « Volantiers, par saint Pol. »  
 Puis a mandeit Judas qu'il vigne a lui molt tost,  
 Et il i est venus san point de nul restort.  
 « Judas, vois de Butor qui an cest chanp est mors?  
 2945 « Or me rant les ostages c'an prison sont a tort,  
 « Et si nou laise mie. *f. 182 a*

## LXXVIII

« [J]udas, voi de Butor ki est mors et fenis.  
 « Or me rant mes anfanz k'en ostaige sont mis. »

2937 gist, fais — 2940 guibert — 2947 voit





# APPENDICES





## APPENDICE I

*Ms. Bibl. Nat. fr. 1448.*

---

.....  
.....  
Puis conquidrent la terre environ de tos lés : *f. 158 a*

En .xv. jors fut si li païs aquités,  
Dec'au perron Saint Jaque esilliés et gastés.

Cil qui Deu ne volt croire fut errant demenbrés.

5 N'i remaint tor a fandre ne a anlir fossés,  
Fors solement Leride et Cordres par delés.

Droit a Cordes s'an est rois Loeïs tornés,  
Devers terre l'asiet et encoste et delés.

La fichent nos François, tudent cordes et trés.

10 Et par desus el mont as oliviers ramés

La fait son tref fichier nostre rois coronés.

Et cant il fut tandus dedens s'an est entrés,

Ens en .j. lit se colche, ce jor s'est repossés,

Car molt avoit esté travailliés et penés, *f. 158 b*

15 Et ses gentis barnages.

[Q]uant virent cil de Cordes tant tref, tant pavillon,

L'aumaçor en appellent, Bruianz fut ses drois nom :

« Par Mahom, sire, dites, et nos quel la feron ?

« Rendrons ceste cité ou vers Frans la tendrons ?

20 « L'amiranz est vencus, ja secors n'en avrons ;

13 Ens ens — 17 bruiant

- « Li rois en est venus, par ce bien lou savons.  
 — Par Mahom, » dist Bruianz, « ansois la defandrons :  
 « Nos avons bien ceans .xx<sup>m</sup>. compaigno[n]s,  
 « S'avons dec'a .viij. ans pain et vin et bacons ;  
 25 « La cité est molt riche d'argent et de mangons,  
 « De tires et de poille, de vermalz ciglatons ;  
 « Li mur sont halt et grant, s'i a fossés parfons ;  
 « La mer nos avirone, navie n'i perdrons :  
 « De nulle part ne d'autre niënt ne les cremons.  
 30 « Lou matin par son l'aube saillie lor ferons  
 « A tant de Sarrazins con nos ceans avons.  
 « N'a mie dec'a l'ost lou trait de .ij. bouzons :  
 « Tost porons repairier se mestier en avons,  
 « Et rentrer en la ville. »
- 35 [A]u matin par son l'aube sont Sarrazin levé,  
 Dec'a .x<sup>m</sup>. sont cant il furent armé.  
 Par la porte s'an issent, ans n'i out cor soné.  
 Toute nuit a Guillelmes et venu et alé,  
 A .m. de ses barons antor la fermeté,  
 40 Car molt crient que paien ne vident la cité :  
 Bien seit ne la tendront ancontre lou barné.  
 Vers lou jor s'an repaire li marchis au cor neis,  
 Honques nul mot n'en sout, s'a Bruiant ancontré.  
 Si tost con l'aperçut l'a li cuens escrië :  
 45 « C[u]vers, mar i venistes, vos estes enchanté.  
 « N'en irois mie ansin s'avrois a moi parlé.  
 — Par Mahom, » dist Bruianz, « ne somes mie anblé ;  
 « Veoir lou vos lairons ans lou solail levé.  
 — Cuvers, laisse dont corre lou destrier abrivé. »  
 50 Bruianz si fist tantost, n'i out point sejoiné,  
 Et Guillelmes d'Oreng point lou suen abrivé ;  
 Andui mervaillox cos se sont antredoné,  
 Par desore les boucles sont li haubert fausé.  
 Bruianz chaî a terre devers l'iaume gemé,  
 55 Puis resalt sus ses piés, n'est guaires aresté, *f. 158 c*  
 Plus tost qu'il onques pot a trait lou bran letré  
 Et trait sus ses espaules lou bon escut volté.

- Cant Guillelmes lo voit, an son cuer l'a loé;  
 A terre est descendus avec lou Tur el pré,  
 60 Et si li a .j. cop sor son hiame rué,  
 Sor l'espaule lou fiert do branc qui est letré,  
 Qu'i li cope la guige do fort escut bouclé;  
 Lou bras et la baniere li abati el pré.  
 Cant li paiens se sent ansin defiguré,  
 65 Contremont a lou branc a l'autre main levé,  
 Puis l'a par grant vertu contreval avalé,  
 Lou nasel de son hiame lui a tout desevré :  
 S'il n'eüst si cort nés ja l'eüst descorné.  
 Icist cos a lou conte irié et embrassé.....  
 70 Au retraire qu'il fait si l'a par mi copé.  
 « Sarrazin, » dist Guillelmes, « or somes acordé. »  
 A cest cop sont François aus Sarrazins mellé:  
 N'i a cil n'ait lou suen ocis ou afolé;  
 As chaples des espees ont grant efroi mené.  
 75 Li oz est estormie et de lonc et de lé;  
 Au plus tot que il porent sont François adoubé.  
 Paien oient la noisse, si furent effraé,  
 Por Bruiant c'ont perdu sont an fuie torné;  
 François les sivent près, maint en ont afolé.  
 80 Paien entrent leans en la bone cité,  
 Les portes sont overtes, mais molt se sont hasté :  
 Plus de .c. en forcloent, que illeuc sont remés.  
 Devent la maistre porte sont François arresté.  
 Li solax est levés qui giete grant clarté:  
 85 Atant es vos lo roi et son riche barné.  
 Cant il sout que paien furent leans antré,  
 Inellement comende asalt i ait livré.  
 Illoques ot .j. bois de grant antiquité :  
 François lou decoperent, as murs l'ont amoné.  
 90 De la menue rame enplirent lou fossé,  
 Puis i ont .xv. piés de la terre geté,  
 Et de l'autre marrien ont .j. angin levé;  
 Del tierc font .j. chastel a rouestes ovré, f. 158 d

82 fort cloe — 93 Des trers f. el c. *Le ms. Bibl. Nat. 24369 f°156 r° 1<sup>re</sup> col. donne la leçon que nous avons introduite dans le texte. Le même ms. nous donne aussi la bonne leçon un au lieu de el*

- .X. estaches de halt et .xxx. piés de lé.  
 95 Abarlostrier i montent as armes a planté,  
 [Et] .iii°. escuier trestous les plus ossé ;  
 Puis descovrent les cloies, ens el mur sont monté.  
 Inellement conmente[nt] c'asault i ait livré.  
 Chascons tint pic d'acier ou grant martel quaré.  
 100 Li archier les ont si de çax dedens gardé,  
 Et la perriere a tant de l'autre part hurté  
 C'on grant pen lor craventent del mur de la cité :  
 François se fierent ens, le baille ont descopé,  
 La porte colleice prenent par poesté,  
 105 L'antree ont delivree, que n'i ont demoré.  
 Aymeris et li rois si sont dedens antré :  
 Jone et viel et enfent ont tot à mort livré.  
 Honques de tout l'avoir n'i ont point remuë :  
 Bovon de Conmarcis l'a on tout conmené.  
 110 « Sire, » ce dist li dus, « s'avions conquesté  
 « Leride celle vile ou a grant richeté,  
 « (Molt i a de tresor la dedens aüné,  
 « Dont paien ont Mahom servi et honoré),  
 « La moitié de nos homes en serient loé.  
 115 « Molt tost i serions se cist mois iert passé[s].  
 — Alons, » dist Loeïs, « ja ne soit repité. »  
 François issent de Cordes, si sont acheminé,  
 Si s'an vont vers Leride.

- [O]r chevalche li rois, n'i volt plus arrester.  
 120 Avoc lui en a fait ses .iiij. engins mener.  
 Venus est a Leride qui siet joste la mer.  
 Sarrazin font les portes contre François fermer ;  
 Dont veïssiés au pont les huis de fer geter,  
 A grant force l'ont fait contreval avaler.  
 125 Paien montent as murs por lancier et ruër,  
 Et veulent feu grejois es ensaignes boter ;  
 Mais molt i porent pou li glouton ga[a]gnier,  
 Car li abolestrier les ont fait remuër :  
 Tant quarel i destandent ne s'an porent garder,

- 130 Plus de .c. en ont fait jus del mur raoler.  
 Li rois fist la perriere si très près amener *f. 159 a*  
 Qu'elle puet a la porte et ferir et hurter.  
 Les verrolz en fist ronpre et les flaiax quasser,  
 Si que l'en i puet bien et venir et aler.
- 135 François se fierent ens, paiens en font torner,  
 Ans de tos ceaus dedens n'en pot .j. eschaper  
 De sous que Deu ne volrent servir ne honorer.  
 Li rois en a fait traire la char et lo vin cler,  
 Or et argent et dras qui molt font a loer.
- 140 La poïssiés veoir grant avoir assanbler:  
 Tout a fait Loeïs a Barbastre mener.  
 Li rois laissa Leride cant i l'ot fait praier,  
 A Barbastre s'an vait et si prince et si per.  
 La voldra a ses homes les soldees doner,
- 145 Lou roi Fabur volra baptisier et lever,  
 Libanor de Turnie avoc crestiëner,  
 Et l'amustant de Cordes a sa loi atorner,  
 Lou cortois Clarion son fié quite clamer;  
 Puis fera a Gerart Malatrie doner,
- 150 Lou cercle de fin or desor son chief posser :  
 Fais iert li mariages.

- [A] Barbastre est venus nostre roi Loeÿs,  
 Cil duc et cil demoine, cil conte, cil marchis.  
 En la porte en entrerent par lou pont torneïs ;
- 155 Lés son costé chevalche li bons cuens Aymeris  
 Et d'autre part Guillelmes d'Orenge li marchis;  
 Et li os se loja devant lou trancheïs.  
 Li rois monte el palais tos les degrés voltis.  
 Malatrie la belle se dresce en mi son vis,
- 160 Par mi les flans enbrace lo roi de Saint Denis.  
 « Sire, » dist la pucelle, « de Deu .v°. mercis,  
 « Del secors c'avés fait Bovon de Conmarcis,  
 « Et bien soiez venus en cest nostre païs. »  
 Conme li rois l'oï, si en geta .j. ris ;
- 165 Andui se sont assis sor .j. lit cordeïs.

- « Belle, » ce dist li rois, « Gerarz est vostre amis :  
 « Volés que lo vos doingne ? quex en est vostre avis ?  
 « Je vos ai si trestout aquité lou païs  
 « Ja mar douterois mais Persans ne Arrabis. *f. 159 b*
- 170 — Sire, » dist la pucelle, « .vij. mois a aconplis  
 « Que ne desirrai el ne par mois ne par dis.  
 — Pucelle, » dist li rois, « s'a ma loi convertis  
 « Vos pere l'amustant et sous c'avomes pris,  
 « Lor serés espousee sans nesun terme mis.
- 175 — Sire, » dist la pucelle, « or vos sera jehis  
 « Li tresor[s] Justamont qui tos est ceans mis  
 « Et de .xij. rois est amassés et conquis.  
 — Molt iestes pros et sage, » dist li rois Loeÿs ;  
 « Ne cuit miolz dotrinee d'Anjou dec'a Paris. »
- 180 Une cuve a fait d'aigue anplir rois Loÿes,  
 L'uille et lou cresseme i mist .j. prestre beneïs.  
 L'amustant baptissa, nel fist pas a anvis ;  
 Por l'amor au franc conte out a nom Aymeri[s],  
 Et Faburs ot a nom Guillelmes li marchis
- 185 Et li rois Libanors ot a nom Loeïs.  
 Puis lévent les pucelles qui tant ont cler[s] les vis ;  
 Ans n'orent autre nom ne changié ne remis.  
 Malatrie deserre .j. grant celier voltis :  
 Li tresor[s] Justamont fut lou jor desconfis ;
- 190 Ans mais ne fut par home si grant tresor conquis.  
 De tires et de pailles, de diapres floris  
 Chargierent il leans .xxxiiij. roncins,  
 D'or et d'argent i moient .vij. tonnés raanplis.  
 Cil ors fut aus François donés et departis :
- 195 N'i a cil ne soit tos joiox et rebaldis,  
 Et beneïssent l'ore qu'il vinrent el païs.  
 Li vespres aprocha, au mengier sont assis.  
 En l'ost et en Barbastre aparailent lor lis.....  
 Desi que el demain que jors fut esclarcis,
- 200 Que lor a chanté messe .j. chapelain[s], Landris.  
 Li rois a Clariont tos ses aleus guerpis :

174 nul t. — 176 Lou — 184 lou — 189 Lou — 192 .xxiiij. —  
 193 viij *ajouté au-dessus de la ligne et à la place de .j.* — 198 *il*  
*manque ici un vers* — 201 tot son aleu guerpit



Ansin con iert devient en est après bailli[s].  
 Clarions l'an mercie, as piés l'an est chaïs.  
 Par les bras l'an relieve Girarz et li cuens Guis;  
 205 Blanchandine li donent qui molt a cler lou vis,  
 La li fist espouser li rois de Saint Denis,  
 La dedens en Barbastre. *f. 159 c*

[L]eus que Clarions out Blanchandine espousee  
 S'an ist li rois de France de Barbastre la lee.  
 210 Chasconne des pucelles ont sor .j. mul montee,  
 Blanchandine meïmes est avoc aus alee.  
 Cant il furent as trés et l'ost fut ostelee,  
 Guiberz a Almarinde Libanor presantee,  
 Puis en firent les noces sos Bar[bastre] en la pree;  
 215 Morinde et Leride li a li rois donee.  
 Dont s'an torne li os, si s'an est remuëe,  
 Dec'a Cordes la riche n'i ont fait arrestee.  
 Droit au perron de mabre de la grant tor quaree  
 Descendi Malatrie de la mule afautree;  
 220 .XII. conte l'adestrent en la sale pavee,  
 En une chanbre a voste illeuques l'ont menee.  
 Ses pucelles si l'ont richement atornee,  
 A .j. fil d'or ses crins trecie et galonee :  
 Ne cuit plus belle feme fust ans de mere nee.  
 225 Puis issit de la chanbre, d'un diapre afublee,  
 Et entra en la salle ; François l'ont esgardee,  
 Et dist li uns a l'autre : « Ou fut ceste trovee ?  
 « Ne cuit qu'elle fust ans de vilain engendree :  
 « Molt puet avoir grant joie cui elle est afermee.  
 230 « A cui si belle feme sera hui marië[e]  
 « Ne puet estre anconbrés par nulle destinee  
 « A nul jor de sa vie. »

[D]e la chanbre est issue Malatrie a vis fier ;  
 O lui out .ij. pucelles qui molt font a proisier.  
 235 Et cant li rois la vit, si l'ala enbracier.  
 « Belle, » ce dist li rois, « je vos ai forment chier.

- « De ceu que vos promis en Barbastre l'autr' ier  
 « Vos ferai ge lou don orendroit otr[i]er. »  
 Li rois fait apeler dan Gerart lou guerrier,  
 240 Et li vasax i vint, ne se fist pas proier.  
 « Gerarz, » dist Loeïs, « tenés ceste moillier. »  
 Et Gerarz la reçut, puis la prist a baissier.  
 Par lou palais l'escardent tel .v°. chevalier  
 Qui por .j. sol baissier donassent .j. destrier.  
 245 L'amustanz volt les noces de sa fille enforcier :  
 Il a fait defermer .j. solterrin celier :  
 Des pailles qui i sont puet on .ij. chers chergier,  
 L'autre avoir ne portassent pas .xxv. somier.  
 Une corone d'or qui molt fist a proisier f. 159 d  
 250 L'amustanz si l'a faite roi Loeïs baillier ;  
 Malatrie en corone, ne se volt plus targier,  
 Puis corone Gerart por s'onor essaucier.  
 Diënt François entr'ax, aval par lou planchier :  
 « Bien sanble Gerarz prince por tere jostissier,  
 255 « Et celle enpereris por grant terre baillier. »  
 Loeïs beneit Gerart et sa moillier,  
 Puis les fist espouser son chapelain Renier ;  
 Honque n'i out ofert ma[a]ille ne denier,  
 Mais pailles et besans et bons mars d'or entier.  
 260 .VIII. jors durent les noces sus el palais plénier.  
 L'amustanz fist fors traire son tresor et froissier ;  
 Il n'ot en toute l'ost .j. tout sol escuier  
 Ne li donast .j. marc por son cors aaissier,  
 Ne duc ne chastelain ne conte ne princier  
 265 Ne li donast de soie riche garnement chier ;  
 De neuf sont revestu trestuit li escuier  
 Por l'amor Malatrie.

- Molt furent grans les noces a Cordes la garnie.  
 Devent la porte fut la quintaine drecie :  
 270 Clarions i feri por l'amor Malatrie,  
 Et li rois Libanor[s], qui sa loi out guerpie ;  
 Et de France i josta la riche baronie.

243 tex — 247 que il font. *La bonne leçon est donnée par le ms.*  
 24369 f° 157 r° 1<sup>re</sup> col.

- Li escuier borhordent par mi la proierie ;  
 Illoc s'abani[i]erent desi a la conplie,  
 275 Puis alerent mangier par toute l'ost banie,  
 Et o palais de Cordes li autre baronie.  
 Et cant orent mangié, toute l'ost est colchie,  
 Ans puis n'i out par home faite escharguaite :  
 Ne doutent mais nelui de la gent paienie.  
 280 Bien en ont ore Espagne desconbree et vidie,  
 Dec' au perron Saint Jaque gastea et essillie.  
 .VIII. jors trestos entiers dura la taborie  
 Des noces la pucelle, ans que fust departie.  
 Clarions s'an repaire en Barbastre la riche  
 285 Et la gent de la ville qui estoit convertie ;  
 Devent chascun rendi trestoute sa baillie.  
 A Leride s'an torne Libanor[s] de Turnie,  
 Sire fut de Morinde, s'an out la seignorie.  
 Puis prent rois Loeïs congié de Malatrie :  
 290 La pucelle 'lou baisse et .iij. fois lou mercie.  
 Gerarz baissa Guion, li cuers li atendrie, *f. 160 a*  
 Et son pere Bovon et sous de la lignie.  
 Dont s'an torna li os et la grant chevalchie,  
 Tout droit vers Sarragouce ont lor voie acoillie :  
 295 Ans ne la volt laissier, si l'a li rois saissie.  
 Aïmer en fieva, molt bien l'ai anploïe,  
 Car onques mais n'ot terre tenant ne en baillie.  
 Puis a pris Pospelune, Fabur l'ai otroïe :  
 Cil porteront hui mais a Gerart compaignie  
 300 Et garderont [la terre] si con i l'ont saissie.  
 Par lou port d'Aubelune ont lor voie acoillie,  
 Lou port d'Inde laisserent a senestre partie,  
 En .viij. jors est li os si de France avencie  
 Qu'elle s'est tant hastee et qu'elle s'est logie  
 305 Es prés desoz Nerbone.

[E]s prés desoz Nerbone prist l'ost herbergement.

276 do p. — 286 rendoi — 291 Gerart — 296 Lamirant. *La leçon Aïmer est donnée par le ms. 24369 f° 157 r° 2° col.* — 297 ne tenant en b. *La bonne leçon est tirée du ms. 24369* — 300 le vers a été corrigé d'après le ms. 24369

- Dame Hermenjart l'ot dire, tout son palais [portent]  
 De poilles et de porpres et d'ancortinement.  
 En la ville s'en antre li rois molt richement,  
 310 Joste lui Aymeris et Bueve au fier talant,  
 Et de la grant lignie tuit li plus haut parent.  
 Hermenjart vait ancontre cui Dex doint hardement,  
 Lou roi vait embracier, .v<sup>e</sup>. mercis li rent  
 Pour sou que sa maisnie li amoine en present.
- 315 « Dame, » fait Loeïs, « fait [ai] vostre talant.  
 « Vés ci Bove vos fil, tenés, je lou vos rent. »  
 La contesse l'anbrace et acolle sovent,  
 Puis embrace Aymeri et il lui ansument.  
 « Dame, » dist Aymeris, « recevés ce presant
- 320 « Que par moi vos envoie la fille l'amustant,  
 « Malatrie la belle qui tant a lou cors gent,  
 « Dont li rois qui ci est a fait mariëment  
 « A Gerart vostre niés, lou fil dame Helissant :  
 « Riches hons est a force plus que tuit si parent.
- 325 « Et Aïmer[s], vos filz, a riche chasement :  
 « Sarracoce la large, ou grant richesc e apent,  
 « Que li dona li rois qui si est en present.  
 « Bien poés conmander a aus seürement :  
 « Ne trovés qui vos face ja mais enconbrement,
- 330 « Car n'a païen remés, par lou mien esciënt,  
 « Jusqu'au perron Saint Jaque ne croie fermement  
 « Ou il ne soit ocis a deul et a torment.  
 « Et li rois a ses homes loé si bonement f. 160 b  
 « N'i a cel ne s'an loent : riche sont et menant .»
- 335 Cant l'entent la contesse, lou cuer en ot joiant,  
 Beneïst Malatrie et Gerart ansument.  
 Au mengier sont assis androit l'avesprement.  
 Li fors rois Loeïs s'assit prumierement,

307 nous avons introduit la leçon portent d'après le ms. 24369  
 — 311 dou plus h. p. Nous avons emprunté la bonne leçon au  
 ms. 24369 en remplaçant la leçon tout par tuit — 312 que — 315  
 ai ms. 24369 — 322 que si e. a f. mesmement. La correction  
 est faite d'après le ms. 24369 — 323 A ms. 24369. Notre ms.  
 porte Et — 331 croient. La leçon croie d'après le ms. 24369  
 f<sup>o</sup> 157 v<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> col. — 334 riches

Et Hermenjart delés au gent cors avenant,  
 340 S'il furent bien servi, n'en demandés niënt.  
 Puis alerent colchier a cel avesprement,  
 Volantiers repossèrent.

[L]a nuit est trepassee, li jors est esclarcis.  
 Au matin se leva li bons rois Loëis,  
 345 El palais de Nerbone s'est chauciés et vestis,  
 Puis alait oïr messe au mostier Saint Moris.  
 Cant elle fut chantee, tost s'an est revertis,  
 Et monta el palais tos les degrés voltis.  
 A la franche contesse a lou congié requis :  
 350 Dame Hermenjart li done et rent .v°. mercis  
 Del bien et del secors que li a fait tos dis ;  
 Puis li baisse .ij. fois et la bouche et lou vis.  
 Dont s'an ist de la ville nostre rois Loëis.  
 Grant piece lo convoie li frans cuens Aymeris.  
 355 Lou roi ont convoié, puis si ont congié pris ;  
 Li rois et si baron s'an revont a Paris.  
 Or departent les oz, li sieges est fenis.

339 Et h. serui — 357 gieges. *Après ce vers le ms. 24369 ajoute, avant de finir, les vers suivants pour relier le Siège de Barbastre à Guibert d'Andrenas :*

A Brubant s'en reva dant Bernars li floris  
 Et Garins d'Anseüne li preus et li hardis.  
 Et Ernaut de Gironde revait en son país,  
 Et Guillaume a Orenge, Bueves a Commargis.  
 A Nerbonnois estoit li frans quens Aymeris,  
 Ensi ot ses enfans sevrés et departis,  
 Fors qu'il retint Guibert, le mainsné de ses fils.  
 Que encore n'avoit ne terre ne país.  
 Avec lui le retint ses peres Aymeris  
 Et Ermengart sa mere.

Aveques Aymeri, son pere le ferrant,  
 Et avec Ermengart, sa mere le vaillant,  
 Remest Guibers, lors fils, qui molt ot hardement.  
 Et Aymeris avec que il aime forment,  
 Ce fu Aymeriès dont il font chiere grant.  
 Avec le conte furent cil doi molt longuement  
 Et ont acompaignié maint chevalier vaillant,  
 Qui deffendent la terre contre gent mescreant,

- Ci androit vos lairons do roi de Saint Denis,  
 Qui s'an revait en France, avoc lui ses norris,  
 360 Et d'Emeri lou conte et de tos ses amis.  
 Ci après vos dirons de l'amirant persis,  
 Qui en vait en Sebille fuiant a ses amis.  
 Molt sovent se clamoit maleürox chaitis  
 De sa gent c'a perdue, son rene et son païs.  
 365 Tant erra l'amiranz et par nuis et par dis  
 Que il vint an Sebille lou regne signori.  
 Par mi la maistre porte s'est en la cité mis,  
 Par les rues chevache desor lou blanc de pris.  
 Au perron de la sale descent grains et marris,  
 370 El palais en monta tos les degrés voltis.  
 Lou roi Judas trova c'au mengier iert assis,  
 Jantissement lou salue l'amiranz de Persis :  
 « Cil Mahomez, » dist il, « que nos devons servir  
 « Si salt et gart Judas, lou seignor de Lutis. »  
 375 Et cant Judas lou voit, s'an fut tos esbahis *f. 160 c*  
 Pour sou que il lo voit tot ensins sol venir,  
 Et son escut perciet et son haubert malmis.  
 Judas est saillis sus de la table ou il sist,  
 A l'amirant s'an va, si l'a par le[s] flans pris,  
 380 Puis li a demandé, encerchié et enquis :

Et font grans chevauchies sor paiens molt souvent ;  
 Car afebloiez iert Aymeris durement :  
 Ne puet mès d'armes fere nul grant efforchement,  
 Ne n'issoit de Nerbonne du mestre mandement.  
 La se fesoit servir li frans quens richement,  
 Car de guerres mener se doloit durement ;  
 Et si se doutoit molt li quens de mort souvent.  
 A une sainte Pasque, que sont lié mainte gent,  
 Se pourpensa li quens, qui ot grant esciënt,  
 Qu'il ançois que morust ne presist finement  
 Qu'a son filleul donra quite son casement :  
 Trestout le Nerbonnois et ce qui y apent,  
 Et a Guibert son fils a dit tout maintenant  
 Que de la seue terre ne tendra il noient ;  
 Et Guibers s'en ala courouciez et dolent  
 Conquerre estrange terre.

F<sup>o</sup> 157 v<sup>o</sup> 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> col.

366 il il — 368 ries — 372 Jantissement — 373 mahomet

- « Pour Mahomet, » [dist il], « enpereres jantis,  
 « Dites dont vos venés, ne me soit pas mentis. »  
 L'amiranz li respont, qui fut grains et marris :  
 « Sire, je vien d'Espagne ou ge suis desconfis.  
 385 « Perdut ai tos mes homes et mes mellors amis,  
 « Et si ai perdut Cordes et Leride autresis  
 « Et Morinde la riche et Barbastre ma cit. »  
 Judas ot la nouvelle, a poi n'enrage vis.  
 « Par Mahom, qu'a ce fait, sire amiranz jentis ? »  
 390 L'amiranz li respont : « Li fors rois Loeïs,  
 « Aymeris de Nerbone et si fil autresis,  
 « Si m'ont tolu ma terre. »

- [Q]uant entendi Judas que l'amiranz d'Espagne  
 A perdue sa terre, molt en a grant engaigne.  
 395 Il jure Mahomet, par molt fiere ahataigne,  
 Que mar lou se pensa Loïs ne sa compaigne  
 Ne Aymeris li cuens a la barbe grifaïne :  
 « Que ainsois que Mais vigne mosterrai tel compaigne  
 « A Gerart son nevo, qu'il a fait roi d'Espagne,  
 400 « Se lou puis ancontrer ne a val ne an plaïne,  
 « Lou cuer li percerai par de desoz l'antraïne. »  
 Que que Judas devisse et lui et sa compaigne,  
 Qu'il iront sor Gerart qui sire est de Moraïne,  
 Es vos .j. mesagier qui revenoit d'Espagne :  
 405 Eschapés fut de l'ost, ce soit a male estraïne,  
 Et out tout sou veü que li prince demai[g]ne  
 Orent fait de la terre a l'amirant d'Espagne,  
 Et si conme li rois et lui et sa compaigne  
 S'an retorna en France lou chemin vers Toraigne,  
 410 Et Aymeris li cuens en ala en son re[g]ne  
 Et a Cordes laissa Gerart et sa compaigne.  
 Li mès vait lou chemin vers Lutis en la plaïne :  
 Ja dira tes nouvelles, Jhesucriz lou mehaïne,  
 Dont il morurent puis maint fil de chastelaïne.

386 autresin — 391 autresin — 392 tolué — 394 engraigne —  
 396 loeis — 397 lou conte — 405 maille — 410 lou conte — 413  
 jhesucrist — 414 *la fin de la laisse manque*

- 415 [L]i mès vint a Lutis, si monta lou planchier, *f. 160 d*  
 Devent en mi la sale ou devoient mangier ;  
 La a trové Juda, l'amirant a vis fier.  
 I les a salués hautement sans noisier.  
 « Cil Mahomez, » dist il, « que nos devons proier,  
 420 « Si salt et gart Judas et l'amirant qu'est fier.  
 « Nouvelles vos aport qui molt font a prisier.  
 — Di les nos, biaux amis, » dist Judas, « sans targier ;  
 « Se bones les nos dis, tu avras bon lo[i]er.  
 — Sire, » dist li mesages, « jes dirai volantiers.  
 425 « Je m'en revien d'Espaigne tout mon chemin plenier.  
 « La ai veü François, que Mahon[s] puist jugier  
 « A avoir male honte et molt grant anconbrier,  
 « C'ont coroné Gerart, Malatrie a vis fier :  
 « Cordes li ont donee et Leride lou sier.  
 430 « Clarion[s] a Barbastre, mais de Gerart la tient ;  
 « Libanor[s] a Morinde ansin con elle siet ;  
 « Loïs en va en France, il et si chevalier ;  
 « Naymeris a Nerbone, qui tant fait a prisier.  
 « A Gerart n'ont laissié mais que .m. chevaliers :  
 435 « S'or ne vos en vengiés ne vos pris .j. denier. »  
 Quant Judas l'antendi, Mahom prist a proier :  
 « E ! Mahons, jantis sire, toi puisse graci[i]er !  
 « Or menderai ma gent tant qu'aie .c. miliers,  
 « Si m'en irai a Cordes ansois .j. mois antier,  
 440 « Si asaldroi Gerart, ferai Cordes brisier,  
 « Et Barbastre la riche qui tant fait a prisier.  
 « Se ge puis Gerart prendre, jel ferai escorchier  
 « Ou ardoir en .j. feu ou en eve noier. »  
 Or pent Dex de Gerart, li veraies jostisier[s] !  
 445 Malement lou menacent li felon aversier  
 Qu'i lou feront destruire.

[L]i rois Judas manda sa gent par sa contree.

De par toute sa terre avoit sa gent mandee.

En moins d'un mois en a tant asanblee :



- 450 .C<sup>m</sup>. furent la pute gent desvee,  
 As belles armes et au[s] tranchans espee[s].  
 Cors et boisines i moinent grant cornee,  
 Et cil destrier heinissent et moinent gran ponee :  
 Es prés desos Lutis on grant noisse menee.
- 455 Et Judas conmena, sans nulle demoree, *f. 161 a*  
 Que demain soit li oz et sa gent aprestee,  
 Pour aler devers Cordres qui tant est renommee.  
 La nuit se reposerent desi a l'anjornee,  
 El demain par matin, sans nule demoree,
- 460 Se sont levei païen, Dex lor doit destinee  
 Si male que tuit soient honi sans demoree !  
 Chargent lor armeüres a [molt] grandes charrees,  
 Char et vin et forment et viandes salees.  
 A l'esmouvoir des oz i out grande huëe :
- 465 Sonent cors et buisines a molt grant alenee.  
 Judas en a sa fille avoques lui menee,  
 Agaie avoit a non, gente iert et acesmee :  
 Il n'out si belle feme dec'an la mer betee,  
 Et puis la prist Guibers a moillier espousee.
- 470 Païen s'acheminèrent et font grande huëe  
 Et trepassent les terres et les anples contrees.  
 Tant a alé li os, sans point de sejournee,  
 Qu'il vindrent près de Cordes a demeie jornee.  
 La nuit si se logierent celle gent defaee :
- 475 Tandent trés et aucubes tout contreval la pree.  
 Li queu si ont assés viandes atornees,  
 Grues, malarz et gentes et autresin pevrees.  
 Li maïstres senechas avoit l'iaue cornee,  
 S'asiënt au mengier sans nulle demoree.
- 480 Et cant orent mangié et assez sans posnee,  
 Si sont levé des tables, qu'i n'i font arrestee.  
 La nuit fist l'escharguaite un[s] rois de Valfondee,  
 A tout .ij<sup>m</sup>. Turs. Dex qui fist mer salee  
 Lor otroit la grant honte !
- 485 [L]i jors est esclarcis et Judas se leva,  
 Tot maintenant et tost se vesti et chauça.

- Pour l'amirant tantost a son tref envoia  
 Que il venist a lui; il pas n'i demora.  
 Cant Judas l'a veü, adont li demanda :
- 490 « Dites, quel la ferons de ces François de la ? »  
 L'amiranz li respont : « Beaus sire, ente[n]dés ça.  
 « Bailliés moi tost des chevaliers de ça,  
 « Je m'en irai à Cordes lou chemin par dela.  
 « Se g'encontre Gerart ne nus d'aus par dela,
- 495 « A ous me combatrai, par Mahom qui tout a. » *f. 161 b*  
 Et Judas li respont : « Si soit con vos plaira. »  
 .C. Sarrazin s'armerent, Judas lou conmanda,  
 Et vestent les haubers, chascuns l'iaume laça,  
 Et çaignent les espees, chascuns espié porta.
- 500 Hors des tantes s'an issent, chascuns près se renga;  
 Atendent l'amirant qui gentilment s'arma :  
 Il vesti en son dos .j. haubert qu'il ama,  
 Et chauça unes chauces que maint jor gardé a,  
 Et laça en son chief l'iaume poitevinal :
- 505 Li cercles iert d'or fin, li nasels qu'il i a  
 Valoit une cité, ce dist cil quo forja;  
 Et pandi a son col son escut c'an porta  
 Cant s'an foï de l'ost, que Loïs l'anchauça.  
 Lou blanchet li amoint, que il forment ama,
- 510 Et l'amiranz i monte, que estrier n'i bailla.  
 A Judas prist congié, d'illeuques s'an torna.  
 De l'amirant lairons qui ve[r]s Cordes s'an va,  
 Si dirons de Gerart, lou chevalier loial,  
 Qui [si] estoit a Cordes o pailais principal,
- 515 Qui veult aler veoir son parage qu'il a :  
 Droitement a Nerbone dit il qu'i[l] en ira,  
 .C. chevaliers avoc lui en menra;  
 Malatrie la gente que il forment ama,  
 Pour veoir son parage, volantiers i venra.
- 520 Gerarz li gentis hons son oirre aparaila,  
 .C. de ses chevaliers adouber conmanda.  
 Et il si firent tost, que nus n'i aresta :  
 Il vestent les haubers, chascuns l'iaume laça,

- Et montent es chevas, chascuns tel con il a.  
 525 Gerarz si fut armés sor .j. destrier liart.  
 Malatrie monterent sor .j. mul qu'elle ama :  
 La selle fut d'ivoire, bien ait qui la tailla!  
 Li ors et li argens dont la pointure esta  
 Et li chanfrain doré, ou maintes pieres a,  
 530 Valoient bien .m. livres : uns Juïs l'acheta,  
 Sil dona Justamont, qu'enprisoné l'ot ja :  
 Par droite reançon li Juïs li dona.  
 Gerarz tos ses barons antor lui apela :  
 « Seignor baron, » dist il, « por Deu entendés ça.  
 535 « Je m'en vois [la] ou mes aieus esta, *f. 161 c*  
 « Pour veoir mes amis que ge ne vi pieç'a;  
 « A tos vos pri ansamble por Deu qui tout forma  
 « Que vos gardés bien Cordes et Leride de la,  
 « Et aidiés Clarion se il mestier en a.  
 540 — Sire, » font il ansamble, « ne vos esmoiés ja :  
 « Chascuns a son po[o]ir de nos la gardera.  
 « Se Sarrazin i vient ne paien deleal  
 « Li plus hardis d'ous tous molt chier lou conparra. »  
 Lors s'an torne Gerarz, a Deu les conmena,  
 545 Lou chemin vers Nerbone tout droit s'achemina,  
 Un tertre son monté et .j. val avala.  
 Gerarz de Conmarchis devient lui regarda  
 Et a veü paiens, l'amirant conut a,  
 Au dragon c'an baitaille avoques lui porta.  
 550 Gerarz ses chevaliers envers lui apela :  
 « Seignor baron, » dit il, « pour Deu entendés ça.  
 « Veez la Sarrazins, je cuit .c. en i a,  
 « Et si est l'amiranz qui en fuie torna  
 « Do siege de Barbastre cant Loïs l'anchauça.  
 555 « Armés vos tos ensamble, que baitaille i avra. »  
 Et il si firent tost cant il lou conmena :  
 Chascuns vest son haubert et son hiame laça,  
 Son escu a son col, son cheval recengla,  
 Chascuns monte en la salle do destrier que il a.  
 560 Gerarz dis chevaliers a lui en apela,

- Malatrie sa feme a ous .x. conmena :
- « Menés moi ceste dame ce chemin par dela. »
- Et i li respondirent : « Sire, con vos plaira. »
- D'illeuc s'an sont torné, que nus n'i arresta.
- 565 Atant es l'amirant qui a vois escria :
- « Ahi ! Gerarz traîtres, malement vos esta !
- « Ça me lairés les [armes] et Ferrant lou cheval.
- « Ancui serés pandus a .j. vert arbruissal,
- « Loïs ne vos parages ne vos garentira ;
- 570 « Que ici vient Judas et lou pooir qu'il a :
- « Si sont bien .cm. Turc et .xx<sup>m</sup>. Açopart,
- « Qui vos destruront Cordes et Barbastre de la. »
- Gerarz s'ot menacier, sachiés grant deul en a.
- Il dist a l'amirant : « Dans glos, or i para
- 575 « De vostre Deu Mahom con il vos aidera : *f. 161 d*
- « Ça me lairés la teste, nus ne vos guarira. »
- Lors brochent les destriers, chascuns l'espié crola.
- Dex ! con li destrier bruient ! la pierre en esgruma.
- L'amiranz fiert Gerart sor l'escut a esmal,
- 580 Que soz la bocle d'or de son espié poingnal
- Li a percié l'escut, la brogne li fausa ;
- Lés lou costel li met lou fer qui bien trancha.
- Damedeus lou gari c'an char ne lou bleça ;
- La lance l'amirant trés par mi tronçosna,
- 585 Et Gerarz feri lui, que mie n'espargna,
- De sa lance d'acier dont li fers bien trancha,
- Que l'escut de son col li fandi et perça
- Et l'aubert de son dos desront et demailla.
- Par mi outre lou cors son espié li passa,
- 590 Que d'autre part l'eschine demi pié en passa.
- Et Gerarz l'anpoint bien, cil a terre versa.
- Cant Gerarz l'ot ocis, hautement s'escria :
- « Par Deu, sire amiranz, ne me pandrois hui ja,
- « Car la mort vos est prise. »
- 595 [Q]uant voient Sarrazin que l'amiranz est mors,
- Que Gerarz l'a ocis de son espiet qu'est fors,
- Or ne sevent il plus ou soient lor confors :

- Chascons tire sa barbe, lors chevox ont destors,  
 Et dient tuit ansamble : « Ou prendrons nos confors? »
- 600 Et Gerarz s'escria a voiz et a effors :  
 « Or tost, franc chevalier, que nus n'en soit estors  
 « Que ne soient ocis et abatus et mors. »  
 Et François esperonnent, s'ont les panons destors,  
 As Sarrazins en vient qui n'ont joi ne depors,
- 605 Si lor destranchent et les pis et les cors.  
 Sarrazin se defandent, mais ne lor fut confors,  
 Que François sont hardis et corageus des cors :  
 Trestos les ont ocis et destranchiés et mors,  
 Ne mais c'un Sarrazin qui out nom Pantenors,
- 610 Qui sist sor .j. cheval qui l'an porte a effors.  
 Tant a esperoné lou cheval de Niors  
 Qu'il vint en l'ost Judas, si s'escrie molt tost :  
 « Ou es alés, Judas, et li rois Sabinors?  
 « Nos alames vers Cordes por espi[i]er les pors,
- 615 « S'encontrames François armés molt bien lors cors,  
 « A l'avalier d'un val, que l'an dit de Pinors. *f. 162 a*  
 « Maintenant fut getés illeuc l'amiranz mors,  
 « Tos nos paien ocis et destranchiés et mors,  
 « Et ge meïsmes suis navrés par mi lou cors.
- 620 « Se ge m'en vien fuiant, miens n'en est pas li tors.  
 — Par foit, il se dit voir, » ce li respont Butors :  
 « N'en doit pas avoir honte. »

- [Q]uant li rois Judas out lou deul et lou damage  
 Que li ont fait François, a poi que il n'enrage ;
- 625 De l'amirant qu'est mors a deul en son corage.  
 « Ahi ! tant mar i fustes, sire amiranz d'Espaigne !  
 « Or vos ont mort François, Mahomez les mehaigne !  
 « Certes se ne vos venge, ne me pris .j. fromage. »  
 Il a mendé ses homes, sous do plus halt parage,
- 630 Et il i sont venu sans nulle demoraïne.  
 « Seignor, » dist il, « entendés mon la[n]gage :  
 « Faites monter ma gent, chascons ses armes preigne,  
 « C'aler m'en voil a Cordes qui ja fut mon parage,  
 « Si asaldrai Gerart qui tant a fier corage

- 635 « Qu'il ne prise amirant, roi, prince ne aufage  
 « La montance d'un gant ne celle de ma[a]ille.  
 — Sire, » diënt si home, « a vostre conment aille. »  
 Lors destandent les trés, les aucubes de sarge,  
 Trosent vin et froment et toute lor vitaille.
- 640 Tant chevache li os que a Cordes la large  
 Vientent .j. jeudi main ; es prés desor l'erbaige  
 Tandent lor pavillons de pailles de Cartaige.  
 Lou tref lou roi Judas tandent sor lou rivage :  
 Li paisson sont d'ivoire, de benus li estage,
- 645 La couverture valt l'or Julius Cesarge.  
 Cant il furent logié aval par les herberge[s],  
 Au mangier sont assis la pute gent salvage.  
 Si bouhordent et joent aval par lou preage,  
 Desi que vespres vint que chascons s'an repaire.
- 650 La nuit se vont colchier, que n'i font lonc estage,  
 Desi a l'andemain que li jors lor esclarge,  
 Que par l'ost se leverent li Sarrazin aufage.  
 Rois Judas se leva, qui Dex otroit damage;  
 Vestit uns dras de saie qui furent d'un dyapre
- 655 Et fourré d'un ermine. *f. 162 b*
- [Q]uant li rois fut vestus et il se fut levés,  
 Ses barons les plus halz a devent lui mandés,  
 Et il i sont venu, que n'i sont demoré.  
 « Seignor, » dist il, « envers moi entendés,  
 660 « Faites armer ma gent, que soient apresté,  
 « Car asaillir voil Cordes ans qu'il soit avesprés.  
 — Sire, » font il, « si con vos conmendés. »  
 Il font criër par l'ost que tuit soient armé  
 Por asaillir a Cordes les gloutons defaés.
- 665 Si sont en lor chevas tot maintenant monté,  
 Prenent pis et martiaux et picois acérés  
 Et s'an vont vers le[s] murs que veulent efondrer.  
 Li rois Judas estoit sor son cheval armés,  
 A haute vois s'escrïe : « De bien faire pansés.
- 670 « Cil qui prumiers sera dedens la ville antrés

658 venus, demores — 660 et que s. aprestes — 664 li glouton  
 — 665 montes

- « Avra .ij<sup>m</sup>. livres de deniers monaez. »  
 Et cant paien l'antendent, chascuns s'est aprestés.  
 Qui dont veïst les murs de tos sens aornés  
 Et Sarrazins ferir de picois acerés,  
 675 Qu'i voloient les murs d'une part effronder !  
 Et François furent desor les murs monté,  
 Jantiment se defande[nt], Dex lor croise bontés !  
 Jetent pieres agues et grans pex aguissiés ;  
 As Sarrazins debrisent bras et janbes et piés ;  
 680 .C. en ont abatus ens el fons des fossés.  
 Que chaut? que lor defanse ne valt .ij. auz pelés.  
 Paien ierent as portes, li cuvert deffaïé,  
 Les chaines ont ronpues et les pons avalés,  
 Les portes destranchies et les verrolz froés,  
 685 Par vive force sont en la cité entré.  
 A nos François destranchent les pis et les costés.  
 Et François s'escrièrent : « Damedeu[s], car aidiés !  
 « Ahi ! Gerarz beaus sire, ja mais ne nos varrés ! »  
 Et paien les decopent, li cuvert defaé ;  
 690 En petit d'ore les ont tos descolés.  
 Li rois Judas est en la ville entrés ;  
 La nuit s'i est richement ostelés  
 Antre lui et sa gent, cui Dex puist mal doner,  
 Desi a l'anjornee que parut li jors clers,  
 695 Que li rois Judas s'est et vestus et parés, *f. 162 c*  
 Avoques lui Butor[s], .j. paiens defaés.  
 Judas en apela ses homes qu'ot menés :  
 « Seignor baron , » dist il, « mes homes conmendés  
 « Que maintenant et tost soient tuit adoubé :  
 700 « Ansin con de bataille soient tuit atorné,  
 « C'aler voil a Barbastre la mirable cité ;  
 « Si asaldrai la ville et de lonc et de lés.  
 « Se puis Clarion prendre, au vent iert ancroés.  
 — Sire, » dist dont Butor[s], « si con vos comandés. »  
 705 Par les herberges s'an est Butor[s] alés,  
 Si conmente as paiens que tost soient armé.

676 montes — 680 font — 682 cuuers deffaiez — 685 entres — 689  
 defaes — 693 que — 694 lou jor cler — 697 quot auoc m. — 699  
 adoubes — 700 tos atornes — 701 cites — 706 armes

- Et il si firent tost cant i l'out comandé :  
 Il vestent les haubers, s'ont les hiames fermés,  
 Et çaignent les espees a lor senestre lés ;  
 710 Et montent es chevas corans et abrivés,  
 Puis pendent a lor cos le[s] fors escus bandés.  
 Droitement vers Barbastre se sont acheminés,  
 La forès de Nimaie prenent a trespasseir,  
 Desi as gués de Sore ne se sont arrestés,  
 715 Puis s'an passerent outre li gloton defaé,  
 Et voient de Barbastre les tors et les fossés  
 Et la mer qui li bat droit a l'un des [c]ostés.  
 Clarions fut as estres de la tor halt montés,  
 Et a choisit les loges, les aucubes, les trés.  
 720 Out ces chevas henir, ces destriers abrivés,  
 Et conut bien Judas, que veü l'ot assés.  
 Dont reclama Gerart qui estoit ses privés :  
 « Haï! Gerarz, biau[s] sire, et que ne saviés  
 « Que Sarrazin feüssent divent ceste cité ?  
 725 « Certes vos venissiés et trestos vo barnés. »  
 Que que Clarion[s] dit et il s'est dementés,  
 Es vos .j. mès qui vint, qu'iert de Corde eschapés.  
 Par mi la maistre porte est en la vile antrés,  
 Les degrés contremont est el palais antrés,  
 730 Et trova Clarion dolant et abosmé.  
 « Sire, » dist li mesages, « envers moi entendés.  
 « Cordes avons perdue et Leride de lés,  
 « Et li François si sont tuit ocis et tué.  
 « Gerarz s'an va en France lou secors amener,  
 735 « Et si a l'amirant ocis et afolé. »  
 Cant Clarions l'entent, a poi qu'il n'est desvés. *f. 162 d*  
 Et li rois Judas s'est logiés aval les prés,  
 Et comende asaillir la maistre fermeté.  
 Et il si firent tost, puis qu'il fut comandés :  
 740 Il vestent les haubers, s'ont les hiames laciés,  
 Prenent pis et martois [et] fesseurs acérés.  
 Jusqu'as murs de la ville ne se sont arrestés.  
 Fierent des pis agus, des martias acérés,



- Et François se defandent qui as murs sont monté :
- 745 Gietent pieres agues et grans pex aguissés,  
Si les abatent mors ens el fons de[s] fossés.  
Li rois Judas s'escrie : « Seignor, aiers estés :  
« Ne voil que vos ociënt cil gloton defaé. »  
Et il si firent tost, cant i l'out comandé.
- 750 L'angignor Brunadas a divent lui mandé,  
Et il i est venus volantiers et de grés :  
« Faites moi .j. angin qui tost soit aprestés  
« Por feu giter grejois leans en la cité.  
— Sire, » dist Brunadas, « si con vos comandés. »
- 755 Ses charpentiers a fais venir et assanbler :  
Molt tost lor commenda sou qu'il ot enpanseé,  
Que fais soit tex angins, qu'i lor a devissé.  
Et il si firent tost, que n'i sont arresté.  
Or est fais li angins, jantilment compassés.
- 760 [O]r est fais li angins as Sarrazins felons,  
Près des murs l'ont atrait, Jhesucriz mal lor dont !  
L'angigneur[s] i montet, porte feu et charbons,  
[Et] si porta avoc petites pocignons  
Ou il metra lou feu por geter as maisons.
- 765 Cant ot fait son atrait, il s'an monta amont,  
Lou feu a grant exploit lor geta et charbons.  
Aval par mi la vile s'espandent les poçons,  
Sor les maisons chaïrent, si brisent de randon.  
Li feus grejois esprent et lates et chavrons ;
- 770 Trestout antor la ville se prent li feus adons.  
Et François vont au feu, ataignent les charbons.  
Que que François entendent antor et environ,  
Li paien vont as portes, si debrisent les pons,  
Et les fossés enplirent de fus et de jarrons,
- 775 Les portes destranchierent, c'arrestement n'i font,  
Et les ferrolz peçoient et defroissent les gons.  
Par mi la maistre porte se metent a bandon, *f. 163 a*

744 montes — 745 aguissies — 748 defaes — 749 commandes  
— 750 Langignors — 753 cites — 756 enpansees — 757 deuisses  
— 758 arrestes — 759 *la fin de la laisse manque* — 761 jhesucrist  
— 768 randons — 773 Et p.

- Aval par mi la ville font grant confussion,  
 Nos François i ociënt et aval et amont.
- 780 Et cant no gent lou voient qu'il n'avront guarisson,  
 Jantilment se defandent trestuit nostre baron,  
 Et Clarion[s] i vient li chevaliers baron,  
 Et tenoit une hache don d'acier iert li trons,  
 Et fiert les Sarrazins, [si] destranche lor pont :
- 785 Plus de .vij. en abat devient lui el donjon.  
 Cui chalt? que sa defanse ne li valt .j. bouton,  
 Car trop i out paiens, Persans et Esclavons.  
 Atant es vos Butor, qui Jhesucriz mal dont!  
 Tenoit .j. branc d'acier dont dorés iert li pons,
- 790 Vers Clarion s'an vint errant de grant randon,  
 Par mi son hiame a or lou ferri a bandon  
 Qu'i li tranche lou hiame et la coife desront :  
 L'espee fut tranchans et li paiens felon.

780 nos — 782 Et c. o. u. lou cheualier — 787 out] uient —  
 788 jhesucrist





## APPENDICE II

*Ms. Bibl. Nat. fr. 1448*

---

- A Nerbone iere Aymeris li marchis, *f. 88 b*  
Ansanble o lui avoit .v. de ses filz.  
Ernalt le rous a apeller an prist :  
« Par Deu, Ernalz, molt grant folie ait si,  
5 « Quant atandeiz partie an mon païs :  
« Jai n'en areiz ke vaille .j. parasis ;  
« Mais aleiz an an Geronde ou païs,  
« Un conte i ait ke molt par est gentis,  
« Mais assis l'ont paien et Arabi.  
10 « Une fille ait k'ait a nom Biatrice.  
« Il n'ait si saige descendi a Saint Denis. »  
Respont Arnals : « Volentiers, non anvis. »  
.M. chevaliers a apeller ait pris :  
« Meteiz vos seles, s'an vanreiz avoc mi.  
15 — Volentiers, sire, » li chevalier ont dit.  
A ces paroles dou palais sont husi,  
Lors seles metent, as chevalz se sont pris,  
Congiet ont pris de trestoz lor amins.  
Atant s'en tornent, ke n'i ont terme quis.  
20 Tant chevaicherent par puis et par laris  
Ke de Geronde voient les murs antis

- Et le grant siege des paiens maleïs.  
 Hernaus ses homes a apeller an prist :  
 « Or tost as armes, franc chevalier gentil !  
 25 « Paien manjuient : si bien les asailis,  
 « An petit d'oure les arons desconfis. »  
 Atant s'armerent li chevalier de pris,  
 Puis s'an tornerent le pandant d'un laris.  
 Tant exploiterent k'en loges se sont mis,  
 30 N'en sorent mot paien nen Arabi,  
 Tant k'il en orent plus de .x<sup>m</sup>. ossi[s].  
 Kant Sarrazin voient k'il sont soupris,  
 En fuie tornent, les frainz a bandon mis :  
 Cil les enchausent .v. lues, voire .vj.,  
 35 Puis s'an retornent no chevalier de pris.  
 Dedans la ville maintenant se sont mis.  
 Ancontre vient li prous quens Savaris,  
 Ernalt baisait et la bouche et le vis.  
 « Sire, » dist il, « don iés, de kel païs ?  
 40 « Ke ais ocis nos mortelz anemins. »  
 Hernaus respont : « Je suix filz Aymeri.  
 « A vos m'envoie li frans quens poestis,  
 « Ke me doneis vo fille Biatri[s]. » f. 88 c  
 Respont li quens : « Volantiers, non anvis. »  
 45 A ces paroles ou palais se sont mis ;  
 Maintenant mandent l'esveske de la cit.  
 Et il i vint, ainz n'i ot contredit,  
 An une chambre ansamble se sont mis,  
 Lai ou la dame se seoit an .j. lit ;  
 50 Lai les fiance a la loi del païs,  
 Et lo'ndemain la mase chanter fist :  
 Grans sont les noces el palais signori.

44 non] ne





## VOCABULAIRE

---

- A = et 39, 2394, 2460, 2855.  
A 147, 471, 1622, *interj.*,  
*ah!*  
Abaissier 2371; *subj. pr.*  
*s. 3<sup>e</sup> p.* abaist 1149; *abais-*  
*ser, baisser, s'incliner.*  
Abolestrier 2200, *arbalé-*  
*triers.*  
Abomé 701, *affligé.*  
Abonder, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
abonde 341; *être en abon-*  
*dance.*  
Abrivés 1777, abrivé 1202  
(*épithète de destrier*), 1529,  
1542; *rapide, impétueux.*  
Abuvrer 113, *abreuver.*  
Acerins 2858, *arme d'acier,*  
*épée.*  
Acesmé 715, 1180, *paré.*  
Acesmeement 2793, *élegam-*  
*ment, avec grâce.*  
Acoillir, — *la proie* 1662, *s'em-*  
*parer du butin;* — *la voie*  
1667, *se mettre en route.*  
Acointier 236, 1283, 2350,  
*rencontrer, connaître;*  
2653, *reconnaître; refl.*  
1805, *faire connaissance*  
*avec quelqu'un.*  
Acoler 150; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p.*  
acollerent 2526; *embras-*  
*ser.*  
Adeser 159, 405, *toucher.*  
Adestrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
adestre 1115, 1122; *accom-*  
*pagner.*  
Adolee 724, *affligée.*  
Adont 579, adons 2378; *alors.*  
Ados, *acc. pl.* 601, *armure.*  
Adouber, *prét. pl. 3<sup>e</sup> p.*  
adouberent 2081; *armer.*  
Adougié 2315, *svelte.*  
Adurés 1200, *endurci à la*  
*fatigue, éprouvé.*

- Aé 680, *âge, vie*.  
 Afaitié 2635, *bien fait*; afaitiés 1343, *préparés*.  
 Aferir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. afiert* 1297; *appartenir*.  
 Afichier 2323, *appuyer*.  
 Afier 814; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. afi* 243, 564, 875, 2655; *3<sup>e</sup> p. afie* 878, 2501; *part. p. afiés* 823, *afié* 1934, *afïe* 1621; *donner sa parole, assurer, rassurer*.  
 Afoler 1532, 2476, *blessier*.  
 Afubler, *part. p. afublé* 732, *afublee* 1236; *revêtir*.  
 Agenoillier 2882; *part. p. agenoilliés* 2340; *s'agenouiller*.  
 Agu 354, 376, agus 350, 363; *aigu*.  
 Aguait 1657, *aguet, embuscade*.  
 Ahaitir, *part. p. ahaitit* 2617; *défier*.  
 Ahi 1634, ai 2627; *ah!*  
 Aichauguaitier, *voy. Eschaurguaitier*.  
 Aidier 104, 140, 245, 318; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. aidiés* 1390; *subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p. aïst* 205, 292, 305, 692, 855, 1262, 1270, 1304, 1361, 1369, 1650, 1677, 2322, 2445, *aüst* 2426; *aider; très souvent employé dans la locution si m'aüst Dex*.  
 Aïe 643, 728, *aide*.  
 Aïeres 387, 1200, 1525, aïers 116, 293, aïer 206, 250; *arrière*.  
 Aïesier, *réfl.* 214, *se divertir*.  
 Aïgue 196, 253, 408, 1289, 1469, aïve 351, 354, 772, 1291, 2093, aïeve 1258, 1533, eve 1006, 1330, 1407; *eau, rivière*.  
 Aïmaier, *voy. Esmaier*.  
 Aïment 2808, *aimant*.  
 Aïns 685, *avant, auparavant*; qui aïns aïns 1829, qui aïnz aïnz 179, *à qui le plus vite*; *cf. Ans*.  
 Aïre 306, *origine, famille*; *cf. Put*.  
 Aïrer, *réfl.* 580; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. aïra* 437; *part. pr. aïrant* 1102; *part. p. aïriés* 165; *se courroucer*.  
 Aïres, en — 2808, *en l'air*.  
 Aïs 1146, *planche*.  
 Aïssiés 227, *à même*.  
 Aïjerner, *part. p. aïjorné* 1673, 2151; *faire jour*.  
 Aïjoster, *part. p. aïjostés* 2100; *être ensemble*; 949, *être semblable*.  
 Aïaissier (*pour eslaissier*), *part. p. aïaissié* 115; *étendre*.  
 Aïer 86, 114, 788; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. vois* 934, 1283; *2<sup>e</sup> p. vas* 77; *3<sup>e</sup> p. vait* 197, 200, 265, 1102, 1444, va 656, 936, 1097; *pl. 3<sup>e</sup> p. vont* 128, 138, 254, 536, 586; *imp. s. 3<sup>e</sup> p. alait* 213; *prét. s. 1<sup>re</sup> p. alai* 63; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. irai* 637, 881, 1430, 1844, 2311; *pl. 1<sup>re</sup> p. irons* 965; *3<sup>e</sup> p.*

- iront 2348; *condit. s. 1<sup>re</sup> p.*  
 iroie 434; *impér. s. 2<sup>e</sup> p.*  
 va 611, 618, 806; *pl. 2<sup>e</sup> p.*  
 alés 82, 2325; *subj. pr. s.*  
 1<sup>re</sup> p. aille 431; 3<sup>e</sup> p. voist  
 1098, 1099; *pl. 2<sup>e</sup> p. ail-*  
 liés 2304; 3<sup>e</sup> p. aillent  
 1429; *imp. s. 1<sup>re</sup> p.*  
 alasse 1839; 3<sup>e</sup> p. alast  
 306, 328; *pl. 2<sup>e</sup> p. alissiés*  
 1058; *part. p. alés* 73,  
 alé 1728; *aller, s'en aller.*  
 Alixandrin, paille — 2106;  
*d'Alexandrie.*  
 Aloser, *part. p. alosés* 429;  
*louer, honorer; l'alosés*  
 992, 1689, *le renommé.*  
 Alundrelle 264, alondresles  
 1485; *hirondelle.*  
 Amaier, *voy. Esmaier.*  
 Amenchiés 2901 (*pour es-*  
*manchié*), *rendu manchot.*  
 Amender, *part. p. amendés*  
 2592; *devenir meilleur.*  
 Amener 2452, 2454; *ind. pr. s.*  
 3<sup>e</sup> p. amoine 588, 1790;  
*pl. 3<sup>e</sup> p. amoinent* 490,  
 amoinent 2175; *part. p.*  
 amoné 1748; *ammener.*  
 Amer 1518, 1752; *ind. pr. s.*  
 1<sup>re</sup> p. ain 501, 606, 1784,  
 2821; 2<sup>e</sup> p. aimes 2408;  
*pl. 2<sup>e</sup> p. amés* 2363; *imp.*  
*pl. 3<sup>e</sup> p. amevent* 2086;  
*prét. s. 3<sup>e</sup> p. amat* 1124;  
*aimer.*  
 Amont 1056, 1864, *en haut.*  
 Amors 502, *amour; son d'—*  
 30, *chanson d'amour.*  
 Anbedui 52, andui 592, 765,  
 2526, endui 770, anbedous  
 2033, andous 21, 1812,  
 endous 252, andox 509;  
*tous les deux.*  
 Anbleor 2016 (*épithète de*  
*mulet*), *mulet qui va l'am-*  
*ble.*  
 Anbler, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 anble 1238, 1245; *aller*  
*l'amble.*  
 Anbler, *part. p. anblee* 1303;  
*dérober, enlever.*  
 Anbrunchier, *part. p. an-*  
*brunchié* 194; *baisser.*  
 Anbuchier, *part. p. anbu-*  
*chié* 1338; *cachez, embus-*  
*quer.*  
 Anchargier, *voy. Enchargier.*  
 Anchaucier, *voy. Enchau-*  
*cier.*  
 Anclignier, *part. p. ancli-*  
*gnié* 2341; *saluer; ancli-*  
*ner, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. an-*  
*cline* 327; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.*  
*anclina* 335, *renverser;*  
 1775, *saluer.*  
 Ançois 1271, ansois 681,  
 1551, ansoies 625; *plutôt;*  
 1088, *avant.*  
 Anconbrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 enconbre 164; *part. p.*  
 anconbrés 412; *gêner;*  
 190, *chargé.*  
 Anconbriers 244, anconbrier  
 130, 229, 1314, 1392; *em-*  
*barras, obstacle, difficulté.*  
 Anconmencier, *ind. pr. s.*  
 3<sup>e</sup> p. anconmence 2061;  
*part. p. anconmenciee*  
 2768, 2771; *commencer.*

- Ancontre 282, *contre*; 466, à l'*encontre*; 2391, *envers*.
- Ancontremont 1841, *en haut*.
- Ancontrer 1680; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. ancontrent 2022 réfl.; se rencontrer*; con lor est ancontrés (ancontré) 704, 1709, *quelle aventure ils ont rencontrée*.
- Ancroier 1789; *part. p. an-croiés 1816; pendre*.
- Ancui 602, 816, 1372, 1685, 2476, 2479, anqui 1789, 2281, enqui 66; *aujourd'hui*.
- Andemantiers, *voy. Endementiers*.
- Androit, ci — 928, *ici même*.
- Andui, *voy. Anbedui*.
- Angarde 97, *lieu d'observation, avant-poste*.
- Angoissier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. angoisse 309; tourmenter*.
- Angraignier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. angraigne 661; devenir plus grand, augmenter*.
- Anhodeüre 2859, 2868, *garde de l'épée*.
- Anpires 2581, *réunion de vassaux*; anpire 2064, *empire*.
- Anpirier, *part. p. anpirié 1902; endommager*.
- Anplir, *part. p. anplie 912, 1027; remplir*.
- Anpointre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. anpoint 336; passer*.
- Anragier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. anrage 2250; part. p. an-ragiés 2382, 2903; devenir furieux*.
- Ans 227, 292, 523, 537, 548, 733, 890, 898, ens 2840; *jamais (avant)*; 581, 627, 917, *plutôt, au contraire*; 922, *avant*; ans (ens) que 41, 1385, 2860, ans c' 366, ans qu' 1247, *avant que*.
- Anselor, *part. p. anselés 1179; seller*.
- Ansignier 2704; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. anseigniés 1310; part. p. ansignee 1139; apprendre, élever, instruire, montrer*.
- Ansin 285, 415, 574, 707, 849, 2140, 2658, *ainsi*; tout ansin con 320, *ainsi que*.
- Ansois, *voy. Ançois*.
- Ansument 2297, 2503, *également, aussi*.
- Ante, *voy. Hante*.
- Antendre, *voy. Entendre*.
- Antie 1652, *vieille*.
- Antir 2873, *entier*.
- Antor, — et environ 1051, *de tous côtés*.
- Antrepiés 143, *sous les pieds*.
- Antresai 2409, *tout de suite*.
- Anuitier, a l'— 72, *à la tombée de la nuit*.
- Anvaïr, *part. p. anvaïe 2838; attaquer*.
- Anvers, *voy. Envers*.
- Anverser, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. anversent 1898; renverser*.
- Aorer 67, 576, 795, *adorer*.



- Aparaillier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 aparaille 2502; *pl. 3<sup>e</sup> p.*  
 aparailent 2327; *part.*  
 p. aparaillet 215, aparail-  
 lié 1276, 1792, 1795, 1811,  
 aparailliés 208, 2390; *pré-  
 parer, apprêter.*
- Aparmain 489, *tout de suite,  
 sur-le-champ.*
- Apeler, *part. p.* apelé 555;  
*appeler devant la justice,  
 accuser.*
- Aprendre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 apent 1414; *appartenir.*
- Apert 1508, *franc, noble.*
- Aplaignier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 aplaigne 608; *caresser de  
 la main.*
- Après, en — 83, 998, 1032,  
 1346, 2084; *après, en-  
 suite.*
- Aquiter, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 aquite 2147; *se rendre  
 maître de.*
- Arabi, mul — 546; *arabe.*
- Araïne 1564, 2235, *airain.*
- Araisnier, *part. p.* araisnié  
 2637; *voy. le suivant.*
- Araisoner, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*  
 araisnone 314; *part. p.*  
 araissonés 2282; *adresser  
 la parole.*
- Archiee 2775, 2787, *portée  
 d'un arc.*
- Ardoir 783; *part. pr.* ardant  
 2564; *part. p.* arse 2565;  
*brûler.*
- Argeus 2743, *dards. C'est  
 sans doute le même mot  
 qui se trouve dans le ms.*
- d'Oxford de la Chanson  
 de Roland sous la forme  
 alger 439, algeir 442, pl.*  
*agiez 2075 et dans les Ché-  
 tifs sous la forme pl. agiés  
 (voy. Godefroy).*
- Armes, *voy. Hiaume.*
- Arouter, *part. p.* arouté  
 1854; *se former en troupe.*
- Arrabit 2856, *cheval arabe.*
- Arrestement 1407, 2482,  
 2681, 2683, *arrêt.*
- Arrestison 1076, arestison  
 1069; *arrêt.*
- Ars 2856, *poitrine, partie  
 de devant du cheval.*
- As, *voy. Ous.*
- Asalz 1525, 1543, 1729, asalt  
 1699, açalt 1786; *assaut.*
- Asazé 2177, *rassasié.*
- Asevir, *voy. Assevir.*
- Assanbler 453, *rassembler.*
- Assegier, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.*  
 asiegent 2196; *assiéger.*
- Asseoir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* asiet  
 2911; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* assist  
 2281, asist 539, 2487;  
*pl. 3<sup>e</sup> p.* asidrent 2060;  
 assidrent 1006; *part. p.*  
 assis 609, 697, 1516, 2300,  
 2731, assisse 33, 2057,  
 assisses 2732, 2741; *s'as-  
 seoir, placer, mettre.*
- Assevir, *part. p.* assevie  
 1953, asevie 932; *accom-  
 plir.*
- Atargier, *réfl.* 1287; *ind. pr.*  
*s. 3<sup>e</sup> p.* atarge 644, 895,  
 916; *pl. 3<sup>e</sup> p.* atargent  
 1403; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p.* atar-

- gierent 1128; *part. pr.* atargent 1399; *s'attarder*; *pris substantivement* 106, *retard.*
- Atenir, *réfl.* 2010, *se retenir.*
- Atornement 1426, *arrangement, disposition.*
- Atorner 942; nos iert atorné 1524, *cela nous tournera.*
- Atroser 1177, *charger.*
- Auberz, *voy.* Haubers.
- Audours 7, audors 2225.  
*D'après le contexte ce mot doit signifier aube. La forme sous laquelle il se présente est assez bizarre. On serait tenté de croire que audours n'est qu'une faute pour aubours (comp. albor prov., cat., anc. esp., et port.); mais nous doutons fort que le copiste ait commis deux fois la même faute. Pour expliquer cette forme faut-il supposer l'existence d'un mot\* albidor, tiré de albidus (comp. clardor = \* claridor de \* claridus)? Quelle que soit l'étymologie de notre mot, il porte le cachet d'une forme d'origine provençale.*
- Auferrant 369, *cheval de bataille.*
- Aumaçors 39, 45, 74, 505, 528, 607, 641, aumaçor 632, 773, 812, 854; *chefs sarrasin (cf. Gachet, Gloss. du Chevalier au Cygne.*
- Aus, *voy.* Ous.
- Ausin 262, 1243, *aussi.*
- Autel 1629, 2499, *tel.*
- Autor 2039, 2045, *comparatif de haut.*
- Autr'ier, l'— 231, 1309, 2140, *l'autre jour, naguère.*
- Aval 355, 688, 1049, 1244, 1584, 1744, *en bas.*
- Avaler 688; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* avale 1845, 1868; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p.* avalerent 1212; *descendre, faire descendre, baisser.*
- Avenanz 2296, avenant 1421, 2569, 2663; *agréable, gracieux, convenable*
- Avenir, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* avint 1248, 1528; *advenir, arriver.*
- Aventure 705, 1527, *bonne ou mauvaise chance.*
- Avillier, *part. p.* avilliés 139; *avilir.*
- Avillier, *fut. pl. 3<sup>e</sup> p.* avilleront 1150; *cond. pl. 3<sup>e</sup> p.* avilleroient 1151; *s'éveiller.*
- Avis, estre — 1097, *paraître, sembler.*
- Avisson, venir en — 1597, *se présenter à l'esprit.*
- Aviver, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* avive 1038; *animer, exciter.*
- Avoir 512; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p.* ai 84, 149, 230, oi 221, 316, 755; *2<sup>e</sup> p.* as 521, es 1763, 2562, 2588; *3<sup>e</sup> p.* a 153, 166, 167, 234, 247, ait 17,

- 115, 127, 186, 232, 280, 706, ai 808; *pl. 1<sup>re</sup> p.* avons 485; *2<sup>e</sup> p.* avés 425, 442, 446; *3<sup>e</sup> p.* ont 103, 104, 131, 134, 136, 384; *imp. s. 1<sup>re</sup> p.* avoie 794; *3<sup>e</sup> p.* avoit 45; *pl. 3<sup>e</sup> p.* avoient 600; *prét. s. 2<sup>e</sup> p.* us 2408; *3<sup>e</sup> p.* out 29, 54, 324, 349, 351, 398, ot 169, 189, 345, 370; *pl. 1<sup>re</sup> p.* eümes 954; *3<sup>e</sup> p.* orent 52, 1894; *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* avrai 1370; *2<sup>e</sup> p.* avras 302, 613; *3<sup>e</sup> p.* avra 643, 766, 968, aurait 2309, avret 17; *pl. 1<sup>re</sup> p.* avrons 1141; *2<sup>e</sup> p.* avrois 681, 764, 2075, avrés 209, 296, 298, 525; *3<sup>e</sup> p.* avront 678; *condit. s. 3<sup>e</sup> p.* avroit 241, 1195; *subj. pr. s. 1<sup>re</sup> p.* aie 554, 876; *3<sup>e</sup> p.* ait 937, a 2143, oit 1349; *imp. s. 2<sup>e</sup> p.* aüsses 1555; *3<sup>e</sup> p.* aüst 1739, 2929; eüst 467, 2767, 2768; *pl. 1<sup>re</sup> p.* eüssiens 1339; *3<sup>e</sup> p.* eüssent 601; *avoir.*
- Avoirs 1607, avoir 543, 547, 551, 757; *richesse.*
- Bachelers 1208, 1219, 1691, bacheler 745, 2442; *jeune homme.*
- Bacin 2110, *vase à boire.*
- Baer 1229, *ouvrir; ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* baie (la gole) 2809, *tenir la bouche béante.*
- Bai 2733, *cheval bai.*
- Baillie 1639, 1956, 1962, 2068, *pouvoir, possession.*
- Baillier 2709; *prét. s. 2<sup>e</sup> p.* baillas 615; *pl. 2<sup>e</sup> p.* baillastes 668, 1857; *3<sup>e</sup> p.* baillierent 156; *impér. s. 2<sup>e</sup> p.* baille 176; *part. p.* bailliés 238, 2689; *donner, attraper, saisir, prendre.*
- Baillir, *part. p.* balit 1107; *traiter.*
- Baissier 150; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* baisse 482; *pl. 3<sup>e</sup> p.* baissent 2526; *imp. pl. 3<sup>e</sup> p.* baisoient 2584; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* baissiés 2549, 2551; *baiser.*
- Baissier, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* baissiés 843, 856; *baisser.*
- Balais 1153, *retard. Le mot est d'origine provençale. M. Levy cite trois exemples de ce mot* (Provenz. Supplement - Wörterbuch, I, p. 121), *tirés du mystère de saint Eustache publié par l'abbé P. Guillaume (Montpellier, 1891).*
- Balcent, *voy. Baucenz.*
- Baldor 25, *joie; a baudor* 2194, 2224, *avec ardeur, avec allégresse.*
- Baldré 716, *ceinture.*
- Balois, *comparatif neutre de bel : do — et do miez* 62, *de ce qu'il y a de mieux.*
- Bals 2540, baus 2706, bauz 1345, balt 1561, 1851,

- 2328, 2668, balde 2602; *joyeux, fier.*
- Bandon, a — 1045, 1049, 1068, 1070, 2219; *pleinement, en toute liberté, avec impétuosité.*
- Banie, ost — 2228, 2229, *armée convoquée par ban.*
- Baptisier 2378; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p. baptisierent 2078; fut. pl. 1<sup>re</sup> p. baptiseron 860; part. p. baptisiés 185, baptissiés 2369, battissiés 2205; baptiser.*
- Baptistire 752, batestire 472, 2062, 2073; *baptême.*
- Barbés 1182, barbé 672, 945, 951; *barbu.*
- Bargaigne 665, *chance; cf. Traire.*
- Barnages 341, 1000, 2103, barnage 48, barnaige 23, 1250; *noblesse, assemblée de barons, vaillance, puissance, train, luxe.*
- Barnés 402, *réunion de barons; a barné 1696, 2161, avec ardeur.*
- Bastir, *part. p. bastie 2056; bâtir.*
- Batestire, *voy. Baptistire.*
- Batre, — les dens 947, les janbes 2893, — ses paumes 1719, 1780; *frapper l'un contre l'autre.*
- Baucenz 1456, balcent 975; *cheval pie, tacheté.*
- Baudor, *voy. Baldor.*
- Bel, *adv. 2667, bien; cf. Balois.*
- Bellement 2815, *gentiment, doucement.*
- Beneïçon, a Deu — 846, 852, 1073, *à la grâce de Dieu.*
- Beneïre 2071, 2077; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. beneïst 21; part. p. beneïst 2696; bénir.*
- Ber, *nom. s. 249, 413, 430, 437, 559, 579; baron, rég. s. 486, 598, suj. pl. 801; barons, rég. pl. 53; baron.*
- Bericles 1147, 2731, *béryls.*
- Besoigne 317, *besogne, affaire.*
- Beur, *voy. Buer.*
- Bié 1330, biés 1520; *lit d'une rivière.*
- Bien, *subst. 1797, 2388, bien.*
- Bis 1472, bise 2737; *gris brun.*
- Bliaut 1063, *vêtement de dessus.*
- Blo 2925, *bleu.*
- Bocle, *voy. Boucle.*
- Boelle 1271, *boyaux, entrailles.*
- Boidie 1010, *tromperie, trahison, méchanceté.*
- Boisiere 1126, 2776, *trompeur, traître.*
- Boivre 287, 1339; *imp. s. 3<sup>e</sup> p. buvoit 1479; prét. pl. 3<sup>e</sup> p. burent 943, 1054; impér. pl. 2<sup>e</sup> p. buvés 1052; subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p. boive 1033; imparf. s. 1<sup>re</sup> p. beüsse 2934; part. p. but 1224; boire; pris substantivement 721.*
- Bonemant 2501, bonement 2579; *de bonne grâce.*

- Borjois 2187, *bourgeois*.  
 Bos 2374, *bois*.  
 Bos 690, 703, 727, 1482, *crapauds*.  
 Bos 1027, bous 912, 1344; *bouteille*.  
 Boucel 1490, *outré*.  
 Bouchete 710, *diminutif de bouche*.  
 Boucle 2784, bocle 322; *partie centrale du bouclier*; boucles 2741, *anneaux*.  
 Bourc 627, *partie fortifiée d'une ville*.  
 Bourier 2156, *celui qui conduit les bœufs*.  
 Bous, *voy. Boş*.  
 Bouter, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. boute 326, 2911; pl. 3<sup>e</sup> p. boutent 122; pousser*.  
 Boutillerie 1016, 2094, *charge de bouteilles*.  
 Bouton 2208, *bouton, employé comme terme de comparaison pour désigner une chose de peu de valeur*.  
 Braciee 2773, *la longueur des bras*.  
 Braire 1701, *crier*.  
 Brans 964, *branc 282, 334, 2695; épée*.  
 Bricon 299, 597, *bricons 614; fou*.  
 Briés 192, *lettres*.  
 Brisier, *prét. s. 3<sup>e</sup> p. brisa 2858; part. p. brisiet 2828, brisiee 2786; briser, se briser*.  
 Brochier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. broche 195, 272, 307, 310,*  
*319, 350, 363, 1288, 2779; part. p. brochant 1406; éperonner*.  
 Broigne 2785, *cuirasse*.  
 Bruillet 1657, *petit bois*.  
 Bruire, *part. pr. bruiant 320; faire du bruit*.  
 Bruis 479, brus 355, bruit 386, brut 365; *bruit*.  
 Brunete 731, *diminutif de brune*.  
 Brunie 1656, *sombre*.  
 Brus, *voy. Bruis*.  
 Bu 681, 1551, *le tronc du corps*.  
 Buer 185, 2113, *beur 763, 1688; bien, heureusement*.  
 Bues 1660, *bœufs*.  
 Buies 2571, *entraves*.  
 Buletel, *pain a — 1489, pain fait avec de la farine blutée*.  
 Ça 176, 1072, 1317, 1380, *ici*.  
 Caigne, *laide — 666, mauvaise mine. M. Godefroy (Suppl.) cite un exemple de ce mot, non avec le sens que nous lui attribuons, mais avec celui de chienne. Raynouard (Lex. rom., I, p. 306) donne pour le provençal canha seulement la signification de chienne et de canine (adj.). Dans la Chanson de la croisade des Albigeois, M. E. Levy a relevé un exemple (v. 1082) de ce mot avec un sens qui se rapproche un peu de celui de notre texte. On y*

- lit « felo de puta canha », où *M. Levy* traduit le dernier mot par « Art » (Provençal. Supplement-Wörterb., I, p. 197). D'après *M. Mistral* le mot cagno s'emploierait dans le midi avec le sens d' « indolence, air flegmatique, air de dédain, de dégoût ou de mécontentement, grimace » (Trésor du Félibrige, s. v.). Notre mot peut donc être un pendant français aux prov. canha et cagno, et la signification que nous lui donnons nous semble assez justifiée.
- Çaindre, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. çaint 2695; pl. 3<sup>e</sup> p. çaignent 1184; part. p. çainte 167, 2082; ceindre.
- Camoissié 2692, meurtri.
- Can = quant 1053.
- Canque 858, 2595, tout ce que.
- Car 249, 315, 359, 541, 839, 903, 1341, particule de renforcement employée à l'imparfait et à l'imparfait du subj.
- Car = que 2653.
- Cartier, escut de — 169, 1827, 2891, écu écartelé.
- Cauf 1568, chauve.
- Ceans 819, 971, 2495, ici dedans.
- Celer 499, (avec la valeur d'imper. négatif) 1994, 2423; condit. pr. s. 1<sup>e</sup> p. celeroie 68; cacher, se cacher; a celer (celé) 418, 1682, 1694, en cachette.
- Celestres 268, celestre 275, 872; céleste (épith. de Dieu).
- Celui 401, celui-là.
- Cengles 1897, sangles.
- Certes, par — 2213, 2218, certainement.
- Chacier 1241; impér. s. 2<sup>e</sup> p. chace 1366; part. pr. chachant 1444, chacent 1415; chasser.
- Chaienais 1154. C'est la première fois que nous rencontrons ce mot dans un texte écrit au nord de la France. *M. Godefroy* n'en donne aucun exemple. D'après le contexte il doit signifier cadenas ou verrou. Il suppose l'existence en latin d'une forme \*catenaceus à laquelle se rattache aussi l'italien catenaccio (verrou).
- Chaiene 311, chaîne.
- Chaïfaut 1566, échafaud.
- Chainse 896, vêtement de femme.
- Chaitis 290, méchant, lâche; chaitif 952, faibles, misérables, 2037, malheureux, 2117, 2441, captif, malheureux; chaitive 652, malheureuse.
- Chalangier 77, challangier 1839; disputer, réclamer, revendiquer.
- Chaloir, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. chalt

- 2607, chaut 2933; *importer, falloir.*
- Chamois 135, 1661, *chameaux.*
- Chanberiers 88, *serviteurs.*
- Chanberlans, 791, chambellan 1806; *chambellan.*
- Chanpel, bataille — 565, 2477, *bataille en plaine, par ext. bataille acharnée, opiniâtre.*
- Chaoir 2839; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. chiet* 400, 1866, 2910; *part. p. chaüs* 143, *chais* 353; *tomber.*
- Chaperons 1237, 1301, *chapeau.*
- Char 525, 709, 731, 1169, 1922, 2883, *chair.*
- Chargier, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. chargiés* 1678, 2320; *confier.*
- Chartre 676, 686, 695, 700, 714, 798, chartres 2701; *prison.*
- Chartre 192, *charte, lettre.*
- Chartremier 754, 847, 959, chatremier 675; *géôlier.*
- Chascons 1275, 1398, 1461, *chacun.*
- Chasement 2309, 2577, *domaine, propriété.*
- Chaspe 1236, *manteau, chappe.*
- Chasteler 1516, 1697, *château.*
- Chastelet 1334, 1351, *petit château.*
- Chastillon 1582, *forteresse (comp. anc. it. casteglione).*
- Chatremier, *voy. Chartremier.*
- Chaucier, *pris subst.* 1904, *façon de se chausser.*
- Chaville 1146, *cheville.*
- Chaviron 1579, *chevron.*
- Chavoistre 1863, *chevêtre.*
- Chavox, *voy. Chevox.*
- Chers 2155, *chars.*
- Chevalchier 107, 160, *chevaucher; pris subst.* 1302.
- Chevaleros 2031, *vaillant,*
- Cheveciers 1284, *chef. Nous rencontrons ici pour la première fois ce mot employé avec cette signification. Habituellement il sert à désigner le dignitaire chargé de garder le trésor d'une église.*
- Chevox 463, 590, chevos 1780, chavox 608, 1719; *cheveux.*
- Chief 44, 52, 84, 203, 225, 228, 332, 387, 397, 509, 519, chiés 1803, 1883; *tête; 2629, fin; 915, 2929, extrémité; 181, 183, front d'une armée; de — an — 2403, d'un bout à l'autre.*
- Chiere 2770, 2788, *visage; laide — 1130, bone — 1132, mauvaise, bonne mine.*
- Chiere 1500? *Voy. la note de ce vers.*
- Choser 537, 1325, *gronder.*
- Ci 120, 140, 277, 304, 357, 447, 498, 547, 605, si 2247, 2399; *ici.*
- Cil, *suj. s. m.* 244, 598, 741,

- 758, 906, 910, 1417, 1418, *celui*, 741, *celui-ci*, 1419, 1432, *celui-là*, 1126, *employé avec un nom propre*; *cel*, rég. s. m. 35, 271, *ce*; *celle*, f. s. 408, 647, 1005, *cette*; *cil*, suj. pl. m. 597, *ces*, 802, 943, 981, *ceux-là*, 27, 28, 32, 622, *avec la valeur d'art. défini*; *ces*, rég. pl. m. et f. 37, 43, 676, *ces*, 2007, *ceux-ci*, 27, 180, 640, 1001, *employé avec le sens de l'article défini*, *ceaus* 1694, *çaus* 208, *saus* 2239, 2447, *ceas* 2248, 2599, *ceux*, *ceux-là*.
- Cimes*, voy. *Simles*.
- Cine* 900, 903, 910, *cygne*.
- Cist*, suj. s. m. 797, 2285, *ce*, 357, 1053, *celui-ci*; *cest*, rég. s. m. 842, 904, 2114, *ces* 2158, *ce* 903, *ce*; *ceste*, fém. s. 856, 880, 929, 2182, *cette*; *cist*, suj. pl. m. 2462, *ces*.
- Cit* 2108, 2123,  *cité*.
- Clamer*, part. p. *clamés* 415; *appeler*; *clamer* quite 1591, voy. *Quite*.
- Clardor* 9, 834, *clarté*. *Mot sans doute d'origine provençale*; voy. *Introd.*, p. cxxxix et p. 134.
- Clarés* 124, *claré* 55, 1224; *vin épicié*.
- Cler* 962, *clere* 589, 836; *clair*, *resplendissant*; 964, *luisant*.
- Clés* 1228, *clefs*.
- Clore*, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. *clost* 1469; *entourer*.
- Clos* 1188, *clous*.
- Co* = *que lo* 68, 774, 778, 1022; *qui lo* 1365, 1532.
- Coardie* 2672, *lâcheté*.
- Coardise* 642, 2777, *comme le précédent*.
- Coars* 293, *couard*, *lâche*.
- Cobrer* 2466; fut. pl. 1<sup>re</sup> p. *coverrons* 980; *prendre*, *saisir*, *se procurer*.
- Coe* 197, *queue*.
- Coés* 690, 703, 727. *Ce sont sans doute des scorpions, comme les vers coés cités par M. Godefroy d'après le Saint Graal*.
- Coient* 1682, *tranquillement, sans faire de bruit*.
- Col* 115, 169, 369, *cos* 1186; *cou*.
- Colchier* 86; part. p. *colchiés* 94, *colchié* 90, *cochié* 149; *coucher*, *se coucher*; 187, *se coucher en parlant du soleil*.
- Colee* 2778, *coup sur le cou, puis coup en général*.
- Coler*, part. p. *colé* 1739, 1743; *couler*.
- Color*, fais de — 20, *en couleur*.
- Colovres* 690, 703, 726, 743, 1482, 2761; *coulevres*.
- Con* 149, 178, 269, 272, 467, *comme*; 343, 459, 547, 661 (*accompagnant un adjectif*), *quel*; 98, 314, *si*—399, *aus-sitôt que*; 458 (*si* —), *lors-*



- que; tant — 202, *autant que*; — fait 2615, *de quelle manière, dans quel sens*.
- Combatre 2380, 2429; *réfl. fut. s. 1<sup>re</sup> p. combatrai* 2142, 2269; *combattre*.
- Conbe 313, *combe, vallée étroite et profonde*.
- Conduire, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. conduit* 2204; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. conduirai* 2938; *conduire*; 1383, *diriger*.
- Conduit 2533, *sauf-conduit, sauvegarde*.
- Confanon 171, *confanons* 1188; *gonfanon, lance pourvue d'une banderole*.
- Confanoniers 1376, *confanonniers* 201; *gonfanonnier*.
- Confès 1506, *celui qui s'est confessé*.
- Confondre, *subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p. confonde* 44, 1199, 1562, 2039; *part. pr. confondus* 2427, 2541; *détruire, faire périr, tuer*.
- Confort 643, *secours*.
- Confortement 2557, *appui, assistance*.
- Conforter, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. conforte* 2013; *consoler*.
- Congiet 586, *congé*.
- Conmandie 1961, *ordre, volonté*.
- Commencier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. commence* 98, 738, 902, 1378, 2456, 2457; *pl. 3<sup>e</sup> p. commencent* 698; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. commençait* 59, 118, 146; *pl. 1<sup>re</sup> p. commençames* 142; *commencer*.
- Commendement 2817, *pouvoir*.
- Commender, *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. comment* 571, 2549, 2555; *3<sup>e</sup> p. commende* 22, 2770; *pl. 2<sup>e</sup> p. commendés* 2453; *3<sup>e</sup> p. commendent* 137; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. commenda* 775; *part. p. commendé* 808; *commander, ordonner, recommander, confier, se recommander*.
- Commendise 1955, *commendisse* 758; *volonté, ordre*.
- Commenez 2551, 2660, *droit, ordre*.
- Conoistre, *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. conois* 2242, 2244; *pl. 1<sup>re</sup> p. conoïsson* 500; *2<sup>e</sup> p. conoïssiés* 60; *imp. s. 1<sup>re</sup> p. conoïssioie* 1907; *fut. pl. 1<sup>re</sup> p. conoïstrons* 488; *connaître*.
- Compaigne 658, 663, *compagnie*.
- Conparer, *fut. pl. 2<sup>e</sup> p. comparés* 1858; *payer*.
- Conplies 998, 2604, *l'heure des complies, le soir*.
- Conquerre 271, 291, *conquere* 1250; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. conquist* 2841; *part. p. conquis* 2001; *conquérir, demander*.
- Conraé 986, *armé*.
- Conrai 1793, *armure*.
- Consaillier 2389; *ind. pr.*

- pl.* 2<sup>e</sup> *p.* consailliés 2888; *part. p.* consailliés 83, consaillié 2266; *se décider, prendre conseil, prêter appui, soutenir.*
- Consivre, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> *p.* consuit 313, 2856; *atteindre.*
- Consols 2296, conseil 291, 633, 636, 2278; *conseil, entretien.*
- Contenir, *réfl., ind. pr. pl.* 2<sup>e</sup> *p.* contenés 801; *se porter.*
- Conter 40, 781, 2457; *part. p.* conté 2402; *raconter.*
- Contor 32, 2022, *personne noble qui vient après le vicomte. Voy. P. Meyer L'Escoufle (éd. de la Soc.).*
- Contraire, sans — 1988, *adroitement.*
- Contralier, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> *p.* contralie 514; *pl.* 3<sup>e</sup> *p.* contralient 1641; *contrarier, se disputer.*
- Contratendre, *part. pr.* contratendant 1400; *attendre.*
- Contremont 481, 687, 799, 833, 835, 1042, *en haut.*
- Contreval 1067, 1149, 1212, 1570, 1571, *en bas.*
- Convenant 2493, covenant 2499; *promission, convention.*
- Convenir, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> *p.* covient 2846; *falloir; part. pr.* convenant 2573, *convenable.*
- Convers 184, 1488, 1687, *converti.*
- Convers 1481, *abri, retraite; 1514, pouvoir, autorité.*
- Cople 310. *Il nous est impossible de préciser le sens de ce mot.*
- Cor 448, 454, 598, 2276, cort 2692; *court.*
- Corages 2418, *disposition, intention.*
- Corbel 1484, *corbeaux.*
- Corgie 1443, *escourgée.*
- Cornailles 1484, *corneilles.*
- Corner, *subj. imp. s.* 3<sup>e</sup> *p.* cornast 1057; *corner, sonner du cor.*
- Coroçox 2754, *courroucé.*
- Corre 161, core 237; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> *p.* cort 440, 832; *pl.* 3<sup>e</sup> *p.* corent 1729; *prét. s.* 3<sup>e</sup> *p.* corut 1867, 2454; *pl.* 3<sup>e</sup> *p.* corurent 1909, corurent 367; *part. pr.* corrant 2895, corant 168, 199, corans 2327 (*épithète de destriers*); *part. p.* corus 382; *courir, faire courir, s'agiter, venir contre.*
- Cort 2083, cors 2387; *cour.*
- Cortement 502, *courtement.*
- Cortois 580, 1606, 1718, 1973, 2321, *courtois, gentil.*
- Cortoisement 540, 1077, *avec courtoisie.*
- Cos, *voy. Col.*
- Cos 2827, 2885, cop 2825, 2884; *coup.*
- Costé 326, 1556, costés 396, 678, 1210; *côte, côté.*

- Costel 1492, 2251, *couteau*.  
 Costume 154, *habitude*.  
 Cote 2899, *coude*.  
 Covent 2448, 2648, *accord, convention*.  
 Covrer, *voy.* Cobrer.  
 Crapaus 703, grapaus 690; *crapauds*.  
 Craventer, *part. pr.* craventent 2805; *abattre, renverser*.  
 Creindre, *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. crien 1332; 3<sup>e</sup> p. crient 937; *imp. pl.* 3<sup>e</sup> p. cremoient 1405; *craindre*.  
 Crenu 369, à *longs crins* (*épithète de cheval*).  
 Crever, *ind. pr. pl.* 3<sup>e</sup> p. crevent 7; *poindre, en parlant de l'aube*.  
 Croire, *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. croi 69, 2066, 2591; *pl.* 2<sup>e</sup> p. creez 2426, craez 2040; *fut. s.* 1<sup>re</sup> p. crerai 872; 3<sup>e</sup> p. croiera 1611; *subj. imp. s.* 2<sup>e</sup> p. creüsses 2928; *part. pr.* creans 2820; *part. p.* creüs 2424, 2431; *croire*.  
 Croistre 244, croitre 317; *prét. s.* 3<sup>e</sup> p. crut 1440; *part. p.* creüt 1475, creüe 1258; *croître, augmenter*.  
 Crope 327, 335, croupes 1898; *croupe*.  
 Croute 1178, crote 1723, croste 1849; *grotte, souterrain*.  
 Cuens, *suj. s.* 126, 393, 470, 538, 541, 630; *cuen, rég. s.* 340, 1818, conte, 284; conte, *suj. pl.* 697, 700, 725; contes, *rég. pl.* 478, 688; *comte*.  
 Cuers 303, 1597, 2608, cuer 515, 1561; *coeur*.  
 Cui 38, 311, qui 341, *dat. de qui*.  
 Cuidier, *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. cuit 163, 634, 679; 3<sup>e</sup> p. cuide 719; *pl.* 2<sup>e</sup> p. cuidiés 574; *imp. s.* 1<sup>re</sup> p. cuidoie 853, cuideve 756, 1555; 3<sup>e</sup> p. cuidoit 1176, cuidevet 1887; *prét. s.* 1<sup>re</sup> p. cuidai 1164; 3<sup>e</sup> p. cuida 1890, 2905; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. cuidera 2676; *subj. imp. s.* 1<sup>re</sup> p. cuidasse 2497; *penser*.  
 Cure 2513, *cure, souci*.  
 Cuvers 290, 315, 338, 2889, cuvert 1601; *lâche, misérable, perfide*.  
 Dahait 2148, *malheur, malédiction*.  
 Daïers, *voy.* Darriers.  
 Daintiés 57, 123, *friandises*.  
 Damedeu 66, 795, 2426, *Dieu, le seigneur Dieu*.  
 Danoises, haches — 2344; *danoises*.  
 Dans, a — 1061, 2814, *sur la face*.  
 Dans 14, 132, 152, 165, 406, 422, 437, 440, 441, 464, 481, dan 461, 474, 508, dant 5, 339; *seigneur, sire*.  
 Dariiens 2230, *derniers*.

- Darriers 120, daières 1123, daiers 128, 136, 197, 213 ; *derrière*.
- De = que (*au comp.*), 905.
- Dec' = dès que 493, 798, 1069, 1076, 1128, 1204, 1322, 1408, 1445, *jusque*.
- Dedens 210, 221, 295, 408, 638, 646, 669, 941, *dans*.
- Deduire, *pris substantivement* 92, *divertissement*.
- Defaé 1544, *mécréant*.
- Defermer, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* de-ferma 1070 ; *ouvrir*.
- Defors 939, 940, 1585, defeurs 1711 ; *dehors*.
- Degrés 1114, 1121, *degrès, marches*.
- Dejoste 539, dejostes 2060 ; *à côté de*.
- Dela 977, *au delà de*.
- Delés 2583, par — 1205 ; *près de, à côté de*.
- Delivrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* delivre 919 ; *offrir*.
- Delivres 748, 767, *délivré* ; faire — 887, 933, *délivrer* ; a delivre 474, 753, *sans opposition, sans obstacle*.
- Delivrisson 840, *pouvoir, possession* ; faire — 585, *délivrer*.
- Deloier 1867 ; *part. p.* deloiet 1870 ; *délié*.
- Demaillier, *part. p.* demaillés 395 ; *briser les mailles*.
- Demembrer 761, 931, 1941 ; *part. p.* demembrés 1513 ; *démembrer, tuer*.
- Demanter, *réfl., impér. pl.* 2<sup>e</sup> p. demantés 2478 ; *se désoler*.
- Demantir 2134, *traiter sans égards*.
- Demeie 2787, *demie*.
- Demener, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* demoine 451 ; *pl. 3<sup>e</sup> p.* demoient 25, demoinent 533 ; *mener*.
- Demesurés 407, desmesurés 2285, demesuré 573 ; *outrécuidant, excessif*.
- Demorer 1702, *tarder*.
- Demosttrer 720, 796, *montrer*.
- Dengner, *subj. pr. s. 2<sup>e</sup> p.* dengnasses 410 ; *daigner*.
- Depané 1929, *déchiré, mis en pièces*.
- Departie 647, *séparation*.
- Departir 536 ; *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* departoit 2109 ; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p.* departirent 35 ; *séparer, distribuer, se séparer, partir*.
- Depecier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* depiece 468 ; *déchirer*.
- Depers 1487, *rude, éprouvé, vaillant*.
- Deport 521, depors 2937 ; *amusement, joie, plaisir*.
- Derangier, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* deranja 1689 ; *pl. 3<sup>e</sup> p.* derangierent 1434 ; *avancer, faire avancer*.
- Dès 73, 141, 493, 2267, *depuis* ; dès que 2922, *depuis que*.
- Descendre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* descent 465, 2794 ; *prét.*

- s. 3<sup>e</sup> p. descendié 2338; pl. 3<sup>e</sup> p. descendirent 8, 828, 2359; *descendre*.
- Deschevalchier, *part. p.* deschevalchiet 1896; *renverser du cheval*.
- Descochier, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* descochent 2200; *lancer des flèches*.
- Desconforter, *réfl., ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* desconfortent 2198, 2227; *se décourager*.
- Descordillier 177. *Ce mot doit sans doute être lu destordeillier et répond au fr. destorteillier, qui paraît avoir eu des sens assez divers, parmi lesquels celui de s'agiter, se trémousser, qui conviendrait ici.*
- Descouvert, *par —* 2898, *sur la tête nue*.
- Deseriter 574, *déshériter*.
- Deserrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* deserre 1251; *apparaître, (en parlant du jour), proprement se desserrer, s'ouvrir*.
- Desert 1494, *malheur, détresse*.
- Deshonor 38, *malheur, malediction*.
- Desi 187, 882, 1407, 1963, 2929, desiqu' 377, 1452, 1865, 2862, desic' 351, 1289, 1368, 1533, 2622; *jusque*.
- Deslacier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* deslace 2913; *part. p.* deslacié 1252, deslaciés 2613; *déliar*.
- Desmesurés, *voy. Demesurés*.
- Desor 376, 439, 1566, 2300, desore 1144, 1509, 1582, 2106; *sur, dessus, en haut*.
- Desos 20, *sous*; 95, *d'au-dessous*; au — 2043, *en bas*.
- Desraisnier 2379; *part. p.* desraisnié 2651; *disputer, défendre, soutenir par les armes*.
- Desrochier 151, *tomber en bas*.
- Destirer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* destire 463; *tirer*.
- Destorbier 1332, 2262, *trouble, malheur, vexation*.
- Destordre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* destort 463; *tordre*.
- Destorner, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* destornés 2474; *empêcher, éviter*.
- Destraindre, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* destraignent 1652; *assailir, serrer de près, tourmenter*.
- Destranchier, *part. p.* destranchié 110, destranchiés 131; *mettre en pièces*.
- Destranper, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* destranpe 1031; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* destranpa 1040; *part. p.* destranpee 901; *détremper, mélanger*.
- Destre 538, 607, 878, 1112, 1556, *droit*; sor — 1697, *par devers —* 2880, *à droite*.
- Destrier 80, 108, 113, 161, 168, 176, 193, 195, 199, *destrier, cheval de bataille*.

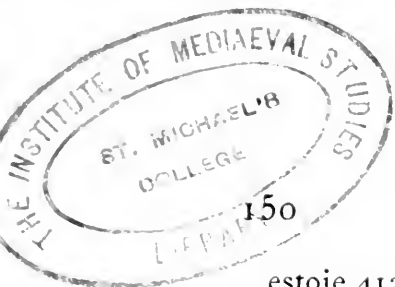
- Destrois 528, 2920, destroit 2830; *malheureux, angoissé.*
- Destroser, *part. p.* destrosé 1726; *décharger.*
- Desus 990, *sur.*
- Desver, lou sanc — 719, *perdre le sens.*
- Deus 647, deuls 476, 479, deul 35, 343, 345, 447, 451, 459, 462, 478; *deuil.*
- Devenir, *fut. s.* 1<sup>re</sup> p. devenré 850; *devenir.*
- Deventrier 2699, *de devant.*
- Deverie 1011, *folie.*
- Devers 787, 831, 832, 1645, 2184, par — 1646, 1756, 2880; *vers, envers, auprès de, du côté de.*
- Deviser 2448, devisser 777; *part. p.* devissiés 2648; *exposer, raconter.*
- Devoir, *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. doi, 286, 433, 576, 930, 950, 951; 2<sup>e</sup> p. dois 1752; 3<sup>e</sup> p. doit 414, 426, 428, 512, 570, 2371; *pl.* 1<sup>re</sup> p. devons 2273; *imp. s.* 3<sup>e</sup> p. devoit 826; *prét. s.* 3<sup>e</sup> p. dut 187, 1702; *pl.* 3<sup>e</sup> p. durent 1710; *subj. imp. s.* 2<sup>e</sup> p. deüs 420; 3<sup>e</sup> p. deüst 443; *devoir.*
- Dex, *nom.* 38, 44, 191, 205, 292, 305, 456, Deus 35, 109, 111, 149, 162, 372, 445, 459, 592; Deu, *rég.* 22, 69, 79, 275, 346, 477, 484, 485, Dé (*asson.*) 421, 433, 564, 677, 1770; *Dieu.*
- Dignes 19, dines 2089, *digne, de grande valeur, saint.*
- Dire 404, 491, 653; *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. di 552; *pl.* 2<sup>e</sup> p. dites 224, 234, 416, 431, 435, 550; 3<sup>e</sup> p. diënt 30, 993, 1497, 2074; *prét. s.* 1<sup>re</sup> p. dis 141, 2140; 3<sup>e</sup> p. dist 60, 84, 87, 99, 139, 141, 217, 220, 228, 233, 242, 246, 268, 275, 290, 304, 356, 381, 411, 413; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. dirait 652; *condit. s.* 1<sup>re</sup> p. diroie 247; *impér. pl.* 2<sup>e</sup> p. dites 759; *subj. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. die 636; 3<sup>e</sup> p. die 634, 2051; *imp. s.* 1<sup>re</sup> p. deisse 762; 2<sup>e</sup> p. disisses 756, disises 854; *part. p.* dit 82, 153, 522, 542, dite 766; *dire.* — Di va 407, 572, 804, 960, 2405, 2490, *va dire, allons.*
- Dis 2906, *paroles.*
- Doble, do — 1279, *le double.*
- Doblier, haubert — 2693, *haubert à double tissu de mailles.*
- Doi 15, 17, dois 158; *doigt.*
- Dolant 684, 701, 1454, dolante 652, 655; *malheureux, triste, affligé, pénible.*
- Dolçor 2026, *douceur, tendresse.*
- Don 1648, *d'où.*
- Doner 1677, 2290; *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. doing 1774, dong 2179; 3<sup>e</sup> p. done 886; *pl.* 2<sup>e</sup> p. donnés 1371; *imp. s.* 3<sup>e</sup> p. donoit 983; *fut. s.*

- 1<sup>re</sup> p. donrai 545, 862, donré 904; *pl.* 1<sup>re</sup> p. donrons 1052, 1573; 2<sup>o</sup> p. donrés 2284, 2288; *condit.* s. 3<sup>o</sup> p. donroit 2619; *impér.* s. 2<sup>o</sup> p. done 240; *pl.* 2<sup>e</sup> p. donés 903; *subj. pr. s.* 2<sup>e</sup> p. dones 271; 3<sup>o</sup> p. doint 38, dont 23, 1594; *part. p.* doné 456, 705; *donner.*
- Dont 431, 1622, *donc*; 285, 297, 437, 559, 1456, 1718, 1779, 1817, don 1574; *alors.*
- Donzel 1507, *jeune homme.*
- Dormir, *subj. s.* 3<sup>e</sup> p. dormist 95 (*avec le sens du conditionnel*); *dormir.*
- Doubles 325, *les mailles doubles du haubert.*
- Dras 1158, 2185, *draps, habits.*
- Drois 526, *justice.*
- Droit, *adv.* 63, 65, 918, 2226, *directement.*
- Dru 1807, *ami.*
- Dui 1043, 2335, dous 2908; *deux.*
- Durer 2239, 2248, durier 2377; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. dure 1384; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. durra 1345; *part. p.* duré 502; *durer, résister.*
- Dus 360, 1671, 1686, duc 32; *duc.*
- E, *interj.* 751, *ah!*
- Ebaldir, *part. p.* ebaldie 1663; *faire retentir avec entrain.*
- Efraec 467, *troublée.*
- Efraï 1993, *troublé.*
- El = en lo 181, 183, 258, 397.
- El 694, 723, *autre chose.*
- Ell = elle 713; *cf.* Ille.
- Enbler, *part. p.* enblés 958; *dérober, ôter.*
- Enbracier, *part. p.* enbraciés 1900; *passer l'écu à son bras.*
- Enchargier, *part. p.* enchargié 1318, anchargié 1381; *charger.*
- Enchancier 235; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. enchauce 2872, anchauce 1532, enchaucet 183, anchaucet 2878; *pl.* 3<sup>e</sup> p. enchaucent 1881; *part. p.* enchauciés 186; *poursuivre.*
- Enclore, *part. p.* enclos 1467; *enfermer.*
- Enconbrer, *voy.* Anconbrer.
- Endementiers 1825, andemantiers 1641; *pendant que.*
- Endous, *voy.* Anbedui.
- Enfresi, — c' 1291, *jusque.*
- Engrès 1496, *ardent, courageux.*
- Enpanser, *part. p.* enpanisé 794, 804, 960, 1674; *penser, réfléchir.*
- Enquerre 2450, *enquérir.*
- Enqui, *voy.* Ancui.
- Enragier, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. enrage 2585; *enrager; part. p.* enragiés 1905, *fou, forcené.*

- Enromenciés 1295, *connaisseur du français*.
- Ens, *voy.* Ans.
- Ens 263, 301, 370, 383, 397, 830, 865, 966, 1387, *dans, dedans*.
- Ensaigne 326, ansaigne 1837, ansaignes 1831; *enseigne, bannière*.
- Entaillier, *part. p.* entailliee 1120; *entailler, sculpter*.
- Entalantés 2286, *désireux*.
- Enten 417, *l'an dernier*.
- Entendre, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. antent 2382; *pl.* 3<sup>e</sup> p. entendent 105; *prét. s.* 3<sup>e</sup> p. entendit 1359, antendiet 2333; *impér. pl.* 2<sup>e</sup> p. entendés 2345; *entendre, écouter*.
- Entre, — argent et or fin 545, *tant en argent qu'en or fin*.
- Envers, *prép.* 956, 2168, *envers, vers*.
- Envers, *adv.* 1504, anvers 327, 335; *sur le dos, à la renverse*.
- Equifars 1155?
- Erbier 1060, *prairie*.
- Erités 2470, *héritages*.
- Ermines 2584, *fouurrures d'hermine; cf. Hermin*.
- Error 483, *trouble*.
- Ersoir 72, *hier soir*.
- Es 193, — vos 37, 43, 1465; *voilà*.
- Es = en les 106, 263, 370, 383, 1535.
- Esaucier 2715; *part. p.* essauciez 2713; *élever, exhausser*.
- Esbanoier 92, *s'amuser*.
- Escarteler, *part. p.* escarteee 2924; *mettre en morceaux*.
- Escharboncles 323, *escarboucle*.
- Eschart 2627, *outrage*.
- Eschauguaitier 2331, aichauguaitier 1353; *garder, faire le guet*.
- Eschavie 868, *de taille élancée, svelte*.
- Eschec 1233, *butin*.
- Esciënt, mien — 328, 614, 685, 766, 777, m. esciant 36, 1159, m. esciëntre 905; *à mon escient*.
- Esclices 2797, *éclisses, éclats*.
- Esclos 1654, 1668, 1669, *traces des pas*.
- Escorcier, *part. p.* escorcié 127, escorciet 2912; *retrousser*.
- Escremir, *réfl.* 2849, *s'escrimier*.
- Escriër 1539, 1545, 1730, 1761; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. escrie 204, 358, 469, 1390, 1410; *part. p.* escriant 2506; *crier*.
- Escris 2844, *écrit, document*.
- Escuëlle 286, 302, *écuelle*.
- Escus 394, 436, 1186, escut 169, 200, 322, 325, 368, 2873, 2881, ecut 1388; *écu, bouclier long*.
- Esfronder, *part. p.* esfrondés 1704; *effondrer*.
- Esgarder 403, 414; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. esgarde 666, 867; *pl.* 3<sup>e</sup> p. esgardent 595;



- impér. pl. 2<sup>e</sup> p. esgardés* 1135; *subj. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. esgardent* 2721; *part. p. esgardé* 713; *regarder, avoir en vue, respecter.*
- Esgaré 2373, abandonné.
- Esmailer, *réfl.*, amaier 1267, 1596, aimaier 153; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. esmaie* 744; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p. esmaierent* 380; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. esmaiés* 883, 2725, 2751, esmaiez 1341; *part. p. esmaiez* 48, 58, esmaié 1879; *se troubler, se décourager.*
- Espaule 2828, espauls 377, 716; *épaule.*
- Esperdus 362, 374, 388, *éperdu, étonné, troublé.*
- Espiiier 46, 1316; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. espie* 1023; *part. p. espifiés* 64, 100; *épiier.*
- Espiet 103, 438, *espier* 170, *espies* 371, 972; *épieu.*
- Exploitier 1311; *part. p. exploité* 134, 209; *agir, travailler, se hâter; pris sub-stantivement* 226, 249, 1221.
- Esprendre, *part. p. esprenant* 1098; *s'enflammer.*
- Esprover 434, 988, *essayer, lutter; réfl.* 568, 2287, *s'éprouver, se montrer.*
- Esselle 2774, *aisselle.*
- Estage 2045, *demeure, bâtiment.*
- Estant, en — 1409, 2572. *debout.*
- Estendre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. estant* 2810; *tendre.*
- Ester 49, 936, 961, 1173, 1560, 2654; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. estont* 2335, 2346; *prét. pl. 3<sup>e</sup> p. esturent* 1337, 1658; *se tenir debout, rester, demeurer, être; laisser ester* 2150, 2275, *laisser en repos, laisser tranquille, ne plus s'occuper de quelque chose.*
- Estordre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. estort* 1453, 1866; *ramener l'épée en arrière après avoir frappé; subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p. estorde* 2209, *échapper, se sauver.*
- Estorer, *prét. s. 2<sup>e</sup> p. estoras* 1161; *3<sup>e</sup> p. estora* 2630; *créer.*
- Estornel 1485, *étourneaux.*
- Estouvoir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. esteut* 1961, *steut* 2469; *falloir, convenir.*
- Estraire, *part. p. estraitte* 2173; *tirer, former.*
- Estrange 659, 667, 1980, 2005, *étranger.*
- Estre 262, 267, 305, 420, 487, 694, 935; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. suis* 61, 70, 139, 229, 251, 285; *2<sup>e</sup> p. es* 216, *iés* 220, 2381; *3<sup>e</sup> p. est* 73, 126, 143, 165, 190, 233, 373, 379, 381, 382, *aist* 2548, *e* 2135; *pl. 1<sup>re</sup> p. sommes* 1833, 1916, *somes* 693, 2099, *sons* 949, 1361, 1521, 1933; *2<sup>e</sup> p. estes* 148, 338, 501, 572; *3<sup>e</sup> p. sont* 16, 76, 101, 105; *imp. s. 1<sup>re</sup> p.*



estoit 412; 3<sup>e</sup> p. ier 2738, estoit 94, 352; *pl.* 1<sup>re</sup> p. estions 1338; 2<sup>e</sup> p. estiez 433; 3<sup>e</sup> p. ierent 1353; *prét. s.* 1<sup>re</sup> p. fui 64, 68, 2933, fus 227; 2<sup>e</sup> p. fus 270, 292, 817; 3<sup>e</sup> p. fut 19, 20, 24, 41, 47, 48, 93, 132, 184, 185, 188, 264, 344, 354, 362, 374, 375, 388, fu 493; *pl.* 1<sup>re</sup> p. feümes 952; 2<sup>e</sup> p. fustes 417, 685; 3<sup>e</sup> p. furent 6, 10, 181, 252, 255; *fut. s.* 1<sup>re</sup> p. iere 1966, serai 83; 3<sup>e</sup> p. iert 71, 206, 217, 357, 625, 680, 792, 1371, 1373, iere 1620; *pl.* 2<sup>e</sup> p. serés 295, 791, 816, serois 210, 520; 3<sup>e</sup> p. seront 163; *condit. s.* 2<sup>e</sup> p. seroies 559; 3<sup>e</sup> p. seroit 436, 526; *subj. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. soie 238; 2<sup>e</sup> p. soies 2390; 3<sup>e</sup> p. soit 154, 185, 191, 415, 429, 823, 932; *pl.* 2<sup>e</sup> p. soiez 2122; *imp. s.* 3<sup>e</sup> p. fust 263, 423, fut 41, 366; *pl.* 1<sup>re</sup> p. fussiens 985; 2<sup>e</sup> p. fussiés 2438; 3<sup>e</sup> p. fussent 421, 1385; être.

Estre 182, *outré.*

Estrier 1275, 1387, *étrier.*

Estrivière 2790, *étrivière, courroie à laquelle est attaché l'étrier.*

Estroer, *part. p.* estroés 394; *trouer.*

Estroit, *adv.* 1435, 1441, 2925, *étroitement.*

Eüré, mal — 802, 952, *malheureux.*

Façon 491, 589, 610, 836, *face, visage, aspect, manière d'être.*

Faillir, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. falt 1562; *fut. s.* 1<sup>re</sup> p. faldrai 1268; 3<sup>e</sup> p. faldra 1053, falra 1349; *pl.* 2<sup>e</sup> p. faldrois 1968, falrois 2075; *condit. pl.* 1<sup>re</sup> p. falriens 2500; *part. p.* faillis 2865; *manquer, faillir.*

Faire 114, 276, 805, 2267; *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. fais 285, 933; 2<sup>e</sup> p. fais 226, 358, 620, 1905; 3<sup>e</sup> p. fait 111, 266, 585; *pl.* 2<sup>e</sup> p. faistes 1348; 3<sup>e</sup> p. font 42, 102; *imp. pl.* 2<sup>e</sup> p. faissiiez 246; *prét. s.* 1<sup>re</sup> p. fis 1720, 2378; 3<sup>e</sup> p. fist 191, 212, 670, 688, 728; *pl.* 3<sup>e</sup> p. fissent 66, 1654; *fut. s.* 1<sup>re</sup> p. ferai 228, 242, 473, 789, 996, 1369; 3<sup>e</sup> p. fera 815; *pl.* 1<sup>re</sup> p. ferons 2008, 2429, feron 858; 2<sup>e</sup> p. ferés 640, 1091, 2255; 3<sup>e</sup> p. feront 1681; *condit. s.* 1<sup>re</sup> p. feroie 757; *pl.* 1<sup>re</sup> p. ferriens 990; *impér. s.* 2<sup>e</sup> p. fais 541, fai 611, 676, 806, 819; *pl.* 2<sup>e</sup> p. faites 786, 810; *subj. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. face 81; 2<sup>e</sup> p. faces 963; 3<sup>e</sup> p. 415, 887; *imp. s.* 3<sup>e</sup> p. feïst 529; 3<sup>e</sup> p. feïssent 1797; *part. pr.* faissant 1972;

- part. p.* fais 20, 1147, fait 591, 708, 1426, 2767, *faire*; *pris substantivement* 1470; *suiivi d'un infinitif avec la préposition a*: — a loer 812, 973, *mériter l'éloge, l'admiration*; — a prisier 1348, *être digne d'être loué*; *suiivi d'un substantif ou d'un adjectif*: — aïe 728, *secourir*; — delivre, delivres 887, 933, *délivrer*; — fin 2008, *finir, mener à un bon résultat*; — justise 640, *rendre justice, infliger une peine*; — pais 541, 611, *se réconcilier, céder*.
- Fais 1148, 1156, 2406, *poids, fardeau, charge*.
- Faitement, si — 278, 2639, *de telle manière*.
- Faiz, *nom. s.* 143, *affaire*.
- Falcon, faulcon, — mué 711, 718, 1923, *faucon qui a subi la mue*.
- Fanc 1571, *fange*.
- Fauldesteul 1007, *fauteuil*.
- Fauser, *part. p.* fausés 395; *fausser, enfoncer un hautbert*; 978, *se refuser frauduleusement à accomplir quelque chose*.
- Feauté 774, *fidélité*.
- Fel, *suj. s.* 569, 1634, 2776; *felon, rég. s.* 1805; *fel, suj. pl.* 1496, *felon* 595, 844, 857; *felons, rég. pl.* 1066; *félon, traître*.
- Felonie 555, *felonie, perfidie*.
- Fenestraus 1560, *fenêtres*.
- Fenir, *part. p.* fenis 2947; *finir, mourir*.
- Ferir 128, 197, 200, 439; *ind. pr. s.* 3<sup>o</sup> *p.* fier 322, 376, 909, 1382, 1436; *pl. 3<sup>o</sup> p.* fierent 371, 1455; *condit. pl. 1<sup>re</sup> p.* ferriens 989; *subj. pr. s.* 3<sup>o</sup> *p.* fiere 1801; *part. p.* ferus 396; *frapper*; 383, 1291, *réfl.* 96, 352, 1408, 1535, 1541, *se précipiter*.
- Fermés 1531, *fixés*.
- Ferrer, *part. p.* ferrés 2738; *ferrer*.
- Ferrés 1670, *traces des fers des chevaux. M. Godefroy ne cite aucun exemple de ferré avec ce sens*.
- Feurs, *voy.* Fors.
- Fi, de — 552, *certainement*; fie 2602, *assurée*.
- Fiance 880, *promesse, serment de fidélité*.
- Fancier, *part. p.* fiancié 2639; *promettre*.
- Fiër, *réfl.* 1554 (*avec la négation et avec la valeur d'impératif*); *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> *p.* fi 624, 921, 1087; 3<sup>o</sup> *p.* fie 1632; *se fier, croire*.
- Fier 673, *fiere* 277, 1138; *noble*.
- Fierement 312, 314, 2756, *avec impétuosité, d'un ton hautain*.
- Fierté 404, *impétuosité*.
- Fin, *metre* — 1081, *obtenir*; faire — 2008, *finir*.
- Finemons 381, *fin du monde*.

- Finer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. fine* 918; *pl. 3<sup>e</sup> p. finent* 1655; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. fina* 898; *mettre fin, cesser, s'arrêter.*
- Flael 1229, *fléau, barre servant à fermer les battants d'une porte.*
- Flanboier, *part. pr. flanboiant* 2799, 2803; *luire, flamboyer.*
- Flanc 167, flans 678; *flanc, côté.*
- Flolleor 2021, *feuillu?*
- Flor, de la chanson la — 2050, *la partie la plus intéressante de la chanson.*
- Florie, barbe — 464, 1944, — barbe 1976, *barbe blanche*; targe — 2740, targes flories 1644, *bouclier peint à fleurs.*
- Flote 2204, 2230, 2231, *troupe, multitude.*
- Foescs 913, *fouaces.*
- Foillié 2339, *feuillu.*
- Foïr 235, 1448; *part. pr. fuiant* 96; *fuir, courir; réfl.* 2399, *s'éloigner, partir*; s'en — 205, 348, 626, *s'enfuir.*
- Foisson, a — 1048, *en abondance.*
- Folor 2038, *folie.*
- Fons 830, 1578, *fond.*
- Fons 2072, 2077, *fonts baptismaux.*
- Forbir, *part. p. forbi* 2142, 2147, 2872, 2878; *fourbir.*
- Force, a — 1049, 1603, 1696, 2161, 2219, *énergiquement.*
- Forches 1788, 1814, *fourches, gibet.*
- Forfaire, *part. p. forfais* 1505; *mal agir, se rendre coupable.*
- Forment 165, 428, 746, 1125, 1410, *fortement.*
- Fors 392, 393, 418, 575, 577, feurs 891, 897, hors; 179, 365, 524, 891, 985, for 2926, fuers 1700, *dehors*; fors 230, *excepté, sauf*; fors que 877, fors c' 900, *idem.*
- Forsanés 1768, forsané 572, 947; *forcené, fou.*
- Forsjugier, *part. p. forsjugié* 1833; *condamner (à tort).*
- Fort, *adv.* 699, 2464, *fortement.*
- Fos 415, fol 517; *fou.*
- Fosse 353, *fosse.*
- Fossés 1231, 1520, *fossés.*
- Frailles 2189, *faible, frêle.*
- Fraindre, *part. p. fraite* 2784; *briser.*
- Fraisnine 2742, fresnine 2723; *de frêne.*
- Fraite 1705, *brèche.*
- Frans 147, 360, 1266, 1773, franc 1192, 1220, 1266, 1281, 1360, 1428, 2121, fran 920, franche 2009, 2524, 2719; *franc, noble.*
- Fremir 180, 1830; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. fremie* 750; *frémir.*
- Frès 1060, fresce 2019, fresche 2221, 2280; *frais.*

- Froissier, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.*  
froissa 1154; *briser*.
- Fronchier 180, *renifler*,  
*renâcler*.
- Froncier, *ind. pr. s. 3<sup>o</sup> p.*  
fronce 599; *froncer*.
- Fuers, *voy. Fors*.
- Fumelle 288, *femelle*.
- Fust 1109, fus 138, 1152;  
*bâton*.
- Gaagnier 1365, 1374, *gagner*.
- Gaaing 1442, *gain*.
- Gaber, *ind. pr. pl. 2<sup>e</sup> p. gabés*  
679; *part. pr. gabant* 1089,  
1429; *railler, se moquer*.
- Gage 1979, *gage, garantie*.
- Gaillart 1167, 1170, *hardi*,  
*courageux*.
- Galonel 1474, *espèce d'orne-*  
*ments*.
- Ganbais 2692, *pourpoint*  
*rembourré qu'on mettait*  
*sous le haubert*.
- Garasis 2333, *garisie* 2587.  
*Ces deux formes, qui sem-*  
*blent être un seul et même*  
*mot, sont assez bizarres.*  
*Nous ne les avons rencon-*  
*trées que dans notre poème.*  
*D'après le contexte, elles*  
*semblent signifier quelque*  
*chose comme sarrasin (par-*  
*ler en sarrasin). Il est diffi-*  
*cile de savoir d'où le poète*  
*les a prises. On peut son-*  
*ger à un rapprochement*  
*avec l'esp. algarabia.*
- Garder 670, 775; *ind. pr. s.*  
*1<sup>re</sup> p. gart* 2254; *3<sup>e</sup> p.*  
*garde* 1871; *pl. 3<sup>e</sup> p. gar-*  
*dent* 1697; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.*  
*garda* 116; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. gar-*  
*derai* 627; *pl. 3<sup>o</sup> p. gar-*  
*deront* 583; *impér. s. 2<sup>e</sup> p.*  
*garde* 240, 1554, 2410,  
2423, *gardes* 2428, *gar* 2400;  
*pl. 2<sup>e</sup> p. gardés* 2708; *subj.*  
*pr. s. 2<sup>e</sup> p. gars* 1392; *part.*  
*p. gardé* 2462; *garder*,  
*prendre garde, regarder*.
- Garisie, *voy. Garasis*.
- Garmenter, *réfl., ind. pr. pl.*  
*3<sup>e</sup> p. garmentent* 699; *se*  
*lamentent*.
- Garnement 76, 1929, *garne-*  
*ments* 601, 963, 1158, *gar-*  
*nemenz* 2690; *armure, équi-*  
*pement*.
- Garnir 2141; *part. p. garni*  
2122, *garnit* 986; *armer*;  
*garnie* 1649, 2182 (*épith. de*  
*France*), 2238, 2247, *riche*.
- Gas 1163, *plaisanteries*.
- Gastel 913, *gâteau*.
- Gemé 1713, *gemés* 972, 1183,  
*orné de pierres précieuses*.
- Generer, *réfl.* 2458, *se régé-*  
*nérer par le baptême*.
- Genices 1661, *genisses*.
- Genoillons, a — 1047, à *ge-*  
*noux*.
- Gent, *adv.* 2013, *joliment*.
- Gentes 57, 123, *oies sauvages*.
- Gentilment 1448, *gentiment*,  
*légèrement*.
- Gentis 147, 393, 470, 824,  
895, 916, 970, *jantis* 925,  
2612; *noble, gracieux*.
- Genz 589, 593, *gent* 283,

- 456, 485, 708, 715, gente 610, 868; *gentil, beau, gracieux*.
- Gesir, jesir 1871; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. gessent 2926; imp. s. 3<sup>e</sup> p. gisoit 2923; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. jut 2814; fut. s. 1<sup>re</sup> p. jerrai 2528; condit. s. 2<sup>e</sup> p. gerroies 1556; impér. s. 2<sup>e</sup> p. gis 2937; être couché, être étendu par terre.*
- Geste 2, 277, 292, 873, 2028, 2558, *race, famille.*
- Geter 676, 714, giter 1928; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. giete 9; pl. 3<sup>e</sup> p. gietent 1186; imp. s. 3<sup>e</sup> p. getoit 1510; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. geta 1568; subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p. gitast 2782; jeter, lancer, répandre; 365, 1211, 1230, 1753, faire sortir, mettre dehors; 484, 845, délivrer; 518, 575, 1772, chasser; 1048, verser; 2280, étendre sur terre; geter un ris 2444, lancer un éclat de rire; geter un sospir 2009, soupirer.*
- Gieron 302, *giron.*
- Giter, *voy. Geter.*
- Glacier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. glace 2880; glisser.*
- Gloire 2766, gloire 1374; *gloire.*
- Gloriox 22, 109, 268, 507, glorios 79 (*épath. de Dieu*); *glorieux.*
- Glos, *subj. s. 47, 50, 84, 93, 96, 213; glouton, rég. s. 90, subj. pl. 1059, 1544, gloton 1856; terme d'injure, manant, coquin.*
- Gole 337, 2809, 2829, *gueule.*
- Graille 453, grailles 2153; *cor, trompette.*
- Graille 716, *mince, svelte.*
- Gramoier 1818, *se lamenter.*
- Grapaus, *voy. Crapaus.*
- Gravier 1788, 1808, 2923, *gravier.*
- Grenons 2854, *moustaches.*
- Grés, de — 87, 1286, 2324, 2326, *volontiers, de bon gré.*
- Grever, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. grieve 1245; endommager.*
- Grief 2009, *douloureux.*
- Grignor 33, 36, 1911, grignor 2904, grignors 2855, *comparatif de grant.*
- Gros, cuer — 515, 516, *cœur hardi.*
- Guaires 1079, *guère.*
- Guaite 1056, 1223, guaites 8, 27; *sentinelle, garde.*
- Guairir, *part. p. guairis 1745; guérir; 162, 372, 663, 739, 2136, 2764, 2817, sauver, protéger; 2128, délivrer.*
- Guenchir, *act., ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. guenchist 332, 387, 1320; tourner; 1534 réfl., se détourner.*
- Guerpir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. guerpist 401; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. guerpit 910; fut. s. 1<sup>re</sup> p. guerpilai 873; 3<sup>e</sup> p. guerpilai 1610, 1617, guerpilait*

- 347; *part. p.* guerpie 1272, 1626, 1636, 2588, guerpies 1653; *abandonner, quitter, lâcher.*
- Guiër, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* guie 633, 2234; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* guia 1239; *part. p.* guié 1760; *conduire.*
- Guise 727, guisse 617, 946; *manière;* guisse 1623, 1946, *volonté;* an guise 2809, en guisse 1214, *à la manière de, comme.*
- Guivre 2772, guivres 2743; *dard.*
- Halcier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* halce 896, 909; *hausser, relever.*
- Halt, en — 2506, *à haute voix.*
- Hanap 287, hanas 56, henas 125; *coupe.*
- Hante 2742, ante 202, *bois de la lance.*
- Hardemens, 958, *hardiesse, courage.*
- Harpeors 29, *joueurs de harpe.*
- Haubers 255, 395, 964, 971, 1183, auberz 2826, aubers 180, haubert 2693, aubert 166, auberc 370, auber 325; *haubert, cotte de mailles.*
- Hautisme 2039, *superlatif de haut.*
- Hé 2181, 2507, hei 470, 650, 1605, 2178, 2669, 2915; *interj., hé! hélas!*
- Helme, *voy. Hiaume.*
- Herberc, *prendre* — 1486, *se loger.*
- Herbergier, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* herbergent 2044; *part. p.* herbergié 2259; *héberger.*
- Herbes 1031, *poisons.*
- Hermin 1063, hermine 904; *qui est fait d'hermine; cf. Ermines.*
- Hiaume 439, 1713, hiaume 376, iame 166, 194, 354, helme 1252, hiaumes 972, 1183, helmes 255, armes 1254; *heaume.*
- Honestres 272, *honnête.*
- Honir, *part. p.* honis 2427, 2714, honie 2601; *honnir, déshonorer.*
- Honors 862, 1018, 2053, 2249, onors 1414, honor 504, 671, onor 260, 612, 1151, 1297; *honneur, fief, richesse; a — 1094, honnêtement.*
- Honques, *voy. Onques.*
- Hons, *suj. s.* 428, 759, 780, ons 414, 426; *home, rég. s.* 191, 280, 452, 2070, 2193, on 850; *homes, rég. pl.* 274, 316, 342, 349, 2389; *homme.*
- Huchier 59, 98, 118, 146, 409, 1293, 1378, 1855; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* huchent 2156; *crier.*
- Hui 271, 276, 1266, 1416, *aujourd'hui; — mais 2050, désormais.*

- I = il 82, 114, 153, 159, 216, 358, 776.  
 Iame, *voy.* Hiaume.  
 Icel 291, *ce*.  
 Icest 1896, *ce*.  
 Ier 73, 141, *hier*.  
 Ille = elle 2720; *cf.* Ell.  
 Illoc 1450, illeuc 2022, illoques 2511; *là*.  
 Inellement 117, 1105, 1118, 1776, inellement 1274, 1899; *rapidement, en hâte*.  
 Iolz, *voy.* Oil.  
 Ire 631, 908, 1633, *colère*.  
 Irié 701, *irrité, courroucé*.  
 Iriément 2626, *furieusement*.  
 Issir 553, 584, 2774; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. ist 999; pl. 3<sup>e</sup> p. issent 1352, 1643, 2091; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. issit 891, 1068; pl. 2<sup>e</sup> p. issistes 418; fut. s. 3<sup>e</sup> p. istra 2052, itrait 507; pl. 2<sup>e</sup> p. isterés 524; 3<sup>e</sup> p. istront 677; impér. pl. 2<sup>e</sup> p. issiés 1072, 1498; subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p. issist 1666; part. p. issus 393, 645, 1599, 2514, issut 1651, issue 1659; sortir; 2846, arriver à un but; réfl. s'an — 178, 1074, 1854, sortir.*
- Issue 399, *sortie*.  
 Itant 2303, 2306, *tant, autant; a — 2480, 2544, alors, dans ce moment*.  
 Ités 184, itel 776, 2493; *tel*.  
 Ja 328, *déjà*; 17, 79, 217, 436, — mais 80, 357, 445, 524, 613, *jamais*.
- Jael 1769, *terme d'injure, prostituée*.  
 Jamais 1152, *bâton*.  
 Janre 2258, *gendre*.  
 Jantis, *voy.* Gentis.  
 Jau 1088, *coq*.  
 Jazerant, aubert — 2926, *cotte de mailles*.  
 Jel = je lo 141, 1020, 1369.  
 Jeldon 1055, *soldat à pied et armé d'une longue lance*.  
 Jes = je les 163, 1108.  
 Jesir, *voy.* Gesir.  
 Jo = je lo 281.  
 Joiant 105, 2328, 2668, *joyeux*.  
 Jon 1060, *jonc*.  
 Jonchier, *part. p. jonchiés 190, jonchiee 1129; joncher*.  
 Jor, trestoute — 186, *tout le jour*.  
 Jornal 296, *mesure de terre qu'une charrue pouvait labourer en un jour*.  
 Joste 214, 279, *joute, combat*.  
 Joster 985, 2475; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. joste 334, 1417; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. josta 1442; subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p. jostast 188; jouter*.  
 Josticier 2710, 2905; *part. p. justiciés 2707; juger, faire justice; 2271, gouverner, administrer; 2652, 2919, forcer, contraindre, serrer de près*.  
 Jovente 1691, *jeunesse*.  
 Jugier, a mort — 1361, *condamner à mort*.



- Jugleur 27, 34, 2098, 2746, *jongleurs*.
- Juner 805, *jeûner*.
- Jus 151, 1808, 1868, 1872, 2338, 2805, *bas, en bas*.
- Justice 2083, *la dignité judiciaire*.
- Lacier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. lace* 2730; *pl. 3<sup>e</sup> p. lacent* 1183, 2694; *part. p. lacié* 166, 171; *lier, attacher*.
- Lai, *adv.* 506, *là*.
- Laidement 1416, *outrageusement*.
- Laidir 537, *outrager, offenser*.
- Lais 28, *chants bretons*.
- Laissier 151, 1786, 2240; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. laist* 1374, 2873, *lait* 2599, 2895, *laisse* 1175, 1382; *pl. 3<sup>e</sup> p. laissent* 454, 537, 1350; *imp. pl. 3<sup>e</sup> p. (avec le sens du prêt.) laissent* 1523; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. laissait* 721; *pl. 1<sup>re</sup> p. laissames* 953; *2<sup>e</sup> p. laissastes* 2372; *3<sup>e</sup> p. laissierent* 1711, 2261, *laissierent* 2150; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. lairai* 566, 578, 636, 1549, 2348, *lairé* 2071; *3<sup>e</sup> p. laira* 749, 1199, 2148; *pl. 2<sup>e</sup> p. lairois* 2832, *lairés* 1317, 1380; *condit. s. 1<sup>re</sup> p. lairoie* 761, 782, 931, *laisseroie* 2621; *impér. s. 2<sup>e</sup> p. laise* 2946, *l'impér. négatif formé avec l'infin.* 1367, 1783; *pl. 1<sup>re</sup> p. laissons* 1963; *2<sup>e</sup> p. laissiés* 682, 1721, 2708; *part. p. laissiet* 2275, *laissiez* 2354; *laisser, quitter, permettre*.
- Lait 205, *laidement, honteusement*.
- Lancier 2344, 2384; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. lancent* 368; *part. p. lanciee* 2772; *lancer*.
- Las 2036, *malheureux*.
- Laschier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. lasche* 273, *lache* 307; *lâcher*.
- Lassus 2529, 2542, *là-haut*.
- Lau 101, *là où*.
- Laz 2613, *las* 1713; *lacs*.
- Lealté 776, *loyauté*.
- Leans 476, 1095, 1107, 2055, 2304, 2312, 2664, *leanz* 1031; *dedans, là-dedans*.
- Leaus 2381, *loias* 1575; *loyal, honnête*.
- Lés 989, 1184, *côté*.
- Lés 609, 1556, 2582, *à côté de; 326, le long de; 1441, près de*.
- Leu, en — 947, *à la manière de; leus* 1704, *lieux*.
- Leupart, *voy.* Luparz.
- Lever, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. lieve* 896; *relever; 687, 799, lever; 1788, 2384, élever; 2736, monter, être haut; 135, placer sur; 41, 94, se lever; 810, se dresser; 789, 2369, 2378, tenir sur les fonts baptismaux; refl.* 126, *se lever*.
- Li 15, 81, 82, 153, 203, 216,

- 225, 259, 261, 273, l' (*de-  
vant une voyelle*) 303; *lui*.  
Li, *art. fém.* 354, 1330, 1837.  
Lichiere, *suj. s.* 358, 407,  
413, 430, 804, 960, 2818,  
2919; *licheor, rég. s.* 37,  
*suj. pl.* 157, 204, 1315,  
1379; *terme d'injure, vau-  
rien*.  
Liés 1432, liez 1345, lié 105,  
2328, 2668; *gai, joyeux*.  
Ligier 2442, ligiers 1691,  
*léger, habile, agile*.  
Lignages 451, lignage 673,  
2416; *famille, lignée*.  
Listé (*épath. de marbre*) 696,  
828, (*d'escu*) 1186, (*de pa-  
lais*) 2163; *bordé, entouré de  
bandes ou de bordures,  
peint à bandes ou à bor-  
dures*.  
Livrer 1699; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.*  
*livrait* 1931; *part. p.* livrés  
338, livré 622, 741, 1685,  
*livree* 2565; *livrer, don-  
ner*.  
Loement 2576, *approbation,  
accord*.  
Loer 973, *être digne de  
louanges, d'admiration*.  
Loge 2119, *galerie exté-  
rieure*.  
Loias, *voy.* Leaus.  
Loier, *part. p.* loié 1813; *lier*.  
Lois 2205, 2215, loi 1610,  
1617, 1619, 1721; *religion*.  
Lonc 909, 1430, *le long de*;  
2021, *près de*.  
Lors 177, 380, 532, 642, *alors*.  
Los 1394, *renom, honneur*.  
Lu = lui 2429.  
Luire, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* luist  
9, 323; *part. pr.* luissant  
1451, 2804; *luire*.  
Luparz 2626, leupart 311;  
*léopard*.  
Maberins 1203, *de marbre*.  
Mabre 696, 828, 1472, *mar-  
bre*.  
Mace 2698, 2866, 2894, 2908,  
*massue*.  
Maginois 966, 2396, *décoré,  
somp tueux*.  
Mahomerie 628, 894, 999,  
*temple mahométan, mos-  
quée*.  
Maïesté, li rois de — 983,  
*épathète de Dieu*.  
Main, au — 1645, *le matin*.  
Maïor 42, *comparatif de  
grand*.  
Mais 150, 296, 411, 424,  
507, 660, 2410, *plus, plus  
encore*; 184, 227, 523, 677,  
2933, *jamais*; *mais que* 474,  
601, 753, 1392, 2080, *mais*.  
Maisnicee 1135, 1137, *famille,  
multitude*.  
Maïstres, *adj.* 1987, *riches*.  
Mal 1231, male 602, 665,  
2763, *males* 304; *mauvais,  
désagréable*; *mas seürs*  
2422, *voy.* Seürs.  
Mal, *adv.* 658, *malheureuse-  
ment*.  
Malartous 4, *fourbe, traître*.  
Malduis 47, 93, *méchant,  
animé de mauvaises inten-  
tions*.

- Malement 1425, 1521, *mal, méchamment.*  
 Malfé 803, 2465, malfés 702, malfeis 689; *diabes.*  
 Malmetre, *part. p.* malmis 2857, 2862; *maltraiter.*  
 Maltalant 1874, 2509, *colère, dépit.*  
 Malvaisement 2574, *mal.*  
 Manade 2498, 2508, *protection, pouvoir, discrétion.*  
 Manant, *voy.* Menant.  
 Manbrer 443; *impér. s. 2<sup>e</sup> p.* manbre 2671, 2812; *subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p.* menbrast 2867; *se rappeler, se souvenir; part. p.* manbrés 560, 1528, 1708, 2178, manbré 450, 1192, 1220, *renommé, illustre, vaillant.*  
 Mander, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* mande 2409; *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* manderaï 2938; *part. p.* mandeit 2942; *envoyer, appeler.*  
 Mangier 82, 119, 158, mengier 85, 286, 806, 1339; *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* manjuënt 803, menjuënt 743, 943; *fut. pl. 1<sup>re</sup> p.* mengerons 1346; *3<sup>e</sup> p.* mangeront 2761; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* mangiés 920; *subj. imp. s. 1<sup>re</sup> p.* menjasse 2934; *manger; pris substantivement* 41, 101, 721, 919, 923, 1006, 1354, *repas.*  
 Manois 2710, *aussitôt.*  
 Mantoivre 448, *faire mention, parler.*  
 Mar 17, 668, 1318, 1381, à *tort; 142, 156, 615, pour son malheur.*  
 Marche 1980, *frontière, et, par extension, pays.*  
 Marchié 63, *affaires de commerce.*  
 Marine 2755, *bord de la mer.*  
 Mars 2110, *marcs, monnaie.*  
 Marsis 2853, *massif, solide.*  
 Martires 382, 622, 693, 741, *martire* 1685; *malheur, tourment.*  
 Mas, *voy.* Mal.  
 Masel 1503, *carnage, massacre.*  
 Mat, *voy.* Metre.  
 Matines 300, *service du matin.*  
 Matinet 7, 1357, 2087, *matin, point du jour.*  
 Maz, *voy.* Metre.  
 Mecine 1034, *médecine, antidote.*  
 Mecinel 1736, *qui sert à la guérison.*  
 Meciner, *part. p.* meciné 1765; *guérir.*  
 Mefaire, *part. p.* mefait 2405; *faire du tort.*  
 Mehaignier, *part. p.* mehaigniés 1875; *mutiler, estropier.*  
 Meïmes 1007, 2443, *même.*  
 Mel, a — 1326, *dans de mauvaises conditions.*  
 Mellor 12, mellors 2446; *meilleur; 15, plus grand.*  
 Menandies, *voy.* Menantie.  
 Menant 2177, manant 757; *riche, puissant.*  
 Menantie 2084, menandies

- 863; *possession, domaine, fortune.*
- Mener 888, 2568, moner 790, 1681; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. moine* 127, 355, 462, 646, 686, 798, 1066; *pl. 3<sup>e</sup> p. moinent* 145, 256, 361, 385, 444, 457, 478; *prét. pl. 2<sup>e</sup> p. menastes* 419; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. manrai* 1682; *3<sup>e</sup> p. menra* 1334; *part. pr. menant* 1435, 1441; *part. p. mené* 89, monès 797, moné 669, 981, monet 2719; *mener, conduire*; 517, *traiter*; 797, 1762, *arranger, entreprendre.*
- Mengier, *voy. Mangier.*
- Menor 1, *plus petits.*
- Merci, la — Deu 485, 2918, *grâce à Dieu*; *vostre* — 2303, 2306, *par votre grâce*; Deu mercis 1998, mercis Dé 2461, *grâces à Dieu.*
- Mervailles, a — 2914, *merveilleusement, beaucoup.*
- Mervaillier, *réfl., ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. mervail* 654, 742; *s'étonner.*
- Mès 1985, 1988, *messenger.*
- Mès = mais 1794.
- Mes, *pron. poss. suj. m.* 148, 436, 501, 606, 630.
- Mesage 1991, *messages* 2391; *messenger*; 1994, 2294, 2313, 2402, *message.*
- Mesagiers 70, *mesagier* 2346, 2387; *messenger.*
- Meschief 1368, *mésaventure, situation critique, malheur.*
- Meschin 745, *jeune homme.*
- Meschine 891, 897, 1024, *meschines* 460, 1001, 2745; *jeune fille.*
- Mescroire, *fut. pl. 2<sup>e</sup> p. mes-crerés* 1937; *ne pas croire, révoquer en doute.*
- Mesel 1478, *lépreux.*
- Mestier, avoir — 241, 398, 1312, 1372, *être utile, avantageux.*
- Metre 192; *prés. ind. s. 2<sup>e</sup> p. maz* 2508; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. mist* 15, 1047; *3<sup>e</sup> p. misent* 1657, 2226; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. metrai* 684; *impér. s. 2<sup>e</sup> p. mat* 483; *pl. 2<sup>e</sup> p. metés* 506; *subj. imp. s. 2<sup>e</sup> p. meïsses* 2498; *part. p. mis* 540, 554, 847, *misse* 1021, *mises* 1004; *mettre*; 1678, *se mettre en route.*
- Mi, par — 96, 273, *parmi*; en — 400, 695, *au milieu de.*
- Mi, *pron. poss. suj. pl. m.* 551.
- Mie, — nuit 1656, *minuit.*
- Mie 85, 321, 347, 467, *mies* 85, 475, 680, *particule servant à renforcer la négation, nullement.*
- Mielz, *voy. Miolz.*
- Miens, *pr. poss. avec l'art.* 71, 1957.
- Mier, or — 56, 125, 195, *or pur.*
- Miez, *voy. Miolz.*
- Milsodor 2015 (*épath. de destrier*), *de prix (valant mille sous).*

- Miolz 158, 210, 305, mielx 163; *mieux*; qui mielzmielz 179, 1829, à qui le mieux; do miez 62, du meilleur.
- Mipartir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* mipart 53, 737, 893, 1013, 1025; *diviser*.
- Mirable 2162, 2169, *admirable, merveilleux*.
- Moillier 51, 78, 461, 1303, 1317, 1380, *femme (épouse)*.
- Mois, des — 1171, *de longtemps*.
- Moisson 1485, *moineaux*.
- Molé 708, 1921, *moulé, bien fait*.
- Molt 84, 134, 215, 221, 222, 233, 239, 277, 336, 412, 442, 446, mont 1820; *beaucoup*.
- Moner, *voy. Mener*.
- Mont 842, 1057, 1161, 2630, *monde*.
- Monte 1329, *valeur, prix*.
- Mourir, *fut s. 3<sup>e</sup> p.* mora 723; *part. p.* mors 131, 198, 285, 305, 357, 400, mort 110, 202, 378, morte 935; *mourir*; *act.* 223, 1439, *tuer*; *réfl.* 2133, *se tuer*.
- Mortal 1573, *voy. la note de ce vers*.
- Mortés 569, *digne de mort*; mortel 130, 1082, 1314, 1543, *qui cause la mort*.
- Mostrer, *ind. s. 3<sup>e</sup> p.* mostre 2788; *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* mosterai 1106; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* mostrés 488; *montrer*.
- Motes 2199, *éminences fortifiées*.
- Mouvoir, *prét. s. 1<sup>re</sup> p.* meu 72; *partir*.
- Muër 671; *part. p.* mués 1104; *changer*; mué 711, 718, 1923, *qui a mué, en parlant d'un faucon*.
- Muls 1156, murs 1245, 1347, 2176, 2515, mul 546, 1970, mur 2242; *mulet*.
- Musel 1500, *museau*.
- Naistre, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* nasqui 2734; *part. p.* nés 270; *naître*.
- Nanil 1327, *nenni*.
- Nasel 2853, *partie du heaume qui protégeait le nez*.
- Naturel, conte — 697, *comtes de naissance*.
- Navie 2183, *flotte*.
- Navrer, *part. p.* navrés 397, 1737; *blessé*.
- Ne 103, 104, 287, *ni*; 235, 236, 245, 403, *et*; 18, 432, *ou*; ne... ne 318, *ou... ou*.
- Nef 1026, 1041, *vase, coupe en forme de navire*.
- Nel = ne lo 537, 1041, 1159.
- Nen (*devant une voyelle*) 103, 192, 236, 409, 410, 421, 477, 507, 527, 643, 680, 854, *ne, ni, et*.
- Nés 2174, *navires*.
- Nés 448, neis 454, 598, 599, 710, 2276; *nez*.
- Nes = ne les 445, 743, 1156, 1329, 1367.
- Nès 144, 477, 1056, 1999, *même*.

- Niënt, *voy.* Noiant.
- Niés, *suj. s.* 132, 1140, 1285, 1323, 2356; *nevot, rég. s.* 223, 2023, *nevo* 1837; *neveu.*
- No = ne lo 228, 285, 546, 620, 854, 1209, 1382, 1592, 1892, nou 260, 756, 2065.
- Nobiles 650, 885, 927, 2079, 2181, *nobile* 920, 1037, 2097; *noble.*
- Noiant 1091, 1403, 1411, 1565, 2560, niënt 1418, 1763, 2550; *nullement, rien.*
- Noiolet, (*épath. d'espiet*), 438, *noielés* 1218; *niellé, émaillé.*
- Noier (*précédé de la négation et avec la valeur d'impér. s. 2<sup>e</sup> p.*) 1294, 1300; *part. p. noiés* 217; *nier.*
- Noier, *part. p. noiés* 18; *noyer.*
- Noise 361, 385, 2233, 2512, *bruit.*
- Noisier 1325, *faire du bruit.*
- Noncier 2318, *nuncier* 2322; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. nonce* 1433; *part. p. noncié* 1832; *annoncer, indiquer, exposer.*
- None 645, *la neuvième heure du jour.*
- Nonporcant 2827, *néanmoins.*
- Nos 2215, *pron. pers. (voy. les Additions et corrections).*
- Nostre, *suj. s. m.* 11; *nostre, suj. pl.* 1132, 1974; *nostres, rég.* 2201; *nos, suj. et rég.* 46, 221, 425, 502, 963, 986; *notre.*
- Nou, *voy.* No.
- Nuncier, *voy.* Noncier.
- O = au 17, 42, 52, 91, 102, 117, ou 262, 267, 369, 519, *etc.*
- O = ou, *adv.* 323.
- O 646, 790, 811, 860, ou 788; *avec.*
- Obli, *mettre en* — 2104, 2115, 2129, *oublier, négliger.*
- Oblie 1031, *breuvage qui enlève la mémoire.*
- Ocirre 761, 906, 931, 1941; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. ocist* 1461; *pl. 3<sup>e</sup> p. ocisent* 1631; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. ocirrai* 2759; *subj. pr. s. 1<sup>re</sup> p. ocie* 1784, 2254; *part. p. ocis* 110, 131; *tuer, se tuer.*
- Oïe 909, *oreille.*
- Oïl 290, 1769, 1947, 2918, *oui.*
- Oil, *suj. pl.* 2924; *iolz, rég.* 482, 494, 509, 571, 590, 711; *yeux.*
- Oïr 410, 1163, 1995; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. oï* 1553; *3<sup>e</sup> p. ot* 289, 303, 448, 750, 908, 1019, 1423, 1764, *out* 1319; *prét. s. 1<sup>re</sup> p. oï* 12, 424, 523, 0707; *3<sup>e</sup> p. oït* 631, oï 1432; *pl. 1<sup>re</sup> p. oïmes* 1607; *fut. s. 3<sup>e</sup> p. ora* 653; *pl. 2<sup>e</sup> p. orés* 771, 777, 809, 1093; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. oés* 130, 343, 704; *subj. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. oient* 844, 857; *imp. s. 3<sup>e</sup> p. oïst* 477, 1718, 1779; *part. p. oï* 221, 1991, oït 1325, oïe 2233; *ouïr, entendre.*

- Oir 2395, *héritier*.
- Olive 465, 1657, *olivier*.
- On, *voy.* Onques.
- Onces 324, *onces (mesure)*.
- Onor, *voy.* Honors.
- Onques 424, honques 12, 36, 345, 500, 668, 734, on 2056; *jamais*.
- Ons 2209, on 296, 900; *un*.
- Or, *voy.* Ore.
- Or 1, 85, 139, 443, 514, 533, 595, 659, ore 652, 694, 807, ores 2202; *maintenant, à présent*.
- Orceul 2110, *vase, cruche*.
- Ore, ores, *voy.* Or.
- Ore 185, 187, 188, 922, or 2254; *heure*.
- Oreis 1476? *Voy. la note de ce vers*.
- Órmel 1475, *petit orme*.
- Oser, *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. ose* 2531; *imp. s. 1<sup>re</sup> p. osoie* 796; *2<sup>e</sup> p. ossoies* 563; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. osa* 720, *ossa* 671, *osait* 1538; *condit. s. 3<sup>e</sup> p. oseroit* 2133; *pl. 3<sup>e</sup> p. oseroient* 158; *subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p. osast* 2134; *pl. 3<sup>e</sup> p. osassent* 159; *oser*.
- Ost 236, 418, 2228, 2930, oz 2238, os 252; *armée*.
- Ostegier 2645, *garantir en qualité d'otage*.
- Ostel 89, osté 684, 691; *de-meure, logis*.
- Oster 440, 2170; *impér. s. 2<sup>e</sup> p. oste* 2158, 2399; *ôter, éloigner, s'éloigner*.
- Otroier, *ind. pr. s. 1<sup>ro</sup> p.* otrai 2560, otroi 2579, otri 2297; *3<sup>e</sup> p. otrie* 1950; *pl. 1<sup>re</sup> p. otroiomes* 2658; *octroyer, accorder, approuver*.
- Ous 274, 787, 956, ox 26, aus 122, 788, as 1581; *eux*.
- Ovrer 779, *travailler, faire*.
- Paienime 562, 625, 2727, 2753, *nom collectif des Sarrasins*.
- Paienor 511, *gén. pl. de païen*.
- Paille 20, 127, 539, 1063, 1216, 2090, pailles 1158, 2176, 2186; *éttoffe de soie*.
- Pais, faire — 541, 611, 618, 2138, *se concilier, s'accorder*; avoir — 2408, *être en harmonie avec quelqu'un*.
- Palazins 1436, 1450, 1457, 2489, *comte du palais*.
- Palefroit 1180, 1847, palefrois 1347; *cheval de dame*.
- Paler 1758, 1764, *parler*.
- Pamissons 480, *pâmoison*.
- Pandié 1895, *prét. s. 3<sup>e</sup> p. de pendre*.
- Pane 264, *plume*.
- Pane 1827, 2891, *garniture (de l'écu)*.
- Paneterie 2095, *lieu où l'on conserve le pain*.
- Pansé 785, 2615, *pensée*.
- Paon 1058, *fantassin*.
- Paor 17, 626, 910, *peur*.
- Par = part 1476.
- Par 328, 513, 877, 952, 1290, *particule de renforcement*,

- servant à exprimer une idée superlative.*
- Parcreüs 1530, *robuste, fort.*
- Pardon, en — 567, 1550, 1940, *en vain, en pure perte.*
- Parentés 2281, parenté 673, 1984; *famille.*
- Parfis 2246? *Voy. la note de ce vers.*
- Parfont 1330, 1522, *profond; pris comme adverbe 1775, profondément.*
- Parigal 1572, *semblable.*
- Paroir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. pert 1263, 1302; prêt. s. 3<sup>e</sup> p. parut 834, 866; paraître, apparaître.*
- Partir, *neutre, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. part 658, 2586, 2628; fut. s. 3<sup>e</sup> p. partira 723; part. p. partis 2860; se séparer, mourir, se fendre; réfl. 2401, partir.*
- Paser, *pris substantivement 313, passage.*
- Pasmer, *réfl., ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. pasme 475, 649, 657, 2010; se pâmer, s'évanouir.*
- Paumes 2732, *ornements en forme de palmes.*
- Paumoier, *part. pr. pau-moiant 1096; manier, brandir, agiter.*
- Pautonnier 43, 1429, *pautonniers 137; coquin; adj. 157, 204, 1315, 1379, 1125, 2889, misérable, méprisable.*
- Pavillons 2197, *tentes.*
- Pecheor 2036, *pêcheur, misérable.*
- Peçoier, *act. 1895, mettre en pièces; neutre, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. peçoie 2796, se briser.*
- Pecune 1659. *D'après le contexte cette forme doit signifier bétail. Il faut la rattacher au latin pecus.*
- Pel 778, *pieu, bâton.*
- Pel 1480, *peau.*
- Peliçon 904, 1063, *pelisse.*
- Pen 2926, *pans; pens 370, 1714, parties d'un haubert.*
- Pendent 1449, *pendant 1253; pente, versant, colline.*
- Peneant 1092, 2552, 2675, *pénitents.*
- Pener, *réfl. 428, s'efforcer.*
- Per 2171, *pareil, semblable, égal; 419, ami, compagnon.*
- Perrine 725, 736, 892, 917, 1003, 1012, 2092, *perrines 2760; de pierre.*
- Perron 465, 490, 588, 609, 657, 695, 765, *peron 649; bloc de pierre taillé.*
- Perrous 2020, *couvert de pierres.*
- Persone 330, *stature.*
- Peser, *impers., ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. poise 1767; subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p. poist 85, 637, 809, 1015; être désagréable, causer du chagrin.*
- Pesmes 1248, *très mauvais, fâcheux.*
- Peteler 1741, *piler, écraser.*
- Petit, un — 86, 429, 821, 861, 2870, *un peu.*



- Pevree 911, prevee 901; *mélange poivré*.  
 Piece, une grant — 520, *longtemps*.  
 Piler 1148, 1205, *pilier*.  
 Pimant 55, 108, *pismanz* 124; *boisson faite avec du vin, du miel et des épices*.  
 Pinel 1476, *jeune pin*; 1473 *pinel est peut-être pour pumel, ornement des voûtes*.  
 Pis 2869, *poitrine*.  
 Pismanz, *voy. Pimant*.  
 Plaidoyer 2711, *discourir, parler*.  
 Plaigne 266, 660, *plaine*.  
 Plain 985, *plains* 2232; *plaine*.  
 Plais 2494, *plaît* 283, 1498; *accord*; 793, 797, 1036, *affaire*; 1762, *complot*.  
 Plaisir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* *plaist*, *se Deu* — 484, 845, 1142, *si Dieu l'accorde*; *subj. s. 3<sup>e</sup> p.* *place, Deu ne* — 79, *ne* — a *Deu* 2132, *que Dieu ne permette pas*; *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* *plaüst*, — *Deu* 839, *que Dieu approuve*.  
 Planchier 1845, *salle planchéiée*.  
 Planir, *part. p.* *planie* 901; *rendre uni*.  
 Plate 2110, *lingot (d'argent ou d'or)*.  
 Plenier 1356, *grand, vaste*.  
 Plevir 814; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* *plevist* 879; *part. p.* *plevis* 823, *plevi* 1934; *garantir, promettre, jurer*; 780, *se lier par un serment*; 884, *rassurer*; 1622, *fiancer*; 2653, *affirmer*.  
 Plom 1474, *plomb*.  
 Plusor, *li* — 2017, *plusieurs*.  
 Pofie 649, *poufie* 765; *porphyre*.  
 Poi 1085, 1246, *peu*; a — 631, 908, 1423, *pour peu*, 882, *après peu*; *pou* 149, 1565, 2934.  
 Poignas 1519, *poignals* 1567; *qui tient dans le poing*.  
 Poigniere, *subj. et rég. s.* 1122, 1133; *poigneor, subj. pl. 6*; *combattant, guerrier*.  
 Poindre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* *point* 2025, 2836; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* *poigniés* 1428; *part. pr.* *poignant* 117, 402, 1375, 1397, 1404; *piquer des épérons*.  
 Poine 1211, 1213, 1265, *peine*.  
 Pointe 1884, 2768, 2771, *charge, attaque*.  
 Poissons 1040, 1225, 1587, *poisons*.  
 Poitriau 1408, *poitrel* 2857; *poitrail*.  
 Poitriers 1897, *poitrier* 1291; *poitrinière, courroie qui passe sur le poitrail du cheval*.  
 Poldriere 2781, *poussière*.  
 Pons 375, 2803, *pont* 2799; *poignée, pommeau d'une épée*.  
 Pooir, *ind. pr. s. 1<sup>e</sup> p.*

- puis 85, 160, 281, 577, 787, poi 411, 2377; 2<sup>e</sup> p. pues 565, 1314, 1995; 3<sup>e</sup> p. puet 140, 405, 487, 584, 694, 722, 748; pl. 2<sup>e</sup> p. poés 99, 119, 209, 1163, 2711; 3<sup>e</sup> p. puënt 742, 1250; imp. s. 1<sup>re</sup> p. pooie 568, 2466; 3<sup>e</sup> p. pooit 2709; *prét.* s. 3<sup>e</sup> p. pot 262, 475, 940, 1223, 1258; pl. 1<sup>re</sup> p. peumes 956; 3<sup>e</sup> p. parent 1209, 1894; fut. s. 1<sup>re</sup> p. porai 150; pl. 2<sup>e</sup> p. porés 2069; cond. s. 1<sup>re</sup> p. poroie 2128; 3<sup>e</sup> p. poroit 683, 1194, 1340; pl. 1<sup>re</sup> p. poriens 283; 2<sup>e</sup> p. poriés 2491; subj. imp. s. 1<sup>re</sup> p. poïsse 984; 3<sup>e</sup> p. poïsse 192, 561, 1738, 2467, 2874, puist 452; pl. 3<sup>e</sup> p. puissent 104; *pouvoir; pris substantivement* 527, 1400, *pouvoir, puissance; a* — 1603, *avec vigueur.*  
 Porchacier 881, *préparer.*  
 Porfandre, *part. pr.* porfandant 1452; *fendre.*  
 Porir, *part. p.* porit 525, poriz 678, porrie 1634, 2609; *pourrir.*  
 Porpanser, *réfl., ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. porpanse 1010; *pen- ser, méditer à; part. p.* porpansés 417, *inspiré.*  
 Porpre 2729, *riche étoffe de couleur pourprée.*  
 Porprendre, *prét. pl.* 3<sup>e</sup> p. porprisent 1665; *part. p.*
- porpris 2232, porprise 2722; *occuper.*  
 Porter, *subj. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. port 2343, 2353; *porter.*  
 Posser, *part. p.* possé 1727; *mettre, placer.*  
 Pou, *voy.* Poi.  
 Praierie 2236, *prairie.*  
 Prandre 209, prendre 1770; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. prent 337; *pl.* 3<sup>e</sup> p. prenent 32; *prét. s.* 3<sup>e</sup> p. prist 438, 538, 632, 687; *pl.* 3<sup>e</sup> p. prisent 1309, 1631, 1885; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. prendra 889; *pl.* 1<sup>re</sup> p. prendrons 923; *impér. s.* 2<sup>e</sup> p. pren 250, 2590; *pl.* 2<sup>e</sup> p. prenés 543; *subj. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. preigne 1081; *imp. s.* 1<sup>re</sup> p. preïsse 1427; *part. p.* pris 64, 132, 145, 154, 316, 344, prise 613, 911; *prendre, saisir; 10, entourer de lumière, enflammer; — bataille 5, combattre; 14, 613, 616, 889, 1142, 1938, prendre en mariage; 2494, réussir; neutre suivi de a et d'un infin.* 107, 800, 1227, 1232, 2164, 2165, 2167, *se mettre à, commencer à.*  
 Premierains, de — 112, prumerain 1190; *premièrement, tout d'abord.*  
 Près 251, 2379, *prét.*  
 Presse 53, 737, 893, 1013, *troupe, multitude.*  
 Prevee, *voy.* Pevree.  
 Prime 1658, 2087, *première*

- heure du jour; cf. le suivant.*  
 Prime, barbe — 745, *première barbe*; ore — 922, *première heure du jour.*  
 Primes 1046, 2220, *premièrement, tout d'abord.*  
 Principel 1918, *princier.*  
 Principer 769, 966, *voy. le précédent.*  
 Pris 676, *prisonniers.*  
 Prasier 221, 1290, 1348, 2698; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. pris* 1329; *3<sup>e</sup> p. prise* 2609; *pl. 3<sup>e</sup> p. present* 1492; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. pris* 1321; *fut. pl. 2<sup>e</sup> p. priserés* 2605; *part. p. pris* 210; *priser, estimer, louer*; *li pris* 133, 174, *lou pris* 1822, *le renommé, l'illustre.*  
 Prisons 587, 603, 775, 2033; *prisonniers.*  
 Privés 791, *ami intime, confident.*  
 Prodons 2597, *homme estimable (pris ironiquement).*  
 Proier 67; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. pri* 2188; *part. p. proiet* 1825, *proiés* 2049; *prier.*  
 Proiere 2767, *prière.*  
 Pros 71, 206, 855, *prout* 613, 764; *profit, avantage.*  
 Prou 501, *prout* 606, 1079; *beaucoup.*  
 Proz 11, 14, 510, 593, 1074, *pros* 174, 560, 927, 991, 1037, 2025, *prout* 5, 1067, *preut* 2277; *preux, vaillant.*  
 Prumerain, *voy. Premerains.*  
 Prumiers 126, 2916, *prumier* 181, 183, 1113, *prumiere* 2366; *premier.*  
 Prumiers 126, 1219, 1359, *premièrement, d'abord.*  
 Puis, — *que* 2592, — *qu'* 1673, 2056; *depuis que.*  
 Put, de — *aire* 306, *de mauvaise origine*; *pute* 293, 1769, 2562, 2588, 2601, *vile, mauvaise, corrompue.*  
 Putain 1632, *fil a* — 157, 176, 667, 1379; *terme d'injure.*  
 Qu' = *qui (devant une voyelle)* 262, 277, *c'* 901.  
 Quarrel 1472, *pièce de forme carrée.*  
 Quarrel 1483, *carreau d'arbalète.*  
 Quart 379, 2225, *quatrième.*  
 Que 114, 206, 214, 241, 281, 497, 604, 877, *qu' (devant une voyelle)* 280, 372, *c'* 424; *car*; 245, 318, 357, 378, 537, *de sorte que.*  
 Quel 2202, *de quelle manière.*  
 Querre 279, 1257; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. quier* 1305; *condit. s. 1<sup>re</sup> p. queroie* 1824; *part. p. quise* 890, 1965, 2076; *demande; réfl. 499, vouloir*; 2507, *chercher*; 1092, 2552, 2674, *invoquer, prier.*  
 Ques = *qui les* 138, 192, 452, 1152.  
 Queu 899, *cuisinier.*  
 Qui, *voy. Cui.*

- Quin = qui en 2551.  
 Quist = qui est 1300.  
 Quite, tenir — 1172, avoir — 1195; *avoir en pleine possession*; — clamer 1591, *céder*.
- Rabatre, *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* rabatoit 198; *renverser à son tour*.
- Raine, *voj.* Resne.  
 Rains 1531, *bois du cerf*.
- Raisson 843, 856, *paroles, langage, discours*; metre a raisson 540, 554, 847, 1071, 1588, *interpeller*.
- Rale 2737, *corne du pied d'un cheval*. M. Godefroy (*s. v. ralles*) ne cite qu'un seul exemple de ce mot.
- Raler 566, 1549; *fut. pl. 3<sup>e</sup> p.* riront 2149; *aller de nouveau, retourner*.
- Ramé 1683, 1695, *boisé*; 2279, *branchu*.
- Ramener, *fut. pl. 2<sup>e</sup> p.* ramenrés 2495; *ramener*.
- Randon 1584, *impétuosité, violence*; de — 1586, à *toute vitesse*.
- Rantrer, *fut. s. 3<sup>e</sup> p.* rante-rait 2747; *rentrer, revenir, retourner*.
- Ravaler, *part. p.* ravalé 2160; *descendre*.
- Ravoir, *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* ravrai 2249; *3<sup>e</sup> p.* ravra 2053; *pl. 2<sup>e</sup> p.* raverois 2398; *avoir de nouveau; comme auxil.* 2800.
- Ravois 355, ravi 359, ravoit 365; *courant rapide*.
- Realmes 870, *royaumes*.
- Reançon 544, 584, 1081, *rançon*.
- Rebrochier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* rebroche 199; *piquer de nouveau des éperons*.
- Recengler, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* recenglent 1274; *sangler de nouveau*.
- Recercelé 717, *bouclé, frisé*.
- Recerchier, *part. p.* recerchiet 1846; *examiner, fouiller*.
- Reclamer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* reclaime 2886; *invoquer*.
- Reclore, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* reclost 354; *se refermer*.
- Recoillir 2124; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* receult 837; *accueillir, recevoir*.
- Reconter, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* reconte 532; *raconter*.
- Recovrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* recovre 364; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* recovra 2871; *part. p.* recovrés 1912; *gagner, regagner, profiter, obtenir*.
- Recreant 2662, 2677, 2818, *qui s'avoue vaincu dans un combat judiciaire, puis en général vaincu, forcé de se rendre*.
- Redevoir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* redoit 1418; *devoir*.
- Referir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* refiert 378; *frapper de nouveau*.
- Reflanboier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* reflanbie 2730; *luire*.

- Regart, avoir — 238, 280, *avoir crainte*; avoir de — 230, *avoir comme ressource, comme protection*.
- Regrater 2165; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. regraite* 2927; *regretter*.
- Remanbrer, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. remanbre* 1064; *se rappeler, se souvenir*.
- Remanoir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. remaint* 654; *pl. 3<sup>e</sup> p. remaint* 656; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. remeist* 2685; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. remenrai* 2666; *2<sup>e</sup> p. remenras* 2427; *pl. 2<sup>e</sup> p. remenrés* 2831; *part. p. remeis* 75, 674, 700; *rester, demeurer*; 764, 889, 1640 1949, *retarder*; 997, *finir*; 1525, 1729, *cesser*.
- Remouvoir, *part. p. remut* 1062; *remuer, bouger*.
- Remuër, *réfl., ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. remue* 2419; *se changer*.
- Renc 1434, *rang*.
- Rene 2114, *royaume, pays*.
- Rene, *voy. Resne*.
- René 1196, *royaume*.
- Renoier 66, *abjurer, apostasier*; *part. p. renoiez* 2368, 2386, *renégat, traître*.
- Repairier 1308, 1887; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. repaire* 1996; *pl. 3<sup>e</sup> p. repairent* 1977; *imp. s. 3<sup>e</sup> p. repairoit* 113; *impér. s. 2<sup>e</sup> p. repaire* 250; *part. p. repairiés* 2351, 2702, *reparié* 1353; *retourner, revenir*; *réfl. s'en* — 91, *s'en retourner*.
- Repaler, *part. p. repaleit* 2420; *reparler*.
- Repondre, *prét. s. 3<sup>e</sup> p. repost* 1035; *part. p. repont* 1722; *cacher*.
- Reposer, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p. reposés* 969; *rester tranquille*.
- Requerre 163, *attaquer*; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. requiert* 155, 662, *prier, invoquer*.
- Resaillir, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. resailent* 1899; *ressauter*.
- Resbaldir, *réfl., ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. resbaldissent* 2744; *se réjouir*.
- Rese 298, *part. p. de rere, raser*.
- Resne 273, *rene* 307, 351, 1239, 2329, *raîne* 329, 1320, *renes* 389, 1653; *rêne*.
- Respasser, *part. p. respassés*, 1745, *repassé* 1766; *guérir*.
- Respondre, *neutre, ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. respent* 124; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. respandié* 2909; *se répandre*.
- Respondre 2390; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. respont* 416, 435, 487, 498, 605; *pl. 3<sup>e</sup> p. respondent* 802, 1073; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. répondit* 2496, *respondié* 81, 224, 2366; *répondre*.
- Restor, *se mettre au* — 2226, *s'acheminer*; 2042, *retourner*.
- Restorner 578, 1176, 1232, 1721, 1740, 1783; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. restorne* 308, 2788,

- part. p.* restornés 1742; retourner; *réfl.* 392.
- Restort 2943, *refus, retard.*
- Restre, *fut. s. 3<sup>e</sup> p.* riert 1543, 1778; *subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p.* refust 1480; être de nouveau.
- Retolir, *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* retourai 2403; omettre.
- Retraire, *part. p.* retrais 2884; se retirer; 2416, avilir; 869, raconter, dire; pris substantivement 2858, retraite.
- Reveler 956, se révolter.
- Reveoir, *fut. pl. 2<sup>e</sup> p.* revarés 445; revoir.
- Richetés 2173, richesses.
- Rien, de — 2363, de riens 1881, nullement.
- Riergarde 212, arrière-garde.
- Ris, geter un — 2444, rire.
- Rocire, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* rocist 1398; tuer de son côté.
- Roiee, targe — 2783, targe ornée de dessins en forme de roue.
- Roillier 946, rouler (les yeux).
- Rois 1187, 1853, 2827, roit 170, 1389; dur, raide.
- Romans 1432, romant 1093; langage, discours; 1110, français.
- Romoisin 2874, denier de Rouen.
- Ronchier, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* ronchent 1130; *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* ronchoit 1206; ronfler.
- Roncin 2855, cheval de charge; ronsines 1660, juments.
- Ronpre, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* ronpié 2896; *part. p.* rout 1929, route 311; rompre.
- Roonz 1600, ronds.
- Rosel 1469, roseau.
- Ruiste 330, ruste 1984; fort, robuste, vaillant.
- Sabloniere 2779, plaine couverte de sable.
- Sachier 1841; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* sache 1229, 2896; *part. p.* sachié 1864; tirer, saisir.
- Safré, hauberc — 1714. M. Godefroy traduit ce mot par « orné d'orfroi ». Cette signification nous semble assez contestable. Nous nous rattachons plutôt à l'interprétation de M. Demaison (Aym. de Narb., II, p. 247) qui traduit hauberc safré par « haubert enduit de safre, sorte de vernis doré ».
- Saignier 114, sainier 427, 432; saigner.
- Saignier 2072; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* saigne 21; *part. p.* saignié 2696, saignés 2090; faire le signe de la croix sur..., bénir.
- Saillir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* saut 1569; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* sailli 2864; *part. p.* saillis 1994; sauter, s'élaner.
- Saintisme 839, très saint.
- Salteller, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.*

- saltelle 303; *bondir* (*en parlant du cœur*).  
 San 1109, 2943, *sans*.  
 Sanbler, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* sanble 194; *fut. pl. 2<sup>e</sup> p.* sanblerés 299; *ressembler à*.  
 Sanés 1707, sané 449, 455, 948; *sensé, sage*.  
 Sanglers 1206, sangler 946, 1214; *sanglier*.  
 Sanpres 434, 988, 1093, 1558, 1839, 2159, *tout de suite, aussitôt, promptement*.  
 Sans 467, sanc 719; *sens, raison*.  
 Serpent 2809, *serpent*.  
 Sarracoçois 2823, 2825, *de Sarragoce*.  
 Sarré 178, *serrés; cf. Serrer*.  
 Sartaigue 657, *espèce de pierre. Sur ce mot, qui manque dans Godefroy, voy. Tobler, Glossaire d'Auberi le Bourguignon*.  
 Saus, *voy. Cil*.  
 Sauver, *subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* saut 2365; *sauver*.  
 Savoir 488, 1283, 2450, 2661; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p.* sai 71, 220, 404, 491, 516, 1157, 1657, 2290, soi 869; *2<sup>e</sup> p.* seïs 1036, 2409; *3<sup>e</sup> p.* seït 317, 1022, 2388; *pl. 3<sup>e</sup> p.* sevent 1110; *prét. s. 1<sup>re</sup> p.* soi 409; *3<sup>e</sup> p.* sot 1030, 1536, 2848, sout 2849; *fut. s. 3<sup>e</sup> p.* savra 244, 822, 2293; *pl. 2<sup>e</sup> p.* savrés 300; *subj. pr. pl. 2<sup>e</sup> p.* sachiés 760, 781; *3<sup>e</sup> p.* sachent 938; *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* seüst 1247; *pl. 3<sup>e</sup> p.* seüsent 784; *savoir*.  
 Se 71, 77, 162, 246, 294, 339, 445, 508, s' (*devant une voyelle*) 263, 285; *si*.  
 Se = si (*lat. sic*) 739, 2426.  
 Secance 2731?  
 Secorre 318, *secore* 245; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* secururent 1459; *part. p.* securrut 384; *secourir*.  
 Segurs 262, 1870, 2421, 2430, 2527, 2535, 2540, 2706, *se-gur* 2387; *sûr, rassuré, maître de soi-même, vaillant*.  
 Seigneur, *voy. Sire*.  
 Signori 2102, 2119, *riche*.  
 Sejourner, *part. p.* sejoinés 2464, *reposé, (épath. de des trier)* 1185, 1215, 1670, 2158.  
 Sejorners 398, *retard*.  
 Sejors 241, 1312, *retard*; *sejor* 2935, *repos*; *metre a* — 2014, *tarder*.  
 Sel = se lo 488, si lo 1581.  
 Selonc 196, 252, 253, *le long de, près de*.  
 Semonre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* semont 1050; *encourager, inviter*.  
 Senechaucie 2096, *dignité de sénéchal*.  
 Senestre 1184, 2905, *gauche*.  
 Senestrier 167, *comme le précédent*.  
 Sens, de tos — 2252, *de tous côtés*.

- Seoir, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* siënt 101; *imp. s. 3<sup>e</sup> p.* seoit 2582, 2583; *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* sist 258, 262; *être assis*; 2657, *convenir*; 592, 1237, 1301, *aller bien*.
- Sergent 1055, *hommes d'armes*.
- Serrer, *part. p.* serree 1664; *fermer*; *cf.* Sarré.
- Servai 2404?
- Servises 997, *service religieux*.
- Ses, *poss. suj. s. m.* 132, 201, 309, 353, 394, 395, 396.
- Ses = si les 197, 209, 1109.
- Seu, *poss. suj. pl. m.* 1929, 2252.
- Seures 606, *beau-père*.
- Seürs, mas — 2422, *mal assuré, en mauvais point*.
- Sevrer, *part. p.* sevré 681, 1551; *séparer*.
- Si, *poss. suj. pl. m.* 74.
- Sicles 288, *sicle* 1164, 2113, *siècle* 1084; *monde, vie*.
- Sigle 632, 914, 2059. *Ce mot, pour lequel M. Godefroy ne cite que des exemples avec la signification de « voile de navire », ne peut avoir d'autre sens que celui d'étoffe de soie, étoffe riche en général. Ce sens nous semble indiqué par la forme siglaton qui dans l'ancien français signifiait manteau de soie ou de toute étoffe riche en général. On peut en rapprocher aussile mot*
- siglas pour lequel M. Godefroy donne un exemple de Gui de Bourgogne.*
- Simles 1342, *cimes* 913, *pain ou gâteau de fleur de farine*.
- Sin = si en 1589.
- Sire, *suj. s.* 224, 228, 234, 411, 416, 435, 442, 469; *seignor, rég. s.* 145, 470, *suj. pl.* 119, 130, 275, 343; *seigneur*.
- So = se lo 532, 826, si lo 1035, 2167.
- Soe, *poss. fém.* 404, 1141, 1956, 2205, 2215, 2605, 2744, *soue* 491.
- Soef 1238, 2815, *doucement, paisiblement, lentement*.
- Sofrir, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* sofrés 276; *permettre*.
- Soing, avoir — 462, *se soucier*.
- Soldoiers 1306, *mercenaire*.
- Solaz 187, *soloz* 9; *soleil*.
- Son 30, *chanson*.
- Son 493, 495, *sommet, extrémité, bout*; par — 1827, 2891, *par dessus*.
- Soner, *neutre, ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* sonent 2745; *résonner*; *act.* 453, *faire résonner*.
- Sor, *voy.* Suer.
- Sor, *adj.* 975, 1418, *fauve, roux-brun*.
- Sor, *prép.* 108, 144, 193, 200, 212, 322, 327, 335 *etc.*, *sur*.
- Sorcille 731, *sourcils*.
- Sordre, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* sort 1477; *surgir, jaillir*.



- Surprendre, *part. p.* surpris 555; *accuser*.
- Soslevés 2736, *hauts*.
- Sovignons, a — 1061, à la *renverse*.
- Soz 420, 588, 2372, sos 234, 248, 452, 465; *sous*.
- Spie 1646, *espion*.
- Steut, *voy.* Estouvoir.
- Suen, *poss.* 2801, suens 1433; *son, sien*.
- Suer, *nom. s.* 924, sor 875, 1267; *sœur*.
- Suivre, *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* suiez 1105; *subj. imp. pl. 3<sup>e</sup> p.* siuguissent 987; *part. pr.* siugant 1116, siuvant 1123; *suivre, poursuivre*.
- Sus, *adv.* 686, 697, *en haut*; *prép.* 49, 50, 135, 354, 367, 382, *sur*.
- Susperbes 290, 1262, 1270, subperbes 1240, susperbe 257; *superbe, fier, insolent*.
- Talanz 2419, *humeur, disposition*; venir a talant 1090, *convenir, être disposé*.
- Tancier 1382, 2607; *part. p.* tancié 1324; *disputer, se quereller*.
- Tançons 479, *bruit, tumulte*.
- Tandis, — con 1956, *tant que, pendant que*.
- Tanpiere 2780, *tumulte, fracas*.
- Tant 548, *autant*; — que 429, *de sorte que, 554, jusqu'à ce que*.
- Targe 2796, *bouclier long*; — florie 2740, *targes flories* 1644; — roiee 2783.
- Targier 242, (*précédé de la négation et avec la valeur d'impératif*) 240, 2349; *tarder; réfl.* 99, 1647, 1985.
- Tenir 282, (*précédé de la négation et avec la valeur d'impér.*) 2410, 2428; *ind. pr. s. 2<sup>o</sup> p.* tien 620, 1624; *3<sup>e</sup> p.* tient 148, 581; *pl. 3<sup>e</sup> p.* tiennent 583, 2807, tenent 1654; *imp. s. 1<sup>re</sup> p.* tenoie 1170, 2563; *fut. s. 1<sup>re</sup> p.* tendrai 639; *2<sup>e</sup> p.* tendras 2633; *subj. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* tigne 288; *imp. s. 1<sup>re</sup> p.* tenise 840; *part. pr.* tenant 2031, 2578; *part. p.* tenu 389; *tenir, garder, considérer*; 202, *durer; réfl.* 475, 2192, *se retenir*.
- Terme 882, *espace de temps, délai*.
- Terrier 144, *tertre, colline*.
- Tes, *poss. suj. s. m.* 70, 1906.
- Ti, *poss. suj. pl. masc.* 2672.
- Tiers 198, 379, 1862, *troisième*; do — 1279, *le triple*.
- Timoner 2156, *celui qui conduit les chevaux du timon*.
- Tinbrer, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.* tinbrent 2098, 2746; *jouer du timbre*.
- Tinbres 2745, *espèce de tambours de basque*.
- Tine 1035, 1042, *baquet, cuve*.
- Tiois 1110, *langue tudesque*.

- Tires 2176, 2186, *étoffes de soie*.
- To = tu lo 565.
- Toe, *poss. fém.* 1843.
- Toaille 914, *serviette*.
- Tolir, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* tost 557, 911; *pl. 3<sup>e</sup> p.* tolirent 2252; *enlever, prendre, ôter*.
- Torner 683, 826, 1623; *subj. pr. s. 3<sup>o</sup> p.* tort 2813; *tourner*; 206, 293, 315, 319, 1200, 2553, *retourner; refl.* 134, 249, 332, 344, 897, 1024, 1028, 1113, 1321, 1406, *retourner, s'en aller*; a martire — 693, *condamner à subir une peine, être exposé à un malheur*; 1623, 1946, *soumettre*; 2126, *diriger*; 2028, *passer*.
- Torst 446, *tort*.
- Tortis 2854, *tordu, entortillés*.
- Tost 24, *aussitôt*.
- Trabuchier, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* trabuche 1861; *renverser*.
- Träiner 782, *traîner*.
- Traïr 46; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* traïst 1023; *part. p.* traï 556, traïs 100; *trahir*.
- Traire 283; *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* trait 115, 203; *pl. 3<sup>e</sup> p.* traient 2803; *part. p.* traite 375; *tirer*; 509, *arracher*; — *chanson* 602, *chanter*; 629, 1155, *tirer dehors, prendre*; 1336, 1358, 1700, 1878, 2200, *tirer des flèches*; aieres *traire* 1525, *reculer*; *traire avent* 2159, *faire avancer, pousser*; *traire male bargaigne* 665, *avoir une mauvaise chance*.
- Traître, *suj. s.* 569, 1553, 2776; *traïtors, rég. pl.* 1086; *traître*.
- Trametre, *prét. s. 3<sup>e</sup> p.* tramist 231, 259, 976; *impér. pl. 2<sup>e</sup> p.* trametés 2291; *part. p.* tramis 39, 2393; *envoyer*.
- Traü 978, *tribut*.
- Travers, *an* — 1214, *en* — 1242; *de travers*.
- Tref 2263, 2517, trés 2197; *tente, pavillon*.
- Trelise 2729, *tissue à trois fils*.
- Trés 2402, *jusqu'à ce que*.
- Tresaillis 2368, *transfuge*.
- Trestis 710, *bien dessiné*.
- Trestorner, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p.* trestorne 1450, *retourner; refl.* 1534, *se détourner*; *ja nen iert trestorné* 1938, 2447, *ja trestorné nen iert* 1809, *il n'y sera pas mis obstacle*.
- Trestos, *suj. s.* 1480; *trestout, rég. s.* 566, 680, 1193, *trestot* 331; *trestoute, fém.* 612, 625; *trestuit, suj. pl.* 551, 1054, *trestut* 2523; *trestouz, rég.* 158, *trestous* 162, *trestos* 530, 2375; *tout*.
- Trichier, *part. p.* trichiés 68; *tromper*.
- Trite 701, *tristes*.
- Trives 240, 250, 316, *trues* 279; *trèves*.

- Troser, *part. p.* trosés 1243, trosé 1213, 1299; *trousser*, charger.
- Trover 561, 787; *ind. pr. pl.* 3<sup>e</sup> p. trovent 689, 726; *imp. pl.* 3<sup>e</sup> p. trovont 1847 (*avec le sens du prêt.*); *prét. s.* 3<sup>e</sup> p. trova 899; *pl.* 3<sup>e</sup> p. troverent 459; *subj. imp. s.* 1<sup>re</sup> p. truisse 821; 3<sup>e</sup> p. trovast 870; *part. p.* trové 695, trovee 914; *trouver*.
- Tuber, *ind. pr. pl.* 3<sup>e</sup> p. tubent 27; *sonner de la trompe*.
- Tubie 1032, *sorte d'épices*.
- Tuël 1477, *tuyau*.
- Tuit, *subj. pl.* 74, 76, 101, 693, 698, 949, tous.
- Tunber, *ind. pr. pl.* 3<sup>e</sup> p. tunbent 1001; *faire des culbutes*.
- Uis 939, *porte*.
- Uisselet 1070, uiselet 687, 799; *petite porte*.
- Unes, *pl.* 1788.
- Vaer 2463; *fut. pl.* 1<sup>re</sup> p. veerons 861, 2217; *part. p.* veez 436, 1373; *défondre*, *refuser*.
- Vaillier 1926; *part. p.* vaillet 2915; *veiller*.
- Vaintre 565; *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. vaint 2651; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. vainquera 2577, vainquerait 2270, 2309, vanquera 2143, 2430, vancra 2470; *part. p.* vencus 18, vancus 2477, vencu 2678, vencue 2922; vaincre, gagner la bataille.
- Vairs 590, vers 2166, vars 711, 718, 1923; *gris clair* (*en parlant des yeux*).
- Vaisel 1479, *vase*.
- Valoir, *ind. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. valt 905, 1565; *condit. s.* 3<sup>e</sup> p. valdroit 2208; *part. p.* vailisant 1280, vaillant 529, 1982, 2561; *valoir*.
- Vantouser, *voyr*. Ventoser
- Vaques 1660, *vaches*.
- Vasals 1791, vasas 1200; *guerrier*.
- Vaselage 140, 2611, *courage*, *acte de bravoure*, *prouesse*.
- Venere, *subj. s.* 2374, *chasseur*; *veneor*, *rég. s.*, — chien 2373, *chien de chasse*. *M. Godfroy ne cite aucun exemple de cet emploi du mot*.
- Venir 121; *ind. pr. s.* 1<sup>re</sup> p. vien 1649; 3<sup>e</sup> p. vient 120, 279, 334, 402; *pl.* 2<sup>e</sup> p. venés 1648; 3<sup>e</sup> p. viennent 207, 1197; *prét. s.* 2<sup>e</sup> p. venis 269; 3<sup>e</sup> p. vint 49, 117, 182, 274, 320, 399, 466; *pl.* 2<sup>e</sup> p. venistes 291; 3<sup>e</sup> p. vinrent 458; *fut. s.* 3<sup>e</sup> p. venra 630, 1609, 1616, 2418; *impér. s.* 2<sup>e</sup> p. vien 2589; *pl.* 2<sup>e</sup> p. venés 1085; *subj. pr. s.* 3<sup>e</sup> p. vingne 1332, vigne 245, 318, 2942; *part. p.* venus 97, 366, 379, 381, 387; *venir*; 778, *convenir*.
- Venissons 57, 123, *venaisons*.

- Venteler, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.*  
ventelent 1831; *flotter au vent.*
- Venter 783, *jeter au vent.*
- Ventoser 427, vantouser 432;  
*appliquer des ventouses.*
- Veoir 236, 403, 497, 604,  
965; *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. voit*  
239, 2243; *3<sup>e</sup> p. voit* 98,  
267, 309, 314, 345, 348,  
738, 836, 902, 1191; *pl.*  
*3<sup>e</sup> p. voient* 26, 121; *prét.*  
*s. 1<sup>re</sup> p. vi* 36, 408, 500;  
*3<sup>e</sup> p. vit* 112, 116, 145, 215,  
330, 714, 715; *pl. 2<sup>e</sup> p.*  
*veïstes* 733, 1800, 1948;  
*fut. s. 1<sup>re</sup> p. verrai* 1271,  
*vairai* 1503; *2<sup>e</sup> p. vairas*  
1368; *pl. 1<sup>re</sup> p. verrons*  
489; *2<sup>e</sup> p. verrois* 1222,  
*verés* 1759, *vairés* 660,  
922, *varrés* 825, 1911, *va-*  
*rés* 2554; *condit. s. 2<sup>e</sup> p.*  
*veraies* 988, *varroies* 2476;  
*impér. pl. 2<sup>e</sup> p. veez* 120,  
498, 599, *vez* 605, 1333,  
1540, *vés* 1841; *subj. imp.*  
*s. 3<sup>e</sup> p. veïst* 177, 945, 1817;  
*part. pr. voiant* 352; *part.*  
*p. veüs* 357, *veü* 1254; *voir.*
- Verais 1618, *verai* 69; *vrai.*
- Vergent 1109, *verge.*
- Vergiés 1901, *rayés, cise-*  
*lés.*
- Vergoignier, *part. p. vergoi-*  
*gniez* 2714; *couvrir de*  
*honte, déshonorer.*
- Vers, *voy. Vairs.*
- Verté 784, 2845, *vérité.*
- Vertus 1848, 2701, *vertu*  
2886; *puissance*; 364, 373,  
391, 2539, *vigueur, force*;  
243, 421, 564, 1781, 2598,  
*miracles, merveilles.*
- Vespre 2604, *soir*; *vespres*  
300, 998, *vêpres.*
- Vestir, *ind. pr. s. 3<sup>e</sup> p. vest*  
166, 2729; *pl. 3<sup>e</sup> p. vestent*  
1183; *part. p. vestu* 370,  
1235; *vêtir.*
- Veziiez 47, 93, *veziiés* 191;  
*rusé, habile.*
- Vice 1022, *ruse.*
- Vide 734, 754, 1009, 2085,  
*habileté.*
- Vieler, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p. vië-*  
*lent* 2098; *jouer de la vielle.*
- Vielor 28, *joueurs de vielle.*
- Vielz 426, *viez* 152, *viel* 219,  
945; *vieux.*
- Viés 55, 124, *voy. le précédent.*
- Vigor 832, *force, impétuosité.*
- Vilonie 928, 1576, *vilenie,*  
*bassesse, conduite mau-*  
*vaise.*
- Vilté 826, *honte, avilissement.*
- Violer, *ind. pr. pl. 3<sup>e</sup> p.*  
*violent* 2746; *jouer de la*  
*viole.*
- Virge 270, *vierge.*
- Vis 2702, *vivant*; *vif diable*  
1750, 1766, 1792, *diable*  
*incarné.*
- Vis 962, 1547, 1552, 1751,  
*visage.*
- Vis 1839, *avis.*
- Vis 2427, *vil, méprisable.*
- Vitaille 2155, 2463, *victuaille.*
- Vivres 2761, *wivres* 689, 702,  
726, 743; *vipères.*

- Voir 224, 234, 416, 435, 550, 634, 1305, 2846, *vérité*.
- Voir 1170, 1294, 1327, por — 2819; *vraiment*.
- Voire 413, 430, *voy. le précédent*.
- Voirement 68, 269, 1420, *voy. les précédents*.
- Voirs, 487, 1611, *vrai*.
- Volanté 1774, volantés 815, 2179; *volonté, plaisir*.
- Voloir, *ind. pr. s. 1<sup>re</sup> p. voil* 86, 553, 935, 1020, 2307; *2<sup>e</sup> p. veus* 1946, *vos* 805, *vés* 961, 1623, 2443; *3<sup>e</sup> p. velt* 439, 814, 1080, 2240; *pl. 1<sup>re</sup> p. volons* 497, *volon* 604; *2<sup>e</sup> p. volés* 850, 606, 1078, 2297; *3<sup>e</sup> p. volent* 2124; *imp. s. 1<sup>re</sup> p. vo-*
- loie* 795; *3<sup>e</sup> p. voloit* 114, 214; *prét. s. 3<sup>e</sup> p. volt* 151, 580, 936, 1173, 1175, 1287, 1848, 2251; *fut. s. 1<sup>re</sup> p. voldrai* 788, *volrai* 790; *3<sup>e</sup> p. volra* 2287; *pl. 2<sup>e</sup> p. volrés* 779; *condit. s. 1<sup>re</sup> p. volroie* 305; *3<sup>e</sup> p. voldroit* 811; *subj. imp. s. 3<sup>e</sup> p. volsist* 1715, *vosist* 267; *vouloir*.
- Vos, *poss. suj. s. m.* 2640.
- Voste 1149, *vostes* 1473; *voûte*.
- Vuidier, *condit. s. 1<sup>re</sup> p. vuideroie* 1171; *quitter*; — *la selle* 2791, *être renversé du cheval*.
- Wivres, *voy. Vivres*.







## TABLE DES NOMS

---

- Abel, do tens — 1468; *Abel, personnage biblique.*
- Agaie 13, 32, 127, 497, 522, 530, 558, 613, 616, 1065; la franche — 2009; 2016, 2019, 2025, 2054, 2221, 2472, 2485, 2524, 2582, 2623, 2625, 2703; la franche — 2719; 2814, 2816, 2912; Agaiete 144, 466, 480, 498, 514, 536, 2144, 2241, 2531, 2548, 2578, 2832; Aguaiete 2310; *filles du roi sarrasin Judas que Guibert prend en mariage.*
- Agalie 1629, *princesse sarra-sine qui figurait, avec Esc-labonie, dans une chanson que nous ne connaissons pas.*
- Aïmers, *voy. Aÿmers.*
- Alemaigne 664. *Voy. Hemon.*
- Aliien 1807, *ami de l'aumaçor de Cordoue.*
- Andernai 420, 619, 2171, 2271, 2372; la tor d' — 2624; *ville d'Espagne que Guibert, le fils d'Aymeri, conquiert dans la chanson de Guibert d'Andrenas.*
- Andreus, sainz — de Pautras 1165, *patron d'une célèbre église à Patras.*
- Angleterre {2184, *Inglaterra* 29; *Angleterre.*
- Aorreis 976, *roi sarrasin.*
- Arabe, l'or d' — 324; *Arabie.*
- Arrabi 2006, *habitants de l'Arabie.*
- Aucibier 200, 223, *roi sar-rasin, neveu de Butor, tué par Aymeri. Un personnage de ce nom joue un rôle important dans Aliscans.*
- Aufrique 211, 486, 2590, 2631, *Afrique. Voy. Butor.*

Augorime, la tor d' — 619; *château d'Espagne*.  
 Aumarie, mantel d' — 732, dras d' — 2185; *Almeria, ville d'Espagne*.  
 Auvreignas 30, *Auvergnats*.  
 Aymeris 126; — li viez 152; 165, 289, 356, 406; — li ber 413, 430, 437; 442, 446; — a la barbe florie 464; 469, 481, 489, 538, 541, 549, 559; — li ber 579; 630, 1036, 1247, 1991, 2002, 2007; li cortois — 2011; 2014; — li proz 2018; 2023, 2032, 2035, 2038; — a la barbe florie 2058; 2067, 2115, 2132, 2138, 2152, 2168, 2170, 2191, 2203; — li pros 2220; 2240, 2275; — li blans 2295; 2299; — li blans 2302; 2324, 2336, 2347, 2393, 2409, 2517, 2644, 2657; — li blans 2659; 2667; — li viez 2712; 2916, 2932, 2935, 2941; Heimeris 2266; Aimeri, — lou hardi corajous 3; 193; — de Nerbone lou viel 219; — lou baron 496; 503, 535; — lou barbé 672, 951; 1168; — a la barbe florie 1964; — a la florie barbe 1976; — a la barbe 1983; 1987, 2167, 2214, 2559, 2840, 2930; Aymerit 2686; Naimeris 2103; *Aymeri de Narbonne, le héros de plusieurs chansons de la geste*

*de Guillaume. Voy. sur l'origine de ce personnage l'Introd., pp. XLIX-LXXVIII.*  
 Aÿmers 217, 224, 233, 242, 267, 268, 303, 304, 309, 319, 342, 345, 362, 366, 374, 388, 390, 411, 1690, 2095; Aïmers 321, 333, 348, 416, 435; Aÿmer, — lo guerrier 218; 330, 384, 439, 535, 2277; lou chaitif — 2441; Aïmer 215, 406; — lou chaitif 2117; *fiis d'Aymeri de Narbonne. Héros d'une chanson qui ne nous a pas été conservée. Voy. l'Introd., pp. CXII (note).*

Baldus 183; — li rois de Balegués 422, 441; — d'Orcanie 461; 532; — li rois de Balegués 1676; li rois — 1694, 2129; — li rois de Balegués 2289; — le roi 2291; 2298, 2302, 2311, 2314, 2332, 2356; li rois — 2361; 2370, 2420, 2492, 2567, 2606, 2640; Baudus le roi 2394; *roi sarrasin qui, après avoir perdu sa ville, Balegués, reçoit le baptême dans le poème de Guibert d'Andrenas.*

Balegués 422, 441, 1676, 2289, *Balaguer, ville d'Espagne (Catalogne). Cf. Baldus.*

Balzebu 1471, *Belzébut*.

Baufumés 793, 798, 827, 833, 866, 1075, 1117, 1126, 1178, 1333, 1366, 1370, 1396,



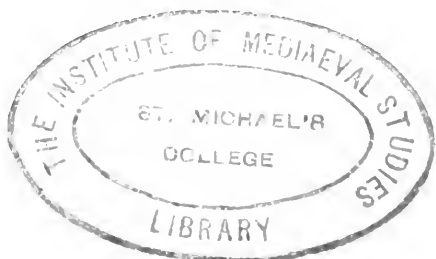
- 1438, 1460, 1488, 1566, 1577, 1706, 1722, 1816, 1819, 1850, 1866, 1869, 1970; Baufumez 807, 982, 994, 1386, 1794; Balfumés 849, 969, 991, 1586; Bafumés 770, 1572; Bafaumés 686; Baufumé 675, 738, 959, 1241, 1711; lou cortois — 1718; 1755, 1789, 1829, 1914, 2079; Baufumer 941; *le geôlier de l'aumacor de Cordoue. Il s'enfuit avec Agaiete et les Narbonnais et devient ensuite chrétien. (Cf. Rajna, Le orig. dell' ep. fr., p. 137, et Diez, Gr. d. rom. Spr., 5<sup>e</sup> éd., pp. 269-270.)*
- Beauvais, l'onor de — 1151; *Beauvais (Oise).*
- Berit 1471, *nom de démon.*
- Bernarz 440, 547; — ala barbe florie 1944; — li cortois et li sages 1973; Bernart 534, 664, 1168; — lou barbé 1931; 2277; — lo viel 2357; 2441; *filz d'Aymeri de Narbonne et père de Bertran. Voy. sur ce personnage L. Demaison, Aymeri de Narbonne, II, pp. 259-260.*
- Bertranz 132, 593, 648, 657; — li ber 692; 767, 810, 817, 835, 838, 846, 852, 861, 867, 871, 875, 884, 924; — li ber 982, 994; 1074, 1078, 1082, 1115, 1122, 1140, 1165, 1181, 1198; — li bachelers 1208, 1219; 1220, 1234, 1239, 1252, 1260, 1264, 1267, 1281, 1286, 1287, 1290, 1293; — li guerriers 1304; 1319, 1327, 1348, 1359, 1373, 1382; li palazins — 1436, 1450, 1457; 1486, 1500, 1511, 1552, 1559, 1575, 1592, 1595, 1614, 1707, 1796, 1826, 1838, 1842, 1855, 1863, 1891, 1906, 1936, 1245; — li gentis 1997; 2001, 2063, 2082, 2088, 2145, 2178, 2181, 2204, 2222, 2272, 2325, 2326, 2357; — li cortois 2392; 2401, 2407, 2417; — li ber 2433; 2444; — li ber 2445; 2455, 2457, 2468, 2473, 2478, 2481; li palazins — 2489; 2490, 2496, 2583, 2640; Bertrans 1396; Bertran 256, 284, 340, 449, 454, 713, 753, 786; — lou sané 948; 974, 1100, 1103, 1112, 1134, 1191; — lou donzel 1507, 1818; 1890; — lou conte 1913; 1935, 1955, 2023, 2030, 2049, 2125, 2420; *filz de Bernard de Brubant. Voy. L. Demaison, Aymeri de Narbonne, II, p. 260.*
- Biterne, paille de — 1235; *ville d'Orient.*
- Blaives 173, 1690, *Blaie (Gironde). Voy. Gerarz.*
- Bracefiere 1134, *surnom de Guillaume d'Orange. Voy. Guillelmes.*

- Braiz 2851, *Breton*.
- Brechanbalz, Brichebalz Josuanz, *voy.* Brifanbalz.
- Brehier 1806, *chambellan de l'aumaçor de Cordoue*.
- Bretaigne 662, *lais de* — 28.
- Brifanbalz Josuanz 2665, 2680; Brechanbalz 2385; Brichebalz Josuanz 2504; Brufebalz 2355; Brufanbalt Josuant 2510; *Sarrasin au service du roi Judas*.
- Bueves, — li pros 174; 2643; Bovon lou prout (preut) 1167, 1822, 2277, 2440; *Bovon de Commarchis, fils d'Aymeri de Narbonne. Voy. sur ce personnage l'Introduction, p. xxxvi, n. 1.*
- Bovon, *voy.* Bueves.
- Butors, li rois — d'Aufrique li guerriers 211; 228, 246, 258, 278, 344, 510, 514, 526, 582, 2534, 2539, 2573, 2574, 2585, 2615, 2618, 2629, 2705, 2728, 2739, 2754, 2772, 2789, 2792; li rois — 2800; 2830, 2834, 2847, 2878, 2903, 2927; Butor 4, 201, 312, 349, 390; — lo roi 457; — lou roi d'Aufrique lou baron 486; 490, 536, 2045, 2137, 2264, 2308, 2429, 2469, 2475, 2570, 2590, 2614; — lou prout 2650; 2651, 2662, 2675, 2783; — lo roi 2824; 2840, 2852, 2860, 2869, 2897, 2922, 2927, 2944, 2947; *roi sarrasin. Personnage historique du VIII<sup>e</sup> siècle, Abitaurus (Cf. D. Bouquet, V, 20, 26, 41, 64, 70, 203, 319, 329). Il est pris par les Français et meurt dans un combat singulier avec Guibert.*
- Caïfas, la tor de — 2620; *Caïpha (Syrie)*.
- Castelle, destrier de — 258, mulès de — 1238; *Castille*.
- Cordres 65, 72, 674, 1256, 1362, 1403, 1420, 1636, 1646, 1649, 1655, 1834, 1887, 1978, 1998, 2162, 2195; Cordes 1332, 1352; — la fort cit 2108, 2123; *Cordoue (Espagne)*.
- Daniël 1493, *personnage biblique*.
- Domas, la cité de — 2619; *Damas*.
- Esclabonie 1630, *princesse sarrasine. Voy. Agalie*.
- Escler 938, 987, 993, 1217, 1541, Esclers 965; *Slaves. Ce nom est très souvent associé par les poètes épiques à celui des Sarrasins (cf. G. Paris, Romania, II, p. 331 et Rajna, Orig. dell'epopea francese, p. 441)*.
- Espaigne 2053, 2841, 2843.
- Faraon, la gent — 1064, *expression employée pour désigner les Sarrasins*.

- Fausérons 2211, *nom de Sarasin*.
- Franc 635, 1405, 1419, 2229; Frans 1086, 2491, 2498, 2508; la geste des — 2558; 2666; Francor, la geste — 2, 2028; *Français*. Cf. François.
- France 61, 208, 248, 402, 1308, — la garnie 2238, 2247.
- François 25, 46, 100, 110, 119, 121, 177, 352, 383, 458, 532, 572, 583, 740, 1132, 1448, 1467, 1494, 1516, 1600, 1643, 1652, 1662, 1667, 1669, 1753, 1828, 1885, 1888, 1912, 1928, 1967, 1974, 2047, 2074, 2194, 2259, 2377, 2405, 2494, 2519, 2757. Cf. Franc.
- Galeriens 232; — de Perse 259, 1255; 1296, 1313; 1539, 1545, 1588; — li rois 1604; 1730, 1773, 1799, 1884; Galerïens, li rois — 1401; 1413, 1424; Gale-riien, — 1716, 1785, 2000, 2044; Galerïen, lo roi — 1465; *roi sarrasin qui attaque les Français et est pris ensuite par ces derniers*.
- Garin, *voy.* Guairins.
- Gastinois 62, *le Gâtinois, ancien pays de la France qui fut divisé plus tard et forma le Gâtinais français et le Gâtinais orléanais*.
- Gautiers 173, *sans doute Gau-*
- tier de Termes, qui figure dans d'autres chansons du cycle (Aliscans, La Mort Aymeri) et qui nous est représenté par les poètes, comme appartenant à la famille d'Aymeri de Narbonne.*
- Gerarz de Blaives 173, 1690, *personnage épique qui figure dans Aliscans.*
- Girbert 1671, *homme de l'armée d'Aymeri.*
- Gironde 339, *Girone, en Espagne (Catalogne). Voy. Hernalz.*
- Golias 1162, *le Goliath de la Bible.*
- Grafons 1376, *le gonfanonnier de l'armée de Galerien.*
- Grice, paillede—2090; *Grèce.*
- Guairins, — li prisiés 174, 2643; Guarins, — li frans 2669; Guairin 534; Guarin, — lou gaillard 1167; — lou sané 2440; Garin lou prisié 1822; *Garin d'Anseïune, fils d'Aymeri de Narbonne.*
- Guiberz 41, 70, 81, 87; — li rois 133; 147, 519, 589, 605, 623, 650, 656, 658; li rois — 2004; 2237, 2255, 2456, 2461, 2471; — li frans 2492; 2503, 2527, 2529, 2533, 2542; — li frans 2545; 2582, 2652, 2662, 2669; 2673; — li frans 2685, 2687, 2690, 2702, 2703, 2712; — li sire 2763; 2767, 2776,

- 2790, 2792, 2798, 2824, 2831, 2841, 2847, 2860, 2863, 2885, 2886, 2890, 2901, 2940; Guibers 593, 2052, 2100, 2146; — li frans 2688; 2722, 2875; Guibert, — lou prout 5; 51; — lou roi 257; 283; roi — 341; — lou chevalier manbré 450; — lo roi 455; 474, 508, 527, 554, 568, 585, 638, 646, 669, 1821; lo roi — 1979; 2008, 2141, 2234, 2251, 2268, 2395, 2398, 2410, 2413, 2423, 2428, 2449; — lou chevalier vaillant 2484; 2525, 2575, 2602, 2617, 2637; — lou guerrier 2650; 2748, 2756, 2795, 2817, 2872, 2879, 2913, 2931; Guibelins, — li proz 14; 2927; Guibelin 2127; *Guibert d'Andrenas, septième fils d'Aymeri. Sur ce personnage, l'un des plus anciens du cycle, voy. l'Introd., pp. xci-xcii.*
- Guichart 1166, *personnage épique qui figure dans le Covenant Vivien et Aliscans.*
- Guielins 173; Guielin 1166, 2442; *Guielin (dimin. de Gui), frère de Guichart, qui figure dans plusieurs chansons du cycle.*
- Guillelmes 132, 141; — au cor neis 594; 648, 694, 885, 955, 992; — li proz 1074; 1100, 1116, 1123, 1163; 1210, 1240, 1285, 1323, 1437, 1458, 1574, 1579, 1593, 1605, 1608; — li chevaliers manbrés 1708; 1795, 1836, 1862, 1867, 1914, 1977, 1997, 2096; — li guerriers 2642; Guillelmes 768, 879, 1269; Guillelmes 1487; Guillelme 256, 284, 340; — au cor neis (neis) 448, 454; 948; — Braceliere 1134; — au cor neis 1181; 1397, 1507; — au cor neis 1546; — lou baron 1589, 2024, 2116; — au cor neis 2276, 2439; *Guillaume d'Orange, fils d'Aymeri.*
- Heimeris, *voy. Aymeris.*
- Hemon d'Alemaigne 664, *personnage que nous rencontrons pour la première fois ici. D'après ce que dit le poète, il semble être un parent des Narbonnais.*
- Hermengart 653, 661, 1037, *femme d'Aymeri de Narbonne. Voy. l'Introd., pp. LVIII-LIX, LXXIII.*
- Hernalz, — li prisiés 133; 139, 594, 649, 679, 691, 768, 879; — li nobiles 885; 957; — l'alosés 992; — li rous 1075; 1089; — li blans 1115; — li poigniere 1122; 1139, 1160; — li vielz barbés 1182; — li ber 1207; — li subperbes 1240, li susperbes 1262, 1270; —

- li blans 1437; 1458; li de-  
pers 1487; 1501, 1505,  
1550, 1574; — li sanés  
1707; — li guerriers 1796;  
1835, 1862; — li ber 1930;  
1977, 1996; Hernalt, —  
lou susperbe 257; — de Gi-  
ronde 339; — lou sané 455;  
— lou viel barbé 945; —  
lou poigniere 1133; 1397;  
— lou sané 1913; — lou  
rous 2024; Ernaut lou sané  
449; *filz d'Aymeri. Voy.*  
*l'Introd., pp. xciii-xcvi et*  
*L. Demaison, Aymeri de*  
*Narbonne, II, p. 268.*
- Inglaterra, *voy.* Angleterre.  
Jhesus 705; Jhesu, — lo roi  
celestre 872; — lou gloriox  
2040; 2555.
- Judas 39; li rois — 73; 108,  
556; li rois — 587, 603; 611,  
631; li rois — 644, 670,  
1981, 2130, 2133, 2233;  
rois — 2245; 2250, 2254,  
2305, 2319, 2334, 2339,  
2345, 2365, 2366, 2382,  
2397, 2412, 2422, 2424,  
2431, 2482, 2486; — li  
frans 2490; 2503, 2507,  
2509; li rois — 2514, 2518;  
2546, 2547, 2550, 2560,  
2569; li rois — 2572; 2579;  
li rois — 2587; 2600; li jan-  
tis rois — 2612; li rois —  
2634; 2645, 2647, 2659,  
2663, 2685, 2810, 2942,  
2944, 2947; *roi sarrasin*  
*auquel les Français enlè-*  
*vent la ville de Séville.*
- Lanbert (saint) 1512, *saint*  
*Lambert, patron de Liège.*
- Mahomez 1137, 1627, 2597,  
2654, 2806, 2811; Maho-  
met 67, 576, 597, 621, 634,  
677, 825, 907, 1296, 1313,  
1413, 1424, 1540, 1770,  
1799, 2217. *Voy. le sui-*  
*vant.*
- Mahons 739; Mahon 1598;  
Mahom 1419, 1731, 2364,  
2591; *Mahomet.*
- Maloré 1734, *médecin sarra-*  
*sin.*
- Marie 2188; sainte Marie  
471, 624, 747, 751, 818,  
886, 921, 930, 1364, 1390,  
1638, 2237, 2556, 2888.
- Mirabel 1807, *sarrasin au*  
*service de l'aumaçor de*  
*Cordoue.*
- Monbran 1631, *ville imagi-*  
*naire.*
- Monjoie 1663, *cri de guerre*  
*des Français.*
- Naimeri, *voy.* Aymeris.
- Naimes, dus — 1671, 1686;  
li dus — 1903; Naymes li  
dus 2520; *Naime de Ba-*  
*vière, conseiller de Char-*  
*lemagne. Il figure dans la*  
*Chanson de Roland, Ayme-*  
*ri de Narbonne, etc.*
- Nerbone 2850; Aymeri de  
— 219; de — la plaigne  
660; *Narbonne (Aude).*
- Nerbonois 172, *Narbonnais;*



- 1609, 1616, *pays de Narbonne*.
- Normandie 2184.
- Nubie 707, 730, 769, 830, 864; — la belle 871; 936, 962, 1008, 1029, 1076, 1079, 1085, 1103, 1112, 1133, 1144, 1173; — la belle 1264; 1421, 1425, 1443, 1508, 1509; o lo vis cler 1547; — a vis cler 1552; 1560, 1590; — la pros 1595; — au cors cortois 1606, 1613; 1615, 1625, 1751, 1758, 1762; — la belle olou vis cler 1917; 1954, 1960; — la pros 2025; 2088; — la proz 2222; — la belle o lo vis cler 2459; 2583; *filie de l'aumaçor de Cordoue. Elle délivre Guillaume, Hernaut et Bertran de la prison de Cordoue et est prise en mariage par ce dernier.*
- Orcanie, Baldus d' — 461; *pays qu'on a essayé d'identifier avec l'Hyrkanie (Asie) ou les îles Orcades. Cf. P. Meyer et Longnon, Raoul de Cambrai, p. 371.*
- Oriant 2769, *Orient*.
- Palerne, tors de — 263; li paiens de — 294; chaspe de — 1236; *Palerme. La forme Palerne est due à une vague confusion avec Salerne.*
- Pautras, s. Andreus de — 1165; *Patras (Grèce). Voy. Andreus.*
- Pepins, li riches rois — 548; *Pépin, père de Charlemagne.*
- Persant 361, 367, 380; Persan 2006; Persans 1440, 1462; Persis, rois des — 2000; la terre aus — 2131; *Persans.*
- Perse 232, 259, 1255, 1297, 1414, *la Perse. Cf. Galestriens.*
- Persis, *voy. Persant.*
- Peviers 1340; chastel de — 61; *sans doute Pithiviers (Loiret); voy. Garin le Loherain, éd. P. Paris, t. I, p. 50.*
- Picadoine, li rois de — 2206; *pays sans doute imaginaire.*
- Pierre (saint) de Romme, 346; Piere 1136, 1142, 2770, 2928.
- Pol (saint) 2928, 2941.
- Rains, Torpins de — 12; *Reims.*
- Reniers 89, *serviteur de Guibert.*
- Rome 155; l'or de — 331; Romme, saint Pierre de — 346.
- Rosie, mur de — 2242; *Russie.*
- Rubions 596, *nom de Sarra-sin.*
- Saint Denise 2844, *S. Denis (Seine).*

Saint Salvador 13 (*forme provençale*), *S. Sauveur*.

Salerie 6, 107, 458, 476, 582, 618, 841, 859, 888, 923, 934, 1232, 1309, 1599, 1643, 1963, 1971, 1975, 1986, 2042, 2055, 2624.

*Il nous a été impossible d'identifier ce nom avec quelque localité de l'Espagne. Peut-être faut-il y voir une variante du mot Lerie. Elle présenterait alors un phénomène analogue à Sebre de la Chanson de Roland qui, d'après M. Förster, n'est que le nom d'Ebre avec la prothèse de l'article catalan su (voy. Zeitschrift für rom. Philol., XV, pp. 517-518).*

*On pourrait supposer qu'un phénomène analogue s'est passé pour Salerie: l'article féminin sa se serait ajouté au nom de Lérïde (afr. Lerie). M. Förster cite encore, d'après Schneegans (Pseudo-Philomena, p. 67), la forme Saclusa, à côté de la Clusa, ce qui pourrait appuyer cet essai d'explication du mot Salerie. Nous ne tenons cependant pas beaucoup à l'explication si ingénieuse de M. Förster, qui soulève quelques doutes, mais il nous semble que les trois formes citées sont intimement apparentées et*

*qu'elles présentent un même phénomène, quelle qu'en soit l'explication. Nous remarquerons encore que dans deux manuscrits d'Aymeri de Narbonne on trouve la variante Alerie pour Lerie (éd. Demaison, v. 106). — La forme Salorie, qui se trouve dans un manuscrit de Guibert d'Andrenas, doit être identifiée, comme nous l'avons remarqué plus haut (Introd., p. cxli), avec Salerie. Ce n'est peut-être qu'une faute du copiste, e pouvant être très facilement confondu avec o.*

Sarracoce 261, *Sarragosse*.

Sarrazins 58, 189, 319, 499, 542, 550, 965, 997, 1066, 1278, 1295, 1410, 1412, 1481, 1514, 1786, 2139, 2265, 2285, 2340, 2351, 2392, 2433, 2656, 2910; Sarrazin 38, 44, 75, 128, 222, 308, 444, 595, 844, 857, 938, 987, 993, 1043, 1044, 1217, 1324, 1337, 1434, 1495, 1538, 1541, 1651, 1664, 1703, 1724, 2198, 2227, 2342, 2505, 2506, 2677; Sarrazine 733.

Sebile 63, 646, 2226, 2229, 2232, 2249, 2312; Seville 638, 669, 1645, 1980, 2005, 2126, 2259, 2304, 2318, 2329, 2396, 2411, 2514, 2553, 2563, 2681, 2728; *Séville (Espagne)*.

- Sidoine 2207, *Sidon (aujourd'hui Saïda en Syrie)*.
- Sulie, mul de — 1970, destriers de — 2186; *Syrie*.
- Tabarie, lou bai de — 2733; *Tabarieh (Palestine), l'ancienne Tibériade*.
- Tervagant 873, *divinité sarrasine*.
- Toire 2207, *ville sarrasine supposée*.
- Torpins, — de Rains 12 ; 21 ;  
 Torpin 2118, 2278; *l'archevêque Turpin de la Chanson de Roland*.
- Tritrans 2850, *Tristan, Breton, maître d'escrime de Guibert*.
- Tur 361, 380; Turc 367, 385;
- Turs 1440, 1462, 1908; *Turc*.
- Tutelle 261, *Tudèle*.
- Valtermes, l'onor de — 260; *sans doute identique à la ville espagnole de Valterne mentionnée dans la Chanson de Roland et où l'on a reconnu Valtierra*.
- Wiviiens, — l'alosés 1689; 1889, 1907, 2094; Wiviiien 1821, 1837, 2117; Viviiien a la hardie char 1169; *le jeune héros d'Aliscans, fils de Garin d'Anseïine. Voy. sur ce personnage A. Jeanroy, Romania, t. XXVI, (1897), p. 175 ss.*







# TABLE DES ASSONANCES

---

## ASSONANCES MASCULINES.

a (ai, au) xxx, xxxvii, lxvii.  
ai lx.  
an (en) xxviii, xxxiv, lvii, lxiii, lxv, lxix, lxxiii.  
é viii, xiv, xviii, xix, xxi, xxv, xxxi, xxxvi, xli, xliii, l, lvi,  
lxii.  
è xxxv.  
î xiii, xlvi, xlix, lxxv, lxxviii.  
ié ii, iii, iv, xxxiii, xlii, lv, lviii, lxviii, lxx, lxxvi.  
ó i, x, xv, xxii, xxvii, xxxviii, xlvii, liii.  
ò xi, lxxvii.  
oî xii, xxxix, lix, lxxiv.  
u vii, lxi, lxiv.

## ASSONANCES FÉMININES.

a-e xlv.  
an-e xvii.  
è-e v, xxiii, xxxii.  
i-e ix, xvi, xx, xxiv, xxvi, xl, xliv, xlviii, li, liv, lxvi, lxxi.  
ié-e xxix, lxxii.  
ó-e vi.  
ò-e lii.







## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

### INTRODUCTION.

P. II, l. 29, corriger : *Nimes*. De même à la p. LIII, l. 13.

Pp. XIX-XXI. Sur le rôle de Guillaume dans le poème d'Ermoldus Nigellus, cf. aussi G. Gröber, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. LXXXIV, pp. 300-302, et G. Schläger, *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, t. XVIII, col. 87.

P. XXI, l. 22, lire : Becker. De même aux pp. XXIII, l. 19; XXV (note 2); XXVII, l. 30; XXVIII, ll. 25, 28; XXIX, l. 19; LI (note 2); LXXVIII, ll. 19, 27; LXXXIII, l. 29; XCIV (note 3); XCV, l. 22.

P. XXXIII, l. 24, mettre une virgule au lieu d'un point après l. c.

P. XXXIV (note 1). Sur le remaniement d'Adenet le Roi, cf. encore le récent article de M. A. Bovy, *Adenet le Roi et son œuvre* dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XI, pp. 86 et 102-113.

P. LX, l. 9, lire : midi. De même aux pp. XCVIII, l. 32; CIII, l. 1.

P. LXV (note 1). Dans le remaniement en prose du *Moniage Guillaume* la femme de Maillefer s'appelle Clarisse. Cf. G. Schläger, *Die altfranzösische Prosafassung des Moniage Guillaume* dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. XCVIII, p. 4.

P. LXXIX (note 2). Le nom de Pourpaillart semble se rattacher

au *Pagus Palliarensis* qui est mentionné chez D. Bouquet, t. VII, p. 66 (note *b*). Le même rapprochement a été fait par M. Jeanroy, d'après une communication de M. Suchier (*Romania*, t. XXVI, p. 33).

P. LXXXIII (note 3). Sur l'existence d'un ancien poème français concernant la prise de Tortose, cf. aussi Jeanroy (*Romania*, t. XXVI, pp. 17 et 32-33). L'auteur admet ici, comme dans l'article cité de la *Revue critique*, que ce poème devait reposer sur les événements de 809 à 811.

P. LXXXVII (note 5). Sur la forme Luiserne (Lucerna), cf. aussi F. Castets, *Turpini Historia Caroli magni et Rotholandi*, Montpellier, 1880, pp. 75-76.

P. xcvi, l. 33, point au lieu de virgule après *l. c.*

P. xcvi (note). Sur l'influence que les récits des pèlerins ont dû exercer sur la composition de quelques chansons de geste, cf. encore Jeanroy (*Romania*, t. XXVI, pp. 21-22). — L. 31, lire : nord.

P. ciii, l. 21, eeffrt, lire : effort.

P. cxv, l. 19, mettre une virgule au lieu d'un point et virgule avant *guairis* et *guairit*. De même avant *vancu* (l. 25) et *vanquera* (l. 26).

P. cxii, l. 10, virgule au lieu de point et virgule avant *aüst*. De même avant *gringnors* (l. 21) et *enfent* (l. 27).

P. cxiv, l. 5, virgule avant *consaillié*; point et virgule avant *cornailles* (l. 6); virgule avant *mervaille* (l. 7).

P. cxvii, l. 11, virgule avant *confano[ni]ers*.

P. cxviii, l. 12. La forme *i* au lieu de *il* apparaît aussi devant un mot commençant par *n* : cf. v. 978. Sur la graphie inverse *il = i* (l. 13), cf. aussi le vers 1971 (note). A la ligne 17, mettre une virgule au lieu d'un point et virgule avant *chanbre*.

P. cxx, l. 4, effacer la deuxième *s*. Mettre une virgule avant *baissier* (l. 18). Sur *s = j (g)* (dernière ligne) comp. aussi le v. 104 (note).

P. cxxi, l. 26, lire : *par*.

P. cxxii, l. 5, à, lire : *a*.

P. cxxxviii, l. 9. Ajoutez encore les formes *spie* 1646 et *steut* 2469 qui appartiennent aussi à la région lorraine.

#### TEXTE.

V. 30, lire : diënt. De même aux vers 1749, 1759, 1967, 2074.

- V. 60, lire : Baron ; rejeter Barons en note. De même au vers 99.  
 V. 137, I[1], lire : I.  
 V. 336, lire : anpoïn. De même au Glossaire (p. 132).  
 V. 384, lire : on. De même au Glossaire (p. 135).  
 V. 717, lire : menut recerçelé.  
 V. 846, lire : beneïçon.  
 V. 952, lire : mal eüré.  
 V. 1056, lire : nès.  
 V. 1309, lire : l'autr'ier.  
 V. 1368, lire : c'atant. De même au vers 2622.  
 V. 1623, lire : vés. De même au v. 2443.  
 V. 1682, lire : celer ; omettre la note de ce vers.  
 V. 1806, lire : chanbellan. De même au Glossaire (p. 139).  
 V. 1812, lire : cief.  
 V. 2181, lire : Hé.  
 V. 2165, en note : 2165.  
 V. 2215, lire : nos (cf. l'*Introduction*, p. cxxxvi).  
 P. 76, lire en tête de la laisse : LV.  
 P. 77, v. 2775, lire : 2275.  
 V. 2405, lire : Di va. De même au vers 2490.  
 V. 2426, lire : Damedeu[s].  
 V. 2720, lire : nos gens ; mettre en note : gent (cf. l'*Introduction*, p. cxxxvi).  
 V. 2900, lire : En mi.

## APPENDICE I.

- V. 180, lire : Loeÿs.  
 V, 599, lire : diënt.  
 V. 615, lire : lor ; mettre en note : lors.  
 V. 464, lire en note 464 au lieu de 463.

## VOCABULAIRE,

- P. 139, 1<sup>re</sup> col., l. 28, lire *geólier*.  
 P. 151, 1<sup>re</sup> col., l. 8 lire *d'être*.  
 P. 155, 2<sup>e</sup> col., l. 1 lire : prendre.  
 P. 163, au mot : Oreis. Ce mot doit être, comme nous l'avons remarqué, une faute du copiste. M. Gaston Paris nous a suggéré la correction que nous proposons à la note du vers 1476. Cette correction nous semble assez plausible, avec une légère modification cependant. Au lieu de *.j. lor et .j. pinel*, nous propose-

rions de corriger *.j. or et .j. pinel*. Dans les textes bergamasques publiés par M. Lorck (*Altbergamaskische Sprachdenkmäler*, Halle, 1893) on trouve le mot *oreng* (p. 136) avec le sens de laurier. Cette forme n'est que le latin *laurus* auquel on a ajouté le suffixe germanique *-ing*. La chute de *l'* s'explique par une confusion avec l'article. En revenant à la forme *oreis* de notre texte, il nous paraît assez vraisemblable d'admettre, pour le français, l'existence d'une forme *or* résultée de *lor*, et où la chute de *l'* s'expliquerait comme dans *oreng*. Si le texte original portait *.j. or et .j. pinel*, comme nous le croyons, la faute du copiste s'explique facilement : le *t* et le *.j.* ont pu être très bien pris pour *i* et *s*.

TABLE DES NOMS.

P. 179, au nom : Aucibier. Un personnage de ce nom figure aussi dans *Raoul de Cambrai* publié par MM. P. Meyer et A. Longnon (édition de la Société).

P. 185, au nom : Mirabel. Un « Mirabellus, princeps Sarracenorum Sicilie » est mentionné dans Pertz, *SS.*, t. XXIII, p. 894<sub>3</sub>.

P. 186, au nom : Peviers. Voy. sur ce nom la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 246.

P. 187, au nom : Saleric. Le nom d'Aloria dans la province d'Alava (voy. Madoz, *Diccionario geogr. de España*, Madrid, 1845) n'a sans doute rien à faire avec la *Salorie* de *Guibert d'Andrenas*.

Je dois remercier ici mon ami, M. Philipot, qui a eu l'obligeance de revoir l'*Introduction* et d'y faire quelques corrections de style.





## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
Introduction :	
CHAPITRE PREMIER : <i>Les luttes des Français contre les Sarrasins en Espagne et leur influence sur la formation du cycle de Guillaume d'Orange. — Élément historique de notre poème.</i> .....	I
CHAPITRE DEUXIÈME : <i>Manuscrit, versification, dialecte, date. style et valeur littéraire de notre poème.</i> .....	CVI
LA PRISE DE CORDRES ET DE SEBILLE.....	I
Appendice I.....	103
Appendice II.....	127
Vocabulaire.....	129
Table des noms.....	179
Table des assonances.....	189
Additions et corrections .....	191







**Publications de la SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS**  
*(En vente à la librairie FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, 56, rue  
 Jacob, à Paris.)*

---

- Bulletin de la Société des Anciens Textes français* (années 1875 à 1896).  
 N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en  
 papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.
- Chansons françaises du xv<sup>e</sup> siècle* publiées d'après le manuscrit de la Biblio-  
 thèque nationale de Paris par Gaston PARIS, et accompagnées de la musi-  
 que transcrite en notation moderne par Auguste GEVAERT (1875). *Epuisé.*
- Les plus anciens Monuments de la langue française* (ix<sup>e</sup>, x<sup>e</sup> siècles) pu-  
 bliés par Gaston PARIS. Album de neuf planches exécutées par la photo-  
 gravure (1875). . . . . 30 fr.
- Brun de la Montaigne*, roman d'aventure publié pour la première fois, d'a-  
 près le manuscrit unique de Paris, par Paul MEYER (1875) . . . . . 5 fr.
- Miracles de Notre Dame par personnages* publiés d'après le manuscrit de  
 la Bibliothèque nationale par Gaston PARIS et Ulysse ROBERT; texte com-  
 plet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . . . . 10 fr.  
 Le t. VIII, dû à M. François BONNARDOT, comprend le vocabulaire, la  
 table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.  
 Le t. IX et dernier contiendra l'introduction et les notes.
- Guillaume de Palerne* publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Ar-  
 senal à Paris, par Henri MICHELAN (1876). . . . . 10 fr.
- Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome* publiées par Gaston  
 PARIS (1876). . . . . 8 fr.
- Aiol*, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par  
 Jacques NORMAND et Gaston RAYNAUD (1877). . . . . 12 fr.
- Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre*, suivi de *The Debate be-  
 tween the Heralds of England and France*, by John COKE, édition commen-  
 cée par L. PANNIER et achevée par Paul MEYER (1877). . . . . 10 fr.
- Œuvres complètes d'Eustache Deschamps* publiées d'après le manuscrit de  
 la Bibliothèque nationale par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE,  
 t. I à VI, et par Gaston RAYNAUD, t. VII à IX (1878, 1880, 1882, 1884,  
 1887, 1889, 1891, 1893, 1894), le vol. . . . . 12 fr.
- Le Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* publié par François  
 BONNARDOT et Auguste LONGNON (1878). . . . . 10 fr.
- Chronique du Mont-Saint-Michel* (1343-1468) publiée avec notes et pièces  
 diverses par Siméon LUCE, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.
- Elie de Saint-Gille*, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire  
 et index, par Gaston RAYNAUD, accompagnée de la rédaction norvégienne  
 traduite par Eugène KOELBING (1879). . . . . 8 fr.

- Daurel et Beton*, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul MEYER (1880). . . . . 8 fr.
- La Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, poème du XII<sup>e</sup> siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston PARIS et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.
- L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, poème attribué à MARTIAL D'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. DE MONTAIGLON (1881). . . . . 10 fr.
- Raoul de Cambrai*, chanson de geste publiée par Paul MEYER et Auguste LONGNON (1882). . . . . 15 fr.
- Le Dit de la Panthère d'Amours*, par Nicole DE MARGIVAL, poème du XIII<sup>e</sup> siècle publié par Henry A. TODD (1883) . . . . . 6 fr.
- Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiées par H. SUCHIER, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.  
Le premier volume ne se vend pas séparément; le second volume seul 15 fr.
- La Mort Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée par J. COURAYE DU PARC (1884). . . . . 10 fr.
- Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème* publiées par G. PARIS et A. Bos (1885) . . . . . 8 fr.
- Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry* publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul MEYER (1885). . . . . 10 fr.
- Œuvres poétiques de Christine de Pisan* publiées par Maurice ROY, t. I et II (1886, 1891), le vol. . . . . 10 fr.
- Merlin*, roman en prose du XIII<sup>e</sup> siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.
- Aymeri de Narbonne*, chanson de geste publiée par Louis DEMAISON, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.
- Le Mystère de saint Bernard de Menthon* publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 8 fr.
- Les quatre Ages de l'homme*, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE publié par Marcel DE FRÉVILLE (1888) . . . . . 7 fr.
- Le Couronnement de Louis*, chanson de geste publiée par E. LANGLOIS, (1888). . . . . 15 fr.
- Les Contes moralisés de Nicole Bozon* publiés par Miss L. Toulmin SMITH et M. Paul MEYER (1889). . . . . 15 fr.
- Rondeaux et autres Poésies du XV<sup>e</sup> siècle* publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (1889). . . . . 8 fr.
- Le Roman de Thèbes*, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold CONSTANS, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.  
Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.
- Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés* (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul MEYER et Gaston RAYNAUD, t. I (1892). . . . . 40 fr.
- Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, publié d'après le manuscrit du Vatican par G. SERVOIS (1893). . . . . 10 fr.
- L'Escoufle*, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l' Arsenal, par H. MICHELANT et P. MEYER (1894). . 15 fr.
- Guillaume de la Barre*, roman d'aventures, par ARNAUT VIDAL DE CASTELNAUDARI, publié par Paul MEYER (1895). . . . . 10 fr.

*Meliador*, par JEAN FROISSART, publié par A. LONGNON, t. I, et II (1895),  
le vol..... 10 fr.  
*La Prise de Cordres et de Sebille*, chanson de geste, publiée d'après le  
ms. unique de la Bibliothèque Nationale, par M. OVIDE DENSUSIANU  
(1896)..... 10 fr.

---

*Le Mistère du viel Testament* publié avec introduction, notes et glossaire,  
par le baron JAMES DE ROTHSCHILD, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé,  
le vol. .... 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux  
membres de la Société.)

---

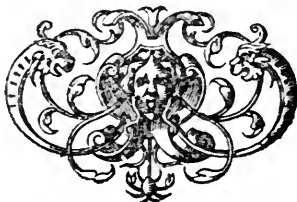
Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la  
langue française*, album grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier What-  
man. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires  
en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous  
les prix indiqués ci-dessus.

---

*La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses pu-  
blications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en  
1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et  
Belles-Lettres, en 1883 et 1895.*









.11e

# 8705

*Handwritten signature*

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
10 ELMSLEY PLACE  
TORONTO 6, CANADA.

8705.

